This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

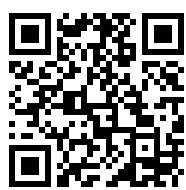

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 067478733

Digitized by Google

5004
.922
1912.V.2

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SERIE. — TOME LXX.

---

15 MAI — 15 AOUT 1912

ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A **Paris**, à la succursale de la librairie Vitte, 14, rue de l'Abbaye (VI[e] arrond.).
A **Londres**, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A **Madrid**, chez Albert GAYAN, 4, Purta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

S004
.922
c.10

Digitized by Google

UN VIEIL ATHÉNIEN

C'est M. Emile Gebhart qui se dénomme ainsi lui-même. On préférerait un titre qui laissât mieux voir la noblesse de son âme et la pureté de son patriotisme franco-lorrain. Il était si honnête homme au sens du dix-septième siècle et au sens du vingtième ! Mais il veut pour l'instant, ou ses amis, élèves et parents veulent pour lui qu'on s'occupe de son atticisme.

Encore faudrait-il savoir ce qui se cache sous cette dénomination si flatteuse d'Athénien ! Sont ainsi appelés d'abord les élèves ou anciens élèves de l'école française d'Athènes, puis les voyageurs plus ou moins illustres qui vinrent visiter le Péloponèse et écrivirent des relations de leurs voyages. Tels, Chateaubriand, Byron, Renan. Enfin, il est difficile de ne pas saluer du titre d'Athéniens des hommes comme Fénelon et Racine qui, sans avoir jamais foulé le sol sacré de la Grèce, possédèrent cependant, à un si haut degré, le sens de l'eurythmie grecque. Autant que le permettait le goût littéraire si peu attique du dix-neuvième siècle, Emile Gebhart appartenait aux trois catégories de modernes qui méritent de figurer parmi les compatriotes de Phidias.

Hâtons-nous d'ajouter qu'il ne jouissait pas sans contestation de cet enviable privilège. Les belles années athéniennes de M. Emile Gebhart coïncidaient avec les premiers triomphes de l'érudition — peut-on dire allemande? A peine quelques normaliens osaient-ils se déclarer, avec M. Daveluy, le directeur de l'école, pour la culture purement littéraire. Les nouvelles générations se jetaient, au contraire, dans les études

485919

Digitized by Google

de pure érudition ; elles ne voulaient entendre parler que d'épigraphie, d'archéologie, de géographie, de philologie. A leur tête on voyait le distingué, l'éminent M. Homolle qui avait déjà découvert le temple de Delphes et qui depuis, a perdu la Joconde. Si Emile Gebhart vivait encore, il verrait dans le malheur de M. Homolle, la vengeance des dieux éponymes que les élèves les plus savants de l'école n'avaient pas suffisamment honorés.

Toujours est-il, que les érudits de l'Ecole d'Athènes triomphaient sans modération de leurs camarades, les simples littéraires. Appuyés par l'Institut tout entier et surtout par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ils régnaient sur l'Attique, la Grande Grèce et l'Asie Mineure ; ils régnaient et ils préparaient aussi l'avenir. Tout en fouillant l'Acropole au risque de compromettre à jamais la solidité du Parthénon, tout en écrivant l'histoire des peuples qui peut-être, étaient venus en Grèce, dix-huit cents ans avant Jésus-Christ, ils se ménageaient de puissantes amitiés sous la coupole du palais Mazarin. Les doctes vieillards possesseurs de fauteuils souriaient à leurs jeunes espérances et les aidaient dans leurs travaux. C'est ainsi que l'Académie fit parvenir, un jour, aux nourrissons de l'Etat français campés sur le sol athénien, l'étrange proposition que voici : Dresser la liste des noms de poissons qui naviguent dans les eaux du golfe de Corinthe, et déterminer la parenté des dits poissons avec ceux qui nous sont connus par les auteurs de l'antiquité.

Quelque défiance que doive nous inspirer l'ironie d'Emile Gebhart, il y a tout lieu de croire que cette proposition éminemment scientifique n'arriva pas à Athènes le premier avril ; elle est bien authentique. Mais la fatuité sénile des Inscriptions et Belles-Lettres mit en verve les jeunes littérateurs de l'école. Ils écrivirent aussitôt sur leur programme officiel : Reconnaître, décrire et classer les cailloux qui guérirent Démosthène de son bégaiement. Explorer, en particulier, pour ce travail, la baie d'Eleusis.

Déterminer de quelle essence fut le bois du tonneau de Diogène. Retrouver, s'il se peut, les débris de la lanterne de ce philosophe.

Digitized by Google

Dégager de l'opération pratiquée par Alcibiade sur la queue de son chien, les vestiges d'un mythe solaire, probablement antérieur à la période homérique.

Ces plaisanteries d'école dissimulent assez mal des embarras administratifs et scientifiques. L'historien officiel de l'école française d'Athènes, M. Radet, — un gros personnage universitaire, s'il vous plaît — laisse échapper cet aveu inquiétant : « L'Ecole française d'Athènes est partie d'une idée qui était vague pour aboutir à une autre qui était précise. » En termes moins galants, cela veut dire que les fondateurs, directeurs et professeurs de l'Ecole, ne comprenaient pas bien tout d'abord sa raison d'être. Depuis ces temps difficiles, la lumière est venue ; les érudits ont compris qu'ils avaient à découvrir et à expliquer les vallées de la Thrace et le temple de Delphes, Mégalopolis et Mycènes, l'Archipel et le Péloponèse, Troie et l'Egypte et Byzance. Voilà donc l'école française pourvue d'une fonction qui justifie son existence à ses propres yeux d'abord, puis aux yeux de la Commission du budget et des critiques les plus officiellement compétents de l'enseignement supérieur. M. Emile Gebhart qui avait l'âme très miséricordieuse à la fois et très universitaire, consentit à se réjouir de ce triomphe des érudits. Que pouvait-il, d'ailleurs, contre l'érudition, la science et l'idéal allemand? Albert Dumont, le grand Albert Dumont n'était encore qu'un jeune « Athénien » qu'abêtissait, aimait-il à dire, lui-même, l'étude des poteries, mais l'heure approchait où son règne ministériel doterait la France d'un certain nombre d'universités?... non, mais de facultés dignes de l'Allemagne. La querelle des purs littérateurs et des érudits est aussi complexe, aussi difficile, et aussi embrouillée que la querelle des anciens et des modernes. Si sa conclusion dépendait des seuls professeurs de l'enseignement supérieur et, en particulier, des professeurs de la Sorbonne, le combat cesserait bientôt faute de combattants. De purs littérateurs comme M. M. Faguet, Lanson, Brunot et autres ne trouvent plus dans leur mission une suffisante raison d'exister. Ils demandent la permission de vivre encore quelques années à la démocratie, à la science sociale telle que la définit M. Durkeim, et à l'érudition telle que la

Digitized by Google

pratique à l'école des Chartes. Après ces Messieurs, la mort — entendons-nous — la mort de la littérature dans les établissements officiels d'enseignement supérieur. Car, ailleurs, que dans l'étrange maison qui porte encore le nom de Robert Sorbon, la vie se moque du pessimisme de M. M. Faguet et Lanson, ainsi que des barbares prétentions de M. Durkeim. Dans la presse et au barreau, au théâtre et dans le roman, dans les institutions où l'on conférencie et dans les revues où les spécialistes et ceux qui ne sont pas des spécialistes font ce qu'il est convenu d'appeler de la vulgarisation, des milliers de Français vivent en purs littérateurs.

Toute sa vie durant, Emile Gebhart porta avec un mélange de fierté agressive et d'humiliation embarrassée, le titre que lui avait décerné la malice de ses condisciples, il était comme tant d'autres, de la lignée de Chateaubriand. Comprenons par là qu'il composait des livres et des articles où entraient tour à tour la géographie descriptive et l'archéologie, l'histoire et l'esthétique, la biographie des contemporains, la littérature proprement dite et la politique. Toutefois, il est bien vrai, qu'il se réclamait avec quelque humeur, de Chateaubriand et de Renan, surtout de Chateaubriand. Il lui arriva même de composer un panégyrique scientifique, oui scientifique, de René, auteur de l'*Itinéraire*. Ah ! vous prétendez, Messieurs les Erudits, que les écrits de Chateaubriand n'ont pas de valeur? Il faut être un barbare pour ne pas apprécier, comme il convient, la splendeur et l'originalité de toutes les images que créa le génie de René. Ceci était rigoureusement vrai. On a le droit, je pense, de ne pas aimer René Chactas de Chateaubriand, mais il n'est pas permis de ne point reconnaître en lui, un peintre de paysage et un peintre d'histoire (il ne faut pas dire un historien) de tout premier ordre.

Emile Gebhart allait plus loin, il admirait dans l'auteur de l'*Itinéraire* la science de l'archéologue et l'exactitude du géographe. Cependant, il était obligé de faire tout d'abord aux sceptiques de bien étranges concessions : « J'accorde, dit-il, que les *attributions* de Chateaubriand sont parfois bien douteuses et que le plan qu'il crut retrouver, en un seul jour, de la vieille Sparte est un peu chimérique. »

Digitized by Google

La gravité de cet aveu n'échappera sans doute à personne, étant donné surtout qu'il s'agit d'un voyage essentiellement archéologique.

Mais s'il faut en croire M. Gebhart, la justesse de la vision chez Chateaubriand est absolue, et l'on nous en donne cette preuve : « J'ai reconnu des hauteurs de Phigalie, par une ligne des *Martyrs*, le Mont Ithome qui s'élève isolé, comme un vase d'azur, au milieu des champs de la Messénie ». Vision très originale, en effet, mais originale pour qui se place au point de vue esthétique et descriptif. Ce vase d'azur est une jolie trouvaille verbale. Du point de vue strictement géographique il semble bien qu'on ne doive pas attacher à la phrase de Chateaubriand une si grande importance (1). La plupart de ceux qui découvrent un pic isolé dans une plaine oublient de demander au gouvernement un brevet d'invention.

Toujours est-il que M. Gehbart admire Chateaubriand, qu'il imite ses procédés et qu'il s'applique avec une bravoure ingénue à continuer son œuvre. L'*Itinéraire* se trouve ainsi augmenté de quelques pages dont René n'aurait point à rougir. Lisez plutôt : « Jusqu'aux dernières profondeurs de la Corne-d'Or, par dessus les mâts des navires, les quatre ou cinq villes qui forment Constantinople se déroulent jusqu'aux rives du Bosphore ; sur la mer unie, telle qu'une nappe d'azur flottent les îles des Princes aux collines vermeilles, et plus loin, à l'extrême horizon, la Bithynie s'allonge très haute, toute violette, portant comme en triomphe une grande montagne bleue, solitaire, dont la cime neigeuse, les pentes et les replis profonds semblent avoir été taillés par la main d'un sculpteur. C'est l'Olympe de Brousse, le plus noble des Olympes que le vieux monde consacra depuis les plateaux de l'Iran jusqu'au cœur de l'Italie. »

Pourquoi cela ne serait-il pas du René, du René un peu languissant, avouons-le, parce que M. Gehbart imite trop visiblement son maître? Qui s'amuse à faire des combinaisons d'azur

(1) M. Gebhardt, du reste, avait quelques raisons personnelles de ne point se montrer trop sévère en géographie; lui-même dans sa jeunesse il avait déplacé une très haute montagne l'Olympe d'Asie, mais il eut soin de ne recommencer pas.

Digitized by Google

oriental et de violet s'expose à tomber dans le pastiche. Mais il arrive parfois que, ayant à peindre avec des mots un paysage vierge, notre Lorrain se libère de sa demi-servitude et trouve, non point des couleurs, mais des combinaisons de couleurs inédites. J'imagine que René n'eût point absolument dédaigné d'enchâsser dans son Itinéraire, ce tableau de la vallée du Styx : « Le soir approchait : par en bas, le crépuscule voilait d'ombre l'infernal vallon, tandis qu'un brouillard transparent noyait les hauteurs et, par le recul des perspectives, agrandissait encore l'aspect sinistre des Aoraniens ; les cimes lointaines semblaient des tours prodigieuses revêtues de nuées penchées sur le vide. Les dernières pâleurs du jour s'éteignirent ; toutes ces grandes formes chancelaient et fuyaient dans la nuit ; nous n'entendions plus que la clameur du Styx courant parmi les ténèbres, et les vagues échos qui répondaient à sa voix étaient comme le chuchotement des fantômes de brume descendus de la montagne, alignés tout le long du funèbre vallon et qui nous firent un cortège mélancolique jusqu'à la pauvre maison du capitaine Souliotis. »

Ceci n'est point du Chateaubriand des grands jours, mais l'infernale vallée ne manque pas de grandeur et elle ne déshonore pas la lignée. A dire vrai, rien ne me paraît avoir établi solidement l'utilité sociale ou littéraire de ces sortes de descriptions. Depuis les jours romantiques où René promenait sur trois continents la majesté de sa mélancolie, combien de milliers, et de milliers de paysages ses disciples n'ont-ils pas composés. De ces innombrables pages, il ne restera que peu de chose et je n'ose pas espérer pour M. Gehbart et ses amis, que ses jolis exercices échapperont à la destinée commune. *Utinam !* Puissent seulement d'ingénieux éditeurs faire entrer dans de classiques morceaux choisis les plus brillantes de ces pages athéniennes !

L'imitation de Chateaubriand ne laisse pas de paraître parfois un peu pesante au Lorrain, né moqueur, qui s'appelait Emile Gehbart. Sans échapper complètement à l'influence de son maître, notre voyageur témoignait assez volontiers de son amour de l'indépendance, et c'est pourquoi, il cou-

Digitized by Google

pait de plaisanteries normaliennes sinon athéniennes, les lignes compactes des trop brillantes métaphores.

C'est une terrible chose que de se sentir voué pour toujours à l'ironie universitaire ! Il faut rire quand on est triste, et plaisanter, alors que des paroles simples, voire un peu graves seraient plutôt de mise. Emile Gehbart n'est point trop souvent victime de cette situation pédagogique et littéraire parce qu'il a un très riche fonds de bonhomie spirituelle. Encore est-il nécessaire que s'offrent à lui de jolis sujets de narration franco-athénienne. On peut être assuré qu'alors, rien ne se perd du comique conscient ou inconscient des personnages mis à scène. L'historiette qui suit ne déparerait pas, je pense, les œuvres de Paul-Louis Courrier : « Le bon capitaine (Souliotis) en grand costume de Palikare, assis près de l'âtre de sa cuisine, nous attendait avec une cruelle angoisse. Premièrement, il se demandait si le retard de ses trois hôtes ne compromettrait point la cuisson de l'agneau dont il surveillait la broche odorante ; puis, il redoutait pour nous quelque mauvaise rencontre avec les démons qui hantent toujours les abords de l'Enfer païen. Enfin l'on se mit à table, le dos au feu pétillant, et le capitaine, bientôt égayé par notre santorin, se mit à nous conter sa vie, le nombre de Turcs dont il avait scié le cou à l'aide du grand coutelas qui venait de découper les filets de l'agneau, et comment une fille charmante, qu'il avait dû épouser en 1830 avait été enlevée par le Diable, un beau soir d'automne, sur les bords mêmes du Styx, et n'avait jamais reparu. Il s'était consolé de cet ennui en faisant un peu de brigandage du côté de Patras ; mais le roi Othon l'avait alors décoré et nommé capitaine de gendarmerie. Puis, brusquement, il nous posa cette question :

— *Ti kami o Philippos?* Comment va Philippe?

Nous crûmes qu'à travers les fumées du santorin, passait dans la mémoire du capitaine, un vague et baroque souvenir des *Philippiques*, les Athéniens se demandant des nouvelles du roi de Macédoine, au lieu de s'occuper des moyens d'en repousser l'attaque.

— Quel Philippe, capitaine?

— O Lodovisko ! Comment va Louis-Philippe?

Digitized by Google

— Hélas ! Seigneur Souliotis, il est mort depuis quatorze ans.

Il y eut un long silence. Le vieux Klephte, qui vivait à Solos sur le seuil de l'autre monde, en était encore au ministère Guizot. »

Si brigand calabrais ou si palikare qu'il nous apparaisse dans l'effroyable vallée du Styx, le capitaine Souliotis, ami de Louis-Philippe, n'est qu'un bourgeois d'Athènes, en comparaison de Vasili le Klephte, le *Diacre rouge.*

Enfants, voici les bœufs qui passent.
Cachez vos rouges tabliers.

Il est impossible d'extraire un paragraphe quelconque de cette honorifique et tant jolie épopée, il faut la lire tout entière, mais que de brèves et délicieuses visions furent saisies par Emile Gehbart, et prestement fixées en deux ou trois lignes inoubliables ! Exemples : « Sur la place de ce qui fut jadis la grande métropole (Delphes), un petit âne roux, au pelage ébouriffé et qui n'avait qu'une oreille, se frottait béatement contre les sacro-saints marbres épigraphiques découverts par Ottfried Muller...

Il y eut une intrigue anglaise assez compliquée en faveur d'un des fils de la reine Victoria, le prince Alfred. L'enthousiasme s'alluma subitement, comme une fusée d'artifice. On n'entendit plus que le cri de Zito Alferdos ! Vive Alfred, et le nombre des ivrognes s'accrut sensiblement. Un omnibus d'hôtel surmonté d'un orchestre de foire parcourut la ville, et les musiciens, tout en écorchant le *God save the queen* présentaient des lithographies coloriées du jeune Alfred...

Enfin le brigandage refleurit avec les asphodèles... Ils (les brigands) étaient des gens de bonne mine ornés de chaînes d'or et de bagues. Ils opéraient dans le périmètre de la capitale. Au moment du carnaval, ils avaient dansé la romaïque sur la place de Képhissia en compagnie du maire et des gendarmes... »

De telles historiettes sont d'autant plus savoureuses qu'elles ont pour auteur un ardent philhellène. Non seulement Emile Gehbart se déclarait envers et contre tous le défenseur des

Digitized by Google

bons Palikares, mais il s'élevait avec force contre les injustes procédés historiques dont usaient envers la Grèce contemporaine About et les émules d'About. Cela prouve qu'il est bien difficile de retenir un trait d'esprit et aussi que M. Gehbart tout en aimant les Grecs modernes ne leur sacrifiait jamais la vérité. Les petits récits piquants et agréables abondent dans les *Souvenirs d'un vieil Athénien.*

Malheureusement les sujets traités par notre normalien en voyage ne se prêtent pas toujours à des commentaires ironiques. Faisant allusion à ses futures fonctions de conférencier universitaire, Emile Gehbart écrit à son frère : « Je crois que je suis condamné aux facultés, et à endormir de vieilles dames deux fois la semaine. Je m'y résigne. Je tâcherai d'amuser les étudiants et de ne pas scandaliser les curés. »

Et dire que ces choses furent écrites au pied du Parthénon par un professionnel breveté de l'atticisme le plus officiel!

Plus affligeante encore sont les considérations qu'inspirent à M. Emile Gehbart la lecture d'un certain livre sur l'Orient. Ce livre obscur avait pour auteur un homme vraiment trop connu, M. Joseph Reinach. Joseph Reinach, le grand stratégiste qui dirige à la fois les Etats-Majors de France et de Russie, le diplomate éminent dont l'intervention sensationnelle rectifie les fautes commises par les ministres des affaires étrangères et les ambassadeurs, le protecteur de la R. P. et de la R. F. le représentant omnipotent de la ploutocratie juive, l'Amphitryon des rois moldo-valaques de passage à Paris? Parfaitement. Joseph Reinach, le triste roi de notre pauvre France, Joseph Reinach en personne, daigna, un jour, faire imprimer un *Voyage en Orient,* chez Charpentier, et le malheureux Emile Gehbart qui écrivait alors dans la *République Française,* composa un article dithyrambique en l'honneur du Sire. Ayant à éblouir les Orientaux par son faste et les Occidentaux d'Académie par son érudition archéologique ou esthétique, le Sire voyageur avait adopté un train et un style absolument impériaux. « Quand mes caïqdji arrivent à cet endroit, Constantinople étend droit sur moi ses deux bras immenses... » L'homme qui écrivit cette phrase a le génie du protocole : il est évidemment supérieur à son coreligionnaire,

Digitized by Google

M. Arthur Meyer. Le soleil couchant contemplait, certain soir, Victor Hugo mourant : ainsi la ville de Constantinople tend les bras vers Joseph Reinach, dès qu'elle l'aperçoit entouré de ses caïqdji.

D'autres réminiscences hugotiques apparaissent dans le *Voyage en Orient* de M. Joseph Reinach, celle-ci par exemple : « Rien ne saurait égaler la profonde impression religieuse que je ressentis à l'aspect soudain de l'énorme rocher tout inondé de lumière lunaire. Au milieu de l'étonnant silence de la nuit, l'Acropole rêvait, être formidable et sacré. » Ah oui, c'est du Victor Hugo, du Victor Hugo en prose, du Victor Hugo fatigué, du Victor Hugo philosophique. De par M. Reinach, voilà le temple virginal de la déesse orthodoxe condamné à la rêverie romantique, puis se transformant en un être formidable et sacré.

Une dernière confidence de M. Joseph Reinach vaut d'être signalée. « Je sens, dit-il, le *Kief* oriental qui m'envahit de tous côtés, la rêverie qui s'empare de moi. » Non, nous n'eussions jamais pensé que l'Hébreu politicien et financier connu sous le nom de Joseph Reinach, fût à la fois si poète et si peu oriental.

Il ne suffit pas au malheureux Gehbart de louer les insanités littéraires dont se compose le *Voyage en Orient*, édité par Joseph Reinach, il les complète, hélas ! « La seule nation écrit-il, qui ait paru dans le Congrès (de Berlin) pour n'y demander aucune dépouille, aucun petit morceau, pour y protester seulement en faveur du droit, des libertés de conscience, de l'affranchissement des provinces grecques, la France a rendu le sentiment et la consolation de la justice. Ses représentants, M. Waddington a pu le dire avec une fierté légitime, sont revenus les mains nettes. Résultat moral d'une portée très grande pour l'avenir. Les personnes qui connaissent bien les Orientaux estimeront que M. Reinach a raison de le signaler hautement et non sans orgueil patriotique. » Comment le cher Emile Gehbart a-t-il pu écrire ces lignes dont nous rougissons pour lui? Il ignorait donc que Waddington et Reinach représentent non pas la France, mais les hordes anglo-saxonnes, protestantes et juives qui campent victorieuses sur le sol

Digitized by Google

de la patrie et qui, avec une haine diabolique, s'acharnent à détruire tout ce qui fut la nation, très chrétienne, fille aînée de l'Eglise. L'affranchissement des consciences cela signifie : toute licence accordée aux juifs orientaux de ruiner les chrétiens.

J'ose supplier les amis et éditeurs d'Emile Gebhart, de vouloir bien faire disparaître des prochaines éditions cet horrible chapitre. Tout écrivain est exposé à composer, un jour ou un autre, des pages malheureuses ; ses héritiers n'ont pas à en perpétuer le souvenir.

Voudrait-on arrêter ou affaiblir l'élan de sympathie qui porte tous ceux qui le connaissent, vers le vieil Athénien ? Le Lorrain Emile Gebhart, n'échappe pas aux misères intellectuelles qui sévissent dans le haut enseignement universitaire, mais il est très français d'allure, et il y a tant de plaisir à faire l'école buissonnière avec lui, à Naples, à Delphes, à Athènes, et jusque sur les sommets de l'Olympe d'Asie !

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

LA PREMIÈRE ÉBAUCHE

D'UN

DROIT CHRÉTIEN

DANS

L'ANTIQUITÉ ROMAINE [1]

SOMMAIRE

INTRODUCTION : I. Beauté du sujet. — II. Actualité du sujet, et état présent de la question. — III. Méthode à suivre. — IV. Division du sujet.

PREMIÈRE PARTIE : *L'Influence générale du Christianisme sur le Droit Romain :* § I. Les trois grandes étapes de l'influence chrétienne : 1) la fermentation des idées chrétiennes dans le Haut-Empire païen; — 2) L'époque constantinienne et théodosienne; — 3) l'époque justinienne. — § II. La grande idée nouvelle.

DEUXIÈME PARTIE : *Les principales Réformes :* § I. Notion nouvelle du droit et de l'abus du droit. — § II. Notion nouvelle de la Souveraineté. — § III. Réforme de l'esclavage. — § IV. Réforme de la Famille. — § V. Notions nouvelles sur la Propriété et la Richesse. — § VI. Législation sociale.

CONCLUSION.

(1) Texte d'une Conférence faite aux Facultés catholiques de Lyon, par M. Charles Boucaud, professeur de Droit Romain à la Faculté de Droit, le 16 février 1912. Ce texte comporte quelques développements qui n'ont pu, faute de temps, être donnés pendant l'heure de la conférence.

Digitized by Google

INTRODUCTION

I. Beauté du Sujet.

Monseigneur (1),
Mesdames,
Messieurs,

La première ébauche d'un chef-d'œuvre artistique est presque aussi intéressante que le chef-d'œuvre lui-même : on y surprend le moment, psychologique entre tous, où l'idéal de l'artiste s'est emparé de la matière pour la transformer et l'organiser ; où, déjà sûr de sa conquête, l'artiste laisse deviner le plan de l'organisation future et définitive : le moment de l'ébauche, c'est celui de l'aurore, où le génie illumine déjà de sa *forme* radieuse la nuit de la matière.

Si la matière, au lieu d'être brute comme du marbre ou des couleurs, est vivante, et si l'idéal, au lieu d'être simplement la beauté d'une sensation délicate ou d'une imagination puissante, est puisé aux sources plus hautes de la pensée et du sentiment ; si l'artiste, au lieu de travailler la matière brute, travaille des hommes, et si son idéal est un idéal tiré de l'homme en ce qu'il a de plus proprement humain — la raison et l'amour : alors, l'œuvre d'art sera plus belle, et sa première ébauche, plus difficile à obtenir, sera aussi plus curieuse à observer. La beauté intellectuelle et morale est plus belle que la beauté plastique : le philosophe ou le savant qui tire de la matière d'une patiente analyse l'ébauche d'une magnifique synthèse, — le saint qui, de sa chair mortifiée et de son âme déifiée, tire l'ébauche de la vie éternelle, — le jurisconsulte, le législateur ou le citoyen qui, du milieu social où germe son amour de la justice, tire l'ébauche d'un Droit meilleur, sont, eux aussi, eux surtout, des artistes amoureux de beauté.

(1) Mgr Lavallée, Recteur des Facultés catholiques de Lyon.

Digitized by Google

Aussi, le sujet que je me propose d'esquisser devant vous offre-t-il un intérêt esthétique considérable. Il s'agit, en effet, d'étudier la première ébauche d'un Droit chrétien ; il s'agit de photographier les premières lueurs juridiques de l'idéal chrétien ; il s'agit de voir comment le christianisme transforma les institutions juridiques de l'Antiquité romaine au sein de laquelle il naquit. Nous allons voir comment la sève chrétienne, en se propageant dans l'immense forêt sociale du monde romain, fit éclater l'écorce trop dure, la ramure trop rigide de ses institutions. Or, comme l'écrivait récemment M. Carusi, professeur à l'Académie historico-juridique et à l'Université royale de Rome, « la rencontre du développement du christianisme, non seulement en tant que fait historique, mais en tant que doctrine, avec les transformations successives du Droit Romain, et leur destinée commune à tous deux au Moyen Age comme religion et droit communs de l'Europe, c'est un des phénomènes les plus grandioses de l'histoire » (1). Nous allons évoquer ce phénomène grandiose.

***

II. Etat de la question.

L'intéressante question de l'influence exercée par le Christianisme sur le Droit Romain n'est pas nouvelle.

Elle a été soulevée depuis longtemps. Mais, en dehors de quelques monographies de détail, elle n'a pas reçu, dans son ensemble, une solution vraiment scientifique, déduite d'une argumentation vraiment critique (2). D'ailleurs, la question n'est pas encore assez mûre pour recevoir une solution pleinement satisfaisante. Nous ne possédons pas aujourd'hui tous les éléments du problème. C'est seulement à des travaux d'ap-

(1) Carusi, *Diritto Romano e Patristico* (Naples, 1905), p. 29.

(2) Id., *Op. cit.*, p. 3. — La bibliographie du sujet a été résumée en appendice à une étude de Picinelli sur *La evoluzione storico giuridica del divorzio in Roma* (Archivio Giuridico, vol. xxxiv).

Digitized by Google

proche qu'il est possible de procéder. Il s'agit de *préparer* la solution, plutôt que de la donner. Il convient, non pas encore de *dire* quelle *a été* l'influence du Christianisme sur le Droit Romain, mais de *chercher* quelle a *pu être* cette influence. C'est à un travail de *recherche* que nous invite l'état présent de la question (1).

Déjà, notre grand Ozanam avait préludé à ces intéressantes recherches. Sur ce point, comme sur tant d'autres (2), il fut un précurseur. Dans son histoire de la Civilisation au v^e^ siècle, il jetait un regard lumineux sur la physionomie générale du Droit Romain, et relevait sur cette physionomie les premières expressions de l'esprit chrétien.

Presque en même temps que lui, un célèbre jurisconsulte français, Troplong, publiait un petit livre intitulé « L'Influence du Christianisme sur le Droit civil des Romains » (3), dans lequel il soutenait que les doctrines chrétiennes avaient nettement transformé les idées juridiques de la vieille Rome. L'auteur avait bien compris la charpente générale du sujet, et il l'avait bien traité « en gros ». C'était une esquisse. Mais ce n'était qu'une esquisse, à laquelle il fallait apporter de nombreuses retouches. Malgré sa valeur, trop méconnue dans la suite, l'ouvrage de Troplong n'était pas assez scientifique dans son ensemble : l'auteur avait écrit trop tôt, à une époque où la Critique du Droit Romain n'avait pas encore fait les progrès qu'elle a faits depuis (4).

Violemment attaqué, notamment par l'italien Padelletti (5), l'ouvrage de Troplong fut « enterré par l'école historique » (6), et la thèse contraire à la sienne se mit à prévaloir : on enseigna couramment que le Droit Romain n'avait jamais été affecté par le Christianisme d'une façon notable.

On admit comme une vérité établie que le Droit Romain

(1) CARUSI, *Op. Cit.*, p. 10.

(2) CALIPPE, *Les tendances sociales des catholiques libéraux* (Paris, Bloud, 1911).

(3) Paris, 1843.

(4) CARUSI, *Op. cit.*, p. 10.

(5-6) ID., *Op. Cit.*, p. 5 et 7; RICCOBONO, *Cristianesimo e Diritto Privato* (Milan, 1911), p. 3-4.

Digitized by Google

était demeuré exempt de toute influence chrétienne, et que cette influence ne s'était fait juridiquement sentir que plus tard, dans la société du Moyen Age.

Au nom de la science et de la critique, on déclara donc vaine la recherche des traces chrétiennes sur la route du Droit Romain (1).

Mais voilà que, depuis quelques années, une réaction se dessine contre ces préjugés habillés de science et de critique. Trois savants Italiens — Contardo Ferrini, Evaristo Carusi, et Salvatore Riccobono — ont élevé une protestation au nom de la science contre l'opinion généralement répandue. Ils ont dénoncé la gratuité et l'invraisemblance de cette opinion (2). Non seulement la théorie selon laquelle le Christianisme n'aurait pas influencé le Droit Romain n'est pas prouvée, mais elle se heurte encore à une invraisemblance : le christianisme, en effet, avait compénétré la société romaine, même avant de la convertir officiellement ; or, comme le remarque poétiquement M. Riccobono, le Droit ne peut pas plus se séparer de la vie et des grandes forces sociales d'une époque, « qu'on ne peut séparer les ondes sonores de l'air qui les propage » (3). D'ailleurs, il importe de distinguer le Droit Romain classique, élaboré par les grands jurisconsultes des trois premiers siècles de notre ère, alors que l'Empire était encore officiellement païen, et le Droit Romain postclassique, qui aboutit, au VI^e^ siècle, aux grandes codifications et compilations de l'empereur Justinien : or, d'après les conclusions de la Critique moderne, le Digeste, grandiose compilation où Justinien a recueilli la substance traditionnelle du Droit classique, peut être regardé comme une vaste interpolation de cette tradition ; le Digeste est le fruit mûr d'une longue élaboration qui, pendant le cours des IV^e^ et V^e^ siècles, a fait pénétrer dans le Droit de nouveaux courants d'idées (4). Comme il se trouve que l'époque de cette longue élaboration est précisément celle de l'expansion du

(1) CARUSI, *Op. Cit.*, p. 4; RICCOBONO, *Op. Cit.*, p. 3.
(2) ID., *ibid.*, p. 5 et 9 ; RICCOBONO, *Op. cit.*, p. 12 et 28.
(3) RICCOBONO, *Op. cit.*, p. 12.
(4) CARUSI, *op. cit.*, p. 8.

Digitized by Google

Christianisme, il est logique de se demander s'il n'y a pas, entre cette expansion et la transformation du Droit Romain, une relation de cause à effet (1). C'est à vérifier scientifiquement cette hypothèse plausible, que, précisant tardivement les vues générales d'Ozanam et de Troplong, les trois savants italiens ont consacré leurs efforts ; et c'est à leurs efforts qu'est dûe la renaissance actuelle, et toute récente, des études chrétiennes en Droit Romain. Il ne sera pas sans intérêt d'indiquer brièvement la méthode qu'ils ont suivie dans la conduite de leurs recherches.

***

III. Méthode a suivre.

La méthode fut inaugurée par Ferrini. Professeur de Droit Romain à l'Université de Pavie, Contardo Ferrini est mort en 1902 (2). Quand il n'était encore âgé que de 23 ans, l'illustre historien Mommsen proféra à son sujet cette prophétie flatteuse : « Le XX^e^ siècle, pour les études juridiques, sera le siècle de Ferrini » (3). Un plus grand honneur lui était réservé après sa mort : il semble que Ferrini ne soit descendu de sa chaire de Droit Romain que pour monter sur les autels de la religion catholique ; l'année 1911, en effet, a vu s'ouvrir à Milan, sur l'initiative de M. Olivi, professeur à l'Université de Modène, et sur l'ordre du Pape Pie X, le procès de béatification de Contardo Ferrini, dont la sainteté était aussi remarquable que l'enseignement (4).

Pour apporter une solution sérieuse à la question de l'influence du Christianisme sur le Droit Romain, il faut, disait Ferrini (5), « procéder à une minutieuse et très patiente com-

(1) Carusi, *op. cit.*, p. 8.

(2) La nécrologie de Ferrini a été écrite par M. V. Scialoja (Bulletino del Istituto di Diritto Romano, 1902).

(3) Bulletin d'Informations religieuses et sociales, 12 juillet 1911, p. 9-11).

(4) Bulletin d'informations religieuses et sociales, 12 juillet 1911, p. 9-11.

(5) Cité par Carusi, *op. cit.*, p. 4.

Digitized by Google

paraison entre la littérature des jurisconsultes romains et celle des écrivains chrétiens ». Et, se pliant à cette règle, il publia lui-même un essai dans ce sens : dans un article intitulé « les connaissances juridiques d'Arnobe et de Lactance (1) », le célèbre romaniste dépouilla et indiqua les passages de ces deux Pères de l'Eglise africaine qui témoignent de leurs connaissances juridiques. C'était un premier pas consciencieux dans la méthode à suivre.

S'engageant plus profondément dans la voie ouverte par Ferrini, M. Evaristo Carusi a entrepris récemment à l'Académie historico-juridique de Rome, comme thème d'exercices pour ceux de ses étudiants qui sont préparés aux études patristiques, une exégèse comparée des jurisconsultes romains et des Pères de l'Eglise (2). Parmi ceux-ci, la première personnalité qui retint l'attention de M. Carusi fut celle de Tertullien. Comme le dit M. Carusi, « l'abondance de sa production littéraire, sa priorité dans la littérature latine, l'époque et la longueur de son activité littéraire, la chaleur de son argumentation, et enfin sa qualité de jurisconsulte qui est, au moins, douteuse, indiquaient naturellement cette préférence » (3). M. Carusi espère publier bientôt les résultats de ses recherches sur Tertullien. En même temps, il a entrepris sur Lactance un travail dont les résultats ont été déjà publiés (4).

Comme M. Carusi me l'écrivait lui-même dans une lettre du 29 avril 1909, les travaux de M. Salvatore Riccobono, professeur à l'Université de Palerme, complètent les siens. M. Riccobono étudie l'influence du Christianisme dans le Droit Romain du VI^e^ siècle, ramassé dans les grandes compilations de Justinien, comme M. Carusi l'étudie dans le Droit Romain des siècles précédents. M. Riccobono a mis cette in-

(1) Dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung, romanistische Abtheilung*, 1894.

(2) M. Carusi a exposé les détails techniques de son entreprise dans la brochure précitée (*Diritto Romano e Patristica*, notamment p. 11-14 et 25).

(3) CARUSI, *op. cit.*, p. 12-13.

(4) ID., *op. cit.*, p. 15-23.

Digitized by Google

fluence en relief dans une communication qu'il a présentée au Congrès des Etudes Historiques de Berlin en 1908, et dans une conférence qu'il a faite au Cercle Juridique de Rome le 25 avril 1910 (1).

***

IV. Division du sujet.

Après vous avoir averti de la beauté et de l'actualité de notre sujet, je dois maintenant, Mesdames et Messieurs, mettant à profit les travaux de ceux qui l'ont exploré, vous en dessiner le paysage. Dans une première partie, jetant sur le paysage une vue panoramique, nous tracerons à grands traits l'influence *générale* du Christianisme sur le Droit Romain. Dans une seconde partie, nous relèverons les principaux *détails*, les principaux sommets du panorama, en signalant les principales réformes juridiques et sociales qui sont dûes à l'influence du Christianisme sur le Droit Romain. Nous assisterons ainsi à la première ébauche d'un Droit chrétien.

(1) Riccobono, *Cristianesimo e Diritto Privato* (Milan 1911). Nous avons résumé la substance de cette étude dans la Chronique Sociale de France (juillet 1911), sous ce titre : « *La première esquisse juridique du Catholicisme social, d'après un récent travail italien* ». — Dans sa lettre du 29 avril 1909, M. Carusi m'annonçait qu'il y avait en cours de publication un travail sur S. Ambroise, fait par un jeune prêtre qui a été lauréat de l'Université de Bologne et qui a passé ensuite à l'Académie pontificale de Rome.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

L'Influence générale du Christianisme sur le Droit Romain.

Nous aurons donné une idée suffisante de l'influence générale du Christianisme sur le Droit Romain, quand nous aurons mentalement parcouru les grandes étapes, et, pour ainsi dire, repéré les grandes routes de cette influence, et quand nous aurons pris conscience de la grande idée nouvelle que le Christianisme a introduite dans le Droit.

***

§ I. Les trois grandes étapes de l'influence chrétienne

On peut, à la suite de Troplong et de M. Carusi, distinguer trois étapes dans l'influence du Christianisme sur le Droit Romain. Une première étape, qui se prolonge jusqu'à la fin du IIIe siècle, est une période de fermentation des idées nouvelles dans la société romaine : au cours de cette première période, l'influence du Christianisme n'a pu être qu'indirecte et inconsciente. Dans une seconde étape, qui dure de la fin du IIIe siècle jusqu'à la moitié du Ve, le Christianisme, devenu religion officielle, exerce une influence directe sur la civilisation romaine ; le Code Théodosien, promulgué par les empereurs Théodose II et Valentinien III en 438, représente les résultats juridiques obtenus au cours de cette période. Enfin, une troisième étape, qui s'étend du Code Théodosien aux grandes codifications de Justinien, au VIe siècle, est une période d'influence définitivement conquérante. Nous allons mentalement parcourir ces trois grandes étapes du génie chrétien aux prises avec la civilisation romaine.

1. *La fermentation des idées chrétiennes dans le Haut-Empire.* — Jusque vers l'année 312, date de la reconnaissance officielle du Christianisme, le nombre des chrétiens ne dépassait

Digitized by Google

guère la moyenne de 10 % de la population de l'Empire (1). Mais cette minorité d'élite était, selon la parole de l'Evangile, le levain qui fait fermenter la pâte. Grâce à elle, le Christianisme était, pour ainsi dire, latent dans toute l'épaisseur des différentes couches de la société romaine (2). Noyau jeune et vivant de l'immense et vieille cellule, cette minorité allait transformer le monde. Aussi Tertullien, à la fin du IIe siècle, pouvait-il, dans son Apologie, écrire sans exagération trop criante, sa fameuse apostrophe : « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout ce qui est à vous : vos villes, vos îles, vos places fortes, vos municipes, vos assemblées, vos camps même, vos tribus, vos décuries, le palais, le Sénat, le forum ; nous ne vous laissons que vos temples ». Même avant Constantin, le Christianisme avait assez compénétré l'Etat, pour que certains empereurs se montrassent favorables à la religion nouvelle, et s'affichassent presque chrétiens. C'est ainsi que l'empereur Hadrien promulgua un rescrit favorable aux chrétiens, comme l'en louent saint Justin et Mélito Sardianus (3). Septime Sévère confia l'éducation de son fils Antonin Caracalla au chrétien Proculus, et résista aux passions antichrétiennes de la populace, comme le rapporte Tertullien (4). Philippe l'Arabe, qui régna de 244 à 249, était lui-même chrétien, au dire d'Eusèbe (5). A divers indices, que rapporte Ælius Lampridius dans l'Histoire Auguste (6), Alexandre Sévère était un ami des chrétiens : c'est ainsi, par exemple, que, reprenant un projet qu'Hadrien aurait déjà conçu, il voulut bâtir un temple au Christ, et il ne fut détourné de ce projet que par les remontrances de ses conseillers lui objectant que, s'il l'exécutait, tout le monde se ferait chrétien, et ce serait la fin du paganisme ; c'est encore ainsi qu'il

(1) CARUSI, *op. cit.*, p. 6.

(2) KEIM, *Rom und das Christenthum* (Berlin, 1881 , cité par Carusi, *op. cit., loc. cit.;* — RIVIÈRE, *La propagation du Christianisme dans les trois premiers siècles* (Paris, Bloud, 1907).

(3) KIRCH, *Enchiridion fontium historiæ ecclesiasicæ antiquæ* (Fribourg, Herder, 1910), p. 35 et 41.

(4) ID., *ibid.*, p. 119.

(5) ID., *ibid.*, p. 258.

(6) ID., *ibid.*, p. 288-289.

Digitized by Google

fit proclamer en public et graver sur les édifices la maxime chrétienne « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse à vous-mêmes », qu'il tenait des chrétiens ou des Juifs, avec lesquels on confondait souvent les chrétiens.

Ainsi, la civilisation romaine, dès l'époque du Haut-Empire païen, sous le règne des Sévères et des Antonins, était toute saturée de christianisme. Le sel de la sagesse chrétienne était prêt pour la cristallisation étincelante de l'époque suivante. Or, il se trouve, par une singulière coïncidence, qui n'est peut-être qu'une simple coïncidence, mais qui est remarquablement suggestive, que l'époque des Sévères et des Antonins est précisément la plus belle époque du Droit Romain. L'apogée morale du Droit Romain coïncide avec les infiltrations du christianisme dans l'Empire. Les idées plus pures de justice et d'équité que professent les éminents jurisconsultes du IIIe siècle étaient déjà ouvertement professées par les chrétiens depuis un siècle et demi. Il y a donc quelque vraisemblance à supposer que le christianisme ne fut pas étranger à l'amélioration morale du Droit Romain de cette première époque.

Et, ce qui corrobore cette hypothèse, c'est que, plus tard, pendant la réaction païenne qui marqua le règne de Julien l'Apostat, le progrès du Droit naturel et de l'équité subit un temps d'arrêt (1).

2. *L'époque constantinienne et théodosienne.* — Le 28 octobre de l'année 312, Constantin remportait sur Maxence la célèbre victoire du pont Milvius. Deux mois après, il lançait le fameux édit de Milan qui proclamait la liberté des cultes et mettait fin au long ostracisme de l'Eglise chrétienne. « Après avoir frappé ce grand coup, écrivait M. Hervé-Bazin, Constantin s'occupa presque aussitôt de mettre la législation en complet accord avec les doctrines du Christianisme, en évitant toutefois la violence et la brusquerie » (2). L'impérial néophyte procédait à la première ébauche d'un Droit chrétien, et les

(1) TROPLONG, *op. cit.*, p. 129.

(2) HERVÉ-BAZIN, *Les grandes journées de la Chrétienté* (Paris, Gaume, 1890), p. 75. Voir aussi KIRCH, *op. cit.*, p. 505-510.

Digitized by Google

bienfaits de sa réforme juridique et sociale étaient loués en ces termes par l'orateur païen Nazarius, en 321 : « De nouvelles lois furent établies pour discipliner les mœurs et briser le vice. Les anciennes subtilités de la procédure, où s'égarait la naïveté des simples, perdirent leurs pièges. La pudeur fut rassurée. Le mariage fut fortifié » (1). C'est la seconde étape de l'influence chrétienne qui vient de s'ouvrir.

Cette influence s'incarne notamment en la personne du jurisconsulte chrétien Lactance (2). Né vraisemblablement en Afrique vers la fin du IIIe siècle, d'abord élève d'Arnobe, et puis professeur de rhétorique à Nicomédie, Lactance se convertit au christianisme en l'année 303, et se fit l'apologiste des chrétiens (3). Parti pour les Gaules dans un âge avancé, il y devint le précepteur de Crispus, fils de Constantin, et mourut probablement à Trèves vers l'année 340 (4). Ecrivain dont le style est assez élégant pour qu'il lui ait valu le surnom de Cicéron chrétien, Lactance était familier avec le Droit Romain. Son principal ouvrage parut à Trèves en 308, sous le titre juridique d'*Institutes Divines*. « Si, disait-il, des jurisconsultes et des arbitres de l'équité ont publié des institutes (c'est-à-dire des éléments) de droit civil, pour éteindre les procès et les disputes des citoyens en conflit, ne pourrons-nous pas, mieux encore et avec plus de raison, écrire des institutes divines, pour y traiter, non pas de la servitude d'égoût ou d'écoulement des eaux..., mais de l'espérance, de la vie, du salut, de l'immortalité, de Dieu, et pour éteindre de mortelles superstitions et de honteuses erreurs (5)? » Dédiées à l'empereur Constantin et divisées en sept livres, les *Institutes* de Lactance se proposent de résumer la substance du christianisme, comme les institutes des jurisconsultes romains se proposaient

(1) Cité par Edouard CUQ : *Les institutions juridiques des Romains*, t. II (Paris, Plon, 1908), p. 776, note 2.

(2) Sur Lactance, voir FERRINI, dans la *Rivista internazionale di Scienze Sociali* (août 1894), CARUSI, *op. cit.*, p. 15-18, et notre article sur « *Un lointain précurseur des catholiques sociaux : Lactance* » (Chronique Sociale de France, juillet 1910).

(3-4) BARDENHEWER, *Patrologie*, t. I.

(5) *Inst. Div.*, livre I, chap. I.

Digitized by Google

de résumer la substance du Droit civil. Aussi Lactance y emprunte-t-il fréquemment le vocabulaire de la langue juridique. Il s'est vraisemblablement inspiré des Institutes et autres ouvrages d'Ulpien, l'un des trois grands jurisconsultes du IIIe siècle, avec lequel il a des affinités intellectuelles ; M. Carusi a relevé plusieurs parallélismes entre le jurisconulte classique et l'apologiste chrétien (1). Ce sont les livres V et VI des Institutes de Lactance qui dessinent les linéaments d'une législation sociale inspirée de l'Evangile.

D'autres linéaments de Droit chrétien se dessinaient dans une jurisprudence entièrement nouvelle, qui témoigne curieusement de l'influence de l'Eglise à cette époque : je veux parler de l'arbitrage ecclésiastique. Conformément aux recommandations de S. Paul (2), les chrétiens avaient coutume, quand s'élevait entre eux une contestation, de solliciter l'arbitrage des évêques au lieu de s'engager dans les hostilités d'un procès. Affranchies du formalisme judiciaire, et ne procédant que de la raison et de l'équité naturelles, les sentences arbitrales des évêques, à la sagesse desquelles les païens eux-mêmes ne craignaient pas de recourir, contribuèrent à réformer le Droit Romain. Cette coutume chrétienne fut sanctionnée civilement. Une constitution impériale attribuée à Constantin, mais peut-être apocryphe (3), obligea les magistrats civils à se dessaisir des affaires en faveur de l'évêque sur la demande de l'un des plaideurs, et décida que l'arbitrage épiscopal serait rendu en dernier ressort, sans appel (4). C'était exagéré, et les successeurs de Constantin réduisirent l'institution à des proportions plus raisonnables (5). Désormais, l'évêque ne peut plus connaître que des affaires intéressant la religion et le clergé (ce fut l'origine de la juridiction ecclésiastique du Moyen Age) (6) ; et, dans les autres affaires, il ne peut plus statuer

(1) *Op. cit.*
(2) I *Corinth.*, VI, 1 et seq.
(3) DE BROGLIE, *L'Eglise et l'Empire romain*, Ire partie, t. I, p. 266.
(4) *Code Théodosien*, I, XXVII, 1.
(5) Novelle 34 de Valentinien III, et *Code Justinien*, I, IV, 7.
(6) GÉNESTAL, *Les origines du privilège clérical* (Nouvelle Revue Historique de droit français et étranger, 1908, p. 161).

Digitized by Google

qu'à titre d'arbitre, désigné par les plaideurs d'un commun accord (1). L'arbitrage ecclésiastique prit dans la suite une telle extension que, d'après les lettres de saint Augustin, les évêques étaient importunés par les solliciteurs. Le pouvoir civil en vint même à compter sur les évêques pour remédier à l'impuissance des magistrats. L'évêque devint, en quelque sorte, le ministère public, l'avocat général des faibles, des captifs, des veuves et des orphelins (2). C'est ainsi, par exemple, qu'en vertu d'une constitution des empereurs Valens et Valentinien, de 368, les évêques doivent veiller à ce que les marchands ne spéculent pas au détriment des pauvres sur le prix des marchandises, parce que, dit la constitution, « les chrétiens considèrent comme un véritable culte l'assistance des pauvres et des nécessiteux » (3) ; c'est encore ainsi, qu'en vertu d'une constitution des empereurs Léon et Anthémius, les évêques doivent veiller à ce que les soldats reçoivent exactement leurs rations (4), ou à ce que les orphelins et les fous soient pourvus de tuteurs et de curateurs (5). M. Georges Goyau a magnifiquement caractérisé l'attitude sociale de l'Eglise à cette époque : « L'Eglise, à cette époque, dit M. Georges Goyau, subvenait à tous les besoins de la société ; elle réparait la désorganisation de l'Empire; à l'anarchie elle substituait l'ordre... C'est en se mêlant intimément à l'existence des peuples que l'Eglise les conquérait. Ce que les hommes d'alors voyaient en elle, ce n'était pas seulement une consolatrice à longue échéance, qui rachetait leur misère ou calmait leur soif de jouissance en leur promettant l'autre vie. Elle ne leur fournissait pas exclusivement un guide de la bonne mort. Au contraire, elle se jetait dans le monde avec eux, se présentait vraiment comme une maîtresse de leur vie, partageait et dirigeait leurs préoccupations quotidiennes; elle les administrait, les unissait, les nourrissait...

(1) CUQ, *Les institutions juridiques des Romains*, t. II, 1908, p. 868.
(2) *Code Justinien*, livre I, titre IV.
(3) *Ibid.*, loi 1.
(4) *Ibid.*, lois 17-18.
(5) *Ibid.*, lois 27 et 30.

Digitized by Google

« Ce n'est pas en se tenant sur le seuil de la sacristie, ni même dans l'atrium de la basilique, que le clergé chrétien, dans cette crise, orientait la civilisation; mais, grâce à ces prémices de dévouement, par lesquelles il répondait aux besoins matériels des peuples, il put éveiller en eux le sentiment de leurs besoins moraux. La jeune Eglise reconnut merveilleusement qu'avant de faire comprendre aux hommes qu'ils ne vivent pas seulement de pain, il importe d'abord, et pour le succès même de cet enseignement, de veiller à ce qu'ils aient du pain. Rome, à notre époque, reproduit cette tradition, lorsque, jalouse de conquérir ces prolifiques populaces qu'on appelle les nouveaux Barbares, elle intervient, par la voix de Léon XIII, pour rendre la terre plus douce aux pauvres, afin que le Ciel leur apparaisse plus lumineux (1). » Renouant la tradition épiscopale du Bas-Empire Romain, les évêques ont, de nos jours, restauré l'antique arbitrage ecclésiastique ; les interventions épiscopales dans les conflits du travail se sont multipliées : qu'il nous suffise de rappeler celles qui se sont produites dans les grèves des mineurs de la vallée de la Ruhr et dans les grèves de Mazamet, ainsi que le célèbre arbitrage par lequel l'archevêque de Québec instituait, le 10 janvier 1901, des Commissions de réclamation et de conciliation pour résoudre pacifiquement les conflits du travail.

3. *L'époque justinienne.* — L'évolution du Droit Romain pendant le Bas-Empire chrétien aboutit aux grandes compilations de Justinien au VI^e^ siècle. Il n'y a pas bien longtemps encore, on étudiait le Droit codifié par Justinien comme s'il était toujours en vigueur, comme nous étudions aujourd'hui notre Code civil. On ne s'y promenait pas avec des préoccupations purement scientifiques, comme à travers un monument historique; on s'y rendait avec des préoccupations d'ordre pratique, comme on se rend à un palais de justice. Aujourd'hui, la méthode a changé : on étudie désormais le Droit

(1) GOYAU, *Le Vatican, les papes et la civilisation* (Paris, Firmin Didot, 1895), p. 28. — Sur les attributions économiques de l'épiscopat, voir Claudio JANNET, *Les Grandes Epoques de l'Histoire Economique*, p. 145 ; — DE BROGLIE, *L'Eglise et l'Empire romain*, 1^re^ partie, t. I, p. 266.

Digitized by Google

Romain dans les phases de son évolution historique ; et un des bienfaits de la méthode historique a été de mettre à jour les infiltrations chrétiennes dans la législation de Justinien. Le Droit codifié au VIe siècle par cet empereur est essentiellement différent des règles juridiques exposées par les jurisconsultes des trois premiers siècles de l'Empire. Non seulement, il est promulgué « *Deo auctore*, sous les auspices de Dieu » (1), ou « *in nomine Domini nostri Jesu Christi*, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ » (2) ; non seulement il est pieusement auréolé par la pensée de la « divine Providence » et de la « souveraine Trinité » ; mais l'action du Christianisme s'y manifeste par une révolution profonde dans les principes directeurs du droit civil.

Ce n'est qu'aujourd'hui qu'on peut s'en rendre compte, grâce aux progrès que les romanistes ont faits dans l'étude exégétique des interpolations. Ces progrès n'ont pas seulement corrigé, précisé et enrichi notre connaissance du Droit qui était en vigueur à l'époque des grands jurisconsultes dont Justinien a compilé les textes traditionnels ; mais ils ont encore multiplié nos sources, et mis en lumière, dans les passages attribués à ces grands jurisconsultes, des stratifications ou des couches diverses qui révèlent, à l'instar des couches géologiques, de profondes différences entre les mentalités et les institutions juridiques des deux époques (3).

Le Droit de Justinien témoigne, sur des points fondamentaux, de principes entièrement nouveaux, qui ont conduit à des solutions opposées à celles qu'aurait dû amener l'évolution naturelle du Droit romain classique (4). Ces principes nouveaux sont, d'ailleurs, très reconnaissables dans les enseignements des Pères de l'Eglise (5).

Justinien, auquel Dante a fait, dans la *Divine Comédie*, les honneurs de son *Paradis* (6), ne s'est donc pas borné à un travail presque mécanique de compilation ; vraiment législa-

(1) Préface I du Digeste.
(2) Préface II du Digeste et préface des Institutes.
(3) RICCOBONO, *op. cit.*, p. 5.
(4-5) ID, *ibid.*, p. 28.
(6) Chant VIe.

Digitized by Google

teur, au grand sens du mot, il a voulu souffler un esprit nouveau à son œuvre, qu'il considère orgueilleusement comme une création originale (1). La doctrine chrétienne, qui avait propagé une nouvelle notion de la vie et un nouvel idéal social, inspirait au législateur de nouveaux motifs pour le règlement des intérêts (2). C'est ainsi que, dans les codifications de Justinien, se dessine la tendance à prendre en considération le bien et l'avantage d'autrui, à protéger les faibles, à faire preuve de douceur et de piété (3). C'est par des procédés très simples que se fait jour l'esprit nouveau de la législation : Justinien retouche légèrement les textes traditionnels qu'il compile, soit en tranchant une controverse, soit en corrigeant une solution, soit en ajoutant simplement aux modèles classiques de petites phrases telles que : *mais il est mieux..., il est préférable... plus bienveillant... plus doux... plus juste... plus sûr... plus humain... plus commode... plus équitable...*, qui n'ont l'air de rien, mais qui témoignent discrètement d'une révolution morale (4). Il y a souvent ainsi un vif contraste entre la doctrine exposée dans le texte traditionnel des jurisconsultes classiques, et les décisions nouvelles qui lui sont superposées (5). Justinien a greffé de Christianisme le vieil arbre du Droit Romain.

***

§ II. LA GRANDE IDÉE NOUVELLE

Mais j'ai hâte, Mesdames et Messieurs, de vous faire savourer le fruit de ce pieux greffage. J'ai hâte de mettre en relief la grande idée nouvelle que le Droit Romain, parvenu sous Justinien à l'automne de sa longue évolution, doit à l'influence de la religion chrétienne. Si l'été est la saison de la lumière éclatante et, trop souvent, de la chaleur accablante, l'automne, quand il est beau, est la saison des teintes délicates et des douces nuances : de même, si l'été du Droit Romain,

(1) RICCOBONO, *op. cit.*, p. 12 et 29.
(2) ID., *ibid.*, p. 12.
(3-5) ID., *ibid.*, p. 12-13 et 27.

Digitized by Google

l'époque du Haut-Empire païen, eut l'éclat des grands jurisconsultes classiques, gâté par l'accablement des faibles sous le poids d'une législation plus brillante qu'humaine, l'époque du Bas-Empire chrétien connut les douceurs de l'automne.

Malgré sa perfection technique, la jurisprudence classique manquait d'humanité. « Le Droit Romain de la période classique, modifié par la jurisprudence des Antonins, écrivait Ozanam (1), est beau comme le Colisée : c'est un monument admirable, mais on y jette les hommes aux lions. » Au contraire, dans le Droit de Justinien, l'équité s'élargit jusqu'à comprendre toutes les formes de l'idéal et du sentiment chrétiens.

L'équité des jurisconsultes classiques était surtout réaliste. C'était le Droit non écrit, qui était diffus dans la conscience publique et tendait à se réaliser. Elle visait à satisfaire les besoins de la vie réelle, telle qu'on la vivait ; elle prenait son parti de l'état présent de la société (2). Bien différente est l'équité justinienne. Elle est souvent synonyme d'humanité, de piété, de bénignité ; elle se propose de porter la paix dans le monde, d'y augmenter le bonheur, et d'améliorer les hommes par l'exercice des vertus évangéliques (3). A la nature des choses telles qu'elles sont, s'ajoute désormais, comme un concept plus sublime, l'idée de la fraternité essentielle et commune à tous les membres de la famille humaine (4). Le mot *humanité* ne signifie plus simplement, comme à l'époque classique, ce qui est conforme à la nature humaine ; il prend un sens plus précis, ainsi défini par saint Ambroise : l'humanité est une vertu d'espèce et de famille qui porte l'homme à secourir son semblable (5).

Ainsi se trouve sapé par la base le Droit classique, qui reposait sur l'indépendance de chacun par rapport à chacun dans la sphère du Droit privé (6). Ainsi croule l'individualisme juridique, qui était le pilier du Droit classique (7). L'idée de charité s'infiltre dans la jurisprudence ; l'assistance dans l'ad-

(1) OZANAM, *La Civilisation au* V^e *siècle*, chap. VI.
(2-5) RICCOBONO, *op. cit.*, p. 13-14.
(6-7) ID., *ibid.*, p. 14 et seq.

Digitized by Google

versité, le devoir de soulager la douleur devient un motif juridique, que le législateur met continuellement et spontanément en mouvement. La notion de l'intérêt général ou du bien commun agrandit les perspectives trop restreintes du Droit privé (1).

Les jurisconsultes classiques n'avaient que rarement invoqué les motifs d'humanité ou d'équité, si ce n'est à titre d'expédients commodes pour se dispenser d'explication plus juridique, plus technique, du moins en droit civil. Aussi la plupart des passages du Digeste de Justinien, où l'humanité est donnée comme motif à des solutions de droit civil sont-ils des interpolations de Justinien (2). Il en est de même des considérations tirées de la piété : étrangères au droit classique, qui n'invoquait la piété que dans des cas concrets où elle était directement, en jeu, elles sont, au contraire, familières à Justinien, qui en fait un motif de législation, un argument législatif (3) C'est que, depuis Constantin, l'équité, faite d'humanité et de piété, était devenue un programme juridique, une règle idéale de droit : « Nous avons décidé, avait dit un rescrit de Constantin, qu'en toutes choses il faut prendre en considération la justice et l'équité, plutôt que le droit strict » (4).

L'influence des idées de Lactance avait pénétré la jurisprudence. La notion que les Institutes de Lactance donnent de l'équité est, en effet, bien supérieure à celle qu'en avaient donnée les jurisconsultes classiques. Comme le remarque M. Carusi, le mot *équité* n'y a plus le sens purement formel qu'il avait dans la jurisprudence classique ; il prend un sens « nouveau et substantiel... Le sens fondamental est toujours l'égalité, comme l'indique l'étymologie même du mot ; mais cette égalité est désormais entendue en un sens plus profond, du point de vue social ; c'est l'égalité, non seulement dans le traitement juridique, mais dans la condition et dans la consi-

(1) RICCOBONO, *op. cit.*, p. 14 et seq.

(2) Hugo KRUGER, *Die Humanitas und die Pietas nach den Quellen des römischen Rechts* (Zeitschrift der Savigny-Stiftung, romanistische Abtheilung, 1898).

(3) KRUGER, *loc. cit.*

(4) Code Justinien, livre III, titre I, loi 8.

Digitized by Google

dération des personnes » (1). En un mot, il s'agit d'égalité sociale, et non plus seulement d'égalité strictement juridique. Qu'on en juge par ces trop pauvres miettes du texte de Lactance, qu'il faudrait lire intégralement comme le mérite sa beauté : « Un autre élément de la justice (après la piété), c'est l'équité, qui ne porte pas seulement à bien juger..., mais encore à traiter les autres en égaux ; c'est ce que Cicéron appelait l'*égabilité*. Dieu, en effet, qui engendre les hommes à la vie, a voulu qu'ils soient tous égaux... L'inégalité exclut la justice, dont toute la force consiste à voir des égaux en ceux qu'un même hasard a placés dans les conditions de cette vie »(2). Plus loin, exposant les deux articles fondamentaux de la loi naturelle — l'amour de Dieu et celui du prochain —, Lactance écrit : « L'humanité est le lien le plus complet entre les hommes ; le rompre, c'est mériter d'être considéré comme un parricide (c'est-à-dire comme le meurtrier de son semblable : *paris-cidium*). Si, en effet, nous descendons tous d'un même père que Dieu a créé, nous sommes parents... A cause de cette parenté nécessaire, Dieu nous enseigne à ne jamais faire de mal et à toujours faire du bien. Et il nous apprend lui-même ce que c'est que faire le bien : c'est secourir ceux qui sont déprimés et qui travaillent ; c'est donner de quoi vivre à ceux qui ne l'ont pas. Dieu, en effet, a créé l'homme social » (3).

Ainsi, la grande idée chrétienne qui, commençant à bouillir dans la vieille machine romaine, a mis en branle tout le train de la civilisation moderne, c'est l'idée sociale d'humanité et d'égalité. Avant que cette idée ait pénétré la mentalité juridique, au temps de la Rome antique, « les revendications des classes laborieuses n'auraient pas pu surgir », comme l'a remarqué le grand romaniste allemand Ihering, parce que ces classes n'avaient pas conçu l'idée que la société eût le devoir de les secourir (4). Le Christianisme ouvrit l'ère du progrès

(1) CARUSI, *op. cit.*, p. 15-16.

(2) LACTANCE, *Institutiones Divinæ*, lib. V, cap. XIV. Le chapitre XV mérite aussi la lecture par sa beauté.

(3) ID., *ibid.*, lib. VI, cap. X.

(4) IHERING, *Histoire du développement du Droit Romain*, trad. Meulenaere, p. 22.

Digitized by Google

social. Comme l'observe le célèbre juriste anglais Sumner-Mayne, « la tendance à chercher des types de perfection dans l'avenir et non dans le présent a été introduite dans le monde par le Christianisme. L'ancienne littérature ne comporte que peu ou point d'expression qui indiquent la croyance à un progrès de la société vers le mieux » (1).

* * *

Nous venons d'assister à la genèse historique, pendant le Bas-Empire, de la première ébauche d'un Droit chrétien. Nous avons parcouru les étapes et indiqué la coloration générale de cette ébauche. Il nous reste à relever rapidement ses principaux traits : ce sera l'objet de notre seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE

Les Principales Réformes.

Le temps nous manque, Mesdames et Messieurs, pour décrire, en détail, dans cette seconde partie, les principales réformes juridiques et sociales que l'influence du Christianisme a introduites dans la jurisprudence romaine. Chacune d'elles mériterait une monographie spéciale, et fournirait amplement la matière d'une conférence. Qu'il nous suffise donc de les apercevoir, du point de vue auquel nous a placés la première partie de cette conférence, et de les noter sur la carte, comme les points de repère d'un panorama.

Je renvoie ceux d'entre vous qui seraient tentés de faire une excursion à travers les sommets que nous allons seulement apercevoir, à ces guides, aussi charmants que savants, qui s'appellent Frédéric Ozanam, le duc de Broglie, Claudio Jannet, et M. Godefroy Kurth : Ozanam, dans ses belles études sur « la Civilisation au v^e^ siècle » (2), le duc de Broglie dans

(1) Summer-Mayne, l'*Ancien Droit*, trad. Courcelle-Seneuil, 1874, chap. iv, p. 71.

(2) Chap. vi, xiii et xiv.

Digitized by Google

son ouvrage sur « l'Eglise et l'Empire Romain au IVe siècle » (1), Claudio Jannet dans son livre sur « les Grandes Epoques de l'Histoire Economique » (2), M. Gcdefroy Kurth dans « les « Origines de la Civilisation Moderne », ont tracé le tableau des réformes juridiques et sociales opérées par le Christianisme dans le monde romain.

***

§ I. NOTION NOUVELLE DU DROIT ET DE L'ABUS DU DROIT

La première réforme que nous ayons à signaler concerne la notion même du Droit. La jurisprudence classique professait l'égoïste maxime « *qui suo jure utitur neminem lœdit :* celui qui exerce son droit ne porte préjudice à personne ». Au contraire, dans la législation de Justinien, toute saupoudrée d'esprit chrétien, l'exercice d'un droit ne demeure permis que dans la mesure où son titulaire en retire un véritable avantage, et il devient illicite dès lors que le titulaire du droit ne vise, en l'exerçant, qu'à nuire aux autres. Ainsi s'ébauche dans la législation de Justinien la notion moderne de l'abus du droit, qui est tout à fait à la mode aujourd'hui, et en vertu de laquelle on cesse d'avoir un droit dont on abuse (3). J'emprunte au Droit rural un exemple caractéristique de cette nouvelle mentalité juridique : une constitution de Justinien, de l'année 531, défend au propriétaire de construire chez lui un mur ou de faire chez lui des ouvrages qui empêchent le vent de souffler sur l'aire à blé du voisin, et rendent ainsi malaisée la séparation de la paille et du grain (4). Désormais, l'exercice d'un droit a pour limite l'attention que l'on doit charitablement à l'intérêt d'autrui. Il y a là, dirions-nous aujourd'hui, une notion tout à fait « sociale » du droit.

(1) Ire partie, t. I, p. 28-30 ; 302-303 ; 312 et seq.; t. II, p. 270, 274, 446-448 ; — 2e partie, t. I, p. 126-127.

(2) Chap. I, *La Réforme sociale par le christianisme;* chap. II, *l'Eglise et la Constitution sociale aux* Ve *et* VIe *siècles.*

(3) Riccobono, *op. cit.*, p. 17-21.

(4) *Code Justinien*, livre III, titre 34, loi 14, § 1.

Digitized by Google

***

§ II. NOTION NOUVELLE DE LA SOUVERAINETÉ

S'il est un droit qui ait besoin d'être limité contre ses propres excès, et qui soit tenté de franchir ses limites normales, c'est bien le droit de souveraineté. Le Souverain — qu'il soit un monarque, une classe privilégiée de la nation, ou la nation tout entière — n'est que trop porté à s'arroger le pouvoir absolu et à se croire lui-même au-dessus des lois. Précurseurs des légistes de l'Ancien Régime, les jurisconsultes classiques avaient enseigné que les lois n'obligent pas l'empereur (*princeps legibus solutus est* (1) ; et les meilleurs princes ne se soumettaient aux lois que par une sorte de gracieuseté (« *quamquam legibus soluti simus, tamen legibus vivimus* : bien que nous soyons affranchis des lois, cependant nous vivons conformément aux lois » (2). Au contraire, les Pères de l'Eglise avaient enseigné que le souverain n'est pas tout-puissant, et que, sujet des lois, il devait respecter les libertés naturelles du citoyen. Se faisant souverainement l'écho des idées chrétiennes, et préludant aux « chartes » du moyen âge, et aux « constitutions » des régimes modernes, les empereurs Théodose II et Valentinien III proclament humblement en 429 : « Il est de la dignité de celui qui règne de se confesser sujet des lois. Notre puissance n'est autre que la puissance du droit, et il y a quelque chose de plus grand que de commander : c'est de soumettre son commandement aux lois. Nous avons donc pour but dans le présent édit de faire connaître à nos peuples ce que nous interdisons, non seulement à eux, mais à nous-mêmes » (3). Plus humble encore, s'il est possible, est le « libéralisme » des empereurs Léon et Anthemius. « Un bon prince, disent-ils, ne se croit permis que ce qui est permis aux particuliers ; et, s'il est libéral, il veut l'être selon les lois,

(1) *Digeste* de Justinien, I, III, 31.
(2) *Institutes de Justinien*, II, 17, 8 ; *Code Justinien*, VI, 23, 3.
(3) *Code Justinien*, I, XIV, 4.

Digitized by Google

en ne donnant que ce qui est à lui, et en ne faisant pas de la joie de l'un la douleur de l'autre » (1). Les cimes souveraines de la société s'illuminent ainsi des clartés chrétiennes.

***

§ III. RÉFORME DE L'ESCLAVAGE

La lumière nouvelle pénètre jusque dans les bas-fonds de l'esclavage. Je n'ai pas à décrire ici la protection énergique et touchante dont le Christianisme a abrité les esclaves de la société romaine. L'Eglise n'a pas aboli l'esclavage directement ; mais elle l'a aboli indirectement et progressivement : d'abord en le dénaturant, en faisant reconnaître dans l'esclave, non plus une *chose*, mais une *personne* munie de droits ; et puis, en modifiant l'opinion publique, en lui inculquant tellement le sentiment de l'égalité de tous les hommes, que l'esclavage est peu à peu devenu un monstrueux anachronisme dans la société chrétienne. L'Eglise n'a pas tué le monstre ; mais elle lui a inoculé sûrement de quoi mourir : elle a peu à peu rendu l'esclavage impossible, en changeant les mœurs qui l'avaient rendu possible (2).

Les jurisconsultes classiques n'avaient pas craint d'écrire : « Les *choses* corporelles sont celles que l'on peut toucher, comme, par exemple, un immeuble, un *esclave*, un vêtement, de l'or, de l'argent, et une innombrable quantité d'autres *choses* (3)... Toutes choses sont *mancipi* ou non *mancipi*. Les choses *mancipi* sont les immeubles situés en Italie..., ainsi que les *esclaves*, et les quadrupèdes que l'on domestique en les attelant ou en les subjuguant, comme les bœufs, les mulets, les chevaux, les ânes... (4). En droit civil, les esclaves ne sont pas

(1) *Novelles posthéodosiennes : Novelles d'Anthemius*, titre III, § 2.

(2) Voir à ce sujet CLAUDIO JANNET, *op. cit.*, p. 52 et seq. — DE BROGLIE, *op. cit.*, Conclusion et Résumé, p. 493-502 ; — Paul ALLARD, *Les esclaves chrétiens ;* — CARUSI, *op. cit.*, p. 26-27 ; — TALAMO, *La schiavitù secondo i padri della Chiesa* (Rome, 1905) ; — CHAPOT dans le Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, V° *Servi*, 1909.

(3) GAIUS, *Institutes*, II, 13.

(4) ULPIEN, *Règles*, XIX, 1.

Digitized by Google

considérés comme des personnes » (1). A ces textes inhumains semblent répliquer ces paroles indignées de S. Augustin : « Un chrétien ne doit pas posséder un esclave comme on possède un cheval ou de l'argent ; car un homme doit aimer un autre homme comme lui-même » (2). Fidèles à cette notion nouvelle de l'esclavage, les empereurs chrétiens ont accéléré et accentué la réforme de l'institution, que leurs prédécesseurs avaient commencée pour réfréner la cruauté inouïe des maîtres envers leurs esclaves.

C'est ainsi que Constantin punit des peines de l'homicide le maître qui tue son esclave dans les tortures, enlève son droit de propriété à celui qui abandonne des esclaves nouveaunés, défend de séparer les membres d'une famille d'esclaves dans les partages de propriété, permet d'affranchir simplement les esclaves dans les églises (3). Sous l'inspiration de l'Eglise, les empereurs chrétiens reconnaissent de plus en plus à l'esclave des droits de famille, et instituent des causes légales d'affranchissement pour atteinte à la liberté de conscience ou à la pudeur des esclaves. Justinien abolit les dispositions de la législation ancienne (4) qui restreignaient la liberté des affranchissements, ou frappaient d'infériorités sociales les affranchis : « Après tous les biens que Dieu nous a donnés, proclame Justinien, nous estimons qu'il faut accorder aux esclaves affranchis par leurs maîtres une liberté pure, sans tache et parfaite » (5).

***

§ IV. RÉFORME DE LA FAMILLE

Il ne suffisait pas d'affranchir la personne humaine : il fallait encore purifier la cellule originelle où elle se forme, il fallait réformer la famille.

(1) ULPIEN, au Digeste, L, 17, 32.
(2) *Du Sermon sur la Montagne*, I, 59.
(3) Voir l'une des belles formules usitées dans ces sortes d'affranchissement, apud MIGNE, *Patrologie latine*, LXIII, p. 258.
(4) Des lois Fufia Caninia, Ælia Sentia, et Junia.
(5) Novelle 78, chap. I.

Digitized by Google

C'est d'abord en réagissant contre le divorce que l'influence du Christianisme se fit sentir dans l'organisation juridique de la famille. L'Eglise avait lutté pour l'indissolubilité du mariage par la plume de ses écrivains et par les censures de ses conciles. « Autres sont les lois des Césars, autres celles du Christ ; autre est l'enseignement de Papinien, et autre celui de notre Paul », s'écriait saint Jérôme (1) à propos du divorce qu'admettait le Droit Romain. Non contente de condamner le divorce, l'Eglise fit des tentatives auprès des pouvoirs publics en faveur de l'indissolubilité du mariage : c'est ainsi, par exemple, que le Concile de Milève décida qu'on solliciterait de l'empereur une législation matriomoniale plus conforme à l'Evangile. Constantin inaugure le progrès vers l'indissolubilité conjugale, en restreignant le nombre des causes légales de divorce. Après des tentatives de régression sous le règne de Julien l'Apostat, la marche en avant reprend avec Théodose ; et Justinien, qui abolit le divorce par consentement mutuel (2), limite aussi sévèrement les causes légitimes de répudiation (3).

Hostile au divorce, l'Eglise tolérait les seconds mariages. Mais elle se préoccupait de protéger l'intérêt des enfants du premier lit, trop souvent sacrifié à celui du nouveau conjoint dans les secondes noces. Dociles à la voix des Pères de l'Eglise, et notamment de saint Ambroise (4), les empereurs chrétiens sanctionnèrent juridiquement ces préoccupations chrétiennes. Ils préludèrent à notre célèbre « édit des secondes noces » lancé par François II en 1560, en décidant que l'époux remarié ne conserverait plus que la simple *jouissance* des biens qu'il tenait de son premier conjoint, et devrait en abandonner la *propriété* aux enfants du premier lit, et qu'il ne pourrait, même avec ses propres biens, faire à son nouveau conjoint des libéralités plus fortes qu'au moins favorisé des enfants du premier lit (5).

(1) *Ad Ocean.*, ep. 77.

(2) Novelle 117, chap. x. — Le divorce par consentement mutuel fut ensuite rétabli par Justin II.

(3) *Ibid.*, chap. VIII et IX. — Sur le divorce à cette époque, voir LEFEBVRE, *Histoire du régime matrimonial français*, 1906, t. I, introduction générale.

(4) *Hexameron*, VI, 4, 22.

(5) Cette seconde disposition a passé dans notre Code civil. Art. 1098.

Digitized by Google

Il ne suffisait pas de maintenir l'égalité entre un nouvel époux et les enfants d'un premier mariage : il fallait encore la maintenir entre les enfants eux-mêmes. Partisans de l'égalité héréditaire entre les enfants, les écrivains ecclésiastiques inspirèrent la législation dans ce sens tout moderne (1).

Il fallait aussi protéger la famille légitime contre la concurrence immorale des unions illégitimes et des enfants naturels issus de ces unions. Aussi, le Bas-Empire chrétien est-il une époque de réaction contre les droits exagérés des enfants naturels. Toutefois, parmi ceux-ci, une meilleure part est faite aux enfants nés d'un *concubinat*, c'est-à-dire d'une union qui, sans être le mariage véritable, lui ressemble : ces enfants ont des droits plus étendus, qui ressemblent à ceux des enfants légitimes, et ils peuvent être facilement légitimés. On ne décourage pas le concubinat, on l'encourage à se convertir en véritable mariage par le moyen d'une institution nouvelle, d'inspiration très probablement chrétienne : la légitimation, établie d'abord par Constantin et par Zénon, et puis, définitivement, par Anastase et par Justinien. Mais la religion chrétienne, en poussant le concubinat vers sa conversion en mariage, n'entend pas l'approuver ; elle a, au contraire, longtemps cherché à la faire disparaître (2) ; et l'empereur Léon le Philosophe, en 887, se décide enfin à lui donner le coup de grâce en l'abolissant : « Pourquoi dit-il, en faisant allusion au mariage, tandis que vous pouvez boire à une source pure, aimeriez-vous mieux vous abreuver à un bourbier (3)? »

Il restait enfin à protéger les enfants légitimes contre le despotisme de la puissance paternelle elle-même, qui, dans le Droit Romain, différait peu de la puissance dominicale d'un maître sur ses esclaves. Continuant et accélérant un mouvement de protection commencé dès l'époque classique, l'empereur Constantin se signale à cet égard par des mesures toute chrétiennes : il punit des peines du parricide le père qui tue son

(1) JUSTINIEN, Novelle XXII, chap. 48 ; — LÉON LE PHILOSOPHE, Novelle XIX.

(2) ORTOLAN, *Explication historique des Institutes*, t. II, n° 122, note.

(3) Novelle, 91.

Digitized by Google

fils (1) ; il sanctionne juridiquement l'usage chrétien d'adopter les enfants abandonnés, et d'en faire des hommes libres au lieu d'en faire des esclaves à la façon des païens, en décidant que le père nourricier qui a recueilli l'enfant abandonné pourrait fixer l'état civil du nourrisson (2) ; bien mieux, il prohibe l'exposition des enfants (3), à la prière de Lactance, qui s'était élevé, dans une page magnifique de ses Institutes (4), avec une poignante éloquence, contre cette coutume cruelle : les parents qui se débarrassent de la charge de leurs enfants en les abandonnant au public sont, dit Lactance, aussi coupables que s'ils les tuaient.

La réforme de la famille n'eût pas été complète sans la réhabilitation de la virginité. Dans le dessein de relever le niveau fléchissant de la natalité romaine, des lois célèbres — les lois « caducaires » (5), — votées sous le règne d'Auguste, avaient essayé, d'ailleurs vainement, de décourager le célibat et d'encourager les mariages féconds. Ces lois, aussi peu compatibles avec le prestige de la virginité chrétienne qu'inutiles à la cause de la natalité, furent abolies dans le Bas-Empire chrétien.

***

§ V. NOTIONS NOUVELLES SUR LA PROPRIÉTÉ ET LA RICHESSE

Mais c'est surtout en ce qui concerne les droits patrimoniaux, la matière des « affaires », les rapports de l'homme avec les biens matériels, que prévalait jusqu'en ces dernières années le préjugé de l'inefficacité de l'influence chrétienne sur le Droit Romain (6) ; et c'est précisément sur ce point que portent principalement les études de M. Riccobono contraires à ce préjugé.

(1) *Code Justinien*, IX, 17, 1. — Sur l'infanticide dans l'Antiquité romaine, voir DUPANLOUP, *Histoire de N. S. J.-C.*, préface.
(2) *Code Théodosien*, de Expositis.
(3) *Ibid.*, XI, 27, 1.
(4) *Institutes*, VI, 20.
(5) Les lois *Julia* et *Papia Poppæa*.
(6) RICCOBONO, *op. cit.*, p. 12.

Digitized by Google

Sous l'influence des idées chrétiennes, une notion nouvelle des droits réels et du droit de propriété se glisse dans le Droit Romain : les droits réels perdent en partie cette structure égoïste de granit qu'ils avaient chez les jurisconsultes classiques, et deviennent, pour ainsi dire, des corps fluides, se dilatant ou se rétrécissant en fonction de l'intérêt général de la famille humaine (1) ; et la propriété, le plus puissant des droits réels, ne dépend plus seulement de la fantaisie du propriétaire, mais relève désormais d'une discipline sociale, pour se rapporter, le plus largement possible, au bien-être général (2). Cette révolution juridique est un produit de la morale chrétienne, qui avait érigé l'amour du prochain en loi suprême (3). Une révolution semblable s'accomplit, sous la même influence, dans les principes qui dirigent la théorie de l'enrichissement aux dépens d'autrui (4).

Le meilleur emploi qu'un chrétien puisse faire de sa richesse, c'est de la donner aux pauvres. Comme le dit Lactance, « la richesse ne confère de distinction qu'à ceux auxquels elle permet de se distinguer par leurs bonnes œuvres : ils sont riches, à nos yeux, non parce qu'ils ont de la fortune, mais parce qu'ils s'en servent pour la pratique de la justice » (5). Aussi, le Bas-Empire chrétien favorise-t-il les pieuses fondations et les œuvres de bienfaisance. C'est ainsi, par exemple, que les établissements de bienfaisance participent aux privilèges des biens d'Eglise, et qu'une constitution de l'empereur Anastase défend même de les aliéner et de les hypothéquer sans le concours des pauvres (6). C'est encore ainsi que les legs faits « aux pauvres » en général cessent d'être nuls comme trop vagues, et que le soin de les recueillir est confié à l'évêque (7). Enfin, la législation de Justinien encourage les donations, et voit avec faveur toutes les formes de libéralité, que l'ancien monde regardait avec défaveur (8). En l'année 530, Justinien décide

(1-4) RICCOBONO, *op. cit.*, pp. 20 et 22-27. On trouvera dans l'étude de M. Riccobono les illustrations techniques, les exemples proprement juridiques de l'influence chrétienne sur ces matières.

(5) LACTANCE, *Institutes*, V, 15.

(6) *Code Justinen*, I, II, 17.

(7) *Ibid.*, I, III, 24.

(8) RICCOBONO, *op. cit.*, p. 7-8.

Digitized by Google

que désormais les donations pourront résulter d'un simple pacte, sans autre formalité : la donation pure et simple devient une institution juridique ; la libéralité et la charité sont directement sanctionnées par la jurisprudence ; le Droit Romain, qui, pendant plus de mille ans, avait refusé de reconnaître le caractère juridique de la simple promesse de donation, devient charitable. Comme le remarque éloquemment le grand romaniste allemand Jhering, cette innovation s'est accomplie sous l'influence de la religion chrétienne, qui « a poussé le monde dans la voie de la charité et de la bienfaisance..., qui a élevé la charité au rang d'un facteur social et important. Elle reçut la belle mission d'adoucir les misères des classes déshéritées, mission sociale à laquelle avait failli le commerce juridique, guidé par le seul égoïsme... Pour atteindre ce but, le Christianisme devait vaincre l'égoïsme dans le Droit Romain, et, à sa gloire, il l'a vaincu. Grâce à lui, la bienfaisance et l'amour ont reçu droit de cité dans la législation » (1).

***

§ VI. LÉGISLATION SOCIALE

Aussi n'est-il point étonnant que nous puissions relever, dans le Droit Romain du Bas-Empire chrétien, les premiers linéaments d'une politique «sociale ». Sans parler des réformes pénitentiaires apportées au Droit Pénal, à la procédure criminelle et au régime des prisons, qui mériteraient une étude spéciale (2), signalons la législation sur le repos hebdomadaire et dominical, inaugurée par Constantin et poursuivie par ses successeurs (3), — la limitation apportée au jeu brutal de la loi de l'offre et de la demande, que nous avons notée à propos de l'arbitrage économique des évêques, — et les premiers essais d'assistance publique (4), se traduisant par la création d'hôpitaux

(1) IHERING, *Der Zweck im Recht*, I, trad. Meulenaere, 1901, p. 193-194.

(2) Voir, à cet égard, DE BROGLIE, *op. cit.*, 1re partie, t. I, 1867, p. 296-302.

(3) *Code Justinien*, III, XII.

(4) Cf. Claudio JANNET, *op. cit.*, chap. I, nº XIII.

Digitized by Google

et d'hospices, et par l'établissement de l'assistance médicale gratuite (1).

Ainsi, le Droit Romain a cessé d'être le « monument admirable où l'on jetait les hommes aux lions », selon la pittoresque formule d'Ozanam (2). Du style du Colisée classique il s'est peu à peu converti au style de l'église romane, qui, sans s'élancer encore vers le Ciel comme les mains jointes des églises gothiques du moyen âge, se soulève cependant au-dessus de lui-même par l'effort assoupli d'un arceau qui tend déjà vers l'ogive. C'est la première ébauche d'un art chrétien.

CONCLUSION

Je termine, Mesdames et Messieurs, cette trop longue conférence, en invoquant pour excuse à sa longueur l'importance et l'intérêt d'un sujet qui ne saurait laisser indifférentes des âmes chrétiennes.

J'espère vous avoir, au moins, *suggéré* la modernité du Droit Romain post-classique. Ce Droit renferme en suspension les germes féconds de la civilisation moderne, parce qu'il doit au Christianisme d'avoir pris en considération la notion d'humanité. Les idées que le Christianisme a mises en honneur, et qui sont devenues, dans la suite des siècles, les bases nouvelles du progrès social — la protection des faibles, la notion de la fraternité universelle, la fonction sociale de la propriété — ont été ébauchées par la législation du Bas-Empire chrétien et particulièrement de Justinien (3).

Mais ce ne fut qu'une ébauche, encore bien imparfaite. Le Christianisme n'a que très incomplètement converti le Droit Romain.

Dans leurs compilations, les commissaires de Justinien ont

(1) *Code Théodosien*, XIII, 3, 8.

(2) Les jeux de gladiateurs furent abolis par Constantin (*ibid.*, XV, XII, 1), et l'abolition fut renouvelée par Honorius.

(3) RICCOBONO, *op. cit.*, p. 30 et 35.

Digitized by Google

voulu utiliser tout le trésor de la jurisprudence classique, tout en la réformant par les manipulations les plus variées, tantôt ingénieuses et tantôt peu logiques : de là, des inélégances, des disproportions, des contradictions, un mélange hétérogène de traditions païennes et d'innovations chrétiennes, qui ressemblent à de fausses notes dans une mélodie (1).

Les idées chrétiennes se trouvaient en lutte avec les idées et les mœurs païennes, qui survécurent même à l'avènement des empereurs chrétiens et au triomphe *officiel* du Christianisme : à l'encontre de nos sociétés modernes, qui sont de formation chrétienne, la société romaine n'était que très incomplètement devenue chrétienne ; sa formation historique avait été païenne, et, vieillard converti à la veille de sa mort, elle n'avait pu effacer complètement les habitudes de sa jeunesse (2).

En outre, à l'époque du Christianisme, le Droit Romain était déjà parvenu à l'état de science adulte ; sa formation scientifique était achevée, et il s'était frayé une évolution autonome, distincte de l'évolution générale de la civilisation ; il avait une existence à part, et une ossature assez solide pour être indépendant de la politique. Aussi, la conquête du pouvoir par les chrétiens ne pouvait-elle entraîner du même coup une entière transformation du Droit (3). Il ne suffit pas de conquérir le pouvoir pour transformer un régime juridique ; le Droit n'est pas un corollaire de la politique.

Voilà les principales raisons pour lesquelles le Droit chrétien n'est parvenu qu'à l'état d'ébauche dans l'antiquité romaine.

L'œuvre d'art fut reprise au moyen âge. Le Droit canonique de l'Eglise hérita du Droit Romain, et répudia dans cet héritage tout ce qui contrariait la foi et la morale chrétiennes (4). Comme l'a noté Charles Giraud, « en se fondant avec le droit civil de l'Empire, le droit canonique transforma les lois romaines au profit de la charité chrétienne » (5). La transi-

(1) RICCOBONO, *op. cit.*, p. 29.
(2-3) TROPLONG, *op. cit.*, et CARUSI, *op. cit.*, p. 9-10.
(4) VIOLLET, *Histoire du Droit civil français* (Paris, Larose, 1893), p. 30-33.
(5) GIRAUD, *Histoire du droit français au Moyen Age*, t. I, p. 338.

Digitized by Google

tion entre l'empire romain et l'Europe chrétienne du moyen âge est marquée par le pontificat de saint Grégoire le Grand : descendant de l'illustre famille Anicia, et, pour ainsi dire, le dernier des Romains, il recueille et consolide ce qui, dans la tradition antique, peut servir à la construction de la société nouvelle ; il inaugure le moyen âge ; il opère la belle synthèse de Christianisme et de Droit Romain, d'où est sorti le Droit canonique (1).

Interrompue depuis le XVI^e^ siècle par le retour de l'Europe aux idées du paganisme, la tradition juridique et sociale de l'Eglise fut magistralement reprise par Léon XIII et les catholiques sociaux au soir du XIX^e^ siècle. Dans cette magistrale reprise, nous sommes tous appelés à jouer un rôle. Toute âme chrétienne, sans distinction, peut, et, par conséquent, *doit* collaborer à la réalisation juridique de l'idéal chrétien. Chacun de nous tous, Messieurs, et chacune de vous toutes, Mesdames, peut aller grossir la pléiade d'artistes qui, non pas sur la toile ou sur le marbre, mais sur l'humanité vivante, travaillent à rendre, par des formes de plus en plus parfaites, la beauté morale du Droit chrétien. Le sentiment juridique, l'amour du Droit n'est pas le monopole des juristes; mais, comme le disait Lactance en termes élégants de jurisprudence, nous devons « *pro virili parte operari justitiam* » (2) : nous devons, chacun pour notre part, faire œuvre de justice.

(1) GOYAU, *Le Vatican, les papes, et la civilisation* (Paris, Didot, 1895), p. 32; — MOURRET, *Histoire générale de l'Eglise*, t. I (Paris, Bloud, 1909) ; — MONTALEMBERT, *Moines d'Occident*, livre V ; — PINGAUD, *La politique de S. G. le G.* (Paris, 1872) ; — TONIOLO, MAIN et TOTI, *Studi storico-sociali interno a S. Gregorio Magno* (Sienne, 1891) ; — RAGEY, dans l'*Université catholique*, juin 1890.

(2) *Institutes*, VI, 12.

Charles BOUCAUD.

Digitized by Google

L'ÉVOLUTION

DE LA

DISCIPLINE PÉNITENTIELLE

du Ve au VIIIe siècle dans l'Eglise latine

Suite (1)

L'adoption de la pénitence privée conduisait naturellement à admettre comme possible la réitération de la pénitence, puisque le principe fermement maintenu de l'unicité de la pénitence n'en visait que la forme solennelle. Ces pénitents, que le Pape Innocent Ier nous montre expiant pendant le carême leurs *commissa leviora*, devaient évidemment renouveler cette pénitence au moins de temps en temps, sinon chaque année. Mais nous avons d'ailleurs de cette époque, en cette matière, une donnée doctrinale précise. Ce sont les paroles d'un évêque africain du milieu du ve siècle, Victor de Cartenna. Dans son traité *De paenitientia* (2), l'auteur insiste d'abord sur la grande loi de la confession des péchés : « Age igitur, paenitens, propria scelera confitere, pande Deo tuae iniquitatis arcana, denuda secreta pectoris tui. » Cet aveu est nécessaire, non pas que Dieu ignore les fautes qu'on lui confesse, mais parce que cette confession révèle le pénitent à lui-même et est déjà

(1) Voir février.

(2) Edité parmi les œuvres de saint Ambroise, *P. L.*, XVII, 791 et suiv.

Digitized by Google

un remède ; parce que aussi, le médecin a besoin qu'on lui fasse connaître le mal, sinon il ne saurait appliquer le remède convenable : « Tunc enim poteris perfectum consequi beneficium medicinae si non celes medico tuae vulnera conscientiae. Caeterum qualiter curandus eris qui ea quae sunt in te absconsa non pandis ? » Puis l'évêque répond successivement aux excuses que cherche le coupable. Celui-ci, entre autres choses, prétexte qu'il est un relaps, que relevé une première fois de ses fautes, il y est retombé et s'y est en quelque sorte enlisé : « Peccata peccatis adieci, et qui iam cadens erectus fueram, iterum cecidi, et conscientiae meae vulnus iam pene curatum peccati exulceratione recruduit ». Que répond l'auteur? Qu'il faut encore recourir au même médecin, au même remède : « Quid trepidas? Quid vereris? Idem semper est, qui ante curavit, medicum non mutabis... noto te sanabit antidoto... Unde dudum curatus fueras, inde iterum curaberis » (12, et cf. 24).

La règle de conduite tracée ici par Victor de Cartenna fut sans doute goûtée en Espagne d'un certain nombre de pécheurs ; car nous trouvons en 589 un concile de Tolède qui, dans son canon 11, se plaint qu'en plusieurs églises, des chrétiens font de leurs péchés une pénitence détestable, « ut quotienscumque peccare libuerit, totiens a presbytero reconciliari exspostulent (1) ». Le concile condamne cette pratique mais il la constate ; et elle devait être plus forte que ses proscriptions. L'influence des moines et l'usage des pénitentiels ne tardèrent pas à rendre ordinaire la réitération de la pénitence privée. Au milieu du VIII^e^ siècle, la loi commence à se dessiner qui impose l'obligation de se confesser une ou plusieurs fois par an. Un concile de Bavière de 740-750 ne fait que conseiller la confession pure et simple (2) ; mais saint Chrodegand, évêque de Metz (742-764), l'impose à son clergé au moins deux fois par an : « Constituimus ut in anno vel binas vices clerus noster confessiones suas ad suum episcopum pure faciat, eis temporibus, una vice in initio quadragesimae ante

(1) MANSI, IX, 995.
(2) ID., XIII, 1027.

Digitized by Google

Pascha illa alia vice a medio mense augusto usque kalend. novembris (1) ».

Il est dit dans ce texte que les clercs doivent se confesser *à l'évêque :* un peu plus loin cependant saint Chrodegand ajoute que, si les clercs en éprouvent le besoin, ils se confesseront, en dehors de ces temps, « ad episcopum, vel ad alium sacerdotem cui episcopus decreverit ». Le *sacerdos* ici n'est plus l'évêque, mais un simple prêtre. Et c'est encore un des changements que la période dont nous nous occupons a introduits dans la discipline pénitentielle : l'attribution aux prêtres, comme ministres ordinaires, du pouvoir de recevoir les confessions et d'absoudre les pénitents. Sans doute, on ne le leur avait jamais complètement refusé. On a vu qu'à Rome, dès le IVe siècle, des prêtres pénitentiers recevaient la confession des pécheurs et leur imposaient la pénitence à accomplir ; et les conciles mêmes qui interdisaient aux prêtres de réconcilier publiquement les pénitents, leur reconnaissaient en même temps le droit et leur imposaient le devoir de les absoudre, avec l'agrément de l'évêque et en cas de nécessité pressante, si l'évêque était absent (2). Mais il était naturel que, la pénitence devenant plus fréquente et moins solennelle, les simples prêtres en devinssent aussi plus souvent les ministres. C'est bien de quoi se plaint le concile de Tolède de 589 cité plus haut. On en vient à réitérer la pénitence aussi souvent que l'on tombe, et c'est à un prêtre (*presbytero*) que l'on demande la réconciliation. Mais ces plaintes ne pouvaient rien contre un développement en somme légitime. L'évêque ne pouvant plus suffire à la tâche d'entendre les pénitents et de les absoudre, il fallait bien qu'il déléguât à cet effet des prêtres pour le remplacer. L'évolution qui aboutit au nouvel état de choses s'acheva

(1) *Regula canonicorum*, XIV (*P. L.*, LXXXIX, 1104). La recension plus longue, publiée dans le même volume, col. 1057 et suiv. contient (col. 1071-1073) un dispositif plus complet, mais elle a été retouchée.

(2) « Ut presbyter inconsulto episcopo non reconciliet paenitentes nisi absentia episcopi et necessitate cogente ». *Conc. d'Hippone* de 393, canon 30 ; *de Carthage* de 387 ou 390, can. 3 et 4 ; *de Séville* de 619, can. 7 ; *d'Agde* de 506, can. 44 (MANSI, III, 885, XXXII ; III, 693 ; X, 559 ; VIII, 332).

Digitized by Google

dans le courant du VII^e siècle, où l'on vit, en France, les moines de saint Colomban s'adonner au ministère de la confession. Dans le premier tiers du VIII^e siècle, le vénérable Bède ne met aucune différence entre l'évêque et le prêtre, au point de vue qui nous occupe : « Etiam nunc in episcopis ac presbyteris omni Ecclesiae officium idem ita committitur, ut videlicet, agnitis peccantium causis, quoscumque humiles ac vere paenitentes aspexerit, hos iam a timore perpetuae mortis miserans absolvat ; quos vero in peccatis quae egerint persistere cognoverit, illos perennibus suppliciis obligandos insinuet (1). »

Cette introduction des prêtres comme ministres ordinaires de la pénitence ne dut pas être étrangère à la diffusion rapide des pénitentiels en France, en Allemagne et dans la Haute-Italie. Il est certain, en effet, que la pénitence tarifée telle qu'ils la représentaient constituait un recul sur ce qui s'était pratiqué antérieurement. Jusque-là, le grand principe sur lequel reviennent constamment les papes et les conciles, c'est que la satisfaction à imposer au coupable doit sans doute être proportionnée à la nature des fautes qu'il a commises, mais aussi à ses dispositions, à sa condition, à son âge : le confesseur reste juge, en définitive, de ce qu'il doit exiger, et les canons pénitentiaux n'ont qu'une valeur d'indication (2). Il n'y a pas de péchés abstraits, il y a seulement des pécheurs qu'il faut juger et surtout relever : « Tempora paenitudinis, habita moderatione tuo constituente iudicio, écrit saint Léon, prout conversorum animos perspexeris esse devotos : pariter etiam habens senilis aetatis intuitum, et periculorum quorumque aut aegritudinis respiciens necessitates (3) ». Dans la pénitence tarifée, ce point de vue est changé. Et sans doute, les pénitentiels n'oublient pas complètement les recommandations anciennes. Celui de Bède, par exemple, commence par rappeler au confesseur qu'il doit considérer le sexe, l'âge, la condition,

(1) *Homil.* II, 16, col. 223.

(2) INNOCENT I, *Epist. ad Decentium*, 10 ; S. LÉON, *Epist.* X, 8 ; CLIX, 5, 6 ; S. GRÉGOIRE, *In evang.* homil. XXVI, 6 ; *Conc. d'Hippone* de 393, can. 30 ; *d'Angers* de 453, can. 12 (MANSI, III, 585, XXXI ; VII, 902).

(3) *Epist.* CLIX, 6.

Digitized by Google

l'état, les dispositions intimes du pénitent, et y attempérer son jugement (1) ; mais les diverses sortes de fautes n'en sont pas moins classées en catégories, auxquelles on assigne en particulier une pénitence fixe : « *Adulescens, si cum virgine peccaverit, annum I paeniteat* ». Or, il est clair que ce mode simpliste de procéder convient à des confesseurs peu instruits, peu soucieux et peu capables d'analyse psychologique, tels qu'étaient bon nombre de prêtres aux VI^e^-VIII^e^ siècles. A ce clergé les pénitentiels fournissaient des recettes tout indiquées pour chaque genre de maladies morales, des comptes faits pour chaque péché commis : sa médiocrité devait nécessairement les trouver commodes.

Il ne semble pas qu'avec eux la coutume ait été universellement changée qui exigeait qu'en principe et en dehors d'une nécessité urgente, la pénitence fût accomplie avant que l'absolution fût accordée. Cette nécessité existait surtout lorsque le coupable demandait la pénitence dans sa dernière maladie ; et c'est pourquoi saint Léon pressait les pécheurs de ne pas attendre, pour revenir à Dieu, le moment « quo vix inveniat spatium vel confessio paenitentis vel reconciliatio sacerdotis (2) ». Mais si le malade revenait à la santé, il était mis au nombre des pénitents (3). Il était inévitable cependant que l'instabilité et les périls multiples créés par les invasions barbares et les querelles continuelles entre les princes rendissent plus nombreux les cas où l'on devait absoudre immédiatement le pénitent (4). C'est cette situation que vise le statut XXXI de saint Boniface de Mayence († 755) : « Et quia varia necessitate praepedimur canonum statuta de conciliandis paenitentibus pleniter observare ; propterea omnino non dimittantur. Curet unusquisque presbyter statim post acceptam confessionem paenitentium singulos data oratione reconciliari. Morientibus

(1) SCHMITZ, *Die Bussbucher*, I, p. 556.

(2) *Epist.* CVIII, 5 ; *Statuta Ecclesia antiq.*, 20 ; *Conc. de Tolède* de 675, can. 12 (MANSI, XI, 144).

(3) *Conc. d'Orange* de 441 , can. 3 ; *d'Epaone* de 517, can. 36 (MANSI, VI, 436 ; VIII, 563) ; *Statuta Eccl. ant.*, 21.

(4) A en croire le pénitentiel qui porte le nom de saint Colomban (30) la pratique d'absoudre immédiatement le pénitent aurait été courante en Angleterre et en Irlande (SCHMITZ, *Die Bussbucher*, I, 601).

Digitized by Google

vero sine cunctamine communio et reconciliatio praebeatur (1). » On gardera autant que possible les prescriptions canoniques, mais, en cas de nécessité, on n'hésitera pas à réconcilier immédiatement les pénitents.

Quoi qu'il en soit, c'est par une formule déprécatoire que l'absolution est donnée : *supplicationibus sacerdotum... sacerdotali supplicatione*, dit saint Léon (2). Saint Grégoire, reproduisant saint Augustin, l'interprète en ce sens qu'elle délie des nœuds du péché ceux à qui la grâce de Dieu a déjà intérieurement rendu la vie spirituelle. La confession fait sortir le pénitent du tombeau : « Prius mortuum Dominus vocavit et vivificavit dicens, *Lazare, veni foras ;* » l'absolution fait ensuite tomber ses liens : « Et postmodum is qui vivens egressus fuerat a discipulis est solutus... Ecce illum discipuli iam viventem solvunt quem magister resuscitaverat mortuum. » D'où l'auteur tire la conclusion : « Ex qua consideratione intuendum est quod illos nos debemus per pastoralem auctoritatem solvere quos auctorem nostrum cognoscimus per suscitantem gratiam vivificare. » Saint Grégoire a, comme on le voit, présenté comme successifs deux effets en réalité simultanés, et qui ont l'un et l'autre leur source immédiate dans l'absolution. Mais il n'a pas, pour autant, donné à celle-ci une portée purement déclaratoire. La délivrance et la réconciliation du pécheur sont bien l'œuvre de la « pastoralis auctoritas » ; c'est bien la « pastoralis sententia » qui l'absout. Bien plus, le pape en fait la remarque, même lié injustement par son pasteur, le pénitent reste lié ; et si les confesseurs doivent veiller à ne porter que des sentences justes, les fidèles doivent craindre de mériter, par leurs péchés, d'être l'objet de décisions fausses (3).

Reste à dire un mot du clergé. Les changements de la discipline pénitentielle à l'époque que nous examinons se résument,

(1) *P. L.*, LXXXIX, 823.

(2) *Epist.* CVIII, 2, 3. V. l'ordre de la cérémonie du jeudi saint et les formules dans L. DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, p. 424.

(3) *In evang.* homil. XXVI, 6 ; *Moral.*, XXII, 31 ; S. PIERRE CHRYSOL., *Sermo* LXXXIV, col. 438 ; S. FULGENCE, *De remiss. peccat.*, I, 24 ; *De fide*, 37.

Digitized by Google

en ce qui le concerne, en deux points : 1° Des gens ayant fait pénitence sont admis dans les rangs du clergé; 2° les clercs de ordres supérieurs, comme les autres, sont admis à la pénitence.

Sur le premier point, la discipline du IVe siècle était très ferme : un homme qui avait reçu la pénitence canonique ne pouvait entrer dans le clergé (1). Mais il semble que la règle fléchisse d'abord pour les ordres inférieurs (2), puis même pour les supérieurs au VIe siècle, à voir les protestations que ces infractions soulèvent : « Ex paenitentibus quamvis bonus clericus non ordinetur » portent les *Statuta antiqua* (3). Les causes de ce fléchissement sont d'ailleurs aisées à comprendre. C'était, d'une part, la difficulté de trouver pour le clergé des recrues convenables ; c'était surtout l'usage, qui tendait manifestement à se généraliser, de demander la pénitence en danger de mort. Les sermons de saint Césaire supposent que c'était là une pratique fréquente (4), et saint Isidore, écrivant moins d'un siècle après, déclare que, tout le monde étant pécheur, la pénitence s'impose à tous, et que tous doivent s'y soumettre (5). Or, il arrivait de temps à autre que ces pénitents de la dernière heure ne mouraient pas. C'étaient des chrétiens réguliers, pieux même, qui avaient sollicité la pénitence comme un remède à des fautes quotidiennes, et sans lequel on ne devait point paraître devant Dieu, mais qui d'ailleurs auraient pu s'en passer. Fallait-il les exclure du clergé au cas où ils désireraient y entrer ? Un concile de Girone de 517 ne le pensa pas, et décréta que, si le malade n'avait pas accusé de faute notoire, et n'avait pas été, une fois revenu à

(1) SIRICE, *Epist. ad Himerium*, 18, 19 ; *Concile de Rome* de novembre 465, can. 3 (MANSI, VII, 961).

(2) Un concile de Tolède de 400 tolère que l'on prenne parmi les pénitents, s'il y a nécessité ou si l'usage l'autorise, des portiers et des lecteurs, canon 2 (MANSI, III, 998).

(3) *Statuta*, 84 ; *Conc. d'Agde*, can. 43 (MANSI, VIII, 332).

(4) D'après les auteurs de sa *Vie*, saint Césaire ne voulait pas que personne mourût sans avoir reçu préalablement le remède de la pénitence : « cum nullum sine medicamento paenitentiae de hoc mundo vir Dei voluisset recedere » (*S. Caesarii vita*, II, 9 ; *P. L.* LXVII, 1029).

(5) *De eccles. offic.*, I, 17, 6.

Digitized by Google

la santé, soumis à la pénitence publique, on pouvait l'admettre dans la cléricature (1). Cette décision fut confirmée par le concile de Tolède de 633 (2) et par un autre concile de la même ville de 683 (3). Entre temps, un concile de Lérida, de 524 avait admis qu'un clerc servant à l'autel, et ayant fait pénitence pour une faute charnelle, pouvait être réintégré dans ses fonctions, tout en restant inhabile à monter à un ordre supérieur (4).

Le fait d'avoir *reçu* la pénitence, si d'ailleurs on n'avait pas accusé de faute méritant la pénitence plénière, et si l'on n'avait pas effectivement subi cette pénitence, ne fut donc plus, à partir du VI^e^ siècle et au moins en Espagne, une cause qui empêchât d'entrer dans le clergé. Une évolution analogue et parallèle fit que l'on admît aussi et peu à peu que les clercs supérieurs pussent faire pénitence sans déchoir de leurs fonctions. Il existe sur ce point un canon d'un concile d'Orange de 441, d'une interprétation difficile à cause de sa brièveté : « Paenitentiam desiderantibus clericis non negandam (5) ». Peut-être ne s'agit-il ici que d'une pénitence absolument privée, accomplie en dehors de toute intervention de l'autorité épiscopale, et pour laquelle le clerc demande qu'on l'exempte, pour un temps, de son service liturgique (6). Cependant la discipline à cette époque était formelle : un prêtre ou diacre coupable d'une faute grave et scandaleuse ne pouvait pas, restant en fonctions, être soumis à la pénitence canonique. Il devait être déposé ; et, même déposé, le concile de Carthage de 401 ne veut pas qu'on le soumette, comme des laïcs, à la

(1) Can. 9, MANSI, VIII, 550.
(2) *Ibid.* 54, MANSI, X, 632.
(3) X, MANSI, XI, 1071.
(4) Canon 5, MANSI, VIII, 613.
(5) *Ibid.* 4, MANSI, VI, 437.
(6) C'est l'explication de D. Leclercq (*Hist. des conc.*, II, 1, p. 438). Je croirais plutôt qu'il s'agit bien ici de la pénitence canonique, et que c'est cette décision qui a motivé la demande de Rusticus de Narbonne à saint Léon, dont on va parler. — Le mot *pénitence canonique* dont je me sers dans cette partie de mon travail, désigne, dans mon esprit, la pénitence officielle, publique ou privée : elle s'oppose à la pénitence absolument privée, qui se fait en dehors de toute intervention du clergé, sans confession ni absolution.

Digitized by Google

pénitence publique (1). C'est ce que répond saint Léon à la question de Rusticus de Narbonne : « Alienum est a consuetudine ecclesiastica ut qui in presbyterali honore aut in diaconii gradu fuerint consecrati, ii pro crimine aliquo suo per manus impositionem remedium accipiant paenitentiae... Unde huiusmodi lapsis ad promerendam misericordiam Dei privata est expetenda secessio, ubi illis satisfactio, si fuerit digna, sit etiam fructuosa (2). » Le prêtre et le diacre (et l'évêque) coupables de fautes capitales, publiques ou secrètes, devront faire privément pénitence, mais ils ne seront pas mis au rang des pénitents (3). Le pape parle généralement d'une *privata secessio*, mais nous savons que cette retraite consista bientôt et pratiquement dans l'internement plus ou moins long dans un monastère (4). Or c'est cette coutume qui devint précisément une des causes qui introduisirent dans le clergé l'usage de la pénitence canonique. Dans les monastères, en effet, les clercs coupables furent soumis, au VII^e^ siècle, comme les moines avec qui ils vivaient, à l'imposition de la main et à la réconciliation sacramentelle : ils reçurent la pénitence. D'autre part, le clergé ne resta pas étranger au mouvement qui portait les fidèles à demander la pénitence au lit de mort ; et de cette pratique naquirent parfois des cas embarrassants. Le concile de Tolède de 683 eut précisément à trancher un cas de ce genre, à propos de l'évêque de Valeria, Gaudentius, « quod incommodae valetudinis nimietate praeventus, per manus impositionem subactus fuisset paenitentiae legibus ». Gaudentius, revenu à la santé, demandait s'il pouvait conserver ses fonctions épiscopales. Le concile décida qu'il le pouvait, parce qu'il n'avait

(1) V. le canon 12 du concile de Carthage de 401 (MANSI, III, 726, XXVII).

(2) *Epist.* CLXVII, inquis. 2.

(3) Je ne vois pas de raison de restreindre la décision de saint Léon au cas de fautes secrètes : le pape parle généralement « pro crimine aliquo ». La règle qu'il pose est encore celle que rapporte saint Isidore : tout le monde doit faire pénitence, mais « a sacerdotibus et levitis, Deo tantum teste... a caeteris vero attestante coram Deo solemniter sacerdote » (*De eccles. offic.*, II, 17, 6).

(4) *Conc. d'Epaone* de 517, can. 22 (MANSI, VIII, 561) ; S. GRÉGOIRE, *Epist.*, IX, 63 ; XII, 31.

Digitized by Google

pas d'ailleurs accusé de faute grave et scandaleuse (1). Ainsi, au VII^e siècle, la discipline tombait qui interdisait aux clercs supérieurs le bénéfice de la pénitence canonique. Au VIII^e siècle, saint Chrodegand, on l'a vu plus haut, enjoignait par sa règle à son clergé de se confesser au moins deux fois l'an (2) ; et les livres pénitentiels contiennent aussi bien pour les clercs des différents ordres que pour les laïcs, les tarifs des diverses fautes qu'ils peuvent commettre.

Voici donc le terme auquel avait abouti le développement du dogme et de la discipline pénitentiels vers le milieu du VIII^e siècle.

L'*actio paenitentiae* comprend toujours trois parties : la confession, l'expiation, l'absolution.

La confession est secrète : elle a pour objet tous les *peccata capitalia*, c'est-à-dire tous les péchés qui méritent l'enfer et qu'actuellement nous appelons *mortels* (3).

L'expiation est publique et plénière pour certains crimes énormes et scandaleux : plus ordinairement, elles est privée. Cette pénitence privée se substitue de plus en plus à l'ancienne

(1) X, MANSI, XI, 1071.

(2) V. supra, p. 15.

(3) C'est le sens que donne saint Césaire à l'expression *peccata capitalia*. Présentant des exemples de cette sorte de péchés, il énumère : « sacrilegium, homicidium, adulterium, falsum testimonium, furtum, rapina, superbia, invidia, avaritia, et, si longo teneatur, iracundia, et ebrietas si assidua sit in eorum numero computatur. (*Sermo* CIV, 2 ; cf. XIII, 5 ; LXVIII, 3). On remarquera que le *sacrilège*, plus général, a remplacé l'*apostasie* ou l'*idolâtrie*. La tendance est d'ailleurs de considérer les trois anciens péchés *ad mortem* comme les trois types des péchés contre Dieu, contre le prochain et contre soi-même, sous lesquels on range tous les autres. Saint Fulgence, distinguant les *peccata levia*, qui sont le fait des justes, des *peccata gravia*, qui sont le fait des méchants (*iniqui*), dit que ceux-ci commettent ces péchés de trois façons : « aut enim sacrilegiis, aut flagitiis, aut facinoribus implicantur ». Les *sacrilegia* comprennent l'apostasie et l'hérésie ; les *flagitia* sont les péchés contre soi-même (*in seipsis immoderati atque obsceni turpiter vivunt*) ; et enfin par les *facinora* il faut entendre les dommages causés au prochain : « quando alios aut damnis aut quibuslibet oppressionibus crudeliter laedunt » (*De incarnatione*, 36, 37). — On sait que saint Grégoire compte sept vices capitaux qui naissent de l'orgueil, leur racine : « inanis gloria, invidia, ira, tristitia, avaritia, ventris ingluvies, luxuria » (*Moral.*, XXXI, 87 ; cf. S. ISIDORE, *Different.*, II 161-168).

Digitized by Google

pénitence publique, et devient à peu près la seule pratiquée. Mais de plus, elle tend à se tarifier par l'usage des pénitentiels, chaque catégorie de fautes ayant sa peine fixée d'avance.

L'absolution reçue d'abord publiquement le jeudi saint, en dehors du cas de maladie, se donne maintenant privément et à tout moment de l'année. En principe cependant, elle n'est accordée qu'après l'accomplissement de la satisfaction pénitentielle ; mais on constate déjà des exceptions à cette règle, et ces exceptions ont tendance à se multiplier de plus en plus.

La pénitence plénière et solennelle ne se réitère pas ; mais la pénitence privée peut se réitérer. De celle-ci le simple prêtre devient le ministre ordinaire : il reçoit la confession, fixe la satisfaction, et réconcilie le pénitent.

Enfin le fait d'avoir reçu la pénitence même plénière, si d'ailleurs on n'a point confessé de crime scandaleux et si l'on n'a pas de fait accompli la pénitence publique, n'est plus un obstacle à l'entrée dans le clergé et à la réception des ordres supérieurs : réciproquement, les clercs sont admis à la pénitence canonique, et ils conservent néanmoins leurs fonctions, si d'ailleurs les fautes commises par eux n'exigent pas qu'ils fassent publiquement pénitence et n'ont pas entraîné leur déposition.

J. TIXERONT.

Digitized by Google

ORAISON FUNÈBRE DE SAINT BASILE

par saint Grégoire de Nazianze

INFLUENCE DE LA RHÉTORIQUE SUR L'ÉLOQUENCE SACRÉE EN ORIENT AU IVe SIÈCLE (1)

MESSIEURS,

Saint Basile était mort le 1er janvier 379. Quatre orateurs prononcèrent son panégyrique : saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile, saint Ephrem, saint Amphiloque et saint Grégoire de Nazianze. Saint Grégoire de Nysse et saint Ephrem parlèrent le jour des funérailles, saint Grégoire de Nazianze longtemps après, à la fin de 381, peut-être même en janvier de 382. Au moment où mourait son illustre ami, saint Grégoire se trouvait à Séleucie, malade. Sa douleur fut très vive. Elle s'épanche dans une lettre émue à saint Grégoire de Nysse. Il écrivit aussi à Eudoxius sur ce même sujet : « Tu me demandes, lui disait-il, comment je me trouve — très mal. J'ai perdu Basile, j'ai perdu Césaire, je n'ai plus de frère. » Il composa *douze épigrammes* pour servir d'épitaphe au *frère* tant regretté, et surtout il prononça son oraison funèbre.

Les Cappadociens avaient mauvaise réputation au IVe siè-

(1) Conférence donnée à l'Institut Catholique de Toulouse.

Digitized by Google

cle ; c'étaient les Béotiens de l'Asie. Mais trois hommes, Basile, Grégoire de Nysse et Grégoire de Nazianze, ceux qui formaient « *le Trèfle de Cappadoce* », réussirent presque à réhabiliter leur malheureuse patrie. Saint Grégoire de Nazianze l'honora moins par sa haute science (1), par ses talents poétiques et sa théologie si élevée et si sûre, que par cette éloquence « qui, au témoignage des contemporains, attirait les foules comme l'aimant attire le fer ».

L'expression la plus pure, la plus caractéristique de cette éloquence et aussi du goût littéraire des contemporains de saint Grégoire se rencontre, peut-être, dans l'éloge que nous allons lire ensemble. De ce discours nous ferons moins une étude proprement dite qu'un commentaire, suivant point par point l'orateur dont l'œuvre sera représentée par des citations larges et nombreuses. Cette méthode expose à des répétitions, mais elle offre le grand avantage de donner une idée et une impression plus exactes de la pièce examinée. L'étude fait parfois connaître celui qui parle plutôt que celui dont il parle.

Nous apprécierons ce panégyrique avec une complète indépendance, espérant bien que nos auditeurs ne nous accuseront point de traiter sans respect ceux que l'Eglise a canonisés. Ils n'ignorent point que l'Eglise, en canonisant saint Grégoire, n'a point prétendu canoniser sa rhétorique.

I

L'exorde n'est pas heureux. Un moderne qui a lu Bossuet et ne l'a point oublié (comment l'oublier?) attend une parole grave, le dessein de l'orateur, ce qu'il se propose de nous montrer dans la grande vie de Basile ; comment tous les détails qui la composent se subordonnent à une idée générale. Oubliez Bossuet, lecteur moderne ; à la place de notre grand orateur nous voyons, un évêque? Non certes ! un historien? pas davantage! Quoi donc? un élève des rhéteurs qui se souvient de

(1) Saint Jérôme entreprit un long voyage pour consulter saint Grégoire, qui lui communiqua son admiration pour Origène.

Digitized by Google

ses maîtres. Car Grégoire de Nazianze avait étudié la rhétorique en Palestine avec Thespesius et dans les gymnases d'Athènes avec Himerius et Proæresius. C'est donc Thespesius ou Himerius ou Proæresius qui parle, écoutons-le avec le désir de le voir bientôt céder la place et la parole à saint Grégoire de Nazianze ; entendons-le déplorer l'importance du sujet qu'il traite. « Si un orateur, dit-il, jaloux d'essayer son talent désirait l'apprécier à sa mesure en se proposant un sujet entre mille, comme font ces peintres pour les tableaux qui servent de modèles, il écarterait celui-ci, le trouvant au-dessus de l'éloquence, et choisirait dans les autres sujets le premier, tant c'est un travail que l'éloge de cet homme (I, 2). » (1) Saint Grégoire (car c'est bien lui maintenant) prend enfin la parole. Il s'excuse de parler. Si tard. Il parle ! n'était-il pas l'ami, le frère d'armes, le disciple de saint Basile ! Il parle si tard ! C'est qu'il était malade, et puis il voulait purifier « son âme et sa voix » avant de parler d'un si grand homme (II, 3). Nous, qui sommes habitués à la grave objectivité de la parole sacrée, nous serions tentés de reprocher à cet exorde si touchant de trop s'attarder sur ces détails personnels. L'orateur est prodigue de ce que nous ne lui demandons pas, et il est muet sur ce que nous attendons : l'idée générale du discours. Mais l'oraison funèbre telle qu'on la concevait au temps de saint Grégoire de Nazianze et telle qu'il la concevait lui-même n'est pas une synthèse solennelle, harmonieuse, c'est une narration relevée d'ornements empruntés à la poésie, à l'éloquence et aussi malheureusement à la rhétorique. Le récit

(1) Nous emprunterons la traduction des passages cités à l'excellent ouvrage : « *Grégoire de Nazianze, discours funèbres en l'honneur de son frère, Césaire et de Basile de Césarée.* Texte grec, traduction française, introduction et index, par Fernand Boulenger, maître de conférences à la Faculté libre des Lettres de Lille. Paris, Librairie Alphonse Picard et fils, 82, rue Bonaparte, 82, 1908.

L'introduction est une œuvre de science très bien informée et très exacte; la traduction est très littérale. Nous nous permettrons quelques retouches non certes pour ajouter à la *littéralité* mais pour l'adoucir parfois et rapprocher le style de la traduction de celui de l'étude historique qui la précède, et aussi pour accommoder quelque peu les citations avec le ton oratoire du contexte. — Nous devons beaucoup encore à l'introduction qui précède la traduction.

Digitized by Google

commence par des détails du plus haut intérêt sur la famille et l'éducation de saint Basile.

Le rhéteur Ménandre ne fait-il pas une loi aux panégyristes de s'étendre d'abord sur la patrie, la ville, la race et la famille du personnage loué (πατρίς, πολις, ἔθνος, γένος).

Les Orientaux, d'ailleurs, (et sous ce rapport les Grecs avaient conservé l'esprit de leurs premiers ancêtres) rattachent sans cesse l'homme à ses ascendants. Pindare ne manque jamais d'associer la gloire du vainqueur qu'il célèbre à la gloire de ses aïeux ; la susceptibilité égalitaire de ses auditeurs n'en souffrait pas.

Le père et la mère de saint Basile appartenaient à d'illustres familles : « charges militaires, fonctions civiles, dignités à la Cour des empereurs, et de plus fortune, élévation du rang, honneurs publics, éclat de l'éloquence, qui en a possédé davantage ou de plus grands? Aussi, nous, s'il nous était permis d'en parler à notre gré nous tiendrions pour néant les Pélopides, les Cécropides, les Alcméonides, les Eacides, les Héraclides et ceux que rien ne surpasse ; qui n'ayant point de mérites personnels, à produire, se réfugient dans le mystère et rattachent leur origine à des démons, à des dieux et à des mythes, qui, les uns ne manquent pas de noblesse, mais ne méritent pas de créance, les autres sont authentiques, mais ne méritent que le mépris (III, 4). »

L'orateur aime à *énumérer ;* la rhétorique de son temps recherchait ce procédé facile. Saint Grégoire en abuse vraiment dans ce discours, mais ne soyons pas trop sévère pour un artifice qui était encore à la mode quand La Bruyère écrivait *les Caractères et les Mœurs de ce siècle* (1). Notre goût s'étonne moins de l'énumération que des termes qui les composent. Ces Pélopides, ces Cécropides, ces Héraclides dans une oraison funèbre résonnent à notre oreille comme une dissonance. Nous oublions que l'auditoire était composé de fidèles qui, plusieurs, du moins, avaient été païens et qui exprimaient leurs convictions chrétiennes avec des images païennes, mêlant, comme la Cymodocée de Chateaubriand,

(1) Voir les *Caractères*, chapitre de la chaire.

Digitized by Google

Homère et la Bible, la mythologie et la théologie ; nous oublions que même chez les chrétiens l'imagination était restée païenne (elle l'était encore au XVIIIe siècle ; et n'avons-nous pas assisté de nos jours à une sorte de résurrection du merveilleux païen tentée par Théodore de Banville). Nous oublions enfin, que, pour un Grec la mythologie faisait partie de l'histoire, et que, par suite, l'assistance ne se scandalisait pas plus de voir un prédicateur citer les Pélopides, et les Héraclides qu'un chrétien de nos jours ne souffrirait d'entendre un orateur sacré nommer Pharamond, Roland ou Charlemagne. En outre, si Grégoire de Nazianze fait intervenir la mythologie dans un sermon, c'est pour l'humilier et lui reprocher ses mensonges, de sorte que, si besoin était, le zèle de l'apologiste ferait oublier la peccadille du rhéteur.

Quoiqu'il en soit, les aïeux de saint Basile étaient plus fiers de leur titre de chrétiens que les autres de leurs ancêtres mythologiques. Ils avaient supporté vaillamment la persécution de Maximin qui « venu après plusieurs persécuteurs récents les fit tous paraître humains par son débordement d'arrogance et ses prétentions à s'attacher l'empire de l'impiété (V, 1) ». On les avait vus se retirer dans une forêt des montagnes du Pont, demandant à l'éloignement et à la solitude la liberté de servir Dieu.

Dieu, d'ailleurs, ne leur manqua point. Comme ils n'imitaient pas les Israélite qui regrettaient, dans leur voyage, les oignons d'Egypte, et que, bien au contraire, ils bénissaient la Providence, celle-ci se montra secourable.

Ecoutons saint Grégoire faisant parler les persécutés. « Quoi d'invraisemblable, disaient-ils, à ce que le Dieu des miracles, celui qui a nourri magnifiquement dans le désert un peuple étranger et fugitif au point de faire pleuvoir du pain et jaillir des oiseaux, lui assurant ainsi non seulement le nécessaire, mais même le superflu, qui a divisé la mer, arrêté le soleil, refoulé un fleuve... nous nourrisse aujourd'hui de délices, nous les athlètes de la foi. Bien des bêtes sauvages qui ont écl.appé aux tables des riches... se réfugient dans ces montagnes. Une foule d'oiseaux comestibles volent à souhait au-dessus de nous ; et qu'y a-t-il là que l'on ne puisse prendre à

Digitized by Google

la chasse qu'à le vouloir? Le gibier s'offrait, mets spontané, repas sans fatigue ; des cerfs accouraient des collines gras et gros tout prêts pour l'égorgement ! Encore un peu, on pourrait le croire, ces animaux regrettaient de n'avoir pas été appelés plus tôt. On les attirait par des signes, et ils se laissaient mener. Qu'y avait-il pour les poursuivre ou les forcer? Personne. Quels cavaliers? Quelle espèce de chiens? Quels aboiements, quels cris, quels jeunes gens pour occuper les issues ? Ils étaient captifs d'une prière, d'une juste demande. Qui a vu un pareil gibier, aujourd'hui ou n'importe quand ? O miracle, ils étaient eux-mêmes arbitres de la chasse. Tout ce qui plaisait, il suffisait pour l'avoir de le désirer. Les cuisiniers étaient improvisés, le festin préparé, les convives reconnaissants. Le présent miracle leur donnait le prélude de ce qu'ils espéraient. Et toi, viens donc me citer tes chasseresses de cerfs, et tes Orions et tes Actéons, ces chasseurs infortunés ! Parle, toi, mon persécuteur, toi qui admires les fables et la biche substituée à la vierge (Iphigénie)... Substituée pourquoi? Elle n'échappe au meurtre que pour le commettre, rendant ainsi l'humanité par l'inhumanité (VII, VIII) ».

C'est peut-être beaucoup insister sur la vie des ancêtres, de saint Basile, mais la description était attrayante. Saint Grégoire était grand admirateur de l'Odyssée ; il n'a pu se défendre de l'imiter en racontant une histoire (διηγήματα) aussi poétique que les délicieux mensonges du vieil aède.

En outre, l'occasion lui paraissait bonne de montrer aux païens qui se trouvaient dans l'auditoire ou aux chrétiens convertis que la vraie religion avait son surnaturel, un surnaturel aussi intéressant et plus moral que celui du paganisme. Cette description idyllique n'est pas une distraction, on croirait que le narrateur s'oublie ; il fait de l'apologétique. Nous sera-t-il permis de regretter que l'imagination de l'orateur dit, peut-être, embelli l'histoire. C'est surtout quand on raconte le surnaturel qu'il ne faut point dépasser la réalité des faits. Des aïeux de Basile nous arrivons à ses parents, à Basile, son père, qui portait si bien ce nom *royal* Βασίλειος à Emmélie, sa mère, dont le nom (ἐμμελία) signifie Harmonie, sainte femme « appelée ce qu'elle devint ou devenue ce qu'elle

Digitized by Google

fut appelée (X, 1) ». Même quand on se nomme saint Grégoire, que l'on est évêque et que l'on prononce l'oraison funèbre d'un évêque on reste prisonnier de son temps, de sa race et de son éducation, et on joue sur les mots. Eschyle, le sombre Eschyle, ne s'en était pas privé. Continuons à citer saint Grégoire. « Si Basile devait être asservi complètement aux lois de sa nature, il convenait qu'il naquît de semblables parents plutôt que d'autres aussi que ce fût de lui plutôt que d'un autre qu'ils fussent nommés les parents (X, 2). »

Et voilà l'hyperbole et le mauvais goût sévissant dans l'éloquence sacrée. La phrase est, d'ailleurs, savamment construite. Il convenait que Basile fût l'enfant de ce père et de cette mère, il convenait que ce père et cette mère fussent les parents d'un Basile. L'artiste contrebalance harmonieusement ces convenances. Il faut lire ce passage dans le grec pour en savourer la délicieuse et détestable eurythmie. Thespesius, Himérius et Proæresius accompagnent leur disciple dans la chaire de vérité. Heureusement il ne les écoutera pas toujours.

Saint Basile fut le digne fils de ce père « *royal* » et de cette mère « *harmonieuse* ». Il posséda toutes les qualités, même la « beauté, la force, la taille » qu'un orateur grec ne pouvait négliger, encore qu'il n'en parle que « pour les laisser à ceux qui s'y intéressent (X, 4) ». Mais des parents tels que Basile et Emmélie s'attachèrent surtout à former l'esprit et l'âme de leur enfant, sans sacrifier la formation intellectuelle à la formation morale. Car, estime saint Grégoire, « il ne faut pas mépriser la science parce qu'il semble bon à quelques-uns de la mépriser (XI, 4) ». Il s'amuse des ignorants « qui voudraient voir tout le monde semblable à eux afin de disparaître inaperçus dans la masse (XI, 4) ». Saint Basile avait exprimé, et avec quel charme ! les mêmes idées dans son Homélie aux jeunes gens « sur l'utilité qu'ils peuvent retirer de la lecture des auteurs profanes », que devraient lire et méditer les massacreurs de notre enseignement national. Mais pour les lire il faudrait être capable de les comprendre au moins dans une traduction. Oublions ces petites gens et leur petite besogne et revenons au grand Basile qui étudie d'abord sous la direction de son père, ne séparant point l'instruction de l'éducation, se dé-

Digitized by Google

veloppant dans son corps, dans son esprit et dans son âme. Son éducation n'est pas, en effet, une pure gymnastique. Il ne se borne pas comme Achille à l'école du Centaure à se former dans l'art d'abattre un lièvre, de courir un paon, de dresser les chevaux ; il développe son esprit plus que son corps et son âme plus que son esprit « faisant aller de pair le progrès et l'ascension dans sa vie et dans son éloquence... », car ceux qui les séparent ressemblent pour lui « à des borgnes dont la difformité s'accuse dès qu'ils regardent ou qu'on les regarde (XII, 2) ». Il s'efforçait d'imiter son père : « Comme nous voyons les poulains et les veaux, dès leur naissance, sauter à côté de leur mère, ainsi, de son côté, le jeune Basile courait tout près de son père avec une ardeur de poulain. » Ne vous semble-t-il pas que ces comparaisons pittoresques, justes, spirituelles surtout, plus spirituelles et pittoresques que graves, enlèvent à l'oraison funèbre cette « tristesse évangélique » que regrettera La Bruyère et aussi cette grandeur qui répond si bien à la grandeur des événements et des personnages.

De la maison de son père Basile arrive à Césarée, célèbre par ses professeurs d'éloquence. Là il trouve des condisciples qu'il dépasse et des maîtres qu'il égale ; là il montre « une science supérieure à son âge et une sévérité de mœurs supérieure à la science : rhéteur entre les rhéteurs, même avant d'occuper une chaire de rhétorique ; philosophe entre les philosophes, même avant d'enseigner la philosophie ; et, mérite plus grand encore, prêtre même avant la prêtrise (XIII, 3) ». Comme cet éloge gagnerait à être formulé plus simplement, et combien ces antithèses si bien balancées diminuent l'autorité de l'orateur et disons mieux de l'artiste qui parle et semble s'écouter parler. Mais vraiment il ne s'écoute pas, du moins dans les lignes que suivent où il nous représente le jeune Basile étudiant la philosophie et l'éloquence afin de les convertir en instruments d'apostolat.

Basile quitte bientôt Césarée pour Byzance et Byzance pour Athènes, Athènes « la patrie de l'éloquence (XIV, 1) ». Athènes, la « ville d'or pour moi la dispensatrice de bienfaits, si elle le fut pour quelqu'un (XIV, 1) ». Voilà dans quels ter-

Digitized by Google

mes, un chrétien parlait d'Athènes au IVe siècle ! Cette ville était toujours, comme aux temps si lointains de Périclès et de Thucydide « l'école de la Grèce » et du monde. Athènes avait, d'ailleurs, un titre de plus à la reconnaissance de Grégoire de Nazianze, c'est là qu'il s'était lié avec Basile, ainsi qu'il nous le dit, « en cherchant l'éloquence je trouvai le bonheur » dans l'amitié de Basile ; » il m'arriva la même chose qu'à Saül qui, cherchant les ânesses de son père trouva la royauté (XIV, 12) ». Comprenons bien : les ânesses représentent la ville d'Athènes et l'éloquence et la royauté représente Basile. Encore que l'on n'oublie pas que l'âne et l'ânesse n'étaient point déconsidérés en Orient comme dans notre Occident ; que ni Jacob n'entendait manquer de respect à Issachar ni le vieil Homère au patient Ajax en le comparant à ce quadrupède, on peut trouver que, pour n'être pas injurieuse, la comparaison ne laisse pas d'être inattendue : elle est moins grave que piquante. Elle fait sourire. Ah vraiment ! que saint Grégoire aurait plus de goût s'il avait moins d'esprit, et je ne sais si l'orateur en empruntant de semblables traits à l'Ecriture sainte réussit à les faire mieux accepter.

L'oraison funèbre va prendre un caractère plus intime, elle devient biographique, s'arrête aux petits détails, et s'épanche dans le cœur de l'auditoire. Saint Grégoire se laisse aller, et nous ne saurions l'en reprendre, il nous répondrait au besoin que les Grecs ne connaissaient pas les sévérités de la logique moderne, et qu'un tableau est toujours à sa place pourvu qu'il soit intéressant. Quoi de plus intéressant alors que la description de cette *sophistomanie* qui partageait les étudiants d'Athènes, attachait les uns à tel maître, les autres à tel autre et opposait, mettait aux prises ces groupes d'exaltés, comme au théâtre les chevaux et les cochers divisaient violemment les spectateurs (XV, 3)! Quoi de plus piquant que cet espièglerie écolière, que ces *monomes* d'étudiants athéniens conduisant le nouveau venu à la « salle de bain (XVI, 4) », et ne l'admettant dans leur famille qu'après ces joyeuses et bruyantes initiations. Sans doute ces particularités si curieuses se rattachent au sujet ; elles expliquent l'amitié de Basile et de saint Grégoire qui date du jour où

Digitized by Google

Basile inspira par sa gravité, par sa sainteté précoce tant d'admiration à saint Basile, et où sous l'influence de cette sympathie naissante, il s'employa avec succès auprès de ses turbulents camarades pour épargner à l'étudiant Basile le λουτζον traditionnel. Mais fallait-il alors tant insister? Que nous importe pareillement de savoir que dans une discussion la logique de Grégoire de Nazianze vint au secours de la logique en détresse du jeune Basile? Voudrait-on nous persuader que l'amitié de Grégoire et de Basile n'eut d'autre cause que de semblables incidents, ce serait confondre le prétexte avec la cause. Basile et Grégoire s'aimèrent parce que leurs cœurs s'étaient rencontrés sur les hauteurs où fréquentaient leurs esprits et leurs âmes.

Mais il fallait, nous dit saint Grégoire, agrémenter mon discours « ἡδυσμάτι προσθεῖναι τῷ λογῳ. (XV, 2). Or, nous pensons tout le contraire et nous estimons qu'un orateur épiscopal est dispensé de faire sourire, surtout dans une oraison funèbre, où la solennité de circonstance, la grandeur des personnages (un évêque prononçant l'oraison funèbre d'un évêque), l'importance des événements semblent exclure toute familiarité. Reconnaissons toutefois que ces quatre paragraphes (XV, XVI, XVII, XVIII) constituent un document intéressant pour ceux qui seraient curieux de connaître les mœurs des étudiants dans la ville d'Athènes pendant la première moitié du IVe siècle.

De ces incidents causes de leur amitié ou plutôt occasion où elle commença de se manifester, l'orateur passe au tableau vraiment suave de cette amitié elle-même. On peut placer cette page à côté de tant d'autres inspirées aux auteurs païens et chrétiens par ce délicieux sujet. « Lorsque, avec le temps, dit-il, nous nous fûmes avoué mutuellement notre inclination, et que l'objet de notre zèle était la philosophie, désormais, nous fûmes tout l'un pour l'autre, ayant même toit, même table, mêmes sentiments (ὁμοστεγοι, ὁμοδίαιτοι, συμφυεῖς) les yeux fixés sur un but unique, sentant chaque jour notre affection mutuelle gagner en chaleur et en force. Les amours charnelles, basées sur ce qui passe, passent aussi comme des fleurs printanières ; car ni la flamme ne résiste quand la ma-

Digitized by Google

tière est consumée ; elle disparaît avec ce qui l'alimente, ni le désir ne subsiste quand son foyer s'épuise. Mais celles qui étant selon Dieu demeurent châstes, celles-là ayant un objet solide sont par là même plus durables ; et plus la beauté infinie se découvre à eux, plus elle unit à elle et entre eux ceux qui ont les mêmes amours (XIX, 2) ». Platon, s'il avait pu la lire, aurait beaucoup admiré cette page qui s'inspire de lui et le dépasse.

Saint Grégoire comprend bien qu'il se laisse entraîner, que son discours va à la dérive, qu'il fait peut-être la part trop grande à cette amitié, et qu'il pense ou semble penser en parlant de la sorte moins à satisfaire son auditoire qu'à se satisfaire lui-même. « Mais je sens, poursuit-il, que je me laisse emporter au-delà des convenances et de la mesure, et je ne sais comment je tombe dans ce propos : d'autre part, je ne vois pas le moyen de m'arrêter dans mon récit ; car, chaque fois, ce qui a été omis m'apparaît comme nécessaire et supérieur à ce qui avait été pris d'abord. Si on me tyrannise pour m'empêcher de continuer j'aurai le sort des polypes, arrachez-les de leur gîte, le granit adhère à leurs tentacules, et on ne peut les en séparer sans que des deux côtés il y ait quelque arrachement ou déchirure (1). Si donc on me donne la permission, j'obtiens ce que je demande, sinon je le prendrai de moi-même (XIX, 3) ».

Combien l'on goûterait cette page dans une lettre, malheureusement cette préciosité aimable, ces polypes mutilés et sanglants figurent dans une oraison funèbre. L'auteur est intarissable sur ce sujet, si bien que sa sincérité nous désarme bien que la forme ne soit pas toujours aussi sincère que le sentiment. Revenons à notre texte. Grégoire et Basile étudient ensemble. « Il y avait, dit l'orateur, lutte entre nous donc non pas à qui aurait seul le 1er rang mais à qui le cèderait à l'autre ! Chacun faisait sienne la gloire de l'autre. On eût dit chez une seule âme animant deux corps. Et s'il ne faut

(1) Corneille écrira :

Un cœur à l'autre uni jamais se retire
Et pour l'en séparer il faut qu'on le déchire.

Digitized by Google

pas croire ceux qui enseignent que tout est dans tout, nous du moins il faut nous croire quand nous affirmons que nous étions l'un dans l'autre et l'un près de l'autre » (XX, 2, 3) ».

Après ces touchantes effusions, que s'interdirait la sévérité de l'oraison funèbre moderne, l'auteur nous fait assister à la vie d'étudiants des deux amis : Basile et Grégoire s'éloignent donc des camarades frivoles, des joies frivoles ; ils ne connaissaient que deux chemins, celui de l'église et celui du gymnase ; ils portaient avec un saint orgueil leur titre de « chrétien dont nous étions plus fiers, dit l'orateur, que ne le fut Gygès de la bague tournante (si toutefois ce n'est pas une fable) qui lui valut le trône de Lydie, ou qu'autrefois Midas de l'or où il trouva sa perte pour avoir vu son vœu se réaliser et tous ses biens devenir de l'or, autre fable phrygienne ! Car à quoi bon citer la flèche d'Abous l'hyperboréen ou Pégase l'argien, pour qui il fut moins grand d'être transportés à travers les airs que pour nous de nous élever à Dieu l'un par l'autre et l'un avec l'autre (XXI, 2, 3, 4). »

Cette piété qui inspire à saint Grégoire de si étranges comparaisons favorisait les études de Basile. L'esprit voit plus et mieux quand le cœur est pur. *Beati mundo corde !* Saint Basile voulut tout savoir. « Quel ordre de sciences n'a-t-il pas abordé ou plutôt quel est celui où il n'a pas excellé, connaissant à fond toutes les sciences et connaissant chacune d'elles comme s'il n'avait étudié qu'elle seule. D'ailleurs tellement perspicace qu'il aurait pu se passer d'application et tellement appliqué qu'il aurait pu se passer de perspicacité (XXIII, 2, 3) ».

Le lecteur sourit, ce sourire est un jugement, je n'insiste pas. Basile étudiera donc la rhétorique, la grammaire, l'histoire, la métrique, la philosophie, l'astronomie, la géométrie, la médecine. Heureuse époque où les diverses sciences (sauf toutefois la rhétorique et la philosophie) n'ayant pas encore pris leur développement, on pouvait se promettre (et dans une certaine mesure réaliser cette promesse) d'être universel. Aujourd'hui il n'y a plus que les ignorants qui sachent tout.

« Les choses en étaient là, et nous avions une pleine cargaison de science, du moins dans la mesure accessible à la na-

Digitized by Google

ture humaine, car au-delà de Gadès on ne peut pénétrer (XXIV, 1). » Grégoire partage ainsi avec Basile les éloges qu'il lui adresse : Tout est commun dans l'amitié même la gloire.

Les deux amis avaient donc achevé leurs études, la cargaison était riche, il fallait réintégrer la patrie. L'un des deux seuls partit, ce fut Basile. Cette belle intimité allait connaître l'épreuve de la séparation. Saint Grégoire en parle avec une sincérité orientale, je veux dire avec des sentiments vrais rendus dans un style hyperbolique. « Avant l'événement qui eût pu le croire possible? c'était, dit-il, comme un corps coupé en deux et la mort pour les deux ; ou encore comme des bœufs nourris ensemble et compagnons de joug qu'on sépare ; ils mugissent lamentablement l'un sur l'autre, incapables de supporter la privation (XXIV, 4). »

Mais heureusement l'épreuve fut courte « après un séjour plus prolongé dans Athènes je me précipitai, dit saint Grégoire, comme le cheval d'Homère, et brisant les liens qui me retenaient, je pris mon galop à travers la plaine, et j'allais retrouver mon compagnon (XXIV, 5). »

La poésie et l'éloquence sont sœurs et parlent quelquefois le même langage. Saint Grégoire, comme Homère, aime les belles comparaisons, quelquefois même il les lui emprunte, mais l'orateur va plus vite que le poète ; la comparaison qui prend quelquefois l'importance d'un tableau dans l'Iliade n'est qu'une ébauche, une ébauche, d'ailleurs, assez développée dans Grégoire de Nazianze. En lisant ces belles similitudes (XIX, 4 — XXI, 6 — XXIV, 5 — XLVII, 2 — LVII, 3), on se rappelle que l'auteur du panégyrique a laissé des vers intéressants.

(A suivre)

L. VALENTIN
ch. hon.
doyen de la Faculté libre des Lettres de Toulouse.

Digitized by Google

REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

ANCIEN TESTAMENT

Suite (1)

Comme les autres volumes de la collection (*The international critical Commentary*) à laquelle il appartient, le commentaire de M. Curtiss sur les Paralipomènes ou Chroniques (2) se recommande par son érudition. On regrette cependant que les notes soient trop concises, au point de ne pas toujours se suffire et d'obliger parfois le lecteur à recourir aux sources indiquées, comme s'il devait les avoir constamment à sa disposition. Il est admis depuis longtemps que les Chroniques ne forment qu'un seul ouvrage avec Esdras-Néhémie, et sont du même auteur. Celui-ci écrivait à la fin du IVe siècle, vers 300. Il appartient à la même école que les auteurs du Code sacerdotal et subit l'influence des mêmes préoccupations. Comme eux il se complaît aux statistiques, aux chiffres et aux listes de noms. Son but est de compléter, du point de vue de ce Code, les livres de Samuel et des Rois. Le même travail avait été fait pour les premiers livres historiques, de la Genèse aux Juges. Le Chroniqueur veut le conti-

(1) Voir le numéro d'avril, p. 351 ss.

(2) *A critical and exegetical Commentary on the Books of Chronicles*, by E. L. CURTISS and A. A. MADSEN, un vol. in-8° de XXII et 534 pages, Edinburgh, Clark, 1910. *Prix :* 15 francs.

Digitized by Google

nuer. Il introduit donc une quantité de matière nouvelle au sujet du temple, de son service et des cérémonies religieuses. Mais le gouvernement divin l'intéresse tout autant, et il s'applique à décrire la vie d'Israël comme constamment signalée par des interventions de Dieu qui punit ou récompense. Il reprend donc les récits de Samuel et des Rois et les transforme pour en faire une histoire plus systématisée et plus complète, et toute animée de l'esprit sacerdotal. Il établit une connexion régulière et constante entre la piété et la prospérité, entre la méchanceté et l'adversité, accentuant le bien et le mal, leur récompense et leur punition. Le bonheur de David sera mis en relief dans un cas donné par l'énumération des guerriers qui le rejoignent à Siceleg ou qui le font roi à Hébron. Mais ses épreuves domestiques, son adultère et la révolte d'Absalon sont passés sous silence. L'histoire de Salomon est traitée de même. Aucune mention n'est faite de l'intrigue qui l'a porté sur le trône, ni de son idolâtrie et des difficultés qui ont attristé la fin de son règne. Roboam, dont le livre des Rois ne faisait pourtant pas l'éloge, est approuvé et loué par les Chroniques dans les premières années de son règne parce qu'il doit, avec tout son peuple, être mis en contraste avec Jéroboam et le royaume apostat du Nord. Mais, plus tard, pour expliquer l'invasion de Sésac, il est accusé avec tout son peuple d'avoir abandonné la loi de Iahvé. M. Curtiss parcourt ainsi toute l'œuvre du Chroniqueur pour conclure enfin que celui-ci a fait subir à l'histoire du royaume de Juda une reconstitution telle que son œuvre n'a pas la même exactitude ni la même valeur historique que les livres de Samuel et des Rois. Il nous dépeint le passé d'Israël vu à travers les institutions et les idées de la fin du judaïsme, et l'intérêt de son livre consiste surtout en ce qu'il reflète les conceptions du temps et du milieu dans lequel il a paru. A ce point de vue sa valeur historique ne saurait être niée. Il peut aussi garder sa valeur dans ses amplifications des faits transmis par la tradition orale ou écrite. Mais l'examen critique devra sur ce point être des plus minutieux avant d'aboutir à une conclusion sûre.

La valeur religieuse des Chroniques se manifeste par l'im-

Digitized by Google

portance qu'elles accordent aux institutions du judaïsme. Le Chroniqueur a mis en un relief très accusé l'intervention divine dans le monde, et il identifie trop la justice avec l'accomplissement des observances légales et des cérémonies. Mais à moins d'être le précurseur immédiat du Christ, il ne pouvait faire mieux. Il est de son temps. Il s'apparente non seulement aux auteurs du Code sacerdotal, mais à Aggée, à Zacharie, et surtout à Malachie. Son œuvre a été grandement utile à la religion. Par la force des événements, le temple avec toutes ses institutions était devenu le centre de la vie israélite. Ce fait était providentiel. Il était essentiel, pour la conservation de la religion d'Israël, que la loi cérémonielle fût strictement observée et que le peuple se tînt à l'écart des nations païennes qui l'entouraient. Quelque étroites et artificielles que paraissent les conceptions du Chroniqueur, il est difficile de voir comment, sans l'écaille du légalisme et de l'« ecclésiasticisme » juif, les vérités précieuses de la révélation divine auraient pu être conservées. Prise dans l'encerclement des civilisations persane, grecque et romaine, la religion révélée eût péri, et aucune place n'eût été préparée pour la venue du Christ et la naissance du Christianisme. Le Chroniqueur a fortifié l'exclusivisme juif et donné à sa foi une force de résistance invincible. Il a idéalisé le passé et l'a glorifié comme la norme de l'activité présente et du développement futur. Mais rien ne pouvait mieux que l'autorité du passé contribuer à rendre plus intenses la loyauté et la dévotion des Juifs. La loi de rétribution et de spéciale providence sur le peuple choisi a été un facteur efficace de conservation pour la religion. Il ne faut jamais oublier que c'est sous la tutelle d'hommes comme le Chroniqueur que furent formés les Machabées et que fut inauguré l'âge héroïque du judaïsme. Le chapitre qui vient d'être résumé est suivi d'une intéressante étude sur les sources utilisées par le Chroniqueur. Un autre mentionne les particularités linguistiques du livre. D'une manière générale, le travail de M. Curtiss n'a pas pour but d'ouvrir des voies nouvelles ; mais il fait bien connaître les positions actuelles de la critique relativement aux livres des Chroniques. Les réserves faites au sujet du volume précédent doivent aussi s'appliquer à celui-ci.

Digitized by Google

Le commentaire du livre de la Sagesse (1) publié dans le *Cursus* des Pères Jésuites est l'œuvre du P. Cornely. Mais l'ouvrage n'était encore que manuscrit lorsque la mort vint frapper son auteur. Le P. Zorell l'a édité en y faisant quelques modifications. Certains développements lui ont paru diffus ou surabondants : il les a abrégés ou condensés. Comme aussi le P. Cornely, à mesure qu'il avançait dans son travail, attribuait avec plus de confiance la seconde partie du livre à Salomon, le P. Zorell, persuadé qu'une pareille attribution manque de preuves, a résolument effacé le nom du grand roi.

L'introduction proprement dite n'est pas trop longue. Elle reconnaît d'abord, à la suite de saint Augustin et de saint Jérôme, que l'auteur est un juif helléniste très au courant des lettres et de la philosophie grecques. Mais il s'est servi d'un ouvrage aujourd'hui perdu de Salomon sur le caractère et l'utilité de la sagesse et il en a exprimé la doctrine. Si un certain nombre de Pères ont attribué la Sagesse à Salomon lui-même, nous ne sommes pas obligés de les suivre, car la question en jeu n'est pas de celles qui tiennent à la foi. Le titre « Sagesse de Salomon » ne signifierait d'ailleurs pas nécessairement « Livre de Salomon sur la sagesse ». Il n'existe en réalité aucune preuve de l'origine salomonienne de cet écrit, et il est certain qu'il a été composé en grec à une date beaucoup moins ancienne. Il ne peut être antérieur à la conquête d'Alexandre et à la diffusion du grec en Orient. Il a dû naître au temps où une colonie juive nombreuse existait en terre de langue grecque, sans doute à Alexandrie en Egypte. D'autre part, la Sagesse se plaint que les Juifs aient eu à souffrir des persécutions de la part de leurs maîtres, ce qui désignerait, d'après le P. Cornely, le règne de Ptolémée IV Philopator (221-204). Le livre daterait donc de la fin du III^e^ siècle. L'introduction s'occupe ensuite de définir le dessein de l'auteur, de démontrer l'unité de son œuvre et sa canonicité. Enfin la sagesse est étudiée et décrite, et à ce sujet le P. Cornely défend l'écrivain

(1) *Commentarius in librum Sapientiae*, auctore R. CORNELY ; opus postumum edidit Fr. ZORELL. Un vol. in-8° de IV-614 pages, Parisiis, Lethielleux, 1910. *Prix :* 12 fr.

Digitized by Google

sacré d'avoir mêlé à la sagesse juive des idées grecques peu orthodoxes. Il a emprunté au platonisme, mais en l'épurant pour lui faire exprimer des vérités soit rationnelles, soit révélées. Il n'a pas conçu la Sagesse à la manière de Philon, comme un être intermédiaire entre le monde et Dieu, supérieur à l'un, mais inférieur à l'autre. A plus forte raison ne l'a-t-il pas considérée comme l'âme du monde.

Le commentaire, tout en reproduisant la Vulgate, est surtout basé sur le grec. Les défauts de la traduction latine n'ont pas échappé au P. Cornely et il a reconnu que pour l'entendre, il était souvent nécessaire de recourir à l'original. Le commentaire contient de bons renseignements au point de vue textuel et philologique; c'est la meilleure partie de l'ouvrage. L'allusion à la femme de Loth (x, 7), qui tourmente beaucoup de lecteurs, est expliquée en ce sens que le cadavre a été recouvert d'une multitude de fragments de sel qui, sous l'action de l'eau de la mer, ont fini par se coaguler pour former une sorte de colonne. « L'auteur sacré n'affirme pas que la colonne de sel formée alors existait encore de son temps, mais qu'on voyait là une colonne de sel qui conservait le souvenir du péché et du châtiment de la femme incrédule ; un monument de ce genre, pour peu que sa forme un peu particulière y prêtât, pouvait rappeler à ceux qui n'ignoraient pas le fait ancien la leçon donnée autrefois. Il est pourtant vraisemblable que le Sage a eu devant les yeux la même colonne que Flavius Josèphe et saint Clément de Rome ont mentionnée en leur temps ; les explorateurs modernes eux aussi ont découvert et examiné avec soin la même colonne ou du moins une toute pareille ; est-elle celle-là même qui a surgi au temps de Loth, on ne peut prudemment ni l'affirmer ni le nier? »

L'introduction du P. Knabenbauer à son commentaire des Proverbes (1) (même collection) occupe exactement vingt-deux pages, dont la plupart sont consacrées à analyser le livre, à caractériser les versions et à donner la bibliographie.

(1) *Commentarius in Proverbia*, auctore J. KNABENBAUER, cum Appendice *De arte ryhmica Hebraeorum*, auctore Fr. ZORELL, un vol. in-8° de 271 pages, Parisiis, Lethielleux, 1910. *Prix* : 5 fr. 25.

Digitized by Google

Ni les doctrines religieuses et morales des Proverbes n'y sont exposées, ni la question de la composition du livre n'est discutée. Celle de sa date et de son auteur est expédiée en une page et demie. Tout cela est un peu court. Le lecteur aurait désiré tout au moins être mis au courant des discussions relatives à ces divers sujets. Mais l'auteur n'a évidemment voulu faire qu'un commentaire, sans s'arrêter aux questions d'introduction. On peut le regretter, tout en respectant la liberté que l'écrivain a toujours de délimiter, comme de choisir son sujet. Le P. Knabenbauer constate que le livre lui-même n'attribue explicitement à Salomon que x, 1-xxii, 26, et aux témoins d'Ezéchias xxv, 1-xxix, 27. Et même ces sentences ne nous sont point parvenues telles qu'elles étaient au temps de Salomon. On a pu y ajouter, comme le prouvent les Septante. Le texte n'a pas non plus été très sévèrement gardé, si l'on s'en fie aux termes d'usage tardif, aux aramaïsmes et même aux grécismes que certains critiques croient y découvrir. Mais nous connaissons trop peu l'histoire de la langue hébraïque pour porter un jugement assuré en pareille matière. En somme les conditions actuelles du texte ne prouvent rien contre l'origine salomonienne des Proverbes. Pour quelques sentences seulement la question d'une origine différente pourrait être posée. Le commentaire proprement dit n'est pas non plus très développé et il a l'inconvénient de ne pas présenter d'une façon assez distincte la teneur de l'hébreu. Tout en se basant sur la Vulgate, le P. Knabenhauer cite bien la traduction de l'original, mais sans avoir soin de la signaler par des caractères spéciaux. Aussi le lecteur est-il souvent embarrassé de reconnaître où commence et finit la citation, et de la discerner des explications du commentateur. Tout bref qu'il soit, le commentaire est d'une réelle valeur au point de vue textuel et philologique. Ce que le P. Knabenhauer nous donne est excellent, et c'est pour ce motif que nous regrettons qu'il n'ait pas donné davantage.

Un appendice du P. Zorell propose une théorie métrique. Le vers hébreu est mesuré par le nombre des accents ; c'est un principe communément accepté. La difficulté est de déterminer la place de ces accents, et surtout de fixer le nombre

Digitized by Google

des syllabes atones qui peuvent les séparer. Le P. Zorell donne des règles à suivre pour l'un et l'autre cas. Ces règles ne sont peut-être pas plus compliquées que ne le comporte le sujet ; mais elles n'échappent pas au reproche d'arbitraire.

I e P. Hetzenauer s'est proposé, nous dit-il au début de son commentaire sur la Genèse (1), de discuter les questions de haute et de basse critique (critique textuelle d'une part, critique littéraire et historique de l'autre), et de les juger à la lumière des principes de la philosophie et de l'herméneutique. Il annonce qu'il citera les auteurs modernes, surtout les allemands, ceux des autres nations ne faisant qu'en dépendre ; et en fait, il ne cite guère que ceux-là. Il est bien vrai que pour des raisons historiques connues, les études bibliques se sont développées surtout dans l'Allemagne protestante. Mais l'apport des savants anglais, pour n'en pas nommer d'autres, n'est pas aussi négligeable que le P. Hetzenauer paraît le croire, notamment en ce qui concerne la question de la Genèse et du Pentateuque.

L'Introduction discute, presque exclusivement, l'authenticité du Pentateuque et les principes suivant lesquels il doit être interprété. Elle débute par un très bref exposé des systèmes critiques relatifs à sa composition et à ses origines. L'ouvrage de M. Mangenot sur *L'authenticité mosaïque du Pentateuque* est à cet égard beaucoup plus complet et autrement instructif. L'auteur rapporte ensuite, comme expression de la doctrine catholique, d'abord les canons du concile de Trente relatifs à l'inspiration des Ecritures, et dans lesquels « les livres de Moïse » sont nommés, puis les décisions de la Commission biblique. Mais il fait observer que le concile n'a pas voulu définir, ni même enseigner directement l'authenticité du Pentateuque. Les arguments en faveur de cette authenticité sont fournis par la tradition juive et samaritaine, la tradition chrétienne, le témoignage de Jésus-Christ, dont le

(1) *Commentarius in librum Genesis. Composuit* P. Michael HETZENAUER, O. C. Un vol. in-8° de CXXXVI et 694 pages; Graecii et Viennae, « Styria », 1910. Prix : 17 francs. *Introductio in librum Genesis. Scripsit* P. Michael HETZENAUER, O. C. Un vol. in-8° de VI et 120 pages; *ibid.* Prix : 2 fr. 25.

Digitized by Google

P. Hetzenauer défend la valeur absolue, et celui des Apôtres, enfin le témoignage de l'Ancien Testament lui-même. Les objections des critiques sont discutées, l'existence de doubles récits dans les narrations relatives à la création, au déluge, à l'histoire de Joseph, etc., est, en particulier, rejetée de façon catégorique. L'auteur reconnaît cependant l'existence de sources diverses auxquelles Moïse aura puisé, et de traditions populaires qu'il aura utilisées. D'autres faits n'ont pu parvenir à sa connaissance que par voie de révélation.

Quant à l'interprétation du Pentateuque, tout se réduit pour le P. Hetzenauer à une question de philosophie : les critiques hétérodoxes se basent sur le système de l'évolution, tandis que les catholiques conservateurs partent du principe de l'inspiration et de l'inerrance. L'auteur s'étend longuement ce sujet, examinant tour à tour diverses propositions émises par les écrivains sacrés et faisant sans relâche l'application de ses principes. Cet exposé comporte beaucoup de généralités et de nombreuses répétitions ; il serait d'ailleurs mieux à sa place dans une introduction générale que dans le commentaire d'un livre particulier. Le P. Hetzenauer partage ici les exégètes catholiques en deux groupements, celui des conservateurs et celui des progressistes, et il affirme que le motif pour lequel l'école progressiste blâme l'école conservatrice, c'est que celle-ci a toujours devant les yeux l'inspiration et l'inerrance des livres saints. Cette affirmation est-elle bien exacte? Ce qu'on reproche à l'école conservatrice, ce n'est pas d'avoir toujours le souci des principes théologiques, c'est de se refuser à tenir suffisamment compte d'autres réalités : *haec oportuit facere et illa non omittere.* Dans l'étude de la Bible aussi, il faut savoir rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Il ne peut être question, pour un catholique, de renoncer en quoi que ce soit à l'inspiration ni à l'inerrance des livres saints. Mais si ces livres ont Dieu pour auteur, des hommes aussi ont contribué à les écrire. Il y a, dans la Bible, comme dans le Christ, un élément humain, étroitement uni à l'élément divin, mais non pas absorbé ni détruit par celui-ci. L'inspiration d'un écrit ne lui enlève pas plus son caractère de livre humain, que la divinité du Christ n'exclut son humanité. On ne peut le

Digitized by Google

méconnaître sous peine de tomber dans une sorte de « monophysisme » biblique, de nuire à la vérité et par là même à la cause qu'on veut défendre. Que les exégètes progressistes, préoccupés de ne pas amoindrir l' « humanité » de la Bible, aient parfois émis des opinions en apparence peu conciliables avec certaines conséquences de l'inspiration, c'est fort possible. Mais les exégètes conservateurs n'ont-ils jamais méconnu ce qu'il y a d'humain dans nos saints livres, en se basant sur ce qu'ils ont Dieu pour auteur ? Serait-il bien difficile de dresser un catalogue d'opinions relatives à l'origine ou à l'interprétation d'écrits inspirés, qu'on a longtemps maintenues parce qu'on les croyait plus ou moins liées à la doctrine de l'inspiration, et qu'on a fini par reconnaître n'avoir pas de rapport direct et nécessaire avec elle? Les conservateurs sont-ils bien sûrs que la liste des opinions à abandonner est close ? Nous nous trouvons en présence d'une réalité complexe. Il a fallu du temps pour parvenir à définir complètement les rapports de la divinité et de l'humanité dans le Christ. Il en faudra peut-être pour le faire dans la Bible. La prudence et la lenteur s'imposent aux exégètes catholiques, mais aussi le travail dans un esprit de respect et de confiance mutuels. Ils ont mieux à faire qu'à jeter la suspicion les uns sur les autres. Le P. Hetzenauer, il faut bien le dire, a écrit en ce genre des paroles regrettables, mais qui ne pouvaient réussir à faire tort, auprès des esprits sages et pondérés, à celui qu'elles désignaient nommément et qui, depuis, a assez bien servi l'Eglise. D'ailleurs, il est instructif de le constater, les esprits les plus absolus sont eux-mêmes obligés de se départir parfois de la rigidité de leurs principes. Le P. Hetzenauer ne s'écarte-t-il pas des siens, quand il reconnaît que les périodes représentées, à son sens, par les jours de la création, se succèdent dans un ordre purement idéal et différent de l'ordre chronologique ? Pour conclure, il ne semble pas que le P. Hetzenauer ait toujours adopté la bonne manière d'interpréter la Genèse. Même, en répétant à satiété et souvent sans donner de solution des difficultés exposées, que les interprétations qui ne sont point les siennes s'opposent aux doctrines de l'inspiration et de l'inerrance, il s'expose à nuire à la cause pour laquelle il combat.

Digitized by Google

Le commentaire est assez amplement informé, sa valeur est surtout réelle au point de vue de la critique textuelle. Le latin de l'auteur est clair, et c'est tout ce qu'on doit lui demander. Pourquoi écrit-il *Viennæ* pour désigner le lieu d'édition de son livre, puisque *Vienna* désignait la ville qui est devenue la Vienne française, et *Vindobona*, celle qui est devenue la capitale de l'Autriche ?

E. PODECHARD.

Digitized by Google

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

I. — Le dernier volume de M. Vacandard comprend quatre études sur les fêtes de Noël et de l'Epiphanie (1), les origines du culte des saints, les origines de la fête de l'Immaculée Conception, la question du meurtre rituel chez les Juifs.

Ce recueil d'articles de revue ne manque donc pas d'une certaine unité. Les trois premiers se réfèrent à l'histoire du culte chrétien, le quatrième se rattache à celle du culte juif.

On y retrouve les qualités dont M. Vacandard a l'habitude : information vaste, critique pénétrante, exposé lucide. L'auteur ne vise pas à être original ; ce qu'il nous offre, c'est, dit-il, « une œuvre de vulgarisation ».

Il est acquis maintenant que la liturgie primitive se concentra autour de la mort et de la résurrection du Christ. Les fêtes de Pâques et de la Pentecôte furent célébrées de bonne heure. Ce n'est qu'à partir du IVe siècle qu'il est possible de constater l'existence d'autres fêtes, celles des martyrs exceptées. La fête de Noël n'a pas d'attestation sûre antérieure à 336. Comment l'Eglise romaine en est venue à fixer la date du 25 décembre, comment de Rome la fête de Noël rayonna et s'étendit insensiblement à toute la catholicité, y compris l'Orient qui avait commencé par l'accueillir mal, comment en retour l'Eglise grecque fit pénétrer dans l'Eglise latine la fête de l'Epiphanie, quelle fut la solennité de ces deux fêtes,

(1) E. VACANDARD, aumônier du lycée de Rouen, *Etudes de critique et d'histoire religieuse*, 3e série. — Paris, V. Lecoffre-Gabalda, 1912, in-12, 379 p. — Prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

c'est ce que M. Vacandard montre de façon habile, non sans reconnaître que plus d'un point demeure obscur ou douteux.

La deuxième étude est intitulée : *Origine du culte des saints*, et a ce sous-titre : *Les saints sont-ils les successeurs des dieux?* C'est une forte réponse au mauvais livre, tapageur, d'une « documentation variée, et quelquefois avariée », de P. Saintyves, *Essais de mythologie chrétienne. Les saints successeurs des dieux*. Paris, 1907. M. Vacandard conclut : « Le culte des saints est né sur le tombeau des martyrs, du spectacle de leurs souffrances et de leurs mérites. On ne saurait établir la moindre filiation ni directe, ni indirecte, entre le culte des faux dieux et celui des héros chrétiens qui donnèrent leur sang pour rendre témoignage à Jésus-Christ. » Sans doute l'Eglise adopta ou toléra des rites en usage dans le paganisme, mais capables d'être interprétés chrétiennement. D'autre part, toute trace de paganisme ne disparut pas de l'âme de chrétiens peu éclairés ; les dieux et les héros païens n'en étaient pas moins abandonnés. « Il n'y a pas de preuve qu'un seul d'entre eux ait jamais été honoré sous le nom d'un martyr ou son propre nom même défiguré. »

Pour établir sa démonstration, M. Vacandard traite doctement des origines du culte des martyrs, du culte des reliques, du culte des saints non martyrs (les ascètes et les évêques, les fêtes de la Sainte Vierge, la Toussaint), de la composition des martyrologes et des saints inauthentiques, des survivances païennes dans le culte des saints, du culte des images.

Il semble dénier un peu vite à l'iconographie mariale des catacombes toute valeur probante en faveur de l'antiquité du culte de la Sainte Vierge. J. Liell termine de la sorte l'ouvrage qu'il a consacré à l'examen de cette question, *Die Darstellungen der allerseligsten Jungfrau und Gottesgebærerin Maria auf den Kunstdenkmælern der Katakomben*, Fribourg en Brisgau, 1887 : « Les représentations catacombales de la bienheureuse Vierge Marie fournissent une preuve irrécusable et irréfutable du caractère apostolique du culte de Marie ». La formule pourrait être adoucie, et tout ce qu'avance Liell ne s'impose pas. Mais n'y a-t-il rien à en retenir, tout en rectifiant et complétant quelques-unes de ses indications? La nature

Digitized by Google

des images mariales, leur nombre, la place qu'elles occupent sur les parois des catacombes, sur les sarcophages, dans les menus objets de la vie ordinaire : vases, coupes, anneaux, etc., ne seraient-ce point là autant d'indices d'un culte discret, et qui devait s'épanouir avec magnificence, mais déjà familier à la piété chrétienne, et ne serait-on pas fondé à y voir la révélation d'un état d'esprit analogue à celui que Novalis exprimera si joliment : « O Marie, je te vois représentée dans mille belles images, mais aucune d'elles ne peut te peindre comme mon âme t'aperçoit »?

L'étude sur l'histoire de la fête de l'Immaculée Conception est la meilleure et la plus poussée de la série.

En finissant, vient une question qui fut et qui demeure irritante : les juifs ont-ils pratiqué le meurtre rituel? M. Vacandard la tranche par la négative. Il s'inspire principalement de Strack, *Das Blut in Glauben und Aberglauben der Menscheit*, 8e édit., Leipzig, 1900 (traduction française, sous ce titre : *Le sang et la fausse accusation du meurtre rituel*, Paris, s. d.). Peut-être pourrait-on élargir le débat, sans, du reste, que les conclusions fussent notablement changées. M. Vacandard ne considère comme meurtre rituel que celui où un juif tuerait un chrétien pour mêler son sang aux pains azymes de la Pâque. Or, des seize formes (et non douze, comme le dit M. Vacandard) de l'accusation de sang, qui sont examinées dans un livre qu'il a connu tardivement et n'a pu utiliser, *Die Blutanklage und sonstige mittelalterliche Beschuldigungen der Juden* du D. Chwolson, traduit du russe, Francfort-sur-le-Mein, 1901 (chap. II et III), les neuf premières sont autant de variantes de l'accusation de meurtre rituel. Car il y a meurtre rituel quand il y a meurtre en vue d'un rite religieux, que ce soit à l'occasion de la Pâque ou de toute autre cérémonie cultuelle, qu'il s'agisse de l'apprêt des pains azymes ou, par exemple — c'est le sixième cas de Chwolson — de l'immolation d'un enfant chrétien substitué à l'agneau pascal et en guise de sacrifice pour obtenir le pardon des péchés.

Volontiers, si ce compte rendu n'était en train de s'allonger outre mesure, nous nous arrêterions à quelques passages de M. Vacandard. Par exemple, tout en accordant que les papes

Digitized by Google

— sauf Sixte V et Benoît XIV — ont rejeté l'accusation de meurtre rituel dirigée contre les Juifs, ils ne nous paraissent pas l'avoir fait toujours sans des réserves. Pour ne parler que d'Innocent IV, il faut distinguer deux parties dans sa bulle du 5 juillet 1247 aux évêques d'Allemagne, ap. Raynaldus, 1247, 84. Dans la première, le pape, conformément aux usages de la chancellerie pontificale, reproduit la supplique des Juifs, *lacrymabilem Judeorum questionem ;* ils se plaignent de divers méfaits des princes, et de ce qu'on leur impute faussement de se partager aux fêtes de la Pâque le cœur d'un enfant tué par eux. Dans la deuxième partie, Innocent IV se borne à dire qu'il ne veut pas qu'on leur fasse du tort sous le prétexte de ces accusations, et il ordonne aux évêques de réparer *quidquid super præmissis.... inveneritis temere attentatum.* Le pape se déclare ennemi de l'injustice, il n'affirme pas que l'injustice a eu lieu ; mais son langage prouve qu'il regarde la plainte des Juifs, sinon comme manifestement fondée, du moins comme digne d'être prise en considération et d'appeler un examen qui assure la défense du droit. La lettre qu'Innocent IV écrivit, le 28 mai 1247, à l'archevêque de Vienne, au sujet d'un meurtre rituel dont étaient accusés les Juifs de Valréas, ap. E. Berger, *Les registres d'Innocent IV*, Paris, 1884, t. I, p. 420-421, est encore plus significative. Dans une première partie, nous avons l'exposé des événements d'après la demande de protection adressée par les Juifs au pape : *universitatis judeorum provincie Viennensis petitio continebat quod...* Dans la deuxième partie, le pape ne dit pas que l'accusation est fausse, mais qu'on ne doit pas punir les innocents; il ordonne que, si les choses se sont passées comme les Juifs le disent, *si est ita*, l'archevêque de Vienne leur fasse rendre justice. Innocent IV ne se prononce pas définitivement sur la question de fait.

II. — L'intérêt du volume de M. de Jongh (1) sur l'ancienne

(1) H. DE JONGH, professeur à l'université de Louvain, *L'ancienne faculté de théologie de Louvain au premier siècle de son existence* (1432-1540), *ses débuts, son organisation, son enseignement, sa lutte contre Erasme et Luther.* Louvain, bureaux de la *Revue d'histoire ecclésiastique.* 1911, in-8, 8-268-90-XLVIII p.

Digitized by Google

faculté de théologie de Louvain se précise dès la première phrase de la préface : « Erasme a passé une partie notable de sa vie à l'université de Louvain, et Luther y a trouvé dès l'origine des adversaires résolus. » Exposer la lutte des théologiens de Louvain contre Luther et Erasme, c'est donc nous présenter un des chapitres les plus curieux du commencement de la Réforme et de ses rapports avec l'humanisme. Le sujet est captivant et presque neuf, car les écrivains qui se sont occupés d'Erasme ou de Luther mentionnent à peine ou ne mentionnent même pas du tout le rôle de l'antique faculté de théologie brabançonne.

Après avoir traité des sources, M. de Jongh retrace les débuts et explique l'organisation de la faculté de théologie de Louvain au XV^e^ siècle ; il fait ensuite connaître le mouvement humaniste à Louvain avant Luther, et les professeurs qui vont entrer en lice avec Luther ; enfin il raconte la bataille contre Erasme et Luther. Suivent des documents inédits ou rares.

Le 7 novembre 1519, la faculté de théologie de Louvain condamna plusieurs propositions de Luther. Au mois de février 1520, furent imprimées les censures de Louvain et de Cologne. « C'était la première condamnation de Luther portée par un corps constitué. » Quelques-unes des propositions visées par les *Lovanienses* ont été reprises par Léon X dans la bulle *Exsurge*. A l'aide de textes peu ou non utilisés, qu'il compare avec les pamphlets de l'époque, M. de Jongh rectifie diverses erreurs relatives à cette condamnation ; il montre, en particulier, qu'elle ne fut pas l'œuvre exclusive de quelques moines excités par le dominicain Jacques de Hoogstraten, et que les docteurs de Louvain ne nièrent pas l'autorité du pape.

Sur les relations entre l'humanisme et le protestantisme, il s'exprime de façon excellente. Certes, il y eut des humanistes qui furent des chrétiens médiocres, et dont les maximes et les exemples n'étaient pas dans la saine tradition catholique. Tous ceux qui parlèrent de réforme n'y mirent pas le tact et la justesse désirables. Mais, à Louvain comme dans le reste du pays, il est difficile de trouver des traces de doctrines vraiment hé-

Digitized by Google

térodoxes, professées sérieusement par des luthériens avant la lettre. En revanche, des lettrés authentiques, des réformateurs sincères concilient leurs réclamations contre les abus et leur passion d'admirer et de savoir avec une orthodoxie rigoureuse. Ils verront leurs efforts « couronnés de succès au concile de Trente. Les sages et énergiques réformes de ce concile ainsi que ses définitions dogmatiques, séparant nettement le domaine de la foi des questions d'école, voilà plutôt l'aboutissement logique du travail des humanistes sérieux. »

L'énigme c'est toujours Erasme. Que fut-il au fond, et comment le juger? On a, tout d'abord, l'impression d'être devant un personnage complexe. Quand on essaye de le pénétrer, quand, après l'avoir lu, on s'adresse aux écrivains qui ont tenté de déchiffrer son âme ou de caractériser son action — tels, pour nommer quelques-uns des plus récents, Brunetière, *Histoire de la litterature française classique ;* H. Brémond, *Le bienheureux Thomas More ;* Imbart de La Tour, *Les origines de la Réforme*, t. II ; A. Humbert, *Les origines de la théologie moderne*, t. I —, l'embarras redouble, et l'on éprouve une sorte de déconcertement. Sainte-Beuve cite quelque part ces mots de Lacordaire sur Erasme : « C'était, en ce temps-là, le premier académicien du monde. A la veille des tempêtes qui devaient ébranler l'Europe et l'Eglise, il faisait de la prose avec l'élasticité la plus consommée... Mais, quand... il fallut se dévouer à l'erreur ou à la vérité, donner à l'une ou à l'autre sa parole, sa gloire ou son sang, ce bonhomme eut le courage de demeurer académicien et s'éteignit dans Rotterdam (*sic*), au bout d'une phrase élégante encore mais méprisée. » M. de Jongh se rapproche de cette appréciation.

Ce qui semble avoir manqué à Erasme c'est le caractère. Il entendit rester catholique ; mais il n'eut pas le courage de prendre une attitude franche, il se laissa guider par le souci de son repos et de sa popularité. Malgré tout, ne l'oublions point, il garda des amitiés de choix dans les rangs des meilleurs serviteurs de l'Eglise. Et ses adversaires n'eurent pas toujours raison contre lui. M. de Jongh note — sans s'arrêter suffisamment, à notre gré, là-dessus — « que l'un ou l'autre *Lovaniensis* fut peut-être trop violent dans la lutte contre Erasme. » La vio-

Digitized by Google

lence est un tort ; ce ne fut pas le seul. A Louvain, ou ailleurs, on ne releva pas uniquement les erreurs d'Erasme et ses imprudences ; parfois on s'en prit à ce qu'il y a de légitime dans sa critique textuelle ou littéraire et dans son exégèse bibliques.

M. de Jongh n'a pas dit le dernier mot sur la question érasmienne ; il l'a éclaircie. Son érudition est un peu massive, mais sûre. Il aurait pu citer K. Werner, *Geschichte der apologetischen und polemischen Literatur der christlichen Theologie*, Schaffhouse, 1865, t. IV : tout entier consacré à la polémique antiprotestante des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, ce volume ne néglige pas les docteurs louvanistes, surtout Latomus, Pighius et Tapper. Le style manque de souplesse ; il est embroussaillé de latin, et les « belgicismes » n'en sont pas absents (par exemple : « les premiers écrits de Luther trouveront assez bien de lecteurs »).

Passons sur ces critiques de détail. L'œuvre est bonne et fait grand honneur au jeune historien.

III. — M. l'abbé Paquier publie, avec le concours de M. l'abbé Bayol, la traduction du *Luther et le luthéranisme* de Denifle (1). Nous avons, dans les deux premiers volumes, la préface du traducteur, celle de la seconde édition de Denifle, l'introduction, l'étude sur le traité des vœux monastiques de Luther, le commencement de la seconde étude : *Le point de départ de l'évolution de Luther. Son nouvel Evangile.* Les tomes III et IV contiendront la fin de cette étude, et la traduction de l'opuscule où Denifle répondit à Harnack et à Seeberg, *Luther in rationalistischer und christlicher Beleuchtung, Luther pour le rationaliste et pour le catholique.*

Il n'y a pas à parler de l'importance de cet ouvrage. Tout le monde sait qu'elle est capitale, que nul désormais ne peut s'occuper de Luther sans en tenir compte. Il n'est pas exempt de défauts. La composition est loin d'être irréprochable. L'auteur est agressif et violent, sinon autant que Luther, du moins

(1) *Luther et le luthéranisme*, étude faite d'après les sources, par H. DENIFLE, de l'ordre des Frères Prêcheurs, traduit de l'allemand, avec une préface et des notes, par J. PAQUIER, docteur ès lettres. — Paris, Picard, 1910-1911, in-12, t. I, LXXIV-329 p., t. II, 472 p. — Prix : 3 fr. 50 le volume.

Digitized by Google

plus que nous ne le voudrions et, croyons-nous, sans profit pour la cause de l'Eglise. Mais il a montré — avec quelle force et quel luxe de preuves ! — que les historiens de Luther ont fait fausse route en échafaudant sur les affirmations de Luther transfuge du catholicisme son histoire d'avant la chute, que « la vie de Luther dans le cloître, telle qu'il l'a décrite plus tard, que ses confidences sur ses vœux, ses pénitences, le motif de sa sortie de l'Eglise, etc., que tout cela appartient en grande partie au royaume des fables. C'est là, dit-il, à mon avis, qu'il faut chercher la valeur de mon œuvre. » Il a raison.

Gardons-nous d'en conclure que cette œuvre est uniquement une contribution à l'histoire de Luther et du protestantisme. Selon la juste remarque du traducteur, « elle touche presque à tout : à l'histoire, à la théologie scolastique, mystique et patristique, à l'exégèse. » Partout apparaît cette admirable connaissance de la littérature médiévale, à laquelle des adversaires tels que Kawerau et Köhler ont rendu hommage.

L'étude sur les vœux de religion est étonnante de psychologie et d'information scientifique. Sur l'idéal de vie, unique pour tous les chrétiens, et qui consiste dans l'accomplissement de la charité envers Dieu et les hommes, sur la différence entre la perfection et l'état de perfection, entre les conseils et les préceptes, entre la vocation religieuse et la vocation à vivre dans le monde, sur le rôle de l'habit religieux et de tout ce qui est extérieur et sur celui de la donation intime de soi à Dieu, il expose la doctrine de l'Eglise et des maîtres de la vie spirituelle. Ensuite, il confronte avec cette doctrine les déclarations de Luther dans sa seconde période et celles de ses partisans, anciens et modernes, jusques et y compris Ritschl, Seeberg et Harnack. Ces pages si pleines n'ont pas d'équivalent dans la littérature religieuse de ces dernières années.

Il a fallu du courage à M. Paquier dans son entreprise. Le traducteur italien de Denifle, A. Mercati, *Lutero e luteranesimo nel loro primo sviluppo*, Rome, 1905, parle *delle difficoltà somme incontrate in questa versione.* L'allemand, et spécialement celui de Denifle, a de la peine à se plier au génie de notre langue. En outre, il y avait à rendre en français une multitude de textes du moyen âge et surtout de Luther. Ici la diffi-

Digitized by Google

culté se doublait de l'embarras produit par les audaces d'expression du chef de la Réforme : trop souvent, quand Luther a la parole, on croirait entendre Rabelais. M. Paquier s'est acquitté heureusement de sa tâche. Il a su reproduire « la couleur de l'original », et sa traduction est « à la fois exacte, claire et française ». Celle de Mercati, qui n'est pas sans mérites, est littérale à l'excès. Çà et là, pourtant, elle a ses avantages; c'est ainsi que là où M. Paquier traduit *Maul* par *gueule* qui ne le contente pas, plutôt que par *bouche* ou *museau* qui le contentent moins encore, Mercati dispose du mot *gola*, différent de notre mot *gueule* et qui correspond assez bien au *Maul* allemand.

Restent à mentionner des notes de M. Paquier intéressantes, par exemple sur une phrase grecque de Mélanchton dans une lettre fâcheuse pour Luther, sur une chanson de Luther contre les moines, sur la théorie de la concupiscence d'après Luther et la manière dont Denifle et le P. Grisar l'entendent.

IV. — M. Paquier a une bien jolie formule pour caractériser les travaux de Denifle et de Grisar : « En général, Grisar est beaucoup moins dur que Denifle pour Luther ; c'est le calme après la tempête. Luther eût été contraint de reconnaître en Denifle un homme de sa race, Grisar est plutôt de celle de Melanchton. »

L'Université catholique (juillet 1911) a entretenu longuement ses lecteurs du premier volume du *Luther* du P. Grisar. Le tome II (1) a droit aux mêmes éloges.

Il montre Luther de 1530 à 1540, « au faîte de sa vie ». Organisation de la Réforme, « mission divine » de Luther, son caractère moral, Luther et Mélanchton, rapports avec Zwingli, Carlstadt, etc., tentatives d'union, affaires matrimoniales princières, Luther et le mensonge, nouvelles luttes avec Erasme et le duc Georges de Saxe, dispositions morales dans la direction de la Réforme et protecteurs princiers, le

(1) *Luther* von Hartmann GRISAR, S. J. II. *Auf der Höhe des Lebens*. — Freiburg im Breisgau, Herder, 1911, in-8, XVII-819 p. — Prix : 18 francs.

Digitized by Google

professeur, le prédicateur, le directeur, l'ami en Luther, son âme, *Gemüth*, et son esprit : traits favorables, la polémique de Luther, la défense catholique, les nouveaux dogmes à la lumière de l'histoire et de la psychologie, autant de sujets qui sont traités dans une série de chapitres touffus, d'un intérêt puissant, d'une critique avertie et ferme.

Arrêtons-nous un instant au chapitre sur Luther et le mensonge ; c'est un des plus graves, et il nous permettra de saisir sur le vif la manière du P. Grisar.

Denifle traite souvent des mensonges de Luther, de son « habitude du mensonge », de ses mensonges « en pleine connaissance de cause, pour arriver à ses fins », « de propos délibéré ». Le P. Grisar, lui aussi, constate que Luther a menti prodigieusement. Il inventorie, en quelque sorte, l'« arsenal » des mensonges de Luther et rapporte les jugements de ses contemporains des deux partis sur ses manquements à la vérité. Puis, il aborde le « problème psychologique ».

Voici le problème. Luther ne ment pas en passant, dans quelques phrases isolées, mais méthodiquement et sans fin. C'est ainsi qu'il ne se lasse pas de répéter que, « chez les papistes, aucun évêque ne lit et n'étudie l'Ecriture Sainte », que, « pendant qu'il était catholique, il n'a jamais entendu parler des dix commandements de Dieu », que, dans l'Eglise du pape, « on ne prêche pas sur le Christ », mais seulement sur la messe et les œuvres, qu'« aucun Père n'a prêché le Christ », que « les papistes regardent l'état de mariage comme maudit de Dieu ». Ces affirmations, et autres semblables, il ne pouvait pas ne pas les savoir fausses, et pourtant, dit le P. Grisar dans une formule d'autant plus expressive qu'il a coutume de peser ses mots, « l'improbité avec laquelle il lançait dans le peuple ces grosses balivernes était pour lui une seconde nature ».

Pour l'expliquer, le P. Grisar fait appel à la psychologie et même à la pathologie. D'abord, Luther avait besoin de se raffermir toujours plus, par des assertions toujours plus fortes, contre la papauté et l'Eglise catholique. Il était assailli de doutes contre la valeur de beaucoup de ses positions et la légitimité de son œuvre (Cf., plus loin, le P. Grisar sur « un mal du

Digitized by Google

temps : doute et mélancolie »). Plus il criait contre l'ennemi, plus il s'étourdissait et se donnait de l'assurance. Du reste, la raillerie, l'ironie, le sarcasme, l'insulte étaient ses habituels procédés littéraires. Et il y avait en lui un « rhétoricien » invétéré, que le P. Grisar étudie dans des pages curieuses et neuves ; ses outrances de langage, qui étaient d'ordinaire de la passion, étaient aussi parfois de la rhétorique pure. Mais la passion dominait. D'une impressionnabilité morbide, « c'était, dans son style comme dans ses actes, un caméléon. Il l'était dans son état d'âme. Il l'était dans sa théologie ». La passion dominait. Or, l'expérience démontre que l'homme passionné, qui entre en guerre muni d'une volonté mauvaise et pleinement conscient de son injustice, en arrive peu à peu, souvent même assez vite, par l'emploi répété d'armes déloyales, à s'illusionner sur leur valeur. Ce qu'on avait mis en avant, le sachant faux, on se persuade que c'est vrai. « Dans le combat, disait Fénelon, l'imagination s'exalte, et l'on se ment à soi-même. » On s'autosuggestionne. Autosuggestion, *Selbstsuggestion*, ce mot d'allure moderne désigne une chose ancienne et s'adapte au cas de Luther. Ajoutez à cela sa théorie, ce que le P. Grisar appelle sa « nouvelle théologie » du mensonge : il est permis de mentir quand il en résulte un avantage agréable à Dieu. Dès lors, tout devenait bon contre la papauté. Luther l'entendit de la sorte. Autour de lui, on en fit autant.

Ces explications données, le P. Grisar entre dans le détail des affirmations de Luther sur l'Eglise du moyen âge, en particulier sur l'avilissement de la femme ; il prouve leur fausseté complète.

V. — Quand on passe du P. Grisar à M. Pisani, on change à peine de milieu. Réforme et Révolution française, si ce n'est pas tout un, ce sont deux mouvements qui se ressemblent. A la fin du XVIII^e siècle, comme au commencement du XVI^e, il y va de la vie de l'Eglise.

L'Eglise de Paris et la Révolution (1) : le titre est modeste ; le

(1) *L'Eglise de Paris et la Révolution* (1789-1802), par P. PISANI, chanoine de Notre-Dame, professeur à l'institut catholique de Paris. — Paris, Picard, 1908-1911, in-12, t. I, 350 p. ; t. II, 424 p. ; t. III, 430 p. ; t. IV et dernier, 461 p. — Prix : 3 fr. 50 le volume.

Digitized by Google

livre est un des plus beaux livres d'histoire qui aient été écrits de notre temps. Il y a, avec une érudition impeccable, l'ampleur des vues, la justesse du ton, la fermeté et, parfois, l'éclat et le brio du style.

M. Pisani raconte l'existence du clergé parisien au cours des treize années qui vont de 1789 à 1802. Il n'embrasse pas dans ses études le diocèse de Paris tel qu'il était avant 1790, avec ses 479 paroisses, mais le diocèse actuel, où le nombre des paroisses fut réduit à 128, en attendant que, par diverses suppressions, il tombât à 107. La matière reste considérable. Près de 2000 prêtres, tant séculiers que réguliers, y exerçaient leur ministère. La moindre partie résidait dans la banlieue. C'est donc Paris principalement qui fixe l'attention de l'auteur.

Paris n'est pas toute la France ; il y occupe une place telle que son histoire se sépare difficilement de celle de la France. M. Pisani les rattache l'une à l'autre. N'a-t-il pas cédé, par intervalles, à la tentation d'élargir son cadre? Il semble que oui. Mais nul ne se plaindra, tout en lisant l'histoire minutieuse et captivante de l'Eglise de Paris (cf. de Lanzac de Laborie, *Le clergé de Paris pendant la Révolution* d'après M. Pisani, dans le *Correspondant* du 25 novembre 1911), d'avoir, dans un raccourci net et puissant, toute l'histoire religieuse de la Révolution française. Le quatrième volume, en particulier, réalise ce tour de force de retracer les négociations relatives au Concordat sans faire double emploi avec les ouvrages antérieurs ; il n'est pas loin d'être un chef-d'œuvre.

Tout le clergé ne fut pas à la hauteur de l'épreuve. M. Pisani redresse l'arithmétique oratoire et sentimentale dont se contentent des apologistes superficiels. Les chiffres sûrs n'existent pas toujours ; il pense qu'on peut arriver à des estimations probables. Le tiers environ du clergé de la France, soit à peu près 30000 prêtres sur 100000, aurait adhéré à la constitution civile. Le nombre de ceux qui se marièrent ne semble pas avoir été inférieur à 7000. Pas un des 58 évêques constitutionnels qu'il y avait en 1800 ne fit une soumission spontanée au pape ; ils ne cédèrent, non sans réserves, qu'aux ordres de Napoléon. Des évêques légitimes, disséminés sur les routes de l'exil, gallicans et trop habitués à regarder du

Digitized by Google

côté du roi, on eut péniblement 49 démissions contre 36 refus d'obéir ; ce n'est pas l'unanimité que vantent ceux qui écrivent l'histoire qui devrait être et non celle qui est.

Mais, s'il y eut des misères, elles ne doivent pas voiler la multitude des fidélités indéfectibles et la splendeur des héroïsmes. L'Eglise de France eut à traverser une terrible crise; malgré ces défaillances, il faut reconnaître, dit M. Pisani, qu' « elle en est sortie à son honneur. »

Félix VERNET.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

New Testament Theology by Henry C. SHELDON, professor in Boston University. — In-8°, VII, 364 pp. — New-York, The Macmillan Company, 1911. — *Prix :* 8 fr.

L'auteur étudie tout d'abord les sources des écrits néotestamentaires ou plutôt celles d'où dérivent les doctrines des écrivains du Nouveau Testament. En première ligne vient l'enseignement du Seigneur, puis les livres de l'Ancien Testament et comme source subsidiaire les idées contemporaines des Juifs, en particulier celles des Pharisiens, des Esséniens et des écrits post-canoniques de l'Ancien Testament. Il fait remarquer les rapports qui existent entre quelques doctrines des Esséniens et celles de Notre-Seigneur, par exemple, l'interdiction du serment, le conseil de ne pas résister à la violence, de pratiquer la continence pour le royaume de Dieu, le précepte de l'amour fraternel, mais il ne croit pas que le Seigneur ait emprunté ces idées aux Esséniens, mais plutôt qu'elles sont de part et d'autre l'expression d'une même expérience religieuse.

M. Sheldon examine ensuite les enseignements des évangiles synoptiques ; il en fait ressortir les caractéristiques et les relations qu'ils ont entre eux. D'après lui le second évangile serait essentiellement descriptif et ne présenterait aucun intérêt spécialement dogmatique. Ceci n'est pas exact, car si l'évangile de saint Marc nous raconte surtout la vie de Jésus, il s'attache aussi à montrer que Jésus était le Fils de Dieu, qu'il était homme et qu'il était le Messie. Sur la datation des évangiles l'auteur cite les anciennes hypothèses de Harnack ; il y aurait eu lieu de citer les plus récentes qui sont totalement différentes. M. Sheldon passe ensuite en revue les principaux enseignements dogmatiques de Notre-Seigneur sur le royaume de Dieu, sur lui-même, sur l'homme et le monde.

Digitized by Google

Il étudie rapidement les doctrines chrétiennes primitives, les plus rapprochées de celles des évangiles, telles qu'on les trouve dans les Actes des apôtres, l'épître de saint Jacques et l'Apocalypse.

Une longue étude est consacrée à la théologie de saint Paul dont les multiples aspects sont bien présentés : antithèses pauliniennes — chair et esprit, loi et grâce — la personne du Christ, le Saint-Esprit, l'œuvre rédemptrice du Christ, justification et régénération, la manifestation de la nouvelle vie, l'Eglise et les Sacrements, la parousie du Seigneur, l'enseignement des épîtres pastorales.

L'examen de la théologie johannique complète le travail. M. Sheldon discute la question d'origine du IVe évangile et des sources des enseignements qu'il contient, puis il en étudie les doctrines caractéristiques : le Père et le Fils, le Saint-Esprit, l'œuvre du Christ, le fondement de la vie nouvelle, la fraternité chrétienne, l'eschatologie.

Nous avons dû nous borner à ce schéma du présent travail ; il n'y avait pas lieu d'entrer dans le détail, car l'auteur n'a pas eu la prétention d'offrir des idées nouvelles, mais seulement de résumer celles qui ont été émises par les auteurs qui ont étudié la théologie du Nouveau Testament. Nous reconnaissons qu'il connaît bien la littérature du sujet. Quelques travaux de valeur, comme celui de Feine, ne paraissent pas avoir été utilisés.

E. JACQUIER.

The Growth of the Gospels as shewn by structural Criticism by W. M. FLINDERS PETRIE. — In-8, VIII, 99 pages. — London, Murray, 1910.

M. Flinders Petrie est un égyptologue de grande valeur dont les découvertes sur l'Egypte préhistorique ont eu un juste retentissement. Nous craignons que le travail qu'il nous offre sur la question synoptique en ait beaucoup moins. Nous ne remarquons pas que depuis son apparition, c'est-à-dire depuis deux ans, il en ait été beaucoup parlé.

L'essentiel de son système consiste en ceci : Au Ier siècle de l'ère chrétienne, même les basses classes de la population savaient écrire; les papyrus récemment découverts le prouvent. Or, dès l'origine du christianisme, on pensa à conserver par écrit les paroles du Seigneur ou les faits de sa vie ; et nous avons des restes de ces premiers recueils de paroles dans les Logia du Seigneur retrouvés en Egypte. Il est probable qu'il y eut bientôt un nombre considérable de ces

Digitized by Google

Logia à l'état séparé. Saint Marc en rassembla un grand nombre, et établissant un certain ordre chronologique entre eux, produisit ainsi un évangile. Saint Matthieu et saint Luc en ajoutèrent d'autres et formèrent ainsi d'autres évangiles. Les différences qui existent entre les trois évangiles consistent surtout dans la différence des épisodes qu'ils contiennent. L'auteur explique dans le détail comment tout cela s'est aggloméré. Le travail est intéressant et surtout bien présenté.

E. JACQUIER.

Le chemin du bonheur, par M. l'abbé J.-A. DAUBIGNEY. Un vol. in-12, de 307 pp. — Paris, Lethielleux, 1911.

Notre âme a soif de bonheur, et elle cherche partout la voie qui l'y peut conduire. Mais cette voie, un seul maître peut nous l'enseigner, Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et il nous l'a enseignée, en effet, en nous montrant, dans l'Evangile, la pauvreté, la douceur, les larmes, la justice, la miséricorde, etc., comme le moyen de devenir heureux, comme des *béatitudes*. C'est à commenter cet enseignement du Maître qu'est consacré le volume que nous annonçons ici. En vingt-trois chapitres qui tiennent à la fois du genre méditation et instruction, l'auteur explique pourquoi et comment les divers états, proclamés des *béatitudes* nous rendent heureux, en effet, non seulement dans l'autre vie, mais aussi, pour une bonne part, en ce monde. Les explications sont claires, présentées avec beaucoup de netteté, d'ordre et de logique. Je trouve même que cette logique apparaît trop, que le souci de démontrer a été excessif chez l'auteur, et que le ton parfois sèchement intellectualiste de son livre a nui à l'onction, à l'abandon qui devrait régner en un sujet si profondément évangélique. On se heurte parfois à des abstractions et à des syllogismes, là où l'on s'attendait à trouver une réalité et des constatations vivantes et pantelantes. Il est vrai que ce défaut peut être corrigé par le lecteur qui se servira du volume de M. Daubigney. Y ayant puisé une bonne explication des *Béatitudes*, il pourra donner à cette explication une forme personnelle qui la rendra plus pénétrante et mieux adaptée à ses auditeurs. Et peut-être est-ce réserve d'humilité si l'auteur n'a pas voulu verser dans des pages destinées au public les émotions qu'avaient fait naître en lui la méditation des pages divines.

J. T.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Imprimerie Emmanuel VITTE, 18, rue de la Quarantaine, Lyon.

Digitized by Google

LES

FÊTES DE BOSSUET

à Meaux [1]

Les fêtes de Bossuet à Meaux, le 29 octobre 1911, ont été grandioses, comme une solennité nationale, religieuses et superbes d'éloquence, comme il convenait à celui dont la gloire est « une des religions de la France » et qui fut « le plus éloquent des hommes », disent Villemain, Brunetière et la critique contemporaine (2).

« Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans la cérémonie d'aujourd'hui, allait dire M. Mézières, le doyen de l'Académie française, c'est qu'elle ait lieu si tard, c'est que la France ait tant tardé à élever un monument en l'honneur de Bossuet dans le diocèse qu'il illustra, dans cette cathédrale qui a si souvent retenti des éclats de son éloquence. »

I

Ces paroles étaient plus jolies que justes; car enfin, Meaux et la France n'avaient pas attendu 1911 pour immortaliser dans le marbre et l'airain le prince de l'éloquence sacrée, « le demi-dieu de la prose française », comme dit Paul Bour-

(1) Conférence faite aux Facultés catholiques, le 8 Mars 1912.

(2) Ce mot était déjà celui de Huet, évêque d'Avranches au XVII[e] siècle.

Digitized by Google

get. L'Académie française avait une statue de Bossuet, et c'est la plus illustre des « graves images qui gardent notre coupole, disait naguère M. de Mun à M. Henri de Régnier, et entre lesquelles, pour parler davantage des aventures de vos *Amants singuliers*, et des *Rencontres de M. de Bréot* et des tentations de *M. Nicolas de Galandot*, convenez, Messieurs, que je ne suis plus assez... cuirassier. »

Dès 1820, une fort belle statue de Bossuet, en marbre, avait été placée dans la cathédrale de Meaux, grâce aux fonds votés par le Conseil général de Seine-et-Marne et par le Conseil municipal de Meaux, grâce aussi à des souscriptions volontaires et au don fait par le gouvernement de Louis XVIII d'un joli bloc de Carrare.

De plus, en 1854, Mgr Allou, évêque de Meaux, son diocèse natal, qu'il devait gouverner pendant quarante-cinq ans, de 1839 à 1884, avait profité du dallage du sanctuaire de la cathédrale pour rechercher la sépulture de Bossuet. Des sondages intelligents indiquèrent le caveau, et sur une plaque de cuivre on lut la date de 1704 : le cercueil de Bossuet était retrouvé. Devait-on l'ouvrir pour constater l'état de son corps, après un siècle et demi passé dans le tombeau? Oui, pour voir si la grande figure de Bossuet, épargnée par le temps,allait apparaître avec cette majesté dont le portrait de Rigaud porte le reflet, ou bien si on ne trouverait qu'un « je ne sais quoi qui n'a plus de nom en aucune langue »? Avec d'extrêmes précautions, on descella le couvercle de plomb dont la tête du prélat était entourée ; on écarta le quadruple linceul qui l'enveloppait, et Bossuet apparut « tel que la mort l'a fait ». « La peau parcheminée, au front un petit trou pratiqué pour l'embaumement, les yeux éteints dans leur orbite, les pommettes saillantes, la bouche entr'ouverte, les dents de la mâchoire supérieure conservées, la barbe un peu épaisse masquant la mouche et la moustache portées alors par le clergé », la chevelure étirée, non point ces « cheveux blancs » immortalisés par l'orateur dans son *Oraison funèbre* du grand Condé, mais des cheveux brunis par la mort et le temps. Quel spectacle ! Ce visage était encore imposant dans le sommeil de la tombe. La bouche d'or de cet autre Chrysostome semblait

Digitized by Google

parler : *Defunctus adhuc loquitur*. Les privilégiés qui eurent le rare bonheur de contempler les derniers traits de cette tête vénérable en gardèrent religieusement le souvenir comme d'une grande époque dans leur vie». Chanoines, prêtres, autorités, habitants, de la ville, accoururent s'incliner autour des restes de Bossuet, tandis que Mgr Allou récitait le *De profundis*, faisait remplacer le couvercle de plomb par une glace solide, annonçait un service solennel pour le lendemain, mobilisait les lévites du Grand séminaire pour servir de garde d'honneur à ce corps vénéré durant une nuit, et monter la faction par escouades autour de ce grand cercueil. Ces jeunes gens acceptèrent avec empressement l'honneur fait à leur âge, et c'est « un des veilleurs du cercueil de Bossuet » qui, à l'occasion des fêtes du 29 octobre 1911, racontait, dans la *Semaine religieuse de Meaux*, d'abord les émotions de cette nuit de grand'garde, où l'on coupa quelques cheveux de Bossuet, comme souvenir précieux, puis les sentiments de la foule à l'office du lendemain, lorsqu'un chanoine théologal mit en relief les trois principaux caractères du merveilleux génie de Bossuet, la fécondité, la force, la clarté; enfin, le concours des étrangers accourus le 16 novembre, pour contempler à travers le cristal les traits du grand évêque. Le corps fut descendu dans son caveau, après un séjour de cinquante-deux heures devant l'autel, où jadis avait si bien prié le glorieux prélat. La pierre tombale primitive fut remise à sa place, et, en 1856, un marbre absolument semblable, donné par Napoléon III, recouvrit la dépouille mortelle de Bossuet, rendue à sa dernière demeure, en attendant la résurrection, *Resurrectionem exspectans*, comme le porte l'inscription gravée sur la plaque de cuivre couvrant la poitrine (1).

(1) *Semaine religieuse* de Meaux, 28 octobre 1911.

Digitized by Google

II

Ces hommages d'il y a quelque quatre-vingt-dix et cinquante ans étaient-ils suffisants pour une grande mémoire comme celle de Mgr de Meaux, à une époque surtout où la statuomanie sévit au point d'encombrer nos squares et nos places publiques de monuments scandaleux des pires scélérats, comme le traître Coligny, Voltaire, Rousseau, Danton, Robespierre, Marat, Emile Zola, Etienne Dolet, qui semblent dire à la foule du haut de leur piédestal : « Soyez des traîtres à la patrie, des pervertisseurs d'âmes, des fous, des assassins révolutionnaires,

Des vers cadavéreux de la France asservie,

des pornographes éhontés ou des infâmes venus de Sodome en droite ligne, tel Dolet, et la postérité anticléricale et maçonnique vous immortalisera dans le marbre ou l'airain commedes surhommes. »

Il sembla donc au vénéré Mgr de Briey qu'au milieu de cette véritable débauche de marbres et de bronzes insolemment corrupteurs, il y avait place pour une statue digne du grand homme qui honore à jamais « la France, l'Eglise et l'humanité tout entière. »

Mgr de Briey put former, dès 1898, un Comité du Monument Bossuet à Meaux, avec Son Eminence le Cardinal Perraud, pour président, le duc de Broglie, de l'Académie française, pour vice-président, quatre autres évêques et huit autres académiciens, ainsi que divers membres de l'Institut, et les prêtres, les laïques qui s'étaient le plus signalés dans les derniers temps par leurs travaux sur Bossuet.

Le cardinal Perraud me fit l'honneur de croire que c'était un peu mon cas, et, sur sa proposition, le Comité m'élut comme un de ses membres. Un appel fut adressé à tous les catholiques de France et du monde, pouvant s'intéresser à la gloire de l'aigle de Meaux, et la grande voix de Sa Sainteté Léon XIII vint donner à cet appel l'éclat de la plus haute autorité de l'univers, dans une Lettre admirable au cardinal Perraud, où

Digitized by Google

on lisait : « Nous tenons pour évident qu'il sera glorieux au clergé et aux catholiques de France d'avoir donné ce témoignage de leur reconnaissance au grand homme qui, par-dessus toutes choses, fit servir à défendre et à patronner la cause catholique les facultés splendides dont il avait été doué, son lumineux génie, sa grande âme, les trésors de sa doctrine et en particulier la puissance oratoire de son éloquence, empreinte de tant d'autorité et de majesté. »

Brunetière, l'illustre converti de Bossuet, auquel, dès 1893-94, il avait consacré toute une série de cours à la Sorbonne, dont la publication est si vivement désirée des admirateurs du conférencier et de son héros, Brunetière parlait à Rome, en 1899, de la *Modernité de Bossuet*, devant un auditoire de cardinaux et d'évêques, et à Besançon, en 1900, de *Ce que l'on apprend à l'école de Bossuet:* chacune de ces conférences rapportait 1.000 francs au Comité du Monument de Meaux, dont il était le membre le plus actif et le plus ingénieux.

* * *

Les souscriptions furent assez abondantes en peu de temps pour qu'on pût confier au jeune et brillant sculpteur, M. Ernest Dubois, le monument de Bossuet pour la cathédrale de Meaux. La maquette figurait à l'Exposition de 1900, et dans le *Correspondant* (1), dont les salons étaient le rendez-vous des membres du Comité, un article éloquent de M. de Lacombe présentait au public l'admirable projet que, depuis lors, le sculpteur a réalisé dans le marbre animé et vivant.

Il représente l'orateur dans toute la foi, la dignité, la majesté de son geste de docteur. Bossuet est debout, dans l'attitude de l'apôtre qui parle aux hommes et du doigt leur montre le ciel.

On croit, en le contemplant, entendre encore, suivant l'expression de M. Lavedan, « au milieu d'une grave, lente, longue et mélodieuse symphonie d'airain, l'éclatement inattendu d'un mot hardi, familier, d'un mot courant qui devient neuf

(1) 10 mai 1900.

Digitized by Google

dans un éclair, brille, touche, frappe, perce, émeut. Trouvailles du génie sous l'étincelle divine. »

« On s'arrête pour écouter l'écho séculaire de cette voix qui ne ménageait rien, qui fut spécialement donnée à Bossuet pour tomber sur les orgueils et les cercueils, pour apostropher les trônes et les catafalques »; de cette voix, disait Sainte-Beuve, « la plus simple, la plus forte, la plus familière, la plus brusque, la plus soudainement tonnante» qui fut jamais.

A ses pieds est un aigle, l' « Aigle de Meaux: » tandis que le soleil, autre symbole du grand homme, « le Soleil-Roi », comme l'appelait Pindare, perce le nuage pour éclairer la terre, l'aigle déploie ses ailes pour gagner les sommets.

L'artiste a groupé aux pieds du grand évêque les témoins de sa gloire : à droite, Henriette de France, reine d'Angleterre, à laquelle il consacrait la première des grandes *Oraisons funèbres* qui nous soient parvenues : « Celui qui règne dans les cieux, de qui relèvent tous les empires.... Un homme s'est rencontré, d'une profondeur d'esprit incroyable... »; et, au-dessous d'elle, le Dauphin, le royal élève de M. de Condom, pour lequel il composait ces chefs-d'œuvre immortels, la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, le *Discours sur l'histoire universelle*, la *Politique tirés des propres paroles de l'Ecriture sainte*; à gauche, Turenne, le maréchal général des armées de la France, le converti de Bossuet par ce « livre d'or » *L'Exposition de la doctrine catholique*, et, au-dessous de Turenne, la touchante figure de La Vallière, sœur Louise de la Miséricorde, dans le costume de carmélite qu'elle a porté trente-six ans, et les yeux levés vers celui qui, après l'avoir arrachée à Louis XIV et à la cour, lui disait magnifiquement au jour de sa profession de foi : « *Ecce nova facio omnia*... Je renouvelle toutes choses... Quel état et quel état ! »

Condé ne pouvait pas plus manquer que l'aigle au monument de Bossuet, et son médaillon s'y trouve par derrière, avec le nom de Rocroy ; l'éloquence de l'évêque a, comme incrusté dans sa propre gloire la gloire du capitaine, et tous les deux, le héros de la chaire et le héros des camps, s'en sont allés de compagnie à l'immortalité, dans les superbes envolées de cette *Oraison funèbre*, où l'orateur, tout d'abord, « em-

Digitized by Google

bouche la trompette épique, et donne, comme en se jouant, un chant d'Homère », puis, « se retirant à Chantilly, avec Achille en repos, rentre dans le ton évangélique », et, après avoir mis Condé au cercueil, appelle les peuples, les princes, les prélats, les guerriers au catafalque du héros ; enfin, « s'avançant lui-même avec ses cheveux blancs, fait entendre les accents du cygne, montre Bossuet un pied dans la tombe, et le siècle de Louis, dont il a l'air de faire les funérailles, prêt à s'abîmer dans l'éternité. A ce dernier effort de l'éloquence humaine, écrivait Chateaubriand, les larmes de l'admiration ont coulé de mes yeux, et le livre est tombé de mes mains. »

III

Le monument de Bossuet devait être inauguré à Meaux, le 12 avril 1904, second centenaire de la mort du grand évêque. Mais la persécution combiste et l'expulsion de 80.000 religieux et religieuses rendirent impossible la réalisation du désir de Mg de Briey et du cardinal Perraud.

Pourtant, l'exemple de Meaux avait été contagieux, et Dijon, qui n'avait encore rien fait pour le plus glorieux de ses fils, vit Mgr Le Nordez établir un beau Musée de Bossuet et lancer un vibrant appel à ses diocésains pour l'érection d'une statue à Bossuet. L'appel fut magnifiquement entendu et la souscription atteignit le chiffre de 45.000 francs.

Malheureusement, par suite de circonstances imprévues, la statue de Bossuet ne put être élevée en 1904-1905, pas plus que celle pour laquelle, quarante années plus tôt, assure-t-on, le maréchal Vaillant avait fait un legs de 50.000 francs.

Et Dijon, la ville natale d'un si grand homme, Dijon qui a fait les honneurs d'une de ses fontaines publiques à Piron, « qui ne fut rien, pas même un académicien », Dijon n'a qu'une plaque commémorative sur la maison où vit le jour le plus illustre de ses fils ; encore lit-on au-dessus cette inscription Place Emile-Zola, et c'est une indigne profanation que l'accouplement du « plus grand nom de la littérature fran-

Digitized by Google

çaise » (1) avec le nom du pornographe, du cacographe éhonté qui a jeté la boue à pleines mains sur tout ce qu'adorait et glorifiait Bossuet.

* * *

A Meaux, succédait naguère au vénérable Mgr de Briey un évêque jeune, actif et vaillant, Mgr Marbeau, qui avait fait des merveilles dans sa paroisse de Paris, Saint-Honoré-d'Eylau. Un de ses premiers soins, en montant sur le siège de Bossuet, fut de réaliser, malgré les tristes temps de séparation auxquels nous sommes condamnés, le projet de son prédécesseur, l'inauguration du monument Bossuet dans sa cathédrale.

Il demandait à Pie X sa bénédiction pour la solennité religieuse et patriotique du 29 octobre 1911, coïncidant avec la fête de saint Faron, l'un des plus illustres pasteurs de l'Eglise de Meaux, avec « le 230e anniversaire de l'élévation de Bossuet au siège de Meaux, et le 240e de son entrée à l'Académie française. »

« Pour relever l'éclat de cette solennité, disait Mgr Marbeau, Nous Nous proposons d'y convoquer, avec le peuple chrétien, les membres de l'Episcopat dont Bossuet fut l'honneur, les Corps savants et les membres de l'Académie française qui le compte comme l'une de ses plus pures gloires. »

Le cardinal Merry del Val répondait à Mgr Marbeau, au nom de Sa Sainteté Pie X, que rien n'était plus louable que de glorifier « le grand évêque qui méi ita d'être appelé « l'Aigle de Meaux », et dont le génie chrétien fut la gloire de la France, de l'Eglise, et l'on peut dire de l'humanité tout entière...

« Au pied de ce monument, ajoutait-il, fidèles et pasteurs apprendront à aimer davantage la divine vérité de l'Eglise et sa hiérarchie. Les défenseurs du dogme se rappelleront les arguments invincibles des immortels ouvrages de ce docteur, qui dépensa ses forces et sa vie à défendre la doctrine catholique. Les incroyants eux-mêmes ne pourront pas se soustraire

(1) Nisard.

Digitized by Google

à une salutaire émotion, en face de ce noble génie qui a élevé la raison humaine jusu'à sa plus haute perfection, et qui n'a pas craint de rehausser la sublimité de son intelligence, en acquiesçant de plein cœur aux enseignements et aux divins préceptes de la foi. »

Ainsi magnifiquement annoncées, les fêtes de Bossuet ne pouvaient qu'être splendides, grâce à l'entrain merveilleux que mettait à les préparer Mgr Marbeau, grâce aussi, faut-il le dire? au vacarme endiablé que faisaient autour de cette cérémonie francs-maçons et anticléricaux de Melun, de Coulommiers, de Fontainebleau, de Meaux et de Provins.

Leur orgue de barbarie leur était venu de Fontainebleau, du député de cet arrondissement, M. Dumesnil: en qualité d'ancien élève des Pères Oratoriens de Juilly, ce renégat était tout désigné pour écrire à un autre renégat, M. Caillaux, président du Conseil, une lettre violemment blasphématoire et insultante pour les ministres de la religion et pour l'évêque de de Meaux, qu'il accusait de transformer à son bénéfice la cathédrale en salle de fêtes et de violer la loi en percevant une offrande sur les chaises pour cérémonie. M. Caillaux répondit aussitôt que « personne n'a qualité pour faire percevoir une rémunération quelconque à raison de l'édifice et des meubles la garnissant, qui sont la propriété de l'Etat, des départements et des communes »; depuis qu'on les a volés à leurs légitimes propriétaires.

De leur côté, préfet, sous-préfet, commissaire de police, firent une enquête : on leur répondit qu'en plus des 840 chaises accusées par les inventaires, comme appartenant à l'Etat voleur, plus de 600 seraient mises gratuitement à la disposition du public et que les autres seulement, des milliers appartenant à l'évêque ou à des familles de Meaux, seraient réservées aux personnes ayant fait des offrandes. M. Latapie, dans la *Liberté* de Paris, décocha aux francs-maçons un article très spirituel, l'*Aigle et les petites taupes*, où il établissait clairement qu'un arrêt de la Cour de Poitiers, qui cassait un contrat de location annuelle consenti par un curé à une sorte de fermier, a déclaré formellement qu'on peut percevoir pour les chaises des offrandes volontaires, « surtout s'il s'agit d'une mesure

Digitized by Google

d'ordre en vue d'une cérémonie religieuse déterminée. » La presse blocarde, le *Journal de Seine-et-Marne*, le *Briard*, l'*Indépendant*, le *Semeur*, invitèrent les anticléricaux à prendre la cathédrale d'assaut, sans tenir compte des dispositions prises par l'administration diocésaine. Il fallut que M. Perrissoud, le député socialiste de Meaux, dans une interview du *Journal de Seine-et-Marne*, fît redouter aux libres penseurs ses amis, « les sanctions pénales réservées aux protestataires » troublant une cérémonie religieuse.

Après le Don Quichotte fontainebleaudien, c'était le Croquemitaine meldois, et c'est ce dernier qu'écouta la rage si peu vaillante des francs-maçons blocards.

IV

La journée du 29 octobre s'annonçait radieuse. Un joyeux soleil d'automne resplendissait sur la ville de Meaux, pavoisée aux couleurs nationales et de Jeanne d'Arc ; les grasses plaines de la Brie, avec leurs bouquets de bois jaunissants, leurs prairies et leurs semailles déjà verdissantes, étaient argentées ce jour-là par une gelée blanche miroitant au soleil. De toutes parts, accouraient des milliers de personnes, et, ce qui pouvait surprendre dans un pays si peu religieux, c'était la remarquable participation de la foule des inconnus, des humbles, à cette fête du génie. C'est que Bossuet a laissé dans le diocèse de Meaux un souvenir si populaire qu'un curé me racontait qu'ayant eu affaire avec une femme du peuple pour la première communion de son enfant, cette femme leur avait dit catégoriquement : « Eh bien ! puisque vous ne voulez pas m'accorder ce que je demande, j'irai trouver *Monsieur Bossuet* », comme si le grand évêque était encore vivant dans la personne de son onzième successeur !

On lui a pourtant volé son évêché, près de la cathédrale, où s'abritaient tant de siècles de génie ecclésiastique et français, que le peuple ne croit pas encore qu'il ne soit plus à l'Eglise.

Digitized by Google

— Dites-moi, demandait à un agent un journaliste, en arrivant dans la ville, pouvez-vous m'indiquer où est l'Evêché?

— Mais, parfaitement, Monsieur... Tenez, c'est à côté de la cathédrale...

— Pardon!...C'est l'ancien palais épiscopal que vous m'indiquez là... Je le connais... Mais la maison de l'évêque?

— Ah ! ma foi, Monsieur, répondait l'agent, ça, je ne peux pas vous le dire... Je sais bien où est l'évêché... Mais où demeure l'évêque, je ne sais pas !... » (1)

L'évêque demeure dans une maison charitablement hospitalière, et c'est là qu'au matin du 29 octobre, il se partage entre ses collègues, qu'il accueille fraternellement, les membres de l'Institut qui ont arboré leurs palmes vertes, et le bon peuple au milieu duquel il se répand pour en louer la religieuse sympathie, pour en bénir les petits enfants.

Les processions étant interdites à Meaux, comme dans toute cité radicale qui se respecte et dont la Loge veille jalousement sur la liberté qu'elle tient enfermée au tombeau, le cortège doit se rendre en voiture de la maison de l'évêque à la cathédrale. Il se déroule majestueusement dans les rues de la cité, où le précède la puissante Harmonie du Pensionnat Saint-Nicolas de Vaugirard, jetant dans les airs les joyeux pas redoublés d'une centaine d'exécutants, qui semblent traduire les sentiments de la foule : elle voudrait voir briller au soleil pourpre, crosses et mitres d'or pour crier son enthousiasme, et elle souffre d'avoir à en comprimer la généreuse expression.

Vingt-quatre landaus amènent à la cathédrale d'abord les membres de l'Institut. Ce sont MM. Jules Lemaitre, Mézières, Thureau-Dangin, Henri Lavedan, Etienne Lamy, le marquis de Ségur, le marquis de Vogüé, le comte d'Haussonville, de l'Académie française ; M. l'abbé Thédenat, que le public s'acharne à prendre pour Mgr Duchesne, comme si Mgr Duchesne s'était dérangé pour l'illustre auteur de la *Défense de la Tradition et des Saints Pères*, si maltraités par ce Richard Simon de nos jours; M. Héron de Villefosse, le comte Durieu, de l'Académie des inscriptions ; MM. H. Joly et Anatole Leroy-

(1) Raconté par M. Maurice Talmeyr, dans la *Croix*.

Digitized by Google

Beaulieu, Welschinger, de l'Académie des sciences morales ; M. Gabriel Ferrier, de l'Académie des Beaux-Arts, etc.

Viennent ensuite les prélats, LL. EE. le cardinal Luçon et le cardinal Mercier ; NN. SS. Amette, archevêque de Paris, désigné comme cardinal le matin même; Le Roy, évêque d'Alinda; Dizien, évêque d'Amiens; Belmont, évêque de Clermont; Rumeau, évêque d'Angers; Villard, évêque d'Autun; Douais, évêque de Beauvais; Mélisson, évêque de Blois; Morelle, évêque de Saint-Brieuc ; Bouquet, évêque de Chartres ; Monestès, évêque de Dijon ; Grellier, évêque de Laval ; de Cormont, évêque de la Martinique ; Marty, évêque de Montauban ; Izart, évêque de Pamiers ; Eyssautier, évêque de La Rochelle ; Bardel, évêque de Séez ; Péchenard, évêque de Soissons ; Marbeau, évêque de Meaux. Il y avait encore : Mgr Odelin, vicaire général de Paris ; Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris ; Mgr Pasquier, recteur de l'Institut catholique d'Angers ; Mgr Delmont, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon (1) ; Mgr Ladeuze, recteur magnifique de l'Université de Louvain ; Mgr Neveu, Mgr Prieur et Mgr Laveille, vicaires généraux de Meaux, avec, dans le chœur, de nombreux membres du clergé parisien et meldois.

La cathédrale de Meaux, l'une des plus belles de France, après celles de Paris, de Reims, d'Amiens et de Chartres, est un joyau de lumière et de légèreté, épanouie comme une fleur, toujours fraîche, malgré ses six cents ans, et d'une clarté si céleste que « ses minces et riants arceaux, semblent n'être là que pour cloisonner le ciel, le broder et le découper en dentelles » (2). Lorsque le temps est beau, comme il l'était ce jour-là, où les vitraux déversaient avec douceur la lumière limpide d'une délicieuse journée d'automne sur les banderoles et les oriflammes, les tentures rouges et les fleurs qui décoraient le chœur, les nefs et les voûtes, « on s'y croirait à l'intérieur d'une gigantesque et chatoyante pierrerie. ». Sous le torrent de soleil des baies éblouissantes, toute cette foule

(1) Les Facultés catholiques de Toulouse et de Lille n'étaient pas représentées.

(2) M. Maurice Talmeyr, dans la *Croix* du 24 novembre 1911.

Digitized by Google

aux têtes fourmillantes écoutait debout, à l'Evangile, la lecture faite par Mgr Marbeau des *Lettres* de Léon XIII et de Pie X sur « le génie qui éleva la raison à sa plus haute expression », ou bien s'inclinait d'un seul geste sous le signe de l'élévation, aux accents de la maîtrise des grand et petit séminaire et de l'Harmonie de Saint-Nicolas. Un général et des officiers en tenue militaire, les envoyés de l'Institut sous les lauriers de leurs costumes, les vingt évêques dans leurs grandes stalles de chêne, et, là-bas, près de l'autel, les deux cardinaux de pourpre, agenouillés sur leurs prie-Dieu, et qui faisaient penser à deux grandes flammes prosternées (1), tout cela formait le plus inoubliable des tableaux, sur lequel rayonnaient quinze siècles de christianisme, de foi patriotique, de prière nationale et planait, invisible, mais partout présente, la grande âme de Bossuet. Elle était évoquée par ses armoiries aux trois roues d'or et par cette chaire du haut de laquelle, pendant vingt ans, de 1682 à 1702, il versa les flots d'or de son éloquence incomparable, pour les missions et pour tous les jours de fête où il pontifiait. Quand il devait parler, dit le médecin Rochard, on sonnait le gros bourdon de la cathédrale et elle s'emplissait de 4 à 5.000 personnes, parmi lesquelles se glissaient bien des protestants, des Cafets, « des frères errants », comme il les appelait, en leur épargnant sévices et dragonnades, et en leur parlant avec tant de ferme bonté qu'ils se convertirent en grand nombre, 2.400 sur 3.000, à la voix du plus doux, du plus libéral des évêques, comme il en était le plus éloquent.

(1) M. Maurice Talmeyr, *loc. cit.*

(*A suivre*)

Théodore DELMONT,
Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.

Digitized by Google

Mgr CAMILLE DE NEUVILLE

ET LE

CULTE DU SAINT SACREMENT

Dans les actes capitulaires des Comtes de St Jean conservés aux Archives du Rhône figurent plusieurs pièces qui décrivent et qui font passer sous nos yeux une procession du Saint Sacrement. Mais nulle peut être de ces pièces n'est plus vivante et plus pittoresque que la suivante (1) :

« Le Jeudy, vingt quatriesme du mois de May, jour de la feste Dieu, mil six cent soixante quatorze, a esté fait, en cette ville de Lyon, procession générale, et Monseigneur le Révérendissime et Illustrissime Camille de Neufville, Archevesque, Comte de Lyon, Primat de France, commandeur des ordres du Roy, et son Lieutenant général au gouvernement du Lyonnais, Forest et Beaujolais, a porté le Saint Sacrement à la dite procession générale, assisté de Mrs les Sacristain et Custode de la dite Eglize de Lyon, le dit sieur Sacristain à sa droite et le dit sieur Custode à la main gauche, portant et soutenant le grémial.

« Et derrière eux estaient le Sacristain de la mesme Eglize et le Sacristain de St Estienne (2), le premier portant la mitre

(1) Archives du Rhône. Actes capitul. des Comtes de Saint-Jean, année 1674, fol. 133 et suiv.

(2) Eglise disparue depuis la Révolution, et qui servait de paroisse à la cathédrale.

Digitized by Google

du susdit seigneur Archevesque, et le second le livre, pour dire les oraisons à la bénédiction du Saint Sacrement.

« Mrs de St Just, de St Paul, de St Nizier et de la Plattière ont assisté à la dite procession, et ils ont marché en leur rang, en la manière accoustumée. Tous les Religieux mendiants de cette ville ont aussy assisté à la dite procession et Messieurs du Présidial et Prévot des Marchands et Eschevins de la dite ville.

« La procession est partie de l'église cathédrale sur les sept à huit heures du matin. L'on a passé, sortant de la dite Eglize, par la rue Saint Jean, et mon dit Seigneur a donné la bénédiction au Reposoir estant à la place en devant de la maison de Monsieur le Gouverneur (1).

« De là, on a passé sur le pont de pierre, ensuite par la rue Mercière, à la place des Jacobins, par la rue des dits Jacobins, par laquelle on va directement à l'hospital où mon dit Seigneur a donné la bénédiction sur un Reposoir, estant devant l'Eglize du dit Hospital.

« De là, on a passé le long de la Grande Rue du dit Hospital, et entré dans la Rue Grenette, et ensuite venu à l'église du dit St Nizier, où Monseigneur a donné la bénédiction sur un Reposoir, estant à l'entrée de la dite Eglize de Saint Nizier.

« Après quoy, comme mon dit Seigneur avait trouvé à propos que la procession n'aye pas passé sur le pont de bois de St Jean, comme l'on fit en l'année mil six cent septante deux, parce qu'il n'y a pas seureté de passer sur le dit pont de bois.

« De la dite Eglize de St Nizier, on est retourné et repassé sur le dit pont de pierre, par la dite Rue St Jean et l'on est revenu directement à la dite Eglize Cathédrale, où mon dit Seigneur a donné la bénédiction au Grand Autel, en la manière accoustumée, et ainsy a fini la dite procession. Et ensuite Messrs les Comtes ont dit leur grande messe, et les dits sieurs de St Just, de St Paul, de St Nizier, de la Plattière et les Re-

(1) Ce gouverneur était le frère même de l'Archevêque, le premier maréchal de Villeroy, mais il était constamment à la Cour et la charge effective était remplie par le Prélat.

Digitized by Google

ligieux mendiants, les dits sieurs du Presidial et du Consulat, confrères du Saint Sacrement en l'Eglize de Sainte Croix et autres assistans à la dite procession générale se sont retirés.

« L'Ordre de la marche de la dite procession a esté, suivant ce qui en avait esté réglé le jour précédent, par mon dit seigneur l'Archevesque, dans son palais archiepiscopal, premièrement les Confrères de la Confrérie du Saint Sacrement de la dite Eglize Sainte Croix, avec leur bannière ; secundo, tous les Religieux mendians ; 3° Messieurs les procureurs, en habit court ; quarto, Messieurs les advocats en habit long ; quinto les torches de la ville ; sexto les officiers de Messieurs les Comtes ; septimo, ceux du dit Seigneur Archevesque; octavo, les flambeaux et torches de Sa Majesté. Ensuite tout le dit clergé. Et après, le Saint Sacrement, et derrière iceluy, marchèrent les dits sieurs du Presidial, en robes rouges, et les dits sieurs Prevost des marchands et Eschevins en robes consulaires, en la manière accoustumée, les six courriers de la dite confrairie y estant et marchant trois de chascun coté du dais, sous lequel mon dit Seigneur a porté le Saint Sacrement. »

Ce Pontife, qui nous apparaît ainsi sous le dais, avec le Saint Sacrement dans les mains, entouré d'un si magnifique cortège, multipliait les bénédictions, accomplissant un cérémonial dont il a réglé lui-même plusieurs détails, aussi empressé de montrer l'Hostie à son peuple que d'éviter à cette Hostie et à ce peuple même tout accident sur le passage, c'est bien Camille de Neuville, avec son zèle et sa prudence. On ne pouvait le prendre dans une attitude qui lui convint davantage. Nul Evêque peut-être de cette époque ne devait plus travailler que lui à la gloire du Saint Sacrement. Nul Evêque peut-être ne devait porter dans cette dévotion capitale, et alors défigurée par l'hérésie, un esprit plus catholique et plus romain, un esprit de zèle, et en même temps un esprit de sagesse, un esprit de zèle qui multiplie les hommages et surtout les hommages réparateurs, un esprit de sagesse qui multiplie les communions et le concours des fidèles à la table sainte. Ce sont ces deux points que nous voulons mettre en lumière aujourd'hûi, à l'aide des actes mêmes de l'Archevêque.

Digitized by Google

I. Quand nous avons commencé à étudier Camille de Neuville, ce qui nous a aussitôt frappé, c'est la vivacité de sa foi au Saint Sacrement, c'est le sentiment profond de la Présence réelle qui se fait jour dans la plupart de ses actes. Chaque page, pour ainsi dire, du journal de ses visites trahit le sentiment de cette présence, la préoccupation de le rappeler aux hommes (1).

Les visites pastorales embrassent une période de huit années, et les procès-verbaux qui les relatent sont renfermés en trois gros volumes encore manuscrits, conservés aux Archives du Rhône. Or, à toutes les pages, pour ainsi dire, de ces trois volumes, l'Archevêque nous apparaît, comme en adoration devant le Tabernacle, préoccupé avant tout de rappeler la Présence réelle du Christ, de lui faire rendre tous les hommages auxquels il a droit. Citons simplement quelques traits :

Aux Rousses (2) « L'Eglise est sous le vocable de saint Pierre. Elle est bien construite, et il n'y manque rien, soit au chœur, soit à la nef. Mre Christophle Daloz, curé, nous ayant remis les clefs du Tabernacle, et l'ayant ouvert, nous y avons trouvé un beau soleil d'argent, dans lequel est une hostie consacrée, que l'on change de moys en moys, et un ciboire de cuivre, où sont conservées les communions, et de plus les saintes huiles dans deux boettes d'étain fort propre.....

« Et vu ce que dessus, nous avons ordonné aux Eschevins et habitans de se pourvoir dans trois moys d'un ciboire d'argent, à quoy ils ont promis de satisfaire, et au dit curé, de tenir les saintes huiles dans une armoire proche le grand autel où nous avons trouvé en le visitant, un beau calice d'argent.....

« On se sert d'un *Agnus Dei* d'argent, pour porter le viatique aux malades (9 septembre 1655) (3).

(1) Voir dans *Les Etudes* du 15 août 1909 : *Le Journal des visites pastorales de Mgr Camille de Neuville* et dans le *Bulletin historique* du diocèse de Lyon, de juillet-décembre 1909, *Les Visites de Mgr Camille de Neuville dans les Dombes.*

(2) Paroisse de l'ancienne Franche-Comté, enclavée autrefois dans le diocèse de Lyon.

(3) Archives du Rhône. *Journal des visites pastorales de Mgr Camille de Neuville*, année 1655.

Digitized by Google

A Frontenay (1) « Le ciboire où repose le Saint Sacrement est de cuivre. La boette où l'on le porte aux malades est de léton, et le soleil est de cuivre fort ancien... Il y a un calice d'argent..... La lampe qui est devant l'autel est noire et sale...

« Ayant trouvé en la nef des gerbes et du bled et des tonneaux, nous avons ordonné qu'on ostat les gerbes et bled et tonneaux, sans retardement, avec deffense de plus se servir de l'Esglize, comme d'une grange. Avons aussy ordonné qu'on ostat les coffres appartenant aux habitans, qui sont au haut de l'Esglize, pour estre mis ailleurs ; et d'autant qu'il pleut dans la nef, avons enjoint aux dits habitans de la faire recouvrir, et changer la couverture des fonts baptismaux, et la lampe, qui est devant le Saint Sacrement, pour une plus décente (2) (13 septembre 1655).

A St-Léger-de-Civria (3). « Nous a esté rapporté par les mesmes habitans, qu'avant les guerres, la dite Esglize estait desservie par Mre Amour Tepa, et que le Saint Sacrement reposait aussy dans la dite Esglize, jusqu'à ce que qu'un prestre habitué à Bourcia (4), accompagné des habitans, le transporta au dit Bourcia, avec le Calice et autres ornements d'Esglize, crainte de l'incursion des ennemis..... (5) (14 septembre 1655).

A Drom (6), « nous estant transportez au grand autel après avoir fait nostre prière, avons trouvé le Saint Sacrement, dans un tabernacle de bois peint, scavoir, une grande hostie, dans un soleil d'alchimie (7), ne s'y estant rencontré aucune petite hostie. De quoy, ayant avec charité, fait reprimande au sieur curé, nous luy avons enjoint de ne laisser jamais le tabernacle, sans petites hosties. » (16 septembre 1655 (8).

(1) Paroisse du diocèse de Saint-Claude, faisant partie autrefois du diocèse de Lyon.

(2) Archives du Rhône, *loc. cit.*

(3) Saint-Léger-de-Civria. Petite commune du département du Jura.

(4) Bourcia. Commune du département du Jura.

(5) Arch. du Rhône. *Ibid.*

(6) Drom. Commune du département de l'Ain, 322 hab.

(7) « Alchimie ». On disait aussi « Alquimie » et même on prononçait ainsi jusque vers la fin du XVIIIe siècle. Ici, il ne s'agit pas de l'art lui-même, mais d'une simple composition.

(8) Arch. du Rhône. *Ibid.*

Digitized by Google

Ce même jour, l'Archevêque va faire une curieuse constatation, et voir se dresser sur sa route, comme un nouveau témoignage de la perpétuité de la foi catholique et de la versatilité des hommes.

A Brossia (1)..... « Il y a un autel, en la nef à gauche, en entrant, dédié à Nostre-Dame, où il y a fondation faite en 1558, par le seigneur Dandelot, pour une grande messe, tous les jeudys du Saint Sacrement. »

Un frère de l'amiral de Coligny et du triste renégat Odet de Chatillon, un Dandelot, apostat lui-même, faisant une fondation de messes, et de messes à dire « tous les jeudys du Saint Sacrement », c'est-à-dire en l'honneur du mystère que le calvinisme devait défigurer davantage : voilà qui n'est pas vulgaire! En 1558, Dandelot, colonel général de l'infanterie française, comblé de bienfaits par le roi, était encore catholique. On sait la scène terrible qui eut lieu entre Dandelot et Henri II lorsque celui-ci apprit que son favori professait le calvinisme.

L'Archevêque se rappelle, sans doute, ces tristes souvenirs du siècle précédent et ils ne firent que redoubler son zèle.

Le lendemain, il visitait l'hôpital de Bourg. Là, sans doute, sous l'habile direction des Recteurs, dont l'un était chanoine et prévôt de la Collégiale, il n'était pas à craindre que le Saint Sacrement fût négligé. Voyez pourtant la préoccupation de l'Archevêque : « Ils (les Rectèurs) ont estably (la chapelle) dans la Basse-Cour, attendant d'accomplir le dessein de tout le bastiment, laquelle chapelle nous avons trouvé ouverte en divers endroits, avec des barreaux de bois du costé de l'Evangile et du costé de l'Epistre... Et d'autant que le vent pourrait emporter l'hostie, ils y mettent des rideaux de toile pour y obvier. Laquelle chapelle a son autel bien orné, avec un autelet sacré (2), et dans laquelle on ne tient point encore le Saint Sacrement. Mais parce qu'ils ont desseing de l'y tenir au plus tôt qu'ils le pourront dans le tabernacle, il leur a esté respondu que pour lois il faudra fermer les fenestres et

(1) Brossia. Petite localité du Jura. A donné son nom à une noble et vieille famille.

(2) Autelet. Vieux mot pour désigner un petit autel.

Digitized by Google

barreaux avec des ais bois pendant que la messe ne s'y dit pas, à cause que la dite chapelle est sur le plus grand passage de l'entrée, et que difficilement, le Saint Sacrement y serait sans irrévérence (1). »

Les curés moins zélés (et il y en avait malheureusement quelques-uns) étaient déjà si bien avertis, qu'ils prenaient d'avance leurs précautions pour échapper à la vigilance de l'Archevêque. A cet égard, la note suivante est suggestive :

Dessia (2), annexe de Valfin (3).

19 septembre.

. . . . . .

« Ayant demandé le Calice où l'on célèbre, le vicaire nous a déclaré que le curé du lieu l'avait caché, le jour précédent, et en avait substitué un autre en place, de peur que celuy-là ne parut devant nous. »

Les négligents ont raison de craindre. Camille de Neuville porte partout cet oeil du maître dont parle si bien La Fontaine, cet œil à qui rien n'échappe. Voyez, par exemple, cette analyse du tabernacle de Chasselay (4) !

« Estant arrivez, le 14 de Mars (1657), au matin en l'Eglize de Chasselay, nous y avons trouvé le Saint Sacrement dans un ciboire d'alquimie, qu'on tient dans une pyramide de pierres, où l'on monte par quelques marches derrière l'autel. On y tient aussy un soleil, dont le haût est d'argent, et le pied d'alquimie ; et pour le viatique des malades, il y a un ciboire aussy d'alquimie pour ceux qui sont proches, et une boette pour les éloignez. Et d'autant que la dite pyramide a trois fenestres grillées de fer, par où les rats peuvent entrer, nous avons ordonné que les dites trois fenestres seront bouchées. »

Parfois, ce ne sont pas seulement les fenêtres de « la pyramide, c'est l'église paroissiale elle-même que l'Archevêque menace de fermer, si elle n'est pas mieux entretenue. Telle la paroisse d'Urfé, visitée le 26 juin 1662.

(1) Archives du Rhône, *loc. cit.*
(2) Dessia. Commune du Jura, 161 hab.
(3) Valfin. Commune du Jura, 460 hab.
(4) Arch. du Rhône. *Visites pastorales* de 1657.

Digitized by Google

« A Urfé, il y a une petite paroisse composée de cinq ou six maisons seulement.

« L'Eglize est dans un déplorable estat, estant à demy ruinée, découverte, et comme abandonnée.

« Il n'y a qu'une petite cloche, deux autels ruinés et sans ornement.

Point de cimetière ny de maison curiale.

.....

« Cette Eglize estant dans cet estat et les paroissiens, soit à cause du petit nombre, soit à cause de leur pauvreté, estant dans l'impossibilité de la rebastir, nous avons résolu d'escrire à Monsieur le Marquis d'Urfé, seigneur du lieu, et d'exciter sa piété à faire rebastir cette Eglize, à faute de quoy, nous ne pouvons nous dispenser de l'interdire et unir la paroisse à quelqu'une des circonvoisines (1). »

« Au pays de l'Astrée » tout n'était donc pas idéal, malgré la foi des habitants. Mais où donc l'idéal est-il, sinon dans les âmes, dans les grandes âmes, comme celle de l'Archevêque?

Le lendemain, une paroisse pauvre, mais profondément chrétienne, St-Pierre-le-Chenest, dit la Prugne (2) venait consoler cette âme. A la vérité, « le tabernacle est de bois et est fort chétif, et le Saint Sacrement est tenu dans un ciboire de cuivre. » Mais « la lampe brûle toujours devant le Saint Sacrement par la libéralité du curé (3).

Ce Curé, Mre Pierre Thinet, n'avait que 200 livres de portion congrue et prenait sur ce maigre revenu de quoi entretenir le feu perpétuel. Cette dévotion dut singulièrement toucher le cœur de l'Archevêque.

A Bully, le jour suivant, il fut un peu moins consolé. Le seigneur du lieu, Monsieur de Champlois, qui s'était fait peindre sur un grand tableau de S. Michel, en costume de cavalier, l'épée à la main, faisait peut-être meilleure figure sur la toile

(1) Arch. du Rhône. *Visites pastorales* de 1662.

(2) La paroisse de la Prugne enclavée aujourd'hui dans le diocèse de Moulins, est une de celles qui donnent le plus de joie aux missionnaires. Elle était administrée, il y a peu d'années, par un vénérable curé, très apôtre et très amateur de vieux documents.

(3) Arch. du Rhône. *Visites pastorales* de 1662.

Digitized by Google

que devant les habitants. Du moins, la police de sa seigneurie semble avoir été assez rudimentaire :

« Le Curé s'est plaint de ce que les paroissiens, lorsqu'ils viennent sonner les cloches dans le chœur, pour détourner l'orage et injure du temps, commettent beaucoup de désordres et d'irrévérence devant le Saint Sacrement. De jour et de nuit, toutes sortes de personnes se meslent de sonner les dites cloches, ce qui cause le dit bruit et tumulte, et partant requiert qu'il y soit pourvu. »

L'Archevêque devait y pourvoir, en effet, non seulement à Bully, mais en bien d'autres endroits. Négliger le Saint Sacrement, c'était le blesser à la prunelle de l'œil. Nous venons de citer quelques traits, mais il faudrait tout citer, c'est-à-dire plus d'un millier de pages. A tout instant, le Saint Sacrement apparaît et l'Archevêque devant lui, pour voir comment il est traité par les hommes.

Quand le Curé n'y peut rien, Camille de Neuville fait écrire aux décimateurs ou au seigneur du lieu, pour avoir un ciboire ou un calice convenable. Quand il n'obtient rien, il achète lui-même ce calice.

En ce temps-là, d'autres hommes parlaient aussi d'hommages à rendre au Saint Sacrement, ils exaltaient en termes grandioses la présence réelle de Jésus-Christ. Mais ils n'élevaient si haut le ciboire eucharistique que pour empêcher les fidèles de l'atteindre. Ils environnaient le tabernacle de foudres et d'éclairs, comme pour en interdire l'accès. Ils dépeignaient le Sauveur caché dans l'Hostie sous des traits si majestueux et si terribles que le cœur se serrait à la seule pensée d'en approcher.

Un factum dirigé contre eux, en ce temps là même (1), et sur lequel on a longtemps discuté leur attribuait la pensée secrète de pousser les âmes au désespoir par ces exagérations,

(1) Jean Filleau. Relation juridique de ce qui s'est passé à Poitiers touchant la nouvelle doctrine des jansénistes, imprimée par le commandement de la Reine. Poitiers, 1654, in-8°, ch. II. La présence de Cospéan et même celle de Pierre Camus à ce complot me paraissaient invraisemblables, mais l'esprit de la secte est admirablement saisi.

Digitized by Google

de leur faire abandonner les sacrements et de les amener peu à peu au déisme.

Dans cette hypothèse, les chefs du jansénisme n'eussent pas été autre chose que des ennemis de la Divinité de Jésus-Christ, mais plus perfides et plus astucieux que leurs devanciers, et qui, au lieu d'attaquer le Christ historique, le Verbe Incarné paru sur la terre, dans la plénitude des temps, travaillaient sournoisement à le tuer dans les âmes.

Si le complot de Bourg-Fontaine n'est qu'une invention, il faut bien reconnaître que l'inventeur est un psychologue de premier ordre. Le dessein prêté par lui aux sept conjurés est celui-là même que l'hérésie janséniste a poursuivi pendant deux siècles.

De belles phrases sur le Saint Sacrement ne sont donc pas toujours une preuve de foi, encore moins de zèle pour sa gloire.

Aussi Camille de Neuville ne fait-il pas de phrases. C'est le geste qui parle chez lui, et quel geste ! Voyez-le, en dehors de toute attitude officielle, si je puis m'exprimer ainsi, en dehors de tout accomplissement de sa charge pastorale, n'ayant ni mitre en tête, ni crosse en mains, ni chappe de drap d'or sur les épaules, dans une de ces circonstances, où l'on voit tout l'homme, parce qu'il n'a pas eu le temps de se composer, et que c'est l'âme elle-même qui parle (1).

Un vol sacrilège vient d'être commis, pendant la nuit chez les Feuillants, la porte du Tabernacle a été enfoncée, le saint ciboire, des ex-voto d'argent, d'or, de perles, enlevés. Les voleurs, gardant un reste de foi, ont d'ailleurs laissé les hosties consacrées sur le corporal.

Le religieux qui nous raconte le fait, si ému qu'il soit (et il est certainement très ému) reste assez calme pour nous dire le prix de chacun des objets volés : « Le saint ciboire de vermeil doré valant au moins cent escus, un parement de brocart d'argent à fleurs rouges, cinq cœurs d'argent, deux yeux d'argent, une paire de bracelets de perles, un collier de perles, une croix d'or et huit bagues, etc... »

(1) Arch. du Rhône. Fonds des Feuillants. Actes capitulaires de 1684 à 1790. Ce sacrilège eut lieu dans la nuit du 6 au 7 avril 1687.

Digitized by Google

Rien ne manque à cet inventaire, sauf peut être le prix exact des bagues et du collier. Le bon religieux qui a rédigé ce procès-verbal, et qui signe Fr. Laurent de St-Syxte, est un homme positif et pratique, peut-être un procureur encore en charge, à qui les outrages de Dieu ne font pas oublier la perte que vient de subir le couvent.

L'Archevêque, au contraire, semble voir principalement l'outrage de la majesté divine, et l'on sent que cet outrage l'a atteint lui-même. « Le matin, le Révérend Dom Pierre de Saint-Paul, Sous-Prieur fut porter les plaintes de nostre communauté à Monseigneur de Villeroy, Archevesque de cette ville, qu'il informa pleinement du sacrilège qui avait esté commis dans nostre Eglize. Ce digne Prélat, qui a de la bonté pour nous, et qui est animé d'un zèle non commun pour ce qui regarde le culte divin, lui témoigna bien du déplaisir, non seulement de la grande irrévérence que ces insignes voleurs avaient eue pour la majesté adorable d'un Dieu sur nos autels, mais encore pour la perte que nous avions faite, et il lui promit qu'il en ferait informer incessamment. »

On voit d'ici la scène. On voit et l'on entend l'Archevêque, on se représente son indignation. Tel le cardinal de Tournon, au colloque de Poissy, versait des larmes, pendant qu'un des ministres hérétiques, Pierre Martyr, peut-être attaquait la Présence réelle. Cette douleur, cette indignation spontanée, en disent plus sur la foi d'un homme que bien des paroles.

Les Feuillants eurent alors une belle inspiration :

« Le Révérend Dom Antoine de St Benoist, nostre Provincial, voulant réparer, en quelque manière, l'injure qui avait esté faite au plus auguste de nos sacrements, conféra avec le R. D. Martial de St Paul, nostre Prieur, comment il fallait agir dans cette rencontre. Ils conclurent qu'après complies, l'on ferait une amende honorable au Très Saint Sacrement. Tous les religieux donc, après cet office, tenant chacun un cierge allumé, allèrent devant le grand autel où le Révérend Dom Provincial, revestu d'une aube avec l'estole seulement, et accompagné d'un diacre et d'un sous diacre, suivirent la communauté, portant de grands flambeaux de cire blanche allumés.

Digitized by Google

« Lorsque ces officiers furent arrivés à l'autel, ils se prosternèrent sur les marches, où ils furent en cet estat d'humiliation devant la majesté divine, jusqu'à la fin du *miserere*... Ensuite le R. P. Provincial, ayant mis dans un petit ciboire d'argent les hosties que les voleurs sacrilégés avaient laissées dans le tabernacle, sur le corporal, qui y estait, on fit la procession avec le Saint Sacrement autour de nostre petit cloistre, où tous les religieux, chantant l'hymne *Pange lingua*, avaient chacun un cierge allumé. Et, estant de retour dans l'Eglise, où il se trouva une foule de personnes de l'un et de l'autre sexe, et de toutes sortes de conditions, ils allèrent devant l'autel de la Sainte Vierge, où, après avoir chanté l'antienne *Ave verum*, le Révérend Dom Provincial donna la bénédiction, avec les sacrées hosties, qui avaient esté portées processionnellement, qu'il mit dans le petit tabernacle du dit autel. Et la cérémonie se termina avec la satisfaction de tous les assistants. »

Cette cérémonie était, en effet, très touchante, et l'écho en dut être agréable à l'Archevêché, car elle était tout à fait dans la manière de Mgr Camille de Neuville. C'est ainsi qu'il agissait dans des cas semblables. C'est ainsi ce que toute la ville l'avait vu faire, lors du sacrilège de St-Nizier, une solennelle réparation. Devançant de beaucoup son époque et prenant les idées de la nôtre, ou plutôt montrant à une époque agitée par le jansénisme l'invariable esprit de l'Eglise, il avait voulu que la communion, la communion des fidèles, entrât dans cette réparation et en devînt une des meilleures parts. Arrêtons nous un instant devant cet acte. Il est capital. Il montre mieux que de longs discours combien l'âme de notre Archevêque était romaine et catholique et quel esprit animait la sainte Eglise de Lyon, au milieu des errements du jansénisme :

Mandement pour la réparation du sacrilège fait à St Nizier.

« Camille de Neufville, Archevesque et Comte de Lyon, Primat de France, Commandeur des Ordres du Roy, etc. (1).

(1) Arch. du Rhône. Actes extraord. de l'Archevêché, année 1686, fol. 53.

Digitized by Google

« A tous les fidelles de l'un et l'autre sexe de cette ville et fauxbourgs, Salut en Nostre Seigneur Jésus-Christ.

« Le sacrilège qui a esté commis dans l'Eglise de St Nizier, de cette ville, la nuit qui a précédé le premier jour de cette année, par le vol des ciboires et des hosties consacrées, qui y estaient contenues, ne demandant pas seulement que les personnes touchées de quelque sentiment de dévotion pleurent et gémissent, en particulier, mais demandant encore des réparations publiques et solennelles, il serait à souhaiter qu'on en put trouver qui fussent proportionnées à l'énormité du crime. Mais, puisque cela n'est pas possible, ny aux hommes ny aux anges même, il faut au moins que par celles qui sont en nostre pouvoir, nous fassions connaître que nous sommes véritablement jaloux de la gloire de Dieu, si indignement outragée par l'audace et l'impiété des méchants.

« A ces causes, Nous, Archevesque et Comte de Lyon susdit, avons déclaré et déclarons, par ces présentes, que dimanche prochain, sixiesme du moys, et feste de l'Epiphanie, après avoir célébré la sainte Messe, nous y exposerons le Saint Sacrement, et establirons les prières de Quarante heures. Il y aura procession, le matin du mesme jour, en laquelle le Saint Sacrement sera porté dans la paroisse et les rues tapissées à cet effet ; et, l'après-disné, il y aura prédication avec amende honorable au Saint Sacrement à la fin et bénédiction. Et les deux jours suivants, il y aura pareillement exposition du Saint Sacrement, prédication, amende honorable et bénédiction.

« Convions et exhortons par la Majesté de Dieu violée tous les fidèles de se rendre assidus en la dite Eglise, et, par la ferveur de leurs prières, ainsy que par l'usage des Sacrements de pénitence et de l'Eucharistie, par leurs aumosnes et bonnes œuvres, que nous laissons à leur discrétion, de tascher d'apaiser la justice de Dieu. Et, pour exciter davantage la piété publique, nous accordons quarante jours d'indulgences à tous ceux et celles qui deument confessez et communiez visiteront la dite Eglise, pendant les dits trois jours, et prosternez au pied des autels demanderont pardon à Jésus-Christ, qui y est présent, d'un attentat si exécrable. »

Digitized by Google

Donné à Lyon, dans nostre palais et sous nostre scel archiépiscopal, le second jour de janvier mil six cent quatre vingt six.

L'Archevêque de Lyon,
BASSET.

Ce mandement est révélateur. Il en dit plus sur la foi de l'Archevêque que de longues dissertations. On y sent ensemble la douleur de l'outrage fait à Dieu, l'indignation d'un si grand forfait, le zèle de la réparation, et ce qui est capital, la confession et la communion indiquées comme l'un des moyens efficaces de cette réparation. Cette confession et cette communion, non seulement l'Archevêque les propose, mais il pousse à les faire, mais il tire des trésors épiscopaux toutes les richesses spirituelles qu'en peut tirer un archevêque, quarante jours pour encourager à les faire !

Ce fait fût-il isolé, il serait déjà digne de remarque. L'Archevêque veut qu'on communie ; il ne s'adresse pas pour cela à quelques élus, à une élite, il s'adresse à tous les fidèles de sa ville archiépiscopale, il ne parle pas de délais, de préparations infinies, il demande une simple confession qu'on peut faire de suite : c'est presque le *compelle intrare* de la parabole. Voilà ce que j'appelle une dévotion romaine et catholique.

L'Archevêque n'était pas seulement un homme d'un grand zèle, il était un homme d'une profonde sagesse. En même temps que son zèle lui montrait la grandeur du Dieu présent, et trop souvent outragé dans ce mystère, sa sagesse lui montrait les besoins des hommes, leur faiblesse, et comme un remède à cette faiblesse, l'aliment divin de la communion.

II. Rapprochons du mandement que nous venons de lire les ordonnances du Prélat, la direction donnée par son entourage immédiat et hautement sanctionnée par lui, et nous y verrons la communion eucharistique à la place que le jansénisme voulait lui ravir, et qu'elle aurait dû toujours garder.

Pour Camille de Neuville « il n'y a rien de si grand, de si auguste et de si adorable sur la terre, que le corps précieux

Digitized by Google

du Fils de Dieu, en la Très Sainte Eucharistie (1) ». Il veut « qu'il y aye un ciboire d'argent où il repose et que dessous le dit ciboire on tienne toujours un corporalier : outre lequel ciboire il y en aura encore un plus petit pour porter le viatique aux malades, et un soleil pour exposer le Très Saint Sacrement et pour signifier que Jésus-Christ est la vraie lumière qui éclaire tout homme qui vient au monde (2). »

Comme s'il eut vu venir par avance ces temps où tout le contact des fidèles avec l'Eucharistie consisterait à baiser le pied de l'ostensoir, ou à se le voir imposer sur la tête (3), il interdit l'habitude qui s'était déjà glissée en quelques paroisses, de baiser le pied de l'ostensoir. Prévoyait-il cet Evêque janséniste du XVIII^e siècle, qui devait ainsir emplacer les pâques ?

Les pâques ! Le grand Archevêque les rappelle à ses diocésains, comme le minimum de leurs obligations envers Jésus-Christ. Il ne voit rien qui les en puisse dispenser, il menace ceux qui refuseront de les faire ; il veut que les Curés lui transmettent leurs noms (4). Et, de fait, le cas s'étant présenté, l'official métropolitain, Sauveur Manis, enjoint au curé de faire une triple monition, et, si, à la troisième, le récalcitrant ne vient pas à résipiscence, de le déclarer excommunié.

Ce retardataire, il est vrai, n'était pas un janséniste et ce n'étaient pas les scrupules qui l'empêchaient de faire ses pâques. Mais Camille de Neuville n'admettait pas davantage les scrupules, au moins ceux des jansénistes. Le vieux maréchal de Villeroy, son frère, interrogé par Louis XIV, qui lui disait : Monsieur le Maréchal, qu'est ce donc enfin qu'un janséniste? avait répondu : « Sire, c'est un homme qui ne veut ni roi ni Pape. »

L'Archevêque gouverneur voulait fortement les deux choses. Qui les mettait en question était avant tout pour lui un sujet dangereux. Dans un de ses mandements, précisément sur le jansénisme, il compare ces messieurs à des serpents, qui

(1) *Règlements et ordonnances*, p. 18.
(2) *Ibidem*.
(3) *Ibid.*, p. 19.
(4) Camille de Neufville. *Règlements et ordonnances*.

Digitized by Google

n'osent sortir de leurs trous, de peur qu'on ne leur écrase la tête (1).

« Lorsqu'il plut à Dieu, devait-il dire encore, de nous élever à la dignité d'Archevêque, sa divine Majesté nous donna, en même temps assez de lumière, pour connaître clairement l'importance de cette charge, qui nous estait imposée et à quels devoirs, elle nous engageait, c'est ce qui nous a obligé d'employer tous nos soins pour établir (autant qu'il nous a été possible) le règne de Jésus-Christ dans tous les lieux où s'étend notre juridiction (2). »

Il l'établit si bien qu'un simple incident à une messe d'adoration perpétuelle devient littéralement une affaire d'état, et amène l'intervention de Louis XIV, et, ce qui était plus à craindre peut-être pour les délinquants, celle de Louvois.

Tous les érudits lyonnais connaissent le fonds Coste, si riche et si curieux. Plusieurs d'entre eux y ont lu la lettre suivante, qui pour n'être plus inédite, n'en est pas moins pleine d'intérêt.

« J'ay leu au Roy la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le vingt neufviesme du mois passé, par laquelle Sa Majesté, ayant esté informée du démeslé, que le sieur Molin, Trésorier de France à Lyon, et le sieur Vilette, lieutenant particulier au Baillage de Forest, ont eu dans l'Eglise de Saint Etienne au dit pays de Forest, pendant que le Saint Sacrement était exposé. »

« Sa Majesté a ordonné par l'arret ci joint qu'ils seroient tous deux interdits de leur charge, le dit sieur Molin, pour un mois, et le sieur Vilette pour deux : après quoy Sa Majesté désire que vous obligiez le dit sieur Vilette d'aller chez le dit sieur Molin lui faire des excuses de son emportement, et luy dire, qu'une autre fois il ne lui disputera point la place d'honneur dans les lieux où ils se trouveront ensemble. »

Je suis, etc.

Signé :

De Louvois.

(1) *Ibidem.*
(2) *Ibidem.*

Digitized by Google

« Nous certifions que l'original de la dite lettre est entre nos mains. Fait à Neufville, le 12 août 1688. »

Camille de Lyon (1).

D'aucuns trouveront cette lettre un peu sévère. Mais il faut nous souvenir que les gouvernements de ce temps-là se croyaient des devoirs envers Dieu, que la royauté de Jésus-Christ était acceptée en principe dans toute l'Europe, et qu'un scandale public amenait d'ordinaire l'intervention des pouvoirs publics. Personne ne s'étonna du rapport adressé à l'Archevêque, et transmis par celui-ci au marquis de Louvois. Personne ne s'étonna de la punition infligée par Louis XIV. Ce qui eût étonné, au contraire, c'eut été le silence du Roi. Telle était la place que, sous l'épiscopat de Camille de Neuville, le Saint Sacrement tenait dans les âmes !

Si de Camille de Neuville lui-même, nous passons à son entourage immédiat, à cette extension de lui-même que sont ses vicaires généraux et ses auxiliaires les plus rapprochés, nous rencontrons exactement le même esprit, la préoccupation constante d'amener les âmes au Saint Sacrement, non seulement par la foi à ce grand mystère, mais par la communion sacramentelle. Voici d'abord Antoine de Neuville, c'est-à-dire le prêtre le plus saint peut-être du diocèse de Lyon, à cette époque (2), Antoine de Neuville, l'inspirateur secret des plus belles œuvres de son frère, Antoine de Neuville partout présent et partout caché, comme Jésus au Saint Sacrement, dès qu'il y a une bonne œuvre à faire !

Préludant à l'admirable fondation du B. P. Eudes, Antoine de Neuville avait établi à Lyon, un asile pour les filles repenties, une sorte de Bon Pasteur. Nous avons encore le Directoire spirituel qu'il avait composé pour elles. Dans ce Directoire, il y a un Chapitre sur la Communion qu'on dirait écrit, pour ainsi dire, après les décrets de Pie X. Il ne se peut rien

(1) Grande Bibliothèque de Lyon. Fonds Coste. Manuscrit 503. Cette lettre elle-même est du 15 juillet 1688.

(2) Antoine de Neuville est qualifié dans les actes de *Sacerdos diaecesis Rothomagensis*, prêtre du diocèse de Rouen. Mais il est bien lyonnais par les fonctions qu'il a remplies dans ce beau diocèse et par le bien qu'il y a fait.

Digitized by Google

imaginer de plus suave, de plus attendrissant que ce chapitre.

« Si elles sentent, dit-il, leurs cœurs aggravés sous le poids de leurs misères, et leurs âmes toutes languissantes pour la multitude de leurs imperfections ; bien loin que cela les doive faire retirer de la communion, qu'au contraire, pourveu que leur volonté déteste sincèrement le péché, elles doivent plus tôt désirer de recevoir Jésus-Christ, puisque c'est lui seul qui les peut garantir de la mort, luy criant intérieurement, comme ce bon Prince de la Synagogue : Seigneur, descendez, et venez promptement en moy, afin que mon âme ne meure, et feront des actes de confiance que par le moyen de ce divin Sacrement, elles seront destituées de leurs misères ; se représentant que le Sauveur leur respond, comme au fidèle centenier, j'iray et vous gueriray ; ainsy les Sœurs doivent espérer qu'en recevant avec foi et dévotion, le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, leur âme recevra une parfaite santé. Antoine de Neufville. Directoire spirituel, pp. 245, 246.

En lisant des lignes si profondément catholiques, on se sent remué jusque dans l'intime de l'âme, on croit entendre saint François de Sales. Antoine de Neuville avait trouvé sur sa route un jeune prêtre, aux traits distingués, à l'âme ardente, embrasé de ce zèle qui fait les apôtres, aimant surtout les humbles, les petits, voulant instruire les enfants du peuple, alors bien abandonnés, et en faire des hommes et des chrétiens. Ce jeune prêtre l'avait frappé. Antoine de Neuville l'avait pris en affection, l'avait recommandé à son frère, l'avait poussé comme on dirait aujourd'hui. — Il en avait fait le Promoteur substitué, l'admirable fondateur et Directeur général des petites Ecoles, Charles Demia. L'an dernier, nous avons parlé ici même de Charles Demia. Nous voulons simplement souligner un point, la place que le Sacrement de l'Eucharistie, que la communion sacramentelle tient dans cette œuvre.

Certes, rien n'est moins provocateur que Charles Demia, âme très sensible assurément (on le reconnaît au premier coup d'œil dans ses portraits), mais avant tout, homme de raison et de foi, esprit sage et pondéré. Hé bien ! quand on lit, après deux siècles, ses règlements, et surtout les procès ver-

Digitized by Google

baux de son Bureau général des Ecoles, on dirait qu'il a voulu jeter le gant au jansénisme ! C'est juste le contrepied des maximes et des pratiques de MM. de Port-Royal et de leurs amis.

On y voit tout d'abord Charles Demia se préoccuper de la première communion des enfants. Cette première communion a lieu avec une grande solennité. La date en est fixée longtemps d'avance par Demia ; les enfants sont conduits processionnellement l'église. Tout est destiné à frapper les sens et à laisser dans l'âme un profond souvenir. Mais, remarquons-le, la première communion, même avec cette solennité, a lieu relativement de bonne heure, dès que ces enfants ramassés pour la plupart dans les rues, sont suffisamment dégrossis et préparés pour comprendre ce qu'ils vont faire. Quand la première communion est retardée, c'est qu'il y a des raisons. On relate ces raisons au procès-verbal, et l'on s'excuse, pour ainsi dire, du retard.

Ainsi, à Saint Etienne (1), « l'on a retardé la communion, qui se devait faire le jour de la Saint Jean : 1° pour leur faire quelques catéchismes pour les disposer à la confession ; 2° pour leur faire la communion blanche ; 3° pour stiler les maîtres et maitresses à bien faire le catéchisme ; 4° pour procurer aux enfants de bons confesseurs ; 5° pour faire quelques conférences avec les susdits confesseurs. »

Pratiquement, sans doute, et nous avons pu le constater, il n'y avait point pas pour l'âge un notable écart, entre les premiers communiants de ce temps là et les premiers communiants d'avant le décret de Pie X. On communiait cependant un peu plus tôt, souvent vers 10 ou 11 ans, dès que les enfants étaient prêts. On était donc, ce nous semble, dans l'esprit de l'Eglise Romaine, autant qu'on le pouvait être à cette époque.

Cette première communion elle-même n'était pas un acte isolé. Demia veillait à ce que les enfants eussent de bons confesseurs, et s'approchassent des sacrements (2).

(1) Arch. du Rhône. D., 359, fol. 11.

(2) Voyez, par exemple, Arch. du Rhône, D. 345, fol. 53. « Et, comme la feste de l'Assomption Nostre-Dame s'approche, M. le Directeur (Demia) a recommandé de faire confesser les enfants à l'avanteveille, et de les instruire de la grandeur de cette feste, et les exciter à la dévotion à la Sainte Vierge. »

Digitized by Google

Bien plus, on le voit, en étudiant le registre du Bureau des Ecoles, chaque semaine un instituteur était délégué pour communier aux intentions du Directeur général.

Demia lui-même, dans ses exhortations aux Instituteurs, leur montrait comme moyens de se bien acquitter des fonctions de maître d'Ecoles : 1° la fréquentation des Sacrements ; 2° de choisir un bon confesseur ;... 4 quelques jours de Retraite spirituelle seraient un excellent moyen (1). Cette idée de la confession et de la communion, Demia l'avait tellement à cœur, qu'il y revient, pour ainsi dire, à tout instant. Ainsi, dans son règlement pour les Ecoles (2) : art. 18me : « Ils sont exhortez d'assister aux offices divins, de fréquenter les Sacrements dans leurs paroisses, du moins les Dimanches et principales festes de l'année. »

Art. 19 : Ils auront aussy soing de faire confesser leurs eschoIiers qui seront au dessous de l'âge de huit à neuf ans, deux ou trois fois dans l'année et pour ceux qui sont au dessus de cet âge, ils les feront approcher plus souvent des Sacrements, suivant que le confesseur et le maître le jugeront à propos.

Des enfants si bien préparés auraient pu dire de leur première communion ce que l'auteur des mémoires d'Outre-Tombe devait dire un jour de la sienne : qu'ils avaient le sentiment de la Divinité du Christ, qu'ils auraient confessé la foi catholique sous la dent des lions, et au milieu de l'amphithéâtre. »

Nous ne voulons pas dire qu'on eût atteint l'idéal. Pie X a montré qu'on pouvait faire encore davantage. Mais si l'on se remet dans le cadre de l'époque, à côté de cette peste du jansénisme qui déjà infectait tant d'âmes, à côté de ces idées gallicanes, triste héritage du grand schisme (3), et qui ne faussaient

(1) Arch. du Rhône. D. 345, fol. 2 et 3.

(2) *Ibid.* Actes extraord. de l'Archevêché, année 1676, fol. 105 et 106.

(3) Le grand schisme, qui fut si fatal, en France surtout à la dévotion envers le Pape avait porté un coup funeste, et à la vie religieuse des grands ordres, et à la vie mystique des fidèles, en faisant cesser un peu partout, ou en diminuant, d'une façon singulière, la fréquentation des Sacrements.

Digitized by Google

pas moins les rapports des fidèles avec Jésus-Christ que les rapports des Evêques avec son vicaire, on sera émerveillé de voir la Sainte Eglise de Lyon, toujours fidèle à elle-même et à la tête de ce mouvement eucharistique. Nous pourrions nous arrêter là. Mais qu'on nous permette encore un mot en finissant.

Quand un orage, en un soir de printemps, a passé sur la campagne, il se fait, après l'orage, comme un renouveau de vie et de fraîcheur, dans l'air, au feuillage des arbres, et sur les buissons fleuris. Les oiseaux naguère effrayés chantent d'une voix plus jeune et plus harmonieuse, les feuilles des arbres lavées par la pluie ont une teinte plus verdoyante, la branche d'aubépine, sous les gouttelettes et la lumière, a un charme indéfinissable. Tout ce cadre champêtre que l'orage semblait devoir foudroyer se dresse vivant et radieux et monte, avec plus de force, dans l'azur d'un ciel rafraîchi. Pareille fortune devait échoir à l'œuvre eucharistique de Mgr Camille de Neuville. L'orage, un terrible orage, celui qui emporte toute la vieille France, passa un jour sur cette œuvre. Mais quand le soleil eut reparu, brillant sur des ruines, et que d'illustres visiteurs furent venus chercher sur les bords du Rhône, ce qui restait de l'Eglise de Lyon, par la dignité la première des Gaules, ils ne virent pas seulement une terre arrosée du sang des martyrs, des légions de prêtres qui avaient confessé la foi dans l'exil, et jusque sur les marches de l'échafaud, des familles patriarcales qui avaient exposé leur vie pour sauver plusieurs de ces prêtres, en attendant qu'elles-mêmes donnassent au Sanctuaire leurs enfants ou les enfants de leurs enfants, ils virent quelque chose de plus, des masses de fidèles venant s'agenouiller à la Table Sainte, et sur le visage de ces communiants de Lyon, une expression de foi et d'amour, qu'après bien des années le Cardinal Pacca (1) se rappelait encore, comme l'une des plus grandes consolations de sa vie, et des plus douces consolations de son ministère.

Du sein de la béatitude éternelle, Camille de Neuville dut

(1) C'est, du moins, ce que nous avons lu jadis dans une des Epitions de ses mémoires, le plus complète, pensons-nous, et que, par malheur, nous n'avons pu retrouver.

Digitized by Google

tressaillir en regardant sa ville épiscopale. Elle était vraiment digne de lui, et toujours reconnaissante des immenses labeurs de sa vie mortelle, elle avait gardé contre les jansénistes et les bourreaux l'intégrité de la foi catholique et l'indéfectible attachement au Saint-Siège. Et comme le testament suprême du cœur de son Archevêque, elle avait gardé après cent vingt ans, et elle entendait conserver toujours l'amour du Saint Sacrement et la fidélité à la Table sainte.

Th. MALLEY.

Digitized by Google

HEURES TOLÉDANES

M. Barrès s'essaya récemment à pénétrer le secret de Tolède. Glorieuse mais difficile entreprise. D'une part, la Tolède historique est si grande, si belle, écrivons le mot romantique, si formidable qu'un Français même cultivé, s'il n'a pas étudié, durant de longues années, les choses d'Espagne, embrassera difficilement d'un coup d'œil, son impériale grandeur. D'autre part, la solitude et la mort règnent à ce point dans la Tolède d'aujourd'hui qu'au dire d'un voyageur, mieux vaudrait peut-être, ne la point connaître et se l'imaginer toujours telle que le rêve et l'histoire l'avaient bâtie. « Noire, a dit le poète José Zorilla, noire, ruineuse, seule et oubliée — les pieds déjà noyés dans le sable — ci-gît Tolède abandonnée — fouettée par le vent et les tourbillons — mal enveloppée dans le manteau de ses rois — elle soulève encore son front rongé — esclave sans soldats et sans rois — elle dort insensible au pied de son blason. » Songez que Tolède fut sous les Goths la capitale de l'Espagne et le siège de dix-sept conciles. Toujours florissante sous les Maures, elle donna son nom de 1031 à 1085 à un petit royaume indépendant. Elle fut conquise par Alphonse VI, roi de Castille et de Léon, et devint la capitale de la Castille puis, jusqu'en 1560, de toute l'Espagne : elle eut alors 200,000 habitants. Des Latins — qu'ils soient Espagnols, Français ou Italiens — ne se consolent pas de la gloire immense que Tolède n'a plus. « Quand on songe que ces murailles furent bâties par Wamba, que, par cette porte enfoncée dans le sol, Alphonse VI et le Cid pénétrèrent

Digitized by Google

à Tolède ; quand on s'arrête en ce coin dévasté où s'élève San Juan de las Reyes, quand on visite cet hôpital de Santa Cruz, bâti par le cardinal de Mendoza, aux artesonados magnifiques, et qui s'ouvre béant, inutile et ruiné, quand on parcourt l'orgueilleux Alcazar de Charles-Quint, proie de multiples incendies, dont la masse restaurée écrase encore Tolède, dont l'escalier grandiose devrait porter des cortèges de rois, quand on demande à Tolède où est son âme, sa puissance, son rôle actuel dans le monde, et qu'on n'entend point de réponse, on ne peut se défendre d'une très profonde mélancolie (1). »

Je voudrais qu'on n'abordât Tolède qu'avec les sentiments d'une piété latine ou plutôt virgilienne, humaine, catholique. Les larmes des choses historiques ont une beauté unique, et la mort de ce qui fut la grande immortalité humaine touche jusqu'au plus vif de leur sensibilité, les âmes averties. Qu'on n'abuse pas du pittoresque, à Tolède, mais qu'on laisse toute notre puissance d'attention se concentrer sur la grandeur titanique et la haute beauté religieuse des âmes espagnoles.

M. Barrès s'en vint naguère dans la cité morte ayant trop de Théophile Gautier dans la mémoire, mais armé d'un sens esthétique aigu et d'une curiosité saine.

Que vit-il?

D'abord, il prit à sa manière qui est distinguée, un certain nombre de vues jolies et originales. « J'étais sorti au hasard et le long des hauts murs qui s'enfoncent dans un ciel sans étoiles, je suivais l'étroit ruban dallé. Je côtoyais d'immenses couvents et de lourds palais grillés, écussonnés, dont la mauvaise fortune n'a pas abattu l'orgueil... Un peuple d'images délaissées, flamandes, juives, catholiques, sarrasines m'attendait au retrait de chaque portail...

Depuis cette chapelle, on embrasse d'un regard le vaste roc que charge Tolède et qu'enserre le Tage. L'impériale Tolède se ramasse en pleine lumière sur cette dure montagne dont elle épouse les saillies et ne couvre que le sommet. Les débris de ses palais courent largement au Tage et lui laissent

(1) Pierre SUAU, *L'Espagne*.

Digitized by Google

là-haut, une superbe position d'orgueilleuse en détresse. Cet entassement grandiose, où l'on s'étonne de voir mêlés aux clochers des églises et aux terrasses des monastères, tant de minarets, de mosquées, l'Alcazar le domine. »

On pense bien que des vues d'ensemble, si éclatantes qu'elles soient, ne satisfont point la curiosité passionnée de M. Barrès. Il se demande où il pourrait bien surprendre sur le vif sensible, l'âme de Tolède. Il la découvre dans les nombreux chefs-d'œuvre que composa le Greco (1) en l'honneur des Tolédans de la grande époque, et nous voilà auteur et lecteurs plongés dans l'esthétique. Fort heureusement le très petit volume de M. Barrès contient 23 ou 25 photographies qui permettent aux sédentaires — faut-il dire de se représenter tant bien que mal, les tableaux du Greco? Non, certes. Cependant, le lecteur qui jamais ne vit l'Espagne peut, grâce à ces photographies, acquérir un certain nombre de certitudes. Toutes, oui, toutes ces figures castillanes immortalisées par le Greco sont d'une distinction et d'une finesse achevées. Quel admirable groupe de gentilshommes, par exemple, que l'enterrement du Comte d'Orgaz ! Je ne les connais que par une assez ordinaire photogravure au lieu qu'il m'a été donné, ainsi qu'à des millions d'électeurs, de voir les peintures originales de Bonnat. Eh bien, les grands hommes ou les personnages officiels confiés à la postérité par le plus illustre de nos portraitistes contemporains ont déjà je ne sais quoi d'un peu gêné aux entournures, de naïvement officiel et parfois de commun. Que diront de toutes ces redingotes les esthétes du XXIe siècle?

Deuxième remarque facile et dépourvue de toute ambition philosophique : les grands d'Espagne peints par le Greco

(1) Le Greco naquit, disent les érudits, entre 1545 et 1550, dans l'île de Crête. Il semble, remarque M. Barrès, qu'il ait été l'un de ces nombreux jeunes gens qui venaient des îles rejoindre à Venise leurs aînés déjà riches et considérés. Autour de l'église San Giorgio, ces Grecs formaient une colonie de plus de 4.000 âmes. Le Greco entendit les appels de la riche Espagne et vers 1575 passa en Castille, à Tolède où il était sûr d'obtenir de l'ouvrage... On sait qu'il habitait non loin de Santo Tomé, au milieu de la Juiverie.

Digitized by Google

n'ont rien qui ressemble à de l'emphase. Leurs figures nerveuses ne sont qu'un peu tristes laissant deviner une intense vie religieuse ou mystique. Un grand nombre d'entre eux regardent le ciel, et ce faisant, ils trouvent moyen de n'être ni trop solennels ni ridicules. On devine chez eux l'habitude de réfléchir et de prier en toute simplicité, sans songer seulement aux blâmes, aux railleries ou à l'admiration d'autrui.

Des hommes compétents et d'autres peut-être, reprochent au Greco un excès de mysticisme qu'ils assimilent à une pure folie. Et il est bien vrai que tel tableau du pauvre maître n'offre à mon ignorance que motifs d'ahurissement. Dans l'*Amour profane*, je ne vois guère que des personnages qui semblent sortir d'un cabanon. Le premier plan dans la *Pentecôte* et la *Résurrection* en entier offrent un dramatique inusité, voire un peu inquiétant. Partout ailleurs, les héros du Greco se présentent au spectateur avec une aisance, une possession d'eux-mêmes et une sérénité extraordinaires. Dans *le Christ dépouillé de ses vêtements*, à gauche, la Vierge fait des confidences à Madeleine, qu'on se surprend à vouloir écouter, tant on les suppose intimes et délicates. Ce beau capitaine Julian Romero de las Azanas qui prie avec tant de grâce, enveloppé dans son immense manteau blanc n'a rien de commun avec un homme qui, pour un motif quelconque, serait dépourvu de sang-froid. Près de lui, prie un chevalier dont la trop triste figure évoque le souvenir de Don Quichotte. L'Evangéliste, la Dame à l'hermine, ainsi que le prêtre et le gentilhomme qui contemplent le Christ en Croix, prêchent par leur seule attitude la bonté et l'humilité sereine. Combien le Christ lui-même est distingué, surhumain, tout rayonnant de divine intelligence, soit qu'il porte sa croix comme un drapeau, soit qu'il embrasse le monde dans une étreinte anti-janséniste. Que les libéraux me pardonnent, mais je ne puis me résigner à trouver odieuses, ni la figure du Cardinal Gaspar de Quiroga, ni celle du grand inquisiteur Don Fernando Nino de Guevara. Malgré son immense barbe qui descend comme un fleuve blanc sur son camail rouge, Quiroga, le cardinal moine, a un air de bonté. Quant au grand Inquisiteur, Don Fernando Nino de Guerara, si sa large bou-

Digitized by Google

che manque de douceur, son regard n'est point d'un hypocrite. Puis il est impossible en le voyant, de ne point songer à ses ennemis les juifs et leurs alliés, les hérétiques, ancêtres des juifs et des hérétiques de notre temps. Tout à l'heure, pendant que je m'attardais à scruter timidement le regard de Don Fernando, un religieux de mes amis est venu interrompre mon prétentieux tête à tête pour me confier ses tristesses. Depuis cinq mois ce religieux est en proie à un juge d'instruction qui se trouve par hasard, être un disciple du sombre Calvin. La lutte est quelquefois très chaude entre mon ami le religieux et son juge. Celui-ci laissa échapper un jour, ce cri du cœur : « Mais enfin, je ne suis pas un Inquisiteur. » Le religieux qu'on a déjà chassé de sa maison et qu'on menace de je ne sais quelles lois libérales et laïques, répondit ou peut-être se contenta de penser : « De l'Inquisiteur, j'ai ou je suis censé porter l'habit, mais vous, Monsieur le juge, vous remplissez la fonction. » Et voilà pourquoi les catholiques de notre temps qui ne veulent être ni dupes ni ingrats ne regardent pas un inquisiteur de Tolède avec les lunettes du Père Gratry. En considérant l'austère figure de Don Fernando Nino de Guevara, ils s'exhortent au courage intellectuel et ils se promettent de prendre le temps d'étudier une question complexe. Il ne faut pas oublier que les Juifs trahirent toujours les Espagnols après les avoir pressurés et opprimés. Durant le seul VIIIe siècle, ils ouvrirent aux Maures Tolède, Séville et Cordoue. Comment M. Barrès n'a-t-il pas reproduit dans son joli livre la très remarquable inscription qui orne et surtout caractérise la façade principale de la cathédrale de Tolède? « En cette année 1492, le 2 janvier, Grenade et tout son royaume furent pris par les rois nos seigneurs don Fernando et dona Isabelle, étant archevêque, le révérendissime seigneur Pedro Gonzalez de Mendosa, cardinal d'Espagne. Cette même année, à la fin de juillet, les Juifs furent chassés de tous les royaumes de Castille, d'Aragon et de Sicile et l'année suivante, 1493, à la fin du mois de janvier fut achevée cette sainte église par la réparation de toutes ses voûtes... »

Une autre inscription, cachée celle-là dans une chapelle

Digitized by Google

de l'église Santo-Tomé, absorbe toute l'attention de Barrès, historien du Greco. Lisez, je vous prie : « Don Gonzalo Ruiz de Tolède, seigneur du bourg d'Orgaz, entre autres preuve qu'il nous laissa de sa piété prit soin que ce temple de saint Thomas apôtre, jusqu'alors médiocre et où il voulait être enserré, fût richement restauré. Au moment où les prêtres s'apprêtaient à l'ensevelir, cas admirable et inaccoutumé ! les saints Etienne et Augustin descendus du ciel l'enterrèrent ici de leurs propres mains. Comme il serait trop long de conter quel est le motif qui poussa ces saints à faire ce qu'ils firent, va, si tu peux, au couvent des Augustins qui n'est pas loin, demande-le, et les religieux te le conteront. »

M. Barrès s'est donné le tort grave de ne pas suivre cet excellent conseil. Au curé Nunez, auteur de la savoureuse inscription, il a répondu sur un ton moqueur : « Croyez-vous? » Positivement, il met en doute l'apparition des saints Etienne et Augustin. Pourtant, j'ai idée que les bons religieux Augustins donnaient du miracle une explication sinon probante, du moins intéressante. Barrès ne l'a pas cherchée dans les bibliothèques de Tolède, de sorte qu'il faut nous contenter de l'apologétique du Greco. Il est vrai que les arguments du peintre apportent à l'âme la... la froide conviction?..... que non pas ! mais une plénitude de joie saine et réconfortante. Que le jeune diacre Etienne est gracieux et tout angélique et tout spirituel ! Certes, il descend du ciel, et j'espère bien, Barrès, que pour en avoir douté, vous lui ferez une sérieuse amende honorable. Que le vieil évêque Augustin est beau, et comme il porte bien sur son visage un reflet de cette divine majesté qui appartient en propre à l'Ancien des jours ! De quel geste souverain, Etienne et Augustin ensevelissent de concert l'heureux comte d'Orgaz ! Le plus admirable c'est que tous les Espagnols du XIVe siècle groupés là par le Gréco, trouvent naturelle, la présence des deux célestes visiteurs ; ils ne la remarquent même pas, ils prient.

La seconde partie de l'inscription gravée par le curé Nunez sur la dalle noire de Santo Tomé, ne ressemble en rien à la première, mais il s'en faut qu'elle soit dépourvue de charme « Tu connais, ô voyageur, les effets de la gratitude des habi-

Digitized by Google

tants du ciel : écoute maintenant l'inconstance des mortels. Le dit Gonzalo laissa par testament deux moutons, seize poules, deux outres de vin, deux charges de bois et huit cents monnaies, de celles que l'on nomme maravedis, toutes choses que le curé de cette église et les pauvres de la paroisse devaient percevoir annuellement des habitants d'Orgaz. Mais comme ceux-ci croyaient qu'avec le temps ce droit serait aboli, et comme ces dernières années, ils s'étaient refusés à satisfaire ce pieux legs, la chancellerie de Valladolid, après une énergique défense faite par le curé de ce temple, André Nunez de Madrid, et par Pierre Ruix Duron, économe, les contraignit à satisfaire leur dette. »

Le courage manque à M. Barrès de louer cet excellent curé que j'aime, moi, de tout mon cœur. Après tout, il défendit le droit des pauvres, le droit de la beauté et même son droit à la vie qui est bien aussi intéressant que le droit des budgétivores du XX^e^ siècle. Est-il rien d'ailleurs de plus pittoresque, de plus vivant, de plus quatorzième siècle que ces histoires de moutons, de poules, d'outres de vin et de maravedis? Enfin, je ferai remarquer à l'auteur d'*Il Greco*, que le curé Nunez est pour lui un précurseur, un frère, un compagnon de gloire. Personne n'a oublié ce beau soir de novembre où Barrès reprocha au bloc d'aller fracturer le cercueil des morts pour leur arracher la pièce de quarante sous qu'ils tiennent dans leurs mains. Malheureusement, il n'y a pas de juges au Palais Bourbon, comme il y a en avait à Valladolid.

Un noble souci a dominé les pérégrinations semi-romantiques de M. Barrès à travers les rues de Tolède. Le nationaliste auteur de *Colette* ne voulait avoir repos ni cesse qu'il n'eût, en quelque sorte, saisi le secret — ne disons plus de Tolède — mais de la grande Espagne catholique des siècles classiques. Il ne semble pas qu'il y ait trop mal réussi. « Les dogmes catholiques sont la pensée constante de l'Espagne. On retrouve leur influence sur les domaines les plus imprévus. Les auto-sacramentales, pièces en un acte destinées à célébrer le Saint Sacrement, ont leur analogue en peinture. Tous les modèles du Greco psalmodient la louange de l'Immaculée Conception et de la Présence réelle. Son esthétique

Digitized by Google

c'est l'enthousiasme de la Communion. Ces corps qui semblent s'étirer vers le ciel, ce sont des âmes qui se purifient, se transforment. Sur les ruines de l'égoïsme vaincu, elle gagnent les royaumes de l'esprit. Le pénitent passionné avide de l'infini, s'élance affranchi, allégé vers son Dieu. »

J'admire que M. Barrès ait su se transporter ainsi au centre de la vie surnaturelle. On ne fait pas de telles constatations sans avoir préalablement foulé aux pieds le respect humain littéraire. Que le Dieu de Colette en soit loué !

Mais M. Barrès n'a pas tout dit. Pour donner une idée approximative de la grandiose Espagne catholique, il faudrait expliquer le *Rêve de Philippe II*, mettre en formules l'âme de feu d'une Thérèse et l'énergie catholique d'un Ignace de Loyola ou d'un Christophe Colomb, lequel était, en définitive, aussi Espagnol que le Greco, il faudrait... Mais quelle synthèse d'épopées mystiques ne faudrait-il pas réaliser ! Sachons attendre et remercions M. Barrès d'avoir détourné un instant notre attention des inévitables Anglo-Saxons. Les Espagnols ne sont pas aussi morts qu'on veut bien le dire, puisque l'Amérique du Sud leur appartient. En tout cas, ils ont montré au monde un type d'humanité supérieur à ce qui vit ou s'agite, en ce moment, en Angleterre, en Allemagne ou en Amérique.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

ORAISON FUNÈBRE DE SAINT BASILE

par saint Grégoire de Nazianze

INFLUENCE DE LA RHÉTORIQUE SUR L'ÉLOQUENCE SACRÉE EN ORIENT AU IVe SIÈCLE

Suite (1)

II

Grégoire a donc rejoint Basile, suivons-les tous les deux dans la traversée qui commence, car la vie ne les sépare guère, ce qui explique en partie qu'ils se retrouvent si souvent l'un à côté de l'autre dans l'oraison funèbre ; Basile ne sera pas un évêque improvisé *temporaneus episcopus* dirait saint Jérôme (2). Ce scandale qui n'était pas inconnu alors, indigne saint Grégoire ; il entend qu'on n'improvise pas plus un évêque que le « règlement de la marine » n'improvise un pilote, et celui de l'armée un stratège. « Ce n'est pas aux plus dignes, s'écrie-t-il, sans rhétorique cette fois, c'est aux plus puissants qu'appartiennent les sièges... un évêque, cela se trouve fa-

(1) Voir mai.

(2) Saint Jérôme appelle *temporaneus sacerdos* ces prêtres ordonnés sans préparation, passant brusquement du monde à l'autel et quelquefois de l'amphithéâtre au sanctuaire.

Digitized by Google

cilement... on le sème, et sitôt semé, il lève comme les géants de la fable (XXVI, 1, 2, 3) ». Mais lui, Basile commence par recevoir les ordres mineurs, puis le sacerdoce. Bientôt sa science, sa vertu lui attirent toutes les sympathies et toutes les admirations. les moines appelés Naziréens le prennent pour chef. Eusèbe, évêque de Césarée, s'émeut de cette popularité. Car, observe saint Grégoire, Momos, le Dieu grec de l'Ironie arrive à toucher non seulement les gens vulgaires mais les meilleurs (XXVIII, 2) ». La guerre va-t-elle éclater entre cet évêque qui avait le pouvoir sans autorité et ce prêtre qui avait l'autorité sans le pouvoir? Basile pouvait entreprendre la lutte. Eusèbe avait des ennemis. On ne lui pardonnait pas les irrégularités qui avaient marqué son élection, tandis que Basile « était vénéré comme ne l'était aucun philosophe de ce temps (XXVIII, 4) ». Que fera-t-il? Son devoir. Il disparaît, s'enfonce dans les solitudes du Pont, prend la direction des monastères, leur donne ces statuts mémorables qui ont peuplé le ciel, qui gouvernent encore aujourd'hui tant de familles religieuses notamment les Basiliens nombreux en Orient, et attend l'appel de Dieu. L'exil ne durera pas longtemps. La tempête intérieure avait emporté Basile, la tempête extérieure le ramène. La tempête, en effet, un « nuage chargé de grêle », s'abat sur l'Eglise. Valens entend gouverner les âmes non moins que les corps. Plaignons les peuples quand leurs souverains : rois, empereurs, ou présidents veulent faire de la théologie ou de la philosophie, et, sortant de leur domaine, envahissent le terrain du dogme. La même tête ne saurait porter la couronne et la tiare. Quoiqu'il en soit, Valens ne se contentant pas de régner, dogmatisait, et « sans y rien comprendre (ὧν οὐδὲν ἐννοῶν) « *arianisait* ». Quelques « mauvais chefs d'Eglises », saint Grégoire se garde bien de les appeler évêques (κακοὶ τῶν ἐκκλησιῶν ἡγέμονες, XXXI, 2), quelques tétrarques, bref des évêques courtisans et des fonctionnaires serviles marchent derrière l'empereur, qui ne rencontrait pour lui résister que le malheureux Eusèbe, une bonne volonté trahie par l'insuffisance (ἀπειρία).

Mais Eusèbe se montra supérieur à son insuffisance en la reconnaissant et en appelant Basile au secours de l'orthodoxie.

Digitized by Google

L'orateur parle maintenant un langage plus digne de l'oraison funèbre. Son style se dépouille de sa grâce apprêtée. La grandeur des événements commande la simplicité de l'expression. Les citations de l'Ecriture se multiplient sur ses lèvres ; Homère et la mythologie s'effacent derrière l'Esprit-Saint. Basile prend donc le commandement des opérations que lui abandonne Eusèbe ; il « conseille, dirige » son chef ; il commande à sa place, sous son nom ; il lui laisse le plaisir de croire qu'il gouvernait quand il ne faisait qu'obéir, il réussit à se faire aimer comme un fils de celui qui le persécutait naguère.

Cette régence, saint Grégoire m'aurait certainement pardonné l'expression, fut féconde. Une de ces énumérations chères aux rhéteurs, et dont il ne faut condamner que l'abus en relève les divers mérites : « indépendance envers les magistrats civils les plus puissants ; solutions de différends qui inspiraient une entière confiance, et qui, une fois scellées de sa bouche, revêtaient le caractère d'une loi ; protection des besoigneux le plus souvent spirituelle, mais souvent aussi corporelle... assistance des pauvres ; hospitalité envers les étrangers ; sollicitude pour les vierges ; institutions pour les moines écrites et orales ; formules de prières ; bon ordre dans le sanctuaire, en un mot, tout ce qu'un homme de Dieu, tout ce qu'un homme du grand parti de Dieu pouvait faire, dans l'intérêt de son peuple », Basile le fit (XXXIV, 1, 2). L'épisode le plus intéressant du ministère sacerdotal de Basile c'est sa lutte contre la famine. « Une famine régnait, de mémoire d'homme la plus épouvantable (XXXIV, 3) », famine terrible surtout pour les villes éloignées de la mer, qui ne peuvent ni écouler leurs produits ni recevoir les produits étrangers. L'orateur s'indigne avec une éloquente sincérité de sentiment et de style contre « l'insensibilité et l'insatiabilité de ceux qui possèdent et qui non seulement ne soulagent pas la misère mais l'exploitent. Il dénonce la cupidité qui épie les occasions, trafique de l'indigence et moissonne dans le vaste champ de la misère (XXXIV, 4) », fermant l'oreille aux ordres comme aux menaces évangéliques. Saint Grégoire raconte la charitable campagne de Basile contre le fléau ; il la raconte dans une page qui n'est qu'un délicieux tissu de textes sacrés

Digitized by Google

choisis avec ce tact que pratiqueront si bien saint Bernard et Bossuet. Mais écoutons-le : cette fois encore, le rhéteur a disparu : « Basile ne pouvait, sans doute, faire pleuvoir le pain du ciel par la puissance de sa prière (1) et nourrir au désert un peuple fugitif ; ni faire sourdre un breuvage gratuit du fond de l'urne (2) qui s'emplissait en se vidant, afin de nourrir celle qui le nourrissait ; ni alimenter des milliers d'hommes avec cinq pains dont les restes représentaient la charge de plusieurs tables (3), il n'appartenait qu'à Moïse, Elie, et à mon Dieu, qui leur donnait ce pouvoir, d'accomplir de semblables prodiges. Mais par sa parole et ses exhortations il ouvre les greniers des riches, il rompt le pain à ceux qui ont faim (4) et de ce pain il rassasie les pauvres (5), les nourrit dans la famine (6), il remplit de biens leurs âmes affamées (7). Lui-même imite le Christ qui, un linge à la ceinture, ne dédaignait pas de laver les pieds des disciples », et il se montre ainsi semblable ou plutôt supérieur à Joseph, le patriarche. Pourquoi l'orateur ne s'est-il pas contenté d'affirmer cette supériorité, et s'est-il cru obligé de la défendre par des considérations quelque peu subtiles qui sacrifient le patriarche au prêtre-aumônier de Césarée, dont la gloire ne réclamait pas ce sacrifice.

III

Pendant ce temps (370) Eusèbe meurt, Eusèbe dont le nom désigne la piété (εὐσέβεια, εὐσέβιος) ! Encore un jeu de mots ! La Providence sans consulter les hommes qui, plusieurs du moins, supportaient mal sa supériorité intellectuelle et redoutaient sa sainteté donne à Basile le siège d'Eusèbe.

(1) Exod., XVI, 15.
(2) III Reg., XVII, 14.
(3) Math., XVI, 19. — Luc, IX, 16. — Jo., IV, 2.
(4) Is., LVIII, 7.
(5) Ps., CXXXI, 15.
(6) Ps., XXII, 179.
(7) Luc., I, 53.

Digitized by Google

Il est sacré par le « nouvel Abraham notre patriarche » le père de saint Grégoire, qu'on apporta « mourant dans une litière, comme dans un tombeau », et qui, ranimé par cette cérémonie, « revient jeune... fortifié... au contact même de la tête sur laquelle il avait versé l'huile sainte... la vieillesse bondit une fois ointe par l'Esprit (XXXVII, 3, 4) ». Evêque, Basile « estime que chez un particulier c'est de la vertu de n'être pas vicieux, qu'un particulier peut du moins se contenter d'une bonté médiocre, mais que dans un chef, dans un évêque, cette médiocrité est un vice, et qu'il doit élever sa vertu jusqu'à la hauteur de son siège. Pourquoi faut-il que l'orateur vienne mêler son histoire et son éloge à l'histoire et à l'éloge de son ami, rappelant qu'il s'abstint de paraître à Césarée dans ces circonstances, et que Basile, après avoir souffert de l'éloignement de son ami le félicita de son humilité. Il n'est pas défendu de trouver que la personnalité de l'orateur est quelque peu envahissante et qu'un panégyrique ne saurait dégénérer en plaidoyer *pro domo sua*.

Saint Grégoire revient enfin à son sujet, à Basile : il nous le montre dans le détail de son administration, associant la douceur et la fermeté, commandant plutôt par l'exemple que par la parole, s'imposant par sa supériorité et plus encore par sa sainteté, si bien que, dans l'opinion commune ; « c'était se séparer de Dieu que se détacher de lui (XL, 2, 3) ».

Mais le bon pasteur se doit moins peut-être aux brebis fidèles qu'aux brebis égarées. L'orateur arrive aux luttes de saint Basile contre l'hérésie. « Basile, dit-il, dans une page vraiment belle, lève la tête ; il promène autour de lui le regard de l'âme ; il se représente à lui-même toute la terre que le verbe du salut a parcourue. Voyant le grand héritage de Dieu acquis au prix de ses paroles, de ses lois, de ses souffrances, le peuple saint, le royal sacerdoce plongé dans le malheur et déchiré en une infinité de doctrines et d'erreurs, et la vigne enlevée et transplantée d'Egypte (Ps. LXIX, 9), de l'ignorance impie et ténébreuse parvenue à une beauté, à une grandeur sans mesure, au point de couvrir toute la terre et de s'étendre au-dessus des montagnes et des cèdres — ravagée par un cruel et farouche sanglier (Ps. LXIX, 14), le diable ;

Digitized by Google

il n'estime pas suffisant de déplorer en silence le désastre, de lever les mains vers Dieu seul pour implorer de lui la délivrance des maux dont ils sont la proie et, quant à lui, de s'abandonner au sommeil, mais il comprend qu'il fallait courir au secours et apporter sa collaboration à l'œuvre de salut... Il était agité, triste, il était blessé ; il éprouvait les sentiments de Jonas, de David ; il ne donnait ni sommeil à ses yeux ni assoupissement à ses paupières (Ps. XXXI, 4) ; et ce qui lui restait de chair, il le dépensait dans les sollicitudes ; jusqu'à ce qu'il eût trouvé au mal un remède, demandant soit à Dieu soit aux hommes de susciter le sauveur capable d'arrêter l'embrasement général, et de dissiper la nuit obscure qui pesait sur nous (XLI-XLII).

L'homme suscité par Dieu ce fut Basile lui-même. Sa parole, ses écrits, sa logique, sa connaissance profonde des Ecritures, ses démarches auprès de ceux qu'il voulait convertir, la variété de ces ressources firent de lui le nouveau Béséléel, constructeur du divin tabernacle (XLIII, 1, 2, 3). Mais la tempête éclate de nouveau : Valens reparaît ! Grégoire raconte le duel de l'évêque et de l'empereur. Voici d'abord le portrait du prince. Ni Démosthène, ni Tacite, ni Bossuet ne le désavoueraient :

« Il était donc revenu chez nous cet empereur parti en guerre contre le Christ, le tyran de la foi ; il revenait avec une impiété plus grande et une hostilité plus ardente, sachant bien qu'il allait rencontrer un adversaire plus vigoureux. Il ressemblait à cet esprit impur et pervers qui chassé d'un homme retourne après avoir erré aux alentours vers le même homme, accompagné d'un plus grand nombre de démons, afin, nous dit l'Evangile, de s'y établir. C'est le modèle dont il devient l'imitateur. Il veut tout ensemble réparer sa défaite précédente, et à ses premières attaques en ajouter de nouvelles. N'était-il pas terrible, misérable, que celui qui commandait à des nations nombreuses ; qui avait été jugé digne d'une grande gloire ; qui avait soumis au pouvoir de l'impiété le pays entier qui l'entourait, assujetti tout ce qu'il avait trouvé sur son chemin, apparût aux regards, vaincu par un seul homme, une seule ville, et encourût le sourire moqueur non seulement des chefs de l'athéisme, qui le menaient, mais encore, ainsi qu'il le soupçonnait, de tous les hommes (XLIV) ». La

Digitized by Google

folie de Valens contre l'Eglise rappelle à saint Grégoire le livre célèbre, où Hérodote raconte les extravagances de Xercès contre la Grèce, « l'armée voguant sur le continent et marchant sur les flots ; les îles capturées, la mer fouettée (XLV, 2) ». Celui-ci était même plus insensé, lui qui abaissait au rang de la créature l'Être supérieur au monde, que la créature n'est pas capable de contenir, même si cet Être, par amour s'unit à nous, dans une certaine mesure, afin de nous élever jusqu'à lui de la terre où nous sommes gisants (XLV, 3) ».

Voilà l'homme ! Nous connaissons Valens ; regardons-le agir. Grégoire de Nazianze a changé de style, l'élève d'Himerius et de Proæresius a fait place au disciple de Démosthène ou mieux à l'orateur chrétien, qui s'oublie lui-même en racontant les malheurs de l'Eglise. Comment couvrir des fleurs d'une rhétorique artificielle ces « proscriptions, ces bannissements, ces confiscations, ces machinations déclarées ou dissimulées, ces alternatives de persuasion quand les circonstances la réclamaient et de violence quand la persuasion n'était pas possible ; les uns, chassés des églises (c'étaient tous ceux qui tenaient pour la vraie doctrine, la nôtre) ; les autres, installés par un pouvoir usurpateur (c'étaient tous ceux que l'empereur avait associés à son œuvre de ruine...) les prêtres brûlés en pleine mer ; des généraux impies occupés non à vaincre les Perses ou à dompter les barbares, mais à faire campagne contre des églises, à danser sur les autels, à souiller du sang de victimes humaines les sacrifices non sanglants, à outrager les vierges dans leur virginité. Et tout cela, dans quel but? Pour chasser Jacob le patriarche (saint Grégoire désigne ainsi saint Athanase) et lui substituer Esaü (l'intrus Georges), Esaü qui avait été haï dès avant sa naissance. Tel est le récit de ses premières audaces. Aujourd'hui encore elles arrachent des larmes à la plupart de ceux qui se les rappellent ou qui les entendent (XLVI, 1, 2, 3) ». Bossuet qui a lu ce discours puisqu'il lui a fait des emprunts a dû reconnaître dans ce passage sa grande et forte manière.

Mais les excès de Valens appelaient les sévérités de la satire. Les épaules impériales méritent des flagellations que la grande éloquence de Grégoire ne leur refuse pas ; entendez siffler les

Digitized by Google

verges. « Quel étonnement, c'est Grégoire qui parle, n'éprouvent-ils point tous ceux qui connaissent les luttes de cette époque : ces assauts, ces promesses, ces menaces, ces personnages de l'ordre judiciaire délégués à Basile pour le persuader et ceux qu'on lui envoyait de l'armée, et ceux qui arrivaient du gynécée, hommes parmi les femmes, femmes parmi les hommes, n'ayant de viril que leur impiété et, qui, physiquement incapables de débauche, n'ayant plus que leur langue pour se prostituer, la prostituaient, et le chef des cuisiniers Nabuzardan qu'on faisait marcher contre Basile avec ses fourneaux familiers et qui le menace de son couteau professionnel (XLVII, 3, 4) ».

Quel réalisme en chaire sur les lèvres d'un évêque dans l'oraison funèbre d'un évêque ! Et quelle ironie, quel tableau en quelques lignes que ce Nabuzardan marchant avec armes et bagages contre un évêque avec ses fourneaux et ses couteaux ! Ajoutez pour mieux sentir l'ironie que ce cuisinier s'appelait de son vrai nom Démosthène, et que saint Grégoire le décore du nom de Nabuzardan, le cuisinier de Nabuchodonosor, ironie à double effet qui atteignait Valens en frappant Démosthène, le prince à travers le cuisinier !

Dans cette persécution Valens eut tous les malheurs, même celui de rencontrer des collaborateurs qui l'aidèrent à se déshonorer. Un de ces auxiliaires fut le lieutenant, nous dirions aujourd'hui le préfet Modeste.

La comparution de Basile devant Modeste est une des plus belles pages de l'histoire de l'Eglise, et le récit de cette comparution, une des plus belles pages de la littérature ecclésiastique, qu'on en juge. Donc Modeste a mandé devant son tribunal l'évêque Basile, coupable d'orthodoxie.

« Dis moi, toi là (on reconnaît Modeste à ce langage, qui affecte de ne point désigner l'illustre prévenu par son titre d'Evêque), que signifie cette hardiesse à l'égard d'un si grand pouvoir? Comment, seul, oses-tu montrer tant d'arrogance?

— Pourquoi cette question et de quelle démence parles-tu? Je n'arrive pas encore à le comprendre. — C'est que tu n'as pas le culte de la royauté et cependant tous les autres s'inclinent devant elle et se soumettent.

Digitized by Google

— Mais c'est que mon roi ne le veut pas, et que je ne puis me résigner à adorer une créature, étant moi-même créature de Dieu et appelé à devenir Dieu. — Et nous alors que sommes-nous à tes yeux? — Rien, quand vous donnez de pareils ordres. — Quoi donc n'est-ce pas un grand avantage de prendre rang parmi nous et de nous avoir dans la communion? — Vous êtes des officiers, vous occupez les plus brillantes situations, je ne le nierai pas, mais vous ne méritez en aucune façon plus d'honneur que Dieu. Quant à vous avoir dans ma communion, j'apprécie beaucoup votre présence, et je ne saurais faire autrement, n'êtes-vous pas les créatures de Dieu, mais vous n'aurez chez nous que la place des simples fidèles soumis à mon autorité. Dans le christianisme ce n'est point, par les honneurs mais par la foi qu'on se distingue. — Quoi reprend le préfet bouillonnant de colère, est-ce que tu ne redouterais pas ma puissance? — Que peut-il m'arriver?.... Que puis-je souffrir? — Mais quelqu'un des châtiments dont je dispose. — Quels sont-ils, fais-les-moi donc connaître. — La confiscation, l'exil, les tortures, la mort. — En as-tu quelque autre? ajoute-le à tes menaces. Rien de cela ne m'atteint. — Comment, de quelle manière? — La confiscation? que peut-elle prendre à qui n'a rien, à moins que tu n'aies envie de ces misérables haillons, de ces quelques livres, car voilà tout mon avoir. L'exil? Mais je ne puis être exilé moi qui ne suis assujetti à une aucune résidence, qui ne possède pas la terre où j'habite en ce moment et considère comme mienne toute terre où vous pourrez me chasser. Ce monde n'appartient-il pas à Dieu dont je suis l'hôte de passage? Les tourments? que peuvent-ils me prendre, je n'ai plus de corps. Tu ne peux que frapper le premier coup, celui qui tue, celui qui donne la mort, la mort bienfaisante qui m'envoie auprès de Dieu, qui me fait vivre, me gouverne, pour lequel je suis mort, et vers lequel depuis longtemps j'ai hâte d'arriver. »

« Personne, riposte le préfet frappé de stupeur, ne m'avait jamais parlé de la sorte à moi Modeste. — C'est que, sans doute, tu n'avais jamais rencontré un évêque ; autrement défendant une pareille cause, il aurait tenu le même langage. Pour tout le reste nous sommes accommodants, ô préfet, et plus hum-

Digitized by Google

bles que tout autre, notre loi nous l'ordonne. Pas plus avec les puissants comme toi, qu'avec le premier venu nous n'avons le droit de hausser les sourcils. Mais là où Dieu est en péril, où Dieu est exposé, méprisant le reste nous ne regardons que lui ; feu, glaive, bêtes féroces, griffes déchirant les chairs loin de nous épouvanter font nos délices. C'est pourquoi injurie, menace, fais tout ce que tu voudras, jouis de ta puissance. Sache l'empereur que tu ne nous convaincras pas, que tu ne nous persuaderas point, que nous n'adhérerons pas à ton impiété alors même que tu nous menacerais de châtiments plus terribles encore » (XLVIII, XLIX, L). Quelle éloquence. Ce n'est que dans la Bible, au chapitre d'Eléazar et des sept Macchabées, ou dans les *Acta martyrum*, ou encore dans notre grand Corneille, que l'on entend un pareil langage !

Modeste en référa à l'empereur. « Nous sommes vaincus, prince, lui dit-il, par le chef de cette Eglise. C'est un homme plus fort que nos menaces, plus fort que nos raisonnements, plus fort que la persuasion (LI, 2) ». L'empereur cède et voudrait bien réparer son crime sans se rétracter toutefois. Grégoire nous le montre entrant au temple, apportant les présents qu'il avait travaillés de ses mains. Le tableau de Basile à l'autel « sans un mouvement dans le corps, les yeux, la pensée — de l'assistance qui se développait comme la mer — de Valens tombant évanoui devant ce spectacle est vraiment saisissant. L'orateur n'excelle pas moins à décrire ses personnages qu'à les faire parler. On comprend qu'une pareille scène ait inspiré à notre Subleyras une de ses plus belles toiles.

La narration qui suit du bannissement saint Basile n'est pas moins intéressante. Le récit est conduit avec rapidité, dans un style relevé de savantes oppositions.

Jusqu'ici on avait essayé mais en vain de triompher de Basile par la violence, mais si on ne pouvait le réduire, peut-être réussirait-on mieux à le déshonorer. Une femme de distinction, veuve, était en butte aux violences de l'assesseur du juge qui voulait l'entraîner malgré elle dans le mariage. Elle se réfugie à la table sainte. Basile la prend sous sa protection. « L'un revendiquait la suppliante, l'autre, Basile, la retenait. » Comment le ravisseur se vengera-t-il? Par la calomnie. Il

Digitized by Google

ordonne une enquête, « il envoie des magistrats, car il y a dans le texte τῶν τῆς ἐξουσίας, fouiller la chambre à coucher du saint... « la maison de cet homme sans passion, cette maison qu'entoure le respect des anges, et que craignent de regarder les femmes (LVI, 4) », et il mande Basile devant son tribunal. « Le juge (nous laissons de nouveau la parole à saint Grégoire) ordonnant qu'on arrachât à Basile le haillon (ῥάκυς) qui lui entourait le cou — je me dépouillerai même si tu veux de ma tunique. — Il menaçait de faire flageller ce corps sans chair. Basile courbait le dos — de le faire déchirer avec de ongles de fer. — « C'est me guérir le foie dont je souffre que de me traiter par la flagellation (LVII, 1, 2). » Mais la foule n'entendait pas qu'on lui enlevât son évêque. Saint Grégoire n'excelle pas moins que Shakespeare dans l'art de décrire les multitudes. « Dès qu'elle a connaissance du danger suspendu sur tout le monde, car chacun considérait comme un péril pour soi l'outrage fait au pontife, la ville s'affole et s'enflamme. Et pareils à l'essaim d'abeilles, quand il est chassé par la fumée, on voit les habitants l'un après l'autre se réveiller, se soulever : toutes les conditions et tous les âges, les armuriers et les tisserands impériaux surtout, car ils sont dans des conjonctures pareilles assez ardents, et l'audace leur vient de leurs franchises. Tout leur devenait une arme, les outils de leur profession ou ce que le hasard mettait à leur portée. Les torches sont dans les mains, les pierres s'élèvent, les massues se dressent, tout le monde court comme un seul homme ; il n'y a qu'un cri, la même passion est partout ; le soldat, le stratège de cette armée improvisée c'est la fureur. Sous l'aiguillon de la circonstance les femmes elles-mêmes prennent les armes ; pour lances elles brandissent leurs fuseaux ; elles cessaient même d'être des femmes, la colère décuplait leurs forces et leur audace les transformait en hommes. Bref, chacun aurait cru faire une œuvre pie de mettre en pièces le préfet. Et celui-là leur semblait avoir plus de piété qui, le premier, aurait porté la main sur l'auteur de pareils attentats. Que fit-il alors ce juge si hautain, si hardi? Il était suppliant, pitoyable, plus rampant que personne jusqu'au moment où on vit paraître celui qui, sans avoir versé son sang, était martyr cependant,

Digitized by Google

celui qui sans avoir reçu de blessures matérielles avait mérité la couronne. Il réussit à maintenir la foule par la force du respect qu'il inspirait, et il sauva son calomniateur devenu son suppliant. Ce fut l'œuvre du Dieu des saints, qui transforme tout en vue du mieux, qui résiste aux superbes et mesure largement sa grâce aux humbles (Jacob, IV, 6). Et pourquoi n'aurait-on point vu celui qui fendit la mer, arrêta un fleuve, dompta les éléments, et, par un geste de ses mains étendues, dressa des trophées pour sauver un peuple fugitif, arracher ce misérable au péril (LVII, 3, 4, 5, 6) ».

Cette foule se ruant semblable aux abeilles chassées par la fumée, ce récit qui ne marche pas, qui se précipite, cette ville entière qui se rue à l'assaut d'un tribunal sacrilège, ce prélat qui la contient, *si forte virum quem conspexere silent ;* ce malheureux tremblant comme Eutrope disgracié et comme lui sauvé par sa victime, et le Dieu de Moïse, le Dieu de la Mer Rouge et du Jourdain, le Dieu, qui dirigeait Israël dans le désert, apparaissant au-dessus de cette tempête humaine, et prononçant le *quos ego* qui rétablit l'ordre, ramène vivant dans son prétoire le juge prédicateur et l'évêque dans sa cellule virginale, profanée par la calomnie — tout cela c'est de l'histoire, c'est de l'éloquence assurément, mais n'y reconnaissez-vous pas aussi le souffle et la grandeur de l'épopée? Hélas : celui qui relit, aujourd'hui, le discours de saint Grégoire ; Valens ayant une théologie et imposant sa théologie, lâchant contre l'orthodoxie le préfet Modeste ; les serviteurs de Dieu dispersés, exilés, embarqués, entassés sur des pontons qui s'embrasent en plein océan ; cet assesseur d'un juge osant incriminer la moralité d'un Basile et faisant perquisitionner dans son lit... celui, dis-je, qui étudie, aujourd'hui, ce discours se demande s'il ne vient pas de lire le dernier numéro de l'Officiel, ou le récit de telle ou telle incarcération de prévenu ecclésiastique coupable d'être trop populaire. Hélas ! si les persécuteurs n'entassent plus leurs victimes sur des pontons qui se transforment bientôt en bûchers flottants, ils les jettent aux quatre vents du ciel et aux quatre coins du monde. Quant à ceux qu'ils ne chassent pas, ils les affament ou les diffament. Une chose toutefois console les amis de Dieu, c'est que si les

Digitized by Google

Valens et les Modestes reparaissent ils retrouvent devant eux les Basiles et les Grégoires, et le peuple fidèle groupé autour de ses chefs.

Mais l'histoire contemporaine nous fait oublier l'histoire ancienne, hâtons-nous de revenir à saint Basile, non sans avoir constaté que saint Grégoire excelle dans l'art de narrer et que les types les plus divers de cet art, le récit gracieux, idyllique (VII, VIII), la narration éloquente sont traités par lui avec la même supériorité ; quelle que soit l'action qu'il raconte, il la raconte moins qu'il ne la montre ; on ne lit pas, on n'entend pas, on voit.

IV

Pourquoi faut-il ajouter que Basile rencontra des ennemis jusque parmi ses collègues dans l'épiscopat. Des divergences théologiques, le souvenir de son élection, et surtout, faut-il le dire? la haute supériorité de son mérite et sa popularité les éloignaient de l'évêque de Césarée. La sincérité de saint Grégoire ne recule pas même devant l'épisode de la lutte de Basile avec Anthime. Valens avait partagé la Cappadoce en deux provinces : Anthime, évêque de Thyane, capitale de la nouvelle province prétendit que le gouvernement ecclésiastique devait se régler sur le gouvernement civil, et que la juridiction ecclésiastique devait concorder avec la nouvelle division administrative. D'ailleurs, aucun patriarche ou synode n'avait élevé l'ordinaire de Thyane à la dignité de métropolitain, et au IIme Concile œcuménique tenu en 381, la Cappadoce, ainsi qu'il paraît par les signatures, sera considérée encore comme ne formant qu'une seule province ecclésiastique. Grégoire ne glisse pas sur ces détails ; d'ailleurs, ils étaient trop connus pour être évités ; le silence aurait plutôt compromis que servi la gloire de Basile. Les auditeurs de Grégoire l'entendirent donc rappeler et les causes et les circonstances de ce conflit. Anthime revendiquait la juridiction sur tous les évêchés, sur tous les prêtres et sur tous les fidèles compris dans

Digitized by Google

la division administrative dont Thyane était la capitale. Il tenait surtout à posséder le territoire et la chapelle de Saint-Oreste, grosse prébende ecclésiastique de ce temps-là ; et il lui arriva même d'arrêter les mules de Basile qui voyageait à titre privé. Pour rassurer les consciences timorées il incriminait la foi de Basile, « tout homme gênant étant un hérétique (1) » et ajoutait qu'il ne fallait pas payer de redevances aux hérétiques. Nous assistons au conflit, à la division, à la guerre des diocèses et à l'heureuse issue de la lutte, saint Basile ayant consenti à admettre les prétentions d'Anthime. Mais l'archevêque de Césarée institua dans sa province autant d'évêchés nouveaux qu'il en avait cédés à la nouvelle capitale, de sorte que le conflit des deux métropolitains tournait à l'avantage des fidèles. Grégoire n'hésite pas à rappeler qu'il fut dans ces circonstances sacrifié par son ami Basile et nommé par lui évêque de Sasime. Or qu'était-ce que Sasime? une petite bourgade mal située, mal habitée et convoitée par Anthème; un diocèse minuscule placé au milieu du grand chemin qui traversait la Cappadoce, aux confins des deux diocèses, et, en outre, ayant les plus mauvais chrétiens du monde. Grégoire fut blessé et effrayé, blessé dans son amour-propre, et, effrayé des luttes que lui réservait ce poste de médiocre, qui était en même temps un poste de combat ; il refusa l'honneur qui lui était fait, mais Basile tint bon, il fit intervenir l'autorité et la sainteté du père de saint Grégoire, et le fils docile s'inclina. Anthime servit le désir secret du nouvel évêque en l'empêchant de prendre possession de son siège. Le mécontentement de Grégoire n'a pas encore disparu. Cette nomination lui semble toujours « un procédé nouveau et une infidélité » (ἀπιστία) dont le temps n'a pas effacé l'amertume (LIX, 3), et ce n'est pas sans peine qu'il reconnaît « que tout en sachant respecter l'amitié, Basile la méprisait du moment qu'il y allait du plus grand honneur de Dieu (LIX, 4) ». Cet épisode est caractéristique. Il s'accorde mal avec l'idée que nous nous faisons aujourd'hui de l'oraison funèbre. Avec saint Grégoire nous sommes bien loin de cette objectivité sereine et solennelle

(1) πᾶς γὰρ ὁ λυπῶν κακόδοξος (LVIII, 7).

Digitized by Google

que nous admirons dans les belles pièces de notre XVII^e siècle Et vraiment on ne réunit pas les hommes et surtout les fidèles dans une église, dans la maison de Dieu, où Dieu seul a la parole, pour leur parler de soi. C'est là surtout que le « *moi est haïssable* ». Nous aimons mieux suivre saint Basile dans sa lutte contre Valens et même contre Anthime que de recueillir les doléances d'une amitié qui s'est considérée un instant comme méconnue, d'une ambition qui souffre encore de n'avoir point été satisfaite. Avant d'abandonner la partie historique de ce panégyrique demandons-nous ce qu'il faut penser de la véracité de saint Grégoire. Evidemment elle est relative. Il ne dit pas toute la vérité au mépris de la loi de Cicéron *ne quid veri non dicat.* Il ne dit même rien des difficultés de Basile avec l'Occident, de ses appels sans cesse répétés aux évêques d'Occident pour les prier d'intervenir dans l'intérêt de la paix religieuse troublée en Orient, où la subtilité des Asiatiques faisait surgir sans cesse des hérésies nouvelles ou de nouvelles échappatoires pour se dérober aux définitions conciliaires ; il ne dit rien du schisme d'Antioche, de l'attitude du Pape Damase favorisant Paulin contre saint Mélèce que soutenait saint Basile. Il ne parle pas davantage du rôle de l'impératrice Dominica pendant la persécution de Valens et moins encore des relations de saint Basile avec Eustache, le triste personnage Eustache, qui surprend l'amitié de saint Basile, lequel le défend contre tous et surtout contre lui-même, et ne cède qu'à l'évidence, quand il est obligé de découvrir dans Eustache un hérétique double d'un malhonnête homme (1). Toutefois, il ne faudrait pas oublier que l'oraison funèbre a pour but non d'instruire mais d'édifier, et que, par conséquent, elle a peut-être le droit sinon de ne pas dire la vérité du moins de ne pas dire la vérité tout entière quand la vérité se serait pas édifiante. Historien, Grégoire de Nazianze serait inexcusable d'avoir dissimulé ce que panégyriste il avait le droit d'oublier. Voulait-on qu'il étalât devant les fidèles l'âme perverse d'un Eustache, de l'évêque de Sébaste, Eustache

(1) Cf. *Grégoire de Nazianze, Discours funèbres...*, par Fernand Boulenger. P., XLIX.

Digitized by Google

« ce caméléon et ce Protée, qui n'avait pas d'autre foi que celle qui était la plus commode pour ses intérêts (1) ». L'ami de saint Basile n'était-il pas excusable, en outre, de passer sous silence un épisode qui fait moins d'honneur à la perspicacité qu'à la charité de son ami.

V

L'histoire va maintenant s'effacer devant la biographie, après nous avoir montré ce que Basile a fait, saint Grégoire nous montre ce qu'il était. Et vraiment ce qu'il était explique ce qu'il a fait. Saint Grégoire trouve dans son héros toutes les vertus : la pauvreté : « Que posséda-t-il jamais en dehors de son corps et des voiles indispensables de sa chair (LX, 3) » ; la tempérance et la frugalité : « qui fut plus que lui étranger à la nourriture ? (ἄτροφος) (LXI, 2). Quant au luxe le seul qu'il connût, c'était de se passer de luxe (LXI, 2) » ; le célibat : « qui a plus que Basile estimé la virginité ou imposé des lois à la chair non seulement par l'exemple de sa personne, mais encore par les institutions qui firent l'objet de son zèle (LXII, 2)? » La Bienfaisance : Grégoire insiste ici. Il sait bien que les masses apprécient surtout les mérites de cet ordre, et il parle de cette ville appelée Βασιλιάς, du nom de son fondateur, ville ouverte à toutes les misères humaines. « Sors un peu de la cité et va voir la nouvelle ville, le grenier de la piété : le trésor commun de ceux qui possèdent ; où le superflu des richesses parfois même le nécessaire appelé par ses exhortations vient se déposer sans laisser de prise aux vers, sans faire la joie des voleurs (Math., VI, 19 et suiv. — Luc, XII, 33) échappant aux assauts de l'envie et à l'action destructrice du temps ; où la maladie est matière à sagesse, le malheur estimé bienheureux, et la miséricorde mise à l'épreuve. Que sont à mes yeux auprès de ce travail Thèbes

(1) Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, par Le Nain de Tillemont. T. IX, p. 30.

Digitized by Google

aux sept portes ou Thèbes égyptienne et les murailles de Babylone et le tombeau carien de Mausole et les pyramides et l'immense airain du colosse... Nous n'avons plus maintenant sous les yeux le spectacle lugubre et lamentable de ces hommes cadavres avant la mort, qui ont cessé de vivre dans la plupart de leurs membres : malheureux que l'on chasse des villes, des maisons, des places publiques, des fontaines, qu'on éloigne même des êtres les plus chers, et qui sont plus facilement reconnaissables à leur nom qu'à leurs traits ; on ne les voit plus se présenter dans les assemblées et les réunions où ils inspiraient la haine et non la pitié. On ne les entend plus, artistes lamentables, essayer de nous émouvoir avec leur voix, quand il leur en reste. Mais à quoi bon faire des tragédies avec notre sujet? Aussi bien la parole ne peut suffire à exprimer de pareilles souffrances. Or, lui, que fait-il? Il enseigne avant tout aux hommes à ne pas mépriser les hommes, à ne pas mépriser le Christ, notre unique tête à tous, par notre inhumanité envers les misérables, mais à faire sur les malheurs d'autrui un bon placement de nos biens, et à prêter à Dieu notre pitié puisque nous avons nous-mêmes besoin de pitié. C'est pourquoi il ne dédaignait pas de toucher de ses lèvres ces malades, lui, l'homme noble de parents nobles, lui dont la renommée avait tant d'éclat ; il les embrassait comme des frères non point ainsi qu'on le pourrait croire par ostentation (fut-il jamais au monde quelqu'un plus éloigné que lui de ces sentiments?), mais pour nous former par son exemple à nous approcher des infirmités afin de les soigner, exhortation à la fois éloquente et muette... A d'autres les traiteurs, les fables opulentes, les prestigieux raffinements de la cuisine, les chars élégants et parmi les vêtements, tout ce qu'il y a de plus délicat, de plus flottant ; à Basile les malades, les remèdes appliqués aux blessures et l'imitation du Christ qui guérissait la lèpre non point seulement par la toute-puissance de sa parole, mais aussi par le contact de ses mains (LXIII, 7) ».

Cette page nous a paru intéressante, l'influence de la rhétorique sans être complètement absente (se rappeler les pyramides et le tombeau carien de Mausole...) est peu sensible ;

Digitized by Google

la description présente plusieurs détails admirables et se termine par l'évocation de Notre-Seigneur touchant non seulement de sa parole, mais de ses mains divines l'infirmité des lépreux. On ne saurait mieux disposer et mieux rendre des détails plus pathétiques. «Sans doute les esprits chagrins taxent d'exagération une pareille vertu, mais l'orateur leur oppose l'exemple du Christ qui a fait tout ce qu'ils condamnent chez saint Basile. Sans doute il ne se faisait point pardonner ces vertus éclatantes par cette amabilité banale si appréciée du monde, il n'était pas « un babillard, un rieur, un habitué de l'agora (LXIV, 4) », mais fait-on « un grief au lion d'avoir un port terrible et royal, et, jusque dans ses bonds un air de noblesse qu'on admire et qu'on aime, au lieu des façons de si singe (LXIV, 5) » ?

On peut apprécier d'après cette dernière citation rapprochée de toutes celles qui précèdent la riche variété de ce panégyrique, où l'auteur passe par tous les tons, épuise toutes les notes de la gamme oratoire, de la plus élevée, la plus solennelle à la plus familière, empruntant ses comparaisons aux objets les plus grandioses, les montagnes, les océans, sans dédaigner les plus humbles, les polypes et les singes. Quoi qu'il en soit, l'orateur laisse les critiques à leurs censures, et revient au portrait de son héros ; il loue la puissance de sa parole et de son enseignement en termes qui ne perdraient rien de leur force à être moins hyperboliques, et à ne pas nous représenter la science de Basile comme un océan et sa voix « comme une trompette pénétrant l'immensité de l'espace, comme le verbe de Dieu couvrant le monde ; comme un ébranlement de la terre à la suite d'une révolution et d'un prodige (LXV, 2) » « Sa pensée et sa voix laissent autant derrière elle tous les hommes que nous laissons derrière nous les êtres dépourvus de raison (*Ibid.*). »

Cette pensée, cette parole étaient au service de la vérité que Basile a enseignée à toutes les catégories humaines et à la postérité... aussi l'orateur revient-il à ses hyperboles, à ses comparaisons hyperboliques. Il rapproche l'archevêque de Césarée du soleil, c'était inévitable. Contentons-nous de dire que saint Basile aborde dans ses ouvrages toutes les ques-

Digitized by Google

tions de dogme et de morale posées par les circonstances et qu'il les expose avec force, sans se départir d'une certaine prudence, de ce que nous serions tenté de qualifier d'opportunisme dogmatique si elle n'avait été approuvée par le moins opportuniste des docteurs, saint Athanase. Certains catholiques ne voulaient pas entendre parler de *la divinité du Saint-Esprit*, mais ils consentaient à reconnaître que le Saint-Esprit n'était pas une créature. Comme il n'y a qu'un moyen de n'être pas une créature, c'est d'être créateur, ce qu'ils acceptaient renfermant la vérité formulée par l'expression (Le Saint-Esprit Dieu) qu'ils n'acceptaient pas, saint Basile crut donc pouvoir considérer comme faisant partie de l'Eglise ceux qui reconnaissaient que l'Esprit-Saint n'était pas une créature. Quant au « mot propre (la divinité du Saint-Esprit) il en différait pour le moment l'emploi ; à l'Esprit lui-même et à ses loyaux défenseurs il demandait en grâce de ne pas s'offenser de cette économie, de ne pas s'attacher à ce mot unique au risque de tout perdre par intransigeance, dans un temps où la religion était en proie aux déchirements (LXVIII, 6) » ; quand la passion des adversaires de l'expression à la fois juste et insupportable à certaines oreilles pouvait aller jusqu'à déchaîner la violence, provoquer des bannissements et des confiscations (LXVIII, 4). Par une délicatesse qui, en Occident, paraîtrait étrange « il confia, dit saint Grégoire, les tempéraments à lui-même et le franc parler à nous (LXIX, 2) ». L'orateur traite ici un point difficile et vraiment il accorde très bien ce qu'il devait à la justification de Basile et à la foi des fidèles. « Si j'ai donné ces détails, ajoute-t-il, en terminant, ce n'est pas nous défendre la réputation de Basile : il est au-dessus de ses détracteurs quels qu'ils soient, mais c'est pour éviter que l'on considère comme règles de la piété quelques termes isolés trouvés dans ses écrits, et qu'on ne sente sa foi faiblir, et qu'on ne donne comme un argument en faveur de sa propre perversité la théologie de cet homme qui était l'œuvre des circonstances en même temps que de l'Esprit, et qu'au contraire appréciant la portée de ce qui avait été écrit et le but qui l'avait fait écrire, on se sente plus attiré vers la vérité et on ferme la bouche aux im-

Digitized by Google

pies. Certes, puissé-je avoir moi et tous ceux qui me sont chers, sa théologie (LXIX, 3, 4) ! »

Or, celui qui adressait à saint Basile cet éloge était l'un des docteurs les plus écoutés de son temps. Les cinq discours qu'il avait prononcés contre les Eunomiens et les Macédoniens, discours où il établissait la divinité du Fils et du Saint-Esprit recevront le glorieux qualificatif de *théologiques* et leur auteur avait été surnommé le « *théologien* ».

Après avoir étudié saint Basile dans sa personne et dans son œuvre ; après l'avoir loué et défendu, Grégoire le compare. La σύγκρισις est mentionnée par le rhéteur Ménandre comme une des parties essentielles de l'ἐγκώμιον.

« Puisqu'il y a eu, dit saint Grégoire dans l'antiquité des hommes remarquables par leur piété : législateurs, stratèges, prophètes, docteurs courageux jusqu'au sang, c'est par comparaison avec eux que nous envisageons notre sujet « et par là nous apprendrons à connaître Basile (LXX, 1) ». Et Grégoire de comparer Basile à Adam, Enoch, Enos, Noé, Abraham Isaac, Jacob, Joseph, Job, Moïse, Aaron, Josué, Samuel, David, Salomon, Elie, aux trois Hébreux dans la fournaise, à Pierre, Paul et Etienne. Quand il y a quelques rapports entre saint Basile et le personnage de l'Ancien et du Nouveau Testament Grégoire les saisit, quand il n'y en a pas (c'est le plus souvent), il les invente. Rien de plus artificiel, de plus faux, de plus détestablement subtil que cette longue série de parallèles bien autrement artificiels que les biographies alternées de Plutarque. La rhétorique qui s'effaçait depuis quelque temps, reparaît, elle prend sa revanche. Or, cette laborieuse σύγκρισις fut peut-être la partie la plus goûtée du discours.

Le portrait de Basile se termine par un détail significatif. Le saint évêque inspirait une telle vénération que sa personne extérieure, sa démarche, sa parole un peu pénible, et jusqu'à sa façon de manger et la forme de son lit trouvèrent de nombreux imitateurs. Lui, Grégoire, il se félicite d'avoir vécu dans son intimité, et d'avoir pu profiter des moindres paroles d'un pareil maître, car « ce que Basile faisait ou disait négligemment, sans y prendre garde, avait infiniment plus de valeur que ce qui coûtait aux autres tant de fatigues ». (LXXVII, 3.)

Digitized by Google

VI

Saint Grégoire va nous faire assister maintenant à la mort et aux funérailles de saint Basile, puis il prendra congé de lui.

Bossuet salue dans Jérémie le prophète, qui sait égaler les lamentations aux douleurs, la rhétorique de saint Grégoire trouve moyen de dépasser les douleurs dans les lamentations.

Ecoutons-le :

Il voudrait bien ne pas raconter cette mort « car, dit-il, je ne puis être sage dans ma souffrance encore que j'aie beaucoup étudié la sagesse, lorsque je pense à ce malheur qui est le malheur de tous, à cette catastrophe qui a frappé le monde (LXXVIII, 3) ». Et puis il nous représente la foule assistant à l'agonie du saint, poussant des cris, se révoltant à l'idée de cette mort et accusant la Providence elle-même de tyrannie, s'attachant à cette âme comme si, de ses prières ou de ses mains, elle pouvait la retenir. Mais Basile devait mourir « afin de faire la preuve que vraiment il était un homme (LXXIX, 2) ».

Evidemment nous sommes en Orient, le pays de l'exagération c'est, une explication est-ce tout à fait une excuse?

Le récit des funérailles est une belle page.

« Le saint était porté, élevé par les mains des saints, et chacun s'empressait de saisir, l'un la frange du drap funèbre, l'autre l'ombre même projetée par le cercueil, celui-ci voulait toucher, effleurer la civière ; car y avait-il chose plus sacrée, plus pure que ce corps ; cet autre s'approchait des porteurs ; en voici un qui veut jouir du spectacle de ses traits comme si la figure du saint dégageait une grâce, une bénédiction. Les portiques, les maisons à deux ou trois étages étaient remplis de spectateurs qui venaient prendre place dans le cortège, précédant, suivant, accompagnant le corps, se pressant, montant les uns sur les autres, foule immense de tout âge, composée de gens qui ne s'étaient jamais vus. Le chant des psaumes disparaissait étouffé par les sanglots (LXXX, 1, 2, 3) ».

Digitized by Google

Nous ne saurions trouver exagérée une pareille description nous qui avons vu à Toulouse le triomphe fait à ce saint religieux qui s'appelait et s'appellera dans l'histoire le Père Marie-Antoine. Celui qui parle a vu les femmes du peuple se précipiter sur ce cadavre, couvrir de baisers les mains, les pieds glacés et même le visage austère du « *saint de Toulouse* ». Il fallut établir une garde autour de cette dépouille, sans cela la robe et la chevelure du moine auraient disparu et seraient allées enrichir les reliquaires domestiques. C'est ainsique Toulouse explique Césarée et fustifie Grégoire. Mais ni à Toulouse ni à Césarée « une lutte ne s'établit entre les spectateurs à qui pleurerait plus fort pour participer davantage à la protection du mort tout puissant (LXXX, 3) ». Si dans la presse quelques spectateurs ont été écrasés, il est difficile de croire avec l'orateur que « l'on regarde cette fin comme un bonheur pour elles (*Ibid.*, 4) » et que « le corps de saint Basile ne put qu'avec peine échapper aux ravisseurs (LXXX, 5) ».

Saint Grégoire parle ensuite de sa douleur personnelle on le lui pardonnerait quoique le prêtre en chaire doive disparaître tout entier derrière celui dont il est la voix, mais tout au moins fallait-il le faire avec simplicité et ne pas se représenter soi-même comme amputé par cette mort (ἡμίτομος) comme à moitié tué par elle (ἡμιθνὴς).

L'orateur invite ensuite ses auditeurs à collaborer avec lui à l'éloge de Basile :

« Venez maintenant et réunis autour de moi, vous qui formiez le chœur dont il était le coryphée et vous qui êtes dans le sanctuaire et vous qui occupez le degré inférieur et vous, mes compatriotes, et vous qui arrivez du dehors, vous tous collaborez avec moi à cet éloge chacun de vous redisant et louant l'une ou l'autre de ses vertus : les princes célébrant en lui le législateur, les gouvernants, le fondateur de cité (LXXXI, 1, 2) ». L'énumération ne compte pas moins de vingt-deux termes. Elle est trop longue, elle est, d'ailleurs, confuse, les termes se succèdent sans ordre, sans progression.

L'orateur termine par des réflexions toutes personnelles ; il semble qu'il convenait de s'adresser à l'auditoire, de l'engager à profiter des leçons de sainteté que renferme la grande

Digitized by Google

vie qui venait d'être racontée, il n'en est rien. Au lieu de cette conclusion grave, pratique, les inquiétudes d'un rhéteur sacré qui se demande s'il a réussi : « Reçois, Basile, cet éloge d'une voix qui jadis te fut très douce, la voix de ton égal en dignité et en âge. Si cet éloge approche de ton mérite c'est grâce à toi. Si mon discours est contraire à ton attente n'accuse que la vieillesse, la maladie et le regret que me cause ton éloignement » (LXXXII, 1).

Puis il passe à des considérations plus dignes de son caractère et demande à Basile de l'aider à faire son salut, et à mériter ainsi de « contempler avec lui la sainte et bienheureuse triade dont ils n'ont tous les deux aperçu ici-bas que de faibles reflets (LXXXII, 2, 3) ». Et il termine ainsi : « Mais nous qui nous louera après toi, quand nous quitterons la vie, à supposer qu'il se trouve en nous digne matière à un discours d'éloges dans le Christ Jésus Notre-Seigneur à qui est la gloire dans tous les siècles des siècles ainsi soit-il ! »

Il était difficile de finir plus mal un discours qui renferme tant de parties excellentes. Certains ont pensé que cette fin était tronquée. La doxologie finale semble, en effet, arriver trop tôt. Quelques phrases intermédiaires enlèveraient à cette conclusion ce qu'elle a de brusque, mais elles ne supprimeraient point ce retour mélancolique sur lui-même, sur sa gloire, d'un orateur qui termine l'éloge de Basile par cette question si étrange : « Mais nous, qui nous louera? » Nous serions tenté de croire que cette question n'est qu'une formule courante dont la banalité corrigeait l'inconvenance, mais encore faudrait-il le prouver?

Bossuet a fait plusieurs emprunts à ce panégyrique. Le début de l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre est la traduction de la première phrase de l'éloge de saint Basile. Lorsque Bossuet écrit dans l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche: « On remarque dans l'Ecriture que Dieu donne aux maisons royales certains caractères propres. Je n'examinerai pas les caractères particuliers qu'il a donnés aux maisons de France et d'Autriche... » Ne se souvenait-il pas de ce passage du panégyrique de saint Basile : « Les familles et les individus ont chacun un trait caractéristique et une histoire petite ou

Digitized by Google

grande (III, 2)... » Peut-être ! Mais l'imitation s'accuse davantage dans ce fragment de l'oraison funèbre de Nicolas Cornet : « Et moi, si toutefois vous me permettez de dire un mot de moi-même, moi dis-je, qui ai trouvé en ce personnage avec tant d'autres qualités un trésor inépuisable de sages conseils, de bonne foi, de sincérité d'amitié constante et inviolable, puis-je lui refuser quelques fruits d'un esprit qu'il a cultivé avec une bonté paternelle, dès sa première jeunesse, ou lui dénier quelque part de mes discours après qu'il en a été si souvent le censeur et l'arbitre. » Saint Grégoire avait dit : « Reçois cet hommage de nous, Basile, d'une voix qui fut très douce. Si ce discours approche de ton mérite, c'est grâce à toi. » Mais surtout Bossuet emprunte à la péroraison de l'éloge de saint Basile l'idée générale de son oraison funèbre du prince de Condé, le trait final et l'idée générale de sa péroraison. Et d'abord l'idée générale. Saint Grégoire avait dit : « Venez maintenant, réunissez-vous autour de moi vous... (Δεῦρο δὴ περιστάντες με πᾶς ὁ ἐκίνου χορός.....) Venez, disait saint Grégoire, venez tous m'aider à compléter ce portrait en m'apportant chacun un trait nouveau... C'est une idée de rhéteur... Bossuet appelle, lui aussi, ses auditeurs mais pour prier et pour méditer. Saint Grégoire s'adresse à toutes les classes sociales, à tous les âges, dans une énumération interminable et artificielle. Bossuet ne s'adresse qu'à ceux que cette solennité regardait plus particulièrement. Après avoir convoqué les « peuples », il se retourne vers les princes, vers les soldats et vers les amis du défunt, et chaque groupe reçoit les condoléances et les leçons qui lui conviennent. Lui-même se présente terminant ce majestueux défilé. Saint Grégoire avait dit : « Reçois, ô Basile, cet hommage d'une voix qui jadis fut très douce » et à la fin : « Toi donc, reçois de nous ce discours. Mais qui nous louera après toi quand nous quitterons la vie? » C'était bien personnel... De ces quelques lignes Bossuet a tiré ce passage, conclusion émouvante d'une péroraison que Flaubert ne se laissait point de déclamer et que Chateaubriand appelle « le dernier effort de l'éloquence humaine » empruntant à Bossuet pour le louer son propre langage. « Agréez ces derniers efforts d'une voix qui

Digitized by Google

vous fut connue. Vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte ; heureux si averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. » « Jamais le *moi* dans la chaire, observe M. Jacquinet (1), n'a été plus éloquent ni plus digne. »

VII

Quelle différence entre ces deux péroraisons et non seulement entre les deux péroraisons mais entre les deux conceptions de l'art que représentent l'oraison funèbre de Bossuet et le panégyrique de saint Basile ! combien si Bossuet est classique, saint Grégoire l'est peu !

Les Byzantins le considéraient toutefois comme un classique. D'un autre côté, Godescard dans la Vie de saint Grégoire de Nazianze (p. 3, 6) affirme que « saint Grégoire est plus judicieux que Cicéron dans l'emploi des figures ». Saint Grégoire de Nazianze serait donc plus classique que le classique Cicéron ! Lui-même saint Grégoire s'adressait un jour de la sorte à ses auditeurs : « Je ne vous parlerai point avec cette délicatesse, cet agrément et cet arrangement de paroles si mesuré et si compassé ; ce serait mal reconnaître l'affection que vous me portez si je vous faisais de ces sortes de discours ». Ainsi donc saint Grégoire de Nazianze croyait avoir la grande qualité classique, la simplicité, le naturel. Saint Grégoire était sincère, parce qu'il parlait sans effort une langue sans naturel, il croyait avoir la simplicité et le naturel. Or, les Byzantins et Godescard se trompent et saint Grégoire de Nazianze s'est trompé sur lui-même. L'auteur du panégyrique de saint Basile n'est point classique.

(1) Bossuet : *Oraisons funèbres*, par Jacquinet, page 526.

Digitized by Google

Sans doute il aime les classiques. Un jour d'héroïsme il consent bien à se séparer de son Homère, seulement il le sait par cœur ; il ne peut aller jusqu'à se défaire de son Démosthène. En outre, il cite volontiers même dans une oraison funèbre Homère, Pindare. Il introduit une courte dissertation littéraire sur l'utilité des lettres profanes (XI, XII), il est donc classique de cœur, mais non de goût. Le classicisme se définit par la mesure μηδὲν ἄγαν et justement Grégoire dépasse trop souvent la mesure, la mesure dans les éloges, la mesure dans l'expression des sentiments. Les classiques évitent la subtilité ou du moins ne lui accordent que ce qu'un Grec ne pouvait lui refuser, Grégoire de Nazianze est subtil, très subtil. Qu'on relise dans les §§ LXX à LXXVI le parallèle institué par saint Grégoire entre saint Basile et tous les personnages illustres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Il n'est point classique dans son style. Il recherche trop les assonances savantes, le cliquetis des antithèses, la majesté artificielle des longues énumérations. On rencontre trop souvent chez lui ces artifices qui détournent l'attention de la pensée sur la forme et de celui dont on parle à celui qui parle. Il affecte trop de ne pas introduire de noms propres, c'est déjà la rhétorique de Buffon prescrivant de ne désigner les choses et les personnes que par les termes les plus généraux. M. Boulenger (1) constate qu'il ne nomme saint Basile que trois fois dans le panégyrique. L'archevêque de Césarée n'est désigné que par le vague pronom ἐκεῖνος ou le vague substantif ἀνήρ. Il faut reconnaître à travers une périphrase ou un qualificatif, Valens, Modeste, Eusèbe et Anthème. Nous trouvons bien un nom propre Nabuzardan, nom du cuisinier de Valens, mais ce nom propre n'est qu'un qualificatif, car ce cuisinier s'appelait Démosthène, et c'est ironiquement que saint saint Grégoire l'affuble du nom du cuisinier de Nabuchodonosor. En outre, le style classique sait fondre les nuances. Le style des grands classiques présente une diversité sans disparates. Ils ne sautent pas brusquement d'une tonalité à une autre. Saint Grégoire est tantôt trop artificiel, tantôt trop

(1) Introduction, p. XXXVI.

Digitized by Google

abandonné ; tantôt il pérore, tantôt il cause et multiplie les parenthèses comme dans le laisser aller de la conversation.

Saint Grégoire n'est point classique dans sa syntaxe qui méconnaît la grande loi du style grec : la continuité ; supprime les liaisons entre les phrases ; emploie au hasard les négations οὐ et μη ; multiplie les adjectifs pris substantivement auxquels il donne parfois un régime (τὸ πρὸς τὴν φιλοσοφίαν οὐκ εὔοδον = la difficulté d'aborder la philosophie) ; multiplie les pluriels abstraits que l'on ne rencontre guère que chez les lyriques ; multiplie les expressions analytiques τὸ τῆς φυγῆς τὸ τῆς διαίτης... ; construit des phrases sans verbes ; emploie l'infinitif au lieu du mode personnel...

Saint Grégoire n'est point classique dans son vocabulaire qui tantôt (c'était inévitable) donne à plusieurs termes une acception nouvelle, tantôt fait aux verbes composés de plusieurs prépositions (προκαταλαμβάνειν συναπέρχομαι ἐγκαταλέγειν προσεμφέρω προσδιατρίβω...) une place bien plus considérable que sinon la poésie du moins la prose classique, encore même faut-il faire une exception pour Thucydide.

Mais s'il n'est point classique, saint Grégoire ne serait-il qu'un rhéteur? Ah non certes? Le rhéteur parle pour ne rien dire, il fait l'éloge d'Hélène, de la mouche ; il ne défend ni une cause ni une idée ou il les défend toutes ; il traite des lieux communs, il amuse, il veut amuser, il veut surtout plaire, il recherche son succès personnel, son intérêt personnel, la gloire et les honoraires. Que nous sommes loin de saint Grégoire qui veut édifier, qui malheureusement parle la langue de son temps et de son pays, la langue des Orientaux et du IVe siècle (saint Basile réagit plus que saint Grégoire contre cette double influence) qui multiplie les hyperboles parce qu'il est oriental et recherche les antithèses et les assonances parce qu'il est du IVe siècle ; qui fait des *concetti* en Orient, tandis qu'en Occident saint Augustin faisait des calembours, mais veut avant tout atteindre les âmes. Or, ces âmes comment les atteindre si on ne parle pas leur langue? Si nous considerons l'intérêt des auditeurs lequel, dit Bossuet, est la grande loi de la chaire, ces faiblesses de l'élocution deviendront presque des mérites apostoliques. Encore une fois, il faut parler la

Digitized by Google

langue de ceux qui vous écoutent si on veut les convertir. Aux délicats qui protestent, saint Augustin répond *malo me reprehendant grammatici quam non intelligant populi*, et il disait mieux encore. « Qu'importe que la clef soit d'or ou, de bois pourvu qu'elle ouvre. »

La clef de saintGrégoire n'était pas de bois, elle n'était pas d'or... ou du moins l'or était relevé de délicieuses incrustations, elle avait le défaut d'être trop belle, mais enfin elle ouvrait.

Et puis de nombreuses pages dans l'éloge de saint Basile échappent à l'influence de la rhétorique. Quand saint Grégoire raconte les menus détails de la biographie de saint Basile : son éducation, son séjour à Athènes, il ne rejette pas les ornements et les artifices, mais quand il raconte les luttes de Basile avec Valens et le préfet Modeste, alors le sujet l'élevant et l'enlevant aux artifices, la sincérité de la forme répond à la grandeur des événements, et saint Grégoire écrit quelques-unes des plus belles pages de notre littérature ecclésiastique.

En résumé, avec ses défauts et ses grandes qualités le panégyrique de saint Basile constitue non seulement un document historique très important, mais encore une œuvre d'une haute valeur littéraire et d'un mérite apostolique plus grand encore.

L. VALENTIN,
ch. hon.
doyen de la Faculté libre des Lettres de Toulouse.

Digitized by Google

REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

NOUVEAU TESTAMENT

I. Les lecteurs de l'*Université catholique* savent que Harnack soutient que Luc le médecin, le compagnon de saint Paul, est l'auteur du troisième évangile et du livre des Actes. Attaqué par Schürer, Loisy et d'autres critiques, il défend ses positions nouvelles dans le quatrième fascicule (1) de ses contributions à l'introduction du Nouveau Testament, qu'il a publié l'année dernière. Le travail comprend trois parties :

1° Harnack avait démontré dans un précédent fascicule que l'auteur du journal de voyage était le même que celui qui avait composé le reste du livre des Actes, parce que l'on retrouve dans ce Journal les expressions, les tournures, les formes de phrase proprement lucaniennes, en d'autres termes, toutes les caractéristiques du style de saint Luc. Il reprend cet argument et le renforce en transcrivant tous les passages du Journal de voyage dont il distingue les formes lucaniennes par la forme typographique des mots. Il relève ainsi toutes les particularités linguistiques et stylistiques que l'on retrouve dans ce Journal de voyage, dans le reste des

(1) *Beiträge zur Einleitung in das Neue Testament von* Adolf HARNACK-IV, *Neue Untersuchungen zur Apostelgeschichte und zur Abfassungszeit der synoptischen Evangelien :* In-8, 114 pp. Leipzig, Hinrichs, 1911. Prix : 3 fr. 75.

Digitized by Google

Actes, dans le troisième évangile et nulle part ailleurs dans le Nouveau Testament. L'argument est convaincant, car il est impossible de supposer que l'auteur des Actes aurait retouché à ce degré le Journal de voyage pour lui donner la marque de son style. D'ailleurs, s'il avait voulu le corriger, comment n'aurait-il pas supprimé tout d'abord ce pronom : « Nous » qui tout d'un coup est inséré dans le récit ? Enfin, comme il est certain que l'auteur du Journal est Luc, il s'ensuit que tout le livre des Actes a été écrit par lui.

2° L'objection principale que formulent Schmidt, Jülicher, Schürer contre la valeur historique du livre des Actes est la profonde différence qui existe d'après eux entre le Paul des Actes et le Paul des épîtres ; leur portrait présente des traits absolument discordants. Le Paul anti-judaïsant et universaliste des épîtres ne peut être le Paul conciliant des Actes et comme le premier est historique, le second ne peut l'être. Harnack montre très bien qu'il ne ressort pas du tout des épîtres que Paul a été aussi intransigeant qu'on le dit, qu'il est resté bien juif, et que son amour pour sa nation a toujours été très vif.

3° Harnack continue à soutenir que les Actes ont pu être écrits vers l'an 60-62, alors que le procès de saint Paul à Rome n'était pas encore terminé. Le troisième évangile a donc été composé avant cette date et comme il dépend, affirme Harnack, du second évangile, il s'ensuit que l'évangile de Marc a été écrit avant l'an 60. Quant au premier évangile, il l'aurait été avant l'an 70. La date assignée à l'évangile de Marc nous paraît difficilement conciliable avec le texte de saint Irénée : Après le départ de Rome (ou la mort) de Pierre et de Paul, Marc nous transmit, lui aussi, les ayant écrites, les choses prêchées par Pierre. A moins de soutenir que saint Irénée s'est trompé, il faut admettre que le second évangile a été écrit après 64 ou 67. Dans un dernier chapitre, Harnack essaye d'expliquer comment des récits, écrits du vivant des témoins oculaires des événements, ont pu relater de si nombreux miracles. La conclusion devrait être que ces miracles sont historiques. Mais Harnack n'admet pas la possi-

Digitized by Google

bilité des miracles. Il en est donc réduit à dire que les légendes peuvent se former rapidement.

Mis à part ce dernier argument qui est d'une faiblesse insigne, nous trouvons dans ce nouveau travail de Harnack un exposé très suggestif sur l'authenticité et la valeur historique des Actes des apôtres.

II. Dans son ouvrage : *Les premières épîtres de saint Paul, leur motif et leur origine* (1), M. Kirsopp Lake s'est proposé tout d'abord d'étudier les questions littéraires et critiques qui se posent à propos de chaque épître : intégrité, histoire et destination, puis de projeter un peu de lumière sur l'arrière-fond de pensées et de pratique de la vie qui nous explique l'origine de ces épîtres.

Il renvoie à plus tard d'étudier la pensée intime de Paul et la chronologie de sa vie ; les questions d'authenticité ne sont pas abordées non plus, parce qu'il regarde toutes les épîtres dont il traite, comme incontestablement paulinienes. Même la seconde épître aux Thessalonciens, dont on a vivement discuté l'authenticité, doit être tenue pour l'œuvre de saint Paul, si l'on admet l'hypothèse de Harnack, laquelle explique bien les ressemblances et les différences entre la première et la seconde épître : celle-ci a été adressée aux judéo-chrétiens de Thessalonique, tandis que celle-là l'avait été aux pagano-chrétiens de la même ville. M. Lake répond cependant en quelques pages aux objections qu'avait faites van Manen contre l'origine paulinienne des épîtres. Ce ne sont pas réellement des lettres, mais des traités théologiques ; elles supposent un rapide développement de la doctrine chrétienne qui n'a pu exister ; le Paul qu'impliquent les épîtres n'est pas le Paul historique des Actes. Il est inutile de répéter les réponses faites à ces objections, qui ont été déjà réfutées plusieurs fois et qui sont d'ailleurs très peu sérieuses.

Après avoir raconté les premières années de la vie missionnaire de saint Paul, d'après les Actes, M. Lake expose la

(1) *The earlier Epistles of St. Paul, their motive and origin.* In-8, XI-466 pp. London, Rivingtons, 1911. Prix : 20 francs.

Digitized by Google

controverse judéo-chrétienne et examine le décret apostolique dont il accepte la forme orientale, comportant seulement trois clauses. Il étudie ensuite les diverses questions que soulèvent les épîtres aux Thessaloniciens, la parousie du Seigneur et la résurrection des morts. Il ne sait pas si Paul attendait un « homme du péché » Juif ou Gentil, et si « celui qui le retient » est un être surnaturel ou l'Empire romain.

Les épîtres aux Corinthiens offrent de multiples questions à discuter ; voici quelques-unes des réponses que donne l'auteur. L'église de Corinthe a été fondée d'abord par saint Paul, puis évangélisée par Apollos et par saint Pierre lui-même ou par l'un de ses disciples. La première épître aux Corinthiens a été motivée par l'état de trouble où se trouvait l'église de Corinthe après le dépar de l'apôtre, et par les questions que lui adressèrent les chrétiens de cette ville. Elle ne suffit pas à pacifier les esprits. Timothée apprit à saint Paul que l'hostilité contre sa personne avait grandi, que le scandale de l'incestueux continuait. L'Apôtre vint à Corinthe, mais il ne fut pas écouté ; voyant l'impuissance de son intervention, il retourna à Ephèse, où l'on avait besoin de lui. De cette ville, il écrivit aux Corinthiens une lettre très sévère, que nous avons dans la IIe épître, ch. X-XIII. Il la fit porter par Tite. Cette lettre eut un plein succès et l'autorité de Paul fut reconnue. L'Apôtre écrivit alors de la Macédoine sa seconde lettre, I-IX.

D'après M. Lake, l'épître aux Galates serait la plus ancienne des épîtres pauliniennes ; elle aurait été écrite avant le Concile de Jérusalem, *Act.* XV, ce qui nous explique pourquoi saint Paul ne parle pas du décret apostolique dans sa lettre. La visite dont il fait mention est celle qui est rapportée au ch. XI des Actes. L'épître était adressée aux chrétiens de la Galatie méridionale, qu'il avait évangélisée pendant son premier voyage de mission.

Quant à l'épître aux Romains, M. Lake croit qu'elle a existé dans une double recension. Une première, plus courte, qui ne contenait pas les deux derniers chapitres et non plus la mention de Rome dans le premier chapitre, ℣. 1 et 15, était une lettre circulaire, envoyée à diverses églises que

Digitized by Google

l'Apôtre n'avait pas évangélisées ; elle fut écrite à peu près à la même époque que l'épître aux Galates, ce qui explique la ressemblance entre les deux écrits. Une seconde recension, qui serait l'épître que nous avons, fut envoyée aux Romains, pour préparer la visite de Paul. Contenait-elle la longue énumération de personnes que l'on trouve ch. XVI, 1-23, c'est ce que ne peut affirmer M. Lake. Quant à l'église de Rome, il ne voit pas pourquoi elle n'aurait pas été fondée par saint Pierre ; en tout cas, il est certain qu'il est venu à Rome.

Nous aurions encore à signaler plusieurs études très intéressantes que l'on trouve dans cet ouvrage : La correspondance apocryphe de saint Paul avec les Corinthiens, le phénomène de la glossolalie, la Galatie, royaume et province romaine, le voyage de Paul en Arabie, mais nous en avons assez dit pour faire ressortir la valeur de ce travail. Signalons l'attention particulière qui a été donnée aux questions de critique textuelle, science dont M. Lake est un des représentants le plus en vue. Constatons aussi que l'exposé est très clair et que l'auteur a le talent de disposer sa matière avec beaucoup d'ordre. La méthode est didactique et révèle le professeur qui a tout d'abord enseigné la matière de son œuvre.

III. Le seizième volume des *Biblische Studien*, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois aux lecteurs de l'*Université catholique* contient quatre études très intéressantes. Nous signalerons seulement les deux premières : *Le troisième livre d'Esdras et son rapport avec les livres d'Esdras et de Néhémie* (1) ; *Une source babylonienne pour le livre de Job* (2), qui ne rentrent pas dans le cadre de cette revue des publications néotestamentaires.

(1) *Das dritte Buch Esdras und sein Verhältnis zu den Büchern Esra-Nehemia* von Ed. BAYER. In-8, XIII-161 pp. Freiburg, Herder, 1911. Prix : 5 fr. 50.

(2) *Eine babylonische Quelle für das Buch Job :* eine literar-geschichtliche Studie von Simon LANDERSDOERFER. In-8, XII-138 pp. Freiburg, Herder, 1911. Prix : 5 francs.

Digitized by Google

La troisième étude est consacrée à la durée du ministère de Jésus d'après saint Jean. L'auteur, Dom Joannes Maria Pfättisch (1) pose d'abord le problème : Le ministère de Jésus a-t-il duré trois ans, deux ans ou un an? Les deux points litigieux sont les deux passages de saint Jean, V, 1 et VI, 4. Pour le premier, il paraît certain qu'il ne s'agit pas là de la fête de Pâques, mais d'une fête indéterminée. Jésus n'a donc pas célébré quatre fêtes de Pâques. Il en a célébré trois seulement, si l'on admet que le texte, VI, 4 ; La Pâques était proche, est authentique et n'est pas une glose. Le savant bénédictin passe en revue le témoignage des écrivains ecclésiastiques, saint Irénée, Origène, saint Cyrille d'Alexandrie, des Aloges et de saint Epiphane, d'où il ressort qu'il s'agit bien là d'une fête de Pâques.

La durée du ministère de Jésus a donc été d'un peu plus de deux ans et les événements de sa vie peuvent être rangés de la façon suivante, si l'on admet avec l'auteur que Jésus est mort en l'an 30. Le Seigneur commença sa vie publique en se rendant à Jérusalem pour la fête de Pâques de l'an 28; vers décembre, il traversa la Samarie pour aller en Galilée, où il exerça son ministère. Vers la fête de Purim de l'an 29, il accomplit le miracle de la multiplication des pains dans le désert de Bethsaida. Après cela, il célébra une seconde fois la Pâques, puis eurent bien lieu tous les événements que raconte saint Jean depuis le ch. VI, 4 jusqu'à XI, 55, et alors eut lieu la troisième Pâques. Jésus serait mort le 15 nisan, qui serait tombé cette année-là le 7 avril de l'an 30. On sait que tous les chronologistes ne s'accordent pas sur cette date.

Dans la quatrième étude, le Dr H.-J. Vogels traite des vieilles versions syriaques des évangiles dans leurs rapports avec le Diatessaron de Tatien (2). D'une étude comparative des leçons harmonisantes des versions Curetonienne et Sinaïtique avec les leçons du Diatessaron, l'auteur déduit les con-

(1) *Die Dauer der Lehrthätigkeit Jesu nach dem Evangelium des Hl. Johannes.* In-8, VI-184 pp. Freiburg, Herder, 1911. Prix : 7 fr. 85.

(2) *Die altsyrischen Evangelien in ihrem Verhältnis zu Tatians Diatessaron.* X-158 pp. Freiburg, Herder, 1911. 6 fr. 25.

Digitized by Google

clusions suivantes : L'Eglise syrienne a reçu tout d'abord les évangiles sous la forme du Diatessaron ; la Curetonienne est antérieure à la Sinaïtique. Ce ne sont pas cependant des versions indépendantes l'une de l'autre, mais deux revisions d'un même travail. Comme la Curetonienne se tient plus près du Diatessaron que la Sinaïtique, on en doit conclure que la première représente le type le plus ancien. Quant à la date d'origine des versions syriaques, Vogels ne la fixe pas ; il paraît la croire moins ancienne qu'on ne le suppose d'ordinaire. Observons que toutes les parties de cette hypothèse sont discutées et il ne nous semble pas que les preuves qu'en a apportées l'auteur soient aussi décisives qu'il le croit.

IV. Nous avons déjà parlé aux lecteurs de l'*Université catholique* des Odes de Salomon, lors de l'étude qu'en avait faite le Dr Harnack (1). Nous sommes heureux de leur présenter aujourd'hui un travail de tout point excellent sur ces Odes, fait par deux savants catholiques, MM. Labourt et Batiffol. Le premier a traduit du syriaque ces Odes et ce n'était vraiment pas un travail facile, étant données les incorrections du texte et les idées plutôt obscures, qu'émet l'auteur. Il y a ajouté en notes de nombreuses remarques philologiques et critiques. Cette traduction sera une base scientifique pour tous les travaux ultérieurs et c'est d'elle que s'est inspiré Mgr Batiffol pour l'étude historique, critique et doctrinale qu'il a faite de ces Odes.

Après avoir dit comment cet écrit a été découvert, il rappelle les diverses opinions des savants sur le caractère et l'époque de composition de ces Odes. Le premier éditeur M. Rendel Harris croit que l'auteur était chrétien ; le Dr Harnack et Spitta, qu'il était juif, mais que l'écrit a été fortement interpolé par un chrétien ; Strachan, que c'était un judéo-chrétien. Wellhausen, au contraire, n'y voit rien de juif ; les Odes sont chrétiennes, mais leur mysticisme est d'essence

(1) *Les Odes de Salomon.* Une œuvre chrétienne des environs de l'an 100-120. Traduction française et introduction historique, par J. Labourt et P. Batiffol. In-8, VIII-121 pp. Paris, Gabalda, 1911. 5 fr.

Digitized by Google

hellénistique ou païenne. Pour Gunkel, elles sont gnostiques, mais fortement teintées de judaïsme.

Mgr Batiffol recherche quel est le personnage qui parle dans ces Odes, tantôt comme un fidèle vivant sur la terre, tantôt comme un élu déjà couronné dans le ciel, tantôt enfin comme le Christ lui-même. Un chrétien a imaginé le personnage de Salomon pour lui faire exprimer comme à un prophète des sentiments qui sont de son expérience, à lui chrétien, et de sa foi. Mais ce chrétien n'était pas orthodoxe; la doctrine des Odes offre des traces très marquées de docétisme. Son chant sur l'Incarnation en est teinté, mais surtout ses effusions sur la conception virginale du Christ.

L'Esprit étendit ses ailes sur le sein de la Vierge, et elle conçut
et enfanta et devint mère-vierge avec beaucoup de miséricorde.
Elle devint grosse et enfanta un fils sans douleur ;
et afin qu'il n'arrivât rien d'inutile, elle ne demanda pas de sage-femme pour l'assister.
Comme un homme elle enfanta volontairement
Elle l'enfanta en exemple,
Elle le posséda en grande puissance.

Ces trois derniers versets sont incompréhensibles, si l'on n'essaye pas de restituer le texte grec d'après lequel ils ont été traduits. Mgr Batiffol pense que ce dernier avait : « Elle enfanta un fils qui est comme un homme ; elle l'enfanta en simulacre ». L'enfantement virginal serait donc un simulacre d'enfantement. Si cette conjecture est exacte, les Odes sont nettement docètes. On en trouve une autre preuve dans l'Ode XXXI, où le Christ déclare : « Pour moi, j'ai été patient, je me suis tu, j'ai gardé le silence, comme si je n'étais pas ému par eux ». Ceci nous rappelle l'impassibilité du Christ, qui, d'après les docètes, n'aurait souffert qu'en apparence. Ce docétisme des Odes est analogue à celui que combattait saint Ignace au commencement du IIe siècle.

Mgr Batiffol examine ensuite quelle est la doctrine du salut enseignée dans ces Odes ; elle est de nature plutôt intellectuelle que morale. La conversion est moins une conver-

Digitized by Google

sion morale qu'une illumination. Par la connaissance qu'il acquiert, l'homme devient enfant de Dieu, il passe de la cécité à la lumière, de la mort à la vie. Cette sotériologie s'apparente très nettement à la christologie docète et rappelle bien aussi celle que saint Ignace a combattue.

Une question très importante se pose : Quels sont les rapports de ces Odes avec les écrits du Nouveau Testament? L'auteur n'a pas cité ceux-ci, mais cela ne prouve pas qu'il ne les a pas connus, car il s'inspire souvent d'écrits antérieurs mais ne les cite jamais. Il s'est peut-être souvenu de quelques passages de l'évangile de saint Matthieu, mais il a certainement connu les épîtres de saint Paul, avec lesquelles il a des affinités indéniables, surtout pour le vocabulaire mystique. Il en est de même pour l'évangile de saint Jean avec lequel il s'accorde surtout par l'emploi des mêmes mots.

En terminant, Mgr Batiffol accepte à un certain degré « la conclusion de M. Wellhausen, qui voit dans le mysticisme des Odes un mysticisme d'essence grecque, provenant du milieu où le quatrième Evangile s'est produit, très vraisemblablement dans la dépendance du quatrième Evangile. Je crois pouvoir ajouter que ce mysticisme, en marge de la grande Eglise, est vraisemblablement le même que combat Ignace d'Antioche. On pourra le localiser en Syrie, en Asie peut-être encore, et le dater de la période 100-120, sans perdre de vue le caractère de n'importe quelle conclusion en pareille matière. »

Il nous semble bien que l'on sera obligé de tenir le plus grand compte de cette étude de Mgr Batiffol et nous serions bien étonné si on n'en acceptait pas les conclusions dans leur ensemble. Nous nous plaisons à rapporter la constatation qu'a faite le P. Lagrange dans la lettre à Mgr Batiffol placée en tête du volume : « Une autre leçon se dégage de votre enquête. Nous saisissons sur le vif, une fois de plus, ce tact merveilleux de l'Eglise catholique qui rejetait — on dirait instinctivement, mais ce n'est pas possible — ce qui n'était pas en parfait accord avec sa foi. Il y avait donc dès lors une règle de foi très claire, une doctrine de l'Incarnation ; il y avait une autorité pour l'interpréter, toute prête à sacri-

Digitized by Google

fier même de très belles pages de théologie mystique, d'ardents élans de piété envers le Sauveur, si l'on apercevait, sous des apparences séductrices qui l'exaltaient, une exagération qui pût faire douter de la réalité de sa nature humaine. »

VI. Le Dictionnaire de la grécité théologique du Nouveau Testament, par le Dr Cremer avait reçu des théologiens le meilleur accueil ; neuf éditions s'en étaient écoulées en vingt-cinq ans ; c'est, on l'avouera, un beau succès pour un ouvrage de ce genre. La neuvième édition, la dernière édition publiée par Cremer, étant épuisée, il y avait lieu d'en établir une nouvelle, dans laquelle il serait tenu compte des récents travaux sur le grec du Nouveau Testament. Cremer n'avait jamais voulu entrer dans cette voie ; les recherches de Deissmann et ses conclusions ne lui paraissaient d'aucune importance ou même d'aucune utilité pour l'intelligence des divers sens des termes néotestamentaires ; il les expliquait par la comparaison avec les mêmes termes employés dans les Septante, par Philon, Josèphe et les écrits post-bibliques de la synagogue. Chaque terme était examiné dans son origine et sa signification dans les écrits classiques ; les sens, qu'il prenait dans chacun des écrits néotestamentaires étaient déduits d'après les méthodes de la sémantique. On avait ainsi non seulement le développement de leur signification, mais aussi l'évolution de l'idée que chacun présentait. Cremer ne s'occupait d'ailleurs que des termes théologiques, de ceux qui avaient reçu du christianisme une signification particulière. L'étude en était disposée d'une façon très scientifique. Le terme était d'abord donné dans sa forme simple, sa racine, puis dans ses dérivés et ses composés. Ex. : δίκη, δίκαιος, δικαίως, δικαιοσύνη, δικαιόω, δικαίωμα, δικαίωσις, et ses composés au nombre de seize ; c'est un véritable traité sur le concept de justice dans le Nouveau Testament, éclairé par le sens qui lui est donné dans l'Ancien. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir les services que peut rendre cet ouvrage à ceux qui étudient le Nouveau Testament.

Le Dr Kögel, professeur de théologie à l'Université de

Digitized by Google

Greifswald, qui a commencé la publication de la dixième édition (1), n'a pas laissé de côté les travaux de Deissmann et les a utilisés à un certain degré. Pour s'en rendre compte, il suffira de comparer les articles ἀγοράζω συναγωγή, αἰών, ἀμνός, dans cette nouvelle édition avec les mêmes dans la précédente. La plupart des articles ont subi d'ailleurs des modifications plus ou moins importantes, tantôt des additions, tantôt des suppressions. Les études exégétiques les plus récentes ont été signalées et mises à profit. Certains articles, tels que ἄγγελος, εὐαγγέλιον, ἀμήν ont été presque entièrement renouvelés. D'autres, ἀρετή, ἁρπαγμός, παραβολή, βασιλεία, γνῶσις ont reçu des développements intéressants. De ce fait, l'excellent travail de Cremer a été renouvelé et mis au point ; il deviendra encore davantage indispensable pour l'exégèse du Nouveau Testament. Constatons que l'auteur s'est tenu en dehors des controverses théologiques et que son travail pourra être suivi par les étudiants catholiques.

(1) *Biblisch-theologisches Wörterbuch der neutestamentlichen Gräzität* von Dr H. CREMER ; zehnte völlig durchgearbeitete und vielfach veränderte Auflage herausgegeben von Dr J. KOGEL. 2 Lief. A *bis* Δίκαιος ; In-8, XX-304 pp. Gotha, F.-A. Perthes, 1911. Prix : 10 francs.

E. JACQUIER.

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

I. — Dans le deuxième volume de *Histoire partiale, histoire vraie*, M. J. Guiraud (1) croit devoir se défendre d'avoir voulu faire une guerre sans merci aux instituteurs laïques. « Je ne saurais oublier, dit-il, que c'est d'un instituteur laïque, mon père, que j'ai reçu mes premières leçons d'histoire, et, ce qui est d'un prix bien plus grand encore, les premiers exemples de vertu et de largeur d'esprit ». Et il précise : « Les membres du personnel enseignant qui se rendent compte de leur mission, et n'ont en vue que l'intérêt de l'enfant, des familles et du pays, nous les saluons bien bas. » Mais ceux qu'il signale à la surveillance des pères et de l'opinion, ce sont les maîtres « qui font passer avant leurs hautes fonctions d'éducateurs les basses besognes de la politique sectaire ». Ceux-là, M. Guiraud ne s'interdit pas de les « combattre » jusque dans un livre d'histoire. Ce n'est pas notre faute, si nous sommes sur la défensive ! Mais même en faisant de l'apologétique, il entend « apporter une confirmation scientifique à la condamnation doctrinale portée par l'épiscopat. »

Car, c'est bien ici une « confirmation scientifique » de la décision fameuse des évêques français, au sujet des manuels scolaires, et non un essai d'histoire universelle, comme on l'a cru quelquefois. Un cours d'histoire universelle, en réponse aux livres des primaires, eût été une tâche inefficace. Mieux valait prendre un à un — sauf à les grouper ensuite quand c'est possible, — les mensonges ou les inexactitudes

(1) In-12, de XVI-467 pp. Paris, Beauchesne, 1912. Prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

échappés à la secte. M. Guiraud a pu, de la sorte, opposer avec précision aux thèses fondamentales de l'enseignement laïque les démentis de l'histoire. Dans ce second volume, où il revient sur l'Histoire du Moyen-Age et pousse son travail jusqu'au XVII^e siècle, il a l'occasion de repousser ainsi, au nom même de la science la plus sûre, trois identifications qui passent aux yeux des ennemis de l'Eglise pour trois axiomes : 1° identification entre catholicisme et ignorance (La domination de l'Eglise a-t-elle, au Moyen-Age, arrêté le progrès?) ; 2° identification entre l'émancipation religieuse de la Renaissance et le renouvellement de l'esprit humain. (L'Eglise et les influences chrétiennes n'ont-elles pas eu, à ce renouveau, une large part? Les hardiesses, l'immoralité, les appétits monstrueux qui accompagnent la Renaissance, qu'ont-ils de vraiment commun avec le progrès?) ; 3° identification entre le protestantisme et l'esprit de tolérance. (Les guerres de religion, en particulier, sont-elles le résultat des persécutions décrétées par les catholiques, ou leur réponse aux persécutions huguenotes?) De là un certain nombre de chapitres de grande valeur. Signalons parmi les plus complets et les plus substantiels : *Les Sciences au Moyen-Age, La Connaissance du Monde au Moyen-Age, Renaissance chrétienne et païenne.* Quelques notices de détail, où l'auteur domine de moins haut la matière qu'il traite, peuvent avoir moins d'originalité, car elles ne se rattachent pas à ses études spéciales ; elles n'en sont pas moins précieuses à consulter, car elles résument tout ce qui a été écrit naguère sur divers sujets (par ex. : Dolet, Coligny, la Saint-Barthélemy, etc.). On fera bien de compléter, pour chaque région, la liste des actes du vandalisme protestant. Nicolas Chorier, pour ne citer que lui, aurait pu être utilisé davantage, ne fût-ce que pour les tristes exploits du baron des Adrets et de ses bandes. — Les manuels scolaires ne font guère allusion à Michel Servet, mais la Libre Pensée n'ignore point que c'est un héros plus « présentable » que Dolet, et elle s'apprête à en faire un saint laïque. Peut-être, M. Guiraud eût-il sagement fait de consacrer quelques pages à son cas, dont il n'est traité qu'à propos de l'intolérance de Calvin, de ses disciples, et des églises protestantes

Digitized by Google

de Suisse, qui se rendirent solidaires du supplice de Servet. Il était aisé d'instituer une comparaison rapide et suggestive entre le procès de Genève et celui de Viénne.

II. — M. A. Degert, professeur à l'Institut catholique de Toulouse, vient de retracer l'*Histoire des Séminaires français jusqu'à la Révolution* (1). La curiosité des historiens, explique-t-il en définissant sa méthode (pp. VIII-IX), s'est bien portée sur ces établissements d'instruction, mais tous, sans exception, se sont contentés d'écrire des monographies dont le moindre défaut était encore de borner leur horizon à une seule maison et de leur interdire toute vue d'ensemble. Ces monographies s'attachaient souvent à la construction, aux accroissements des séminaires, à la biographie des supérieurs qui s'y succédèrent : rien ou à peu près rien n'y étant révélé du régime de vie, des études, des règles, de l'esprit, des tendances, il nous manquait, en somme, une histoire générale de l'éducation et de la formation du clergé sous l'ancien régime. M. Degert a comblé cette lacune. Certes, il s'est servi abondamment des monographies antérieures, qui lui ont facilité sa tâche (cf. les ch. IV, V et VI du t. Ier). Mais il a suivi de plus près que ses devanciers le développement en France de l'institution des séminaires, étudiant « les formes diverses qu'ils revêtirent au cours de leur évolution depuis le concile de Trente jusqu'à la Révolution, leurs conditions matérielles d'existence, l'enseignement qu'ils distribuèrent à leurs élèves, l'apprentissage religieux et moral auquel ils les soumirent pour les former à leur profession future. »

Un siècle après le Concile de Trente, Pallavicini a pu écrire que le décret *Cum adolescentium aetas*, constituait l'œuvre la plus importante de cette assemblée. Nulle part cependant le passage au séminaire n'était inscrit comme une condition indispensable à la réception des Ordres, mais l'obligation de fonder le séminaire était rigoureusement imposée à l'évêque. Ces exigences étaient, il est vrai, réduites au strict minimum : un séminaire près de la cathédrale, et réservé aux

(1) 2 vol. in-12, de XV-440 et 539 p. Paris, Beauchesne, 1912. Prix : 7 francs.

Digitized by Google

jeunes clercs, âgés de 12 ans au moins, qui se destinaient sérieusement à l'état ecclésiastique ; gratuité pour les pauvres ; formation exclusivement professionnelle succédant à l'éducation libérale commune de l'époque ; gouvernement financier, intellectuel, moral à exercer par l'évêque assisté de deux chanoines, sous le contrôle de l'archevêque ou du concile provincial.

On avait légiféré pour la chrétienté tout entière, posé des principes, on n'avait pas essayé de prévoir tous les détails des organisations qui allaient éclore. Mais ce programme si simple et si souple préparait la rénovation du clergé. Le pape le comprit si bien qu'il voulut donner l'exemple à Rome (1565). A la même heure, S. Charles Borromée fondait deux groupes de séminaires, grands ou petits, dans son diocèse ; les plus importantes maisons étaient : le *séminaire de S. Jean-Baptiste*, ouvert à 150 clercs qui avaient déjà parcouru le cycle des études classiques et se trouvaient prêts à suivre les cours de philosophie et de théologie ; la *Canonica* ouverte à 60 clercs jugés impropres à poursuivre leurs études, et qu'on se bornait à munir d'une instruction professionnelle suffisante pour la pratique du saint ministère.

En France, le mérite d'avoir imité ces exemples en dotant notre pays d'un séminaire à peu près conforme aux vues du Concile, appartient au cardinal de Lorraine (1567). D'autres prélats, disposés à accueillir les décisions conciliaires, voulurent leur assurer l'appui des pouvoirs publics. Et, en effet, « l'étroite solidarité qui unissait alors l'Eglise aux divers Etats et le droit canonique à la législation publique », obligeait de compter avec l'approbation royale. C'est ici l'origine des premières difficultés rencontrées par le cardinal de Lorraine et, avec lui, par l'épiscopat. La première assemblée du clergé après le concile a beau qualifier l'institution des séminaires de *sainte* et *nécessaire* (1573), ni l'ordonnance de Blois (1579) qui laisse aux évêques la liberté de se mouvoir dans le cadre fixé par le concile et leur apporte le concours des tribunaux et de la force publique, ni la préoccupation peut-être prématurée qu'eut l'Assemblée de Melun (1581) de coordonner les efforts de l'épiscopat et d'éviter dans la

Digitized by Google

création des séminaires les excès du particularisme, ni les réclamations enthousiastes des conciles provinciaux, des consuls de Condom (1591), des Etats-Généraux de 1614, ne parviennent à supprimer tous les obstacles qui s'opposent au développement de « ce saint œuvre » dont une assemblée du clergé de 1625 attend « le rétablissement de la discipline ecclésiastique. » De modestes essais voient cependant le jour, surtout dans le midi de la France, dès la fin du XVI^e siècle. Mais comme l'essor eût été plus rapide, si la paix religieuse avait pu être garantie de façon durable, si les évêques n'avaient pas été obligés de « courir au plus pressé » ! Les collèges à rétablir ou à fonder accaparèrent longtemps leur attention, puisque, par eux, on semblait atteindre plus vite un plus grand nombre d'esprits, travailler même à la formation du clergé. Ils se multiplièrent sous le règne d'Henri IV, soit par le double concours des évêques et des municipalités, soit sous l'influence des congrégations, notamment des Jésuites, qui, vers 1625, dans la seule province de Paris, comptaient 13 collèges fréquentés par plus de 13.000 élèves. Des cours de morale et de théologie y étaient, d'ordinaire, organisés, et l'on put croire qu'ils tiendraient lieu de séminaires. Aussi, malgré les services qu'ils rendirent, M. Degert confesse qu'il faut placer les collèges « parmi les causes qui retardèrent chez tous l'application du décret *Cum adolescentium aetas.* » Ils ne faisaient pas une place assez grande à l'initiation aux fonctions sacerdotales, à la formation spirituelle et morale voulue par le concile.

L'idée de séminaires se suffisant à eux-mêmes comme noviciats ecclésiastiques entrait tout de même peu à peu dans les esprits. Une transition naturelle consista à obtenir des candidats aux Ordres qu'ils consentent à passer un certain temps dans la retraite et l'étude. Dès 1611, M. de Bérulle avait déjà assigné à sa Congrégation pour but principal de rétablir le sacerdoce dans sa perfection. Cependant « l'Oratoire ni personne n'avait mandat de l'Eglise » pour se substituer aux évêques dans l'institution des séminaires, et Bérulle ne pouvait que prêter l'aide de sa Congrégation aux initiatives qui se produisirent peu à peu. Bérulle fit mieux.

Digitized by Google

Il inspira peut-être, il soutint sûrement Bourdoise et saint Vincent de Paul dans leur apostolat. Le premier n'entendit pas, comme on l'a dit quelquefois, réduire le séminaire à un établissement paroissial nécessairement fondé sur le type de Saint-Nicolas du Chardonnet, mais, en voulant restaurer la paroisse, il eut à cœur d'y introduire des prêtres qui eussent une véritable idée de leur état et de leur fonction dans l'Eglise : pour M. Degert, ses communautés presbytérales ne sauraient donc être assimilées à des séminaires paroissiaux — « c'est aux évêques, disait Bourdoise, à faire des séminaires cléricaux », mais elles peuvent être considérées comme « les séminaires des séminaires » par les maîtres qu'elles fournissent, et aussi comme des écoles d'application pour la pratique du saint ministère. — Bourdoise prit part aussi aux exercices des ordinands, œuvre où il avait été devancé par saint Vincent de Paul. On sait le succès de cette institution, qui fut bientôt imitée ailleurs qu'à Saint-Lazare, notamment par l'Oratoire. « Elle passa même en Italie, à Rome où le pape Alexandre VII voulut que tous les ordinands de la ville ou des évêchés suffragants suivissent les exercices chez les Prêtres de la Mission. » Le principe fut alors admis d'un stage avant chaque ordination, stage de retraite, de prière et d'étude, le plus souvent dans un local spécial et sous la direction d'un personnel spécial. Restait, pour donner plus entière satisfaction aux décisions de Trente, à étendre cette période de stage. Saint Vincent de Paul, l'Oratoire, le B. Eudes s'y emploient et trouvent la forme à donner aux nouveaux instituts. Rome, vers le même temps, encourage à les ériger ; au besoin même elle fait de cela aux évêques un devoir capital. Quant à Louis XIII, il reçoit de Richelieu dans son *Testament Politique*, le conseil de n'élever à l'épiscopat que les sujets qui auront passé « un temps considérable » dans les séminaires, « n'étant pas raisonnable que le plus difficile et le plus important métier du monde s'entreprenne sans l'avoir appris. » Recommandations suprêmes que le roi n'oublia point. A son lit de mort, on put l'entendre s'écrier : « O Monsieur Vincent, si je retournais en santé, les évêques seraient trois ans chez vous ! »

Digitized by Google

Si le Séminaire de Saint-Sulpice qui s'ouvrit ensuite, en 1642, près de l'église de ce nom, n'est pas le premier par la date (Saint-Magloire, Saint-Nicolas-du-Chardonnet, les séminaires diocésains de Cahors, Valence, Annecy, sont de date antérieure), il demeure incontestablement le premier « par l'importance et l'éclat de ses services ». Docile à l'invitation du P. de Condren, M. Olier avait refusé l'épiscopat pour se livrer, avec quelques compagnons, à la formation des jeunes ecclésiastiques au ministère paroissial. Il semble bien que, dans la première communauté qui s'installa à Vaugirard avant d'être transférée à Paris, l'enseignement théorique ait eu une place : diverses conférences d'Ecriture Sainte, de théologie, de liturgie y furent données. Mais, à Saint-Sulpice, M. Olier put concevoir le dessein « d'aller porter le christianisme jusque dans la Sorbonne par la voix des jeunes ecclésiastiques. » En réalité, observe M. Degert, ce furent les étudiants de Sorbonne qui allèrent chercher à Saint-Sulpice l'esprit et la formation ecclésiastique. De là vint même le caractère interdiocésain que prit cette maison, et que prirent comme elle, plusieurs autres communautés de Paris. Le caractère diocésain prévu par le concile de Trente est donc tout de suite un peu effacé ; mais cela peut s'expliquer par la situation spéciale du diocèse de Paris, qui n'avait pas de peine à s'assurer le recrutement d'un clergé suffisant.

Nous ne pouvons suivre M. Degert jusque dans le détail des fondations diocésaines de séminaires. L'exposition qu'il en fait suppose une connaissance approfondie des monographies particulières parues jusqu'ici. C'est toutefois la partie de son œuvre qui nécessitera, avec le temps, le plus de retouches : on est loin encore d'avoir tout dépouillé, tout catalogué ; plusieurs diocèses ne connaissent guère l'historique de leurs séminaires : ceux-là même qui commencent de s'en occuper, s'aperçoivent vite qu'il y a presque tout à dire — ou à refaire. La critique avisée de M. Degert ne s'y est pas mépris. Aussi, dans l'état actuel des recherches, il faut ajouter que ses chap. IV-VIII sont une merveille de pénétration et de condensation historique. Il excelle surtout à saisir le trait original de chaque fondation. Et c'est ce qui préserve,

Digitized by Google

en somme, de la monotonie l'énumération un peu longue qu'il a bien été forcé d'entreprendre.

Où M. Degert nous semble, au contraire, un peu bref, c'est dans l'étude qu'il fait ou le portrait qu'il trace des personnages qui ont déterminé en France le mouvement en faveur des séminaires. Certes, il est parfois décevant de rattacher de trop près aux états d'âme de telle ou telle individualité le sort des institutions qu'on étudie. Cependant M. Bourdoise, M. de Bérulle, saint Vincent de Paul, le P. de Condren, M. Olier ont mis si fortement sur leur œuvre l'empreinte de leurs caractères, de leurs idées, de leurs expériences, de leur tempérament religieux, qu'il y aurait eu quelque intérêt à pousser plus loin leur psychologie, s'il y a un lien étroit (et il y en a un) entre cette psychologie et la physionomie propre du clergé français aux deux derniers siècles. Un petit livre tout récent, qui a été composé à l'aide de notes très imparfaites prises aux conférences de l'abbé Huvelin, à la crypte de Saint-Augustin, livre où il est traité de la rénovation de l'esprit sacerdotal au XVII^e^ siècle, laisse au moins entrevoir ce qu'il y aurait à faire dans ce sens (1). Nous le refermions au moment où nous avons abordé le solide ouvrage de M. Degert, dont nous avons admiré par contraste l'objectivité. M. Degert s'est interdit, par un scrupule d'historien, toute espèce d'introspection dans les âmes. Les faits, les documents, les textes lui suffisent. Il néglige d'ordinaire le portrait, l'anecdote, difficile sans doute à contrôler, mais souvent révélatrice quand on a pu l'authentiquer. Et ce n'est pas nous qui dirons de sa méthode, un peu sèche, qu'elle n'est pas excellente. Encore pouvait-il user davantage de la méthode voisine.

M. Degert triomphe, du reste, et sa méthode avec lui, dès qu'il aborde le programme d'études suivi dans les premiers séminaires. Laynez, général des Jésuites, avait demandé au Concile un enseignement plus varié que celui que proposait la commission préparatoire. Mais l'idée que le séminaire est

(1) Cf. *Quelques directeurs d'âmes au XVII^e^ siècle*, Souvenirs de la crypte de Saint-Augustin. In-12 de 243 pp. Paris, Gabalda, 1911.

Digitized by Google

surtout un apprentissage de la vie ecclésiastique prévalut dès lors. En France, saint Vincent de Paul déclara qu'au séminaire « l'on a plus besoing de piété et d'une médiocre science avec l'intelligence du sens des cérémonies, de la prédication et du catéchisme, que de beaucoup de doctrine. » On a vécu longtemps sur cette idée de science médiocre, au sens de : moyenne, et nous en pourrions suivre jusqu'à nos jours l'influence sur de sages esprits. Toujours est-il qu'on s'occupa néanmoins (et dès le début), de donner une certaine culture aux futurs lévites. Enseignement dicté, manuels-types récités et expliqués, répétitions, examens hebdomadaires, bimensuels, ou plus espacés encore, deviennent peu à peu des exercices traditionnels. On respecte l'Ecriture Sainte, mais on la lit plus qu'on ne l'enseigne. On néglige le droit canon, qui est commenté dans les Universités. L'histoire ecclésiastique est une lecture de réfectoire... Mais l'enseignement de la morale a tous les honneurs, surtout s'il prend la forme de la casuistique. Quant à la théologie dogmatique, elle occupe lentement, mais assez régulièrement, une place importante dans les programmes. La lutte entre jansénistes et adversaires des jansénistes a souvent sa répercussion sur le choix des auteurs à suivre : dans ce choix se reflètent d'ordinaire les préoccupations personnelles de chaque évêque. Mais, qu'il s'agisse des théologies qualifiées par les *Nouvelles ecclésiastiques* de jésuitiques et sulpiciennes, ou des théologies imprégnées de jansénisme comme celle de Lyon, la tendance générale demeure gallicane et rigoriste. Le manuel de Bailly, le dernier en date, porte cette double marque.

Quant aux méthodes de formation intérieure et spirituelle, elles sont très diverses. Une place à part doit y être faite à l'oraison mentale qui est, au prêtre, suivant saint Vincent de Paul « ce que l'épée est aux soldats ». La pratique de la direction spirituelle est aussi en honneur dans certains séminaires, où l'on commence d'étudier sérieusement le problème de la « vocation ». Pourtant, plusieurs règlements du XVIII^e^ siècle ne mentionnent pas la direction parmi les usages des séminaires.

Après avoir étudié à part la fondation, la dotation et le

Digitized by Google

régime des petits séminaires, M. Degert rappelle, dans une conclusion d'ensemble, les services rendus à l'Eglise de France par les séminaires français jusqu'à la Révolution. Sans doute, aux approches de 1789, l'esprit du siècle déteignit sur l'enseignement qui s'y donnait. Il y eut aussi quelque étroitesse dans la conception qui établit une distinction entre les aspirants à l'état ecclésiastique, suivant qu'ils étaient destinés à évangéliser les milieux populaires ou les classes aristocratiques. Enfin, le particularisme diocésain eut une influence fâcheuse sur l'organisation première des séminaires qui furent créés par les évêques, sans entente préalable, sans plan d'ensemble, au hasard des besoins locaux ; il y eut trop de séminaires, et souvent ils furent « pauvres en maîtres, en élèves et en ressources », car, malgré la latitude laissée par le Concile, on n'essaya ni souvent, ni sérieusement du séminaire interdiocésain. — Tout cela est vrai, tout cela donne à penser. Il n'en demeure pas moins établi que « pendant près de deux siècles, l'institution des séminaires assura à l'Eglise de France un clergé qui ne fut inférieur à aucun autre et vers lequel des papes et des évêques se tournèrent parfois comme vers un modèle de science, de vertu et de dignité ecclésiastique. »

(*A suivre*) Cl. BOUVIER.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Pesahim, Der Mischnatraktat Passafest... herausgegeben, übersetzt und erläutert von Hermann L. STRACK. Un vol. in-8°, de 88 pages. Leipzig, Hinrichs, 1911. — *Prix :* 2 fr. 25.

On sait toute l'importance de la Michna, ce recueil de traditions juives formé vers l'an 200 après Jésus-Christ, pour la connaissance du judaïsme aux premiers siècles chrétiens ; et le traité *Pesahim* est certainement, au point de vue historique, un des plus intéressants que la Michna contienne, puisqu'il a pour objet de décrire toutes les observances que l'israélite devait pratiquer pour la célébration de la Pâque. C'est de ce traité que M. Strack nous donne le texte et la traduction. Pour en éclairer le sens, il a soin, dans une introduction, de rapporter les prescriptions consignées dans l'Ancien Testament au sujet de la même fête. Il y ajoute le fragment récemment découvert de l'ordonnance royale adressée aux Juifs d'Eléphantine, l'an 5 de Darius Nothus, sur le même sujet, puis les diverses données fournies par la Michna sur la date de la fête, les lectures et les chants en usage dans la synagogue pour ce jour-là. Ce qui, dans le Nouveau Testament, a quelque rapport avec la Pâque est également noté. D'après M. Strack, Jésus aurait célébré le festin pascal avec ses disciples, dans la semaine de sa passion, la veille du jour désigné par le sanhédrin et les prêtres. Il n'aurait pas été seul à agir ainsi. L'apparition de la nouvelle lune, qui servait de point de départ pour la fixation de la fête au quatorzième jour de Nisan, était constatée par une méthode tout empirique. Les témoignages à ce sujet pouvaient n'être pas concordants et entraîner des divergences dans la pratique. M. Strack retrace ensuite les usages juifs et s'en sert pour éclairer le récit de la Cène dans les Evangélistes. On comprend tout l'intérêt que peuvent présenter ces rapprochements.

Digitized by Google

Le texte du traité a été vocalisé, et M. Strack a suppléé autant que possible à l'absence d'une édition critique de la Michna en collationnant un certain nombre de manuscrits et en relatant leurs variantes. Tous les mots hébreux que l'Ancien Testament ne contient pas ou n'emploie guère sont expliqués dans un lexique placé à la suite du texte. La traduction est très littérale et pourvue de notes explicatives. Elle est suivie des principales dispositions contenues dans le rituel pascal, d'après la Haggada juive, ce qui permet au lecteur de comparer les règles données par la Michna avec les pratiques en usage chez les israélites.

L'intérêt de ce petit livre pour l'histoire du judaïsme et pour l'interprétation du Nouveau Testament n'a pas besoin d'être affirmé davantage. Le nom de l'auteur, dont l'Introduction au Talmud est bien connue, est une garantie de science et de compétence, et dispense de tout éloge.

E. PODÉCHARD.

Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes. Sciences religieuses; XXIVe vol., fascicule 2. — *Recherches sur les caractères du grec dans le Nouveau Testament*, d'après les inscriptions de Priène, par Jean ROUFFIAC. — In-8, 104 pp. — Paris, Leroux, 1911. — *Prix :* 5 fr.

Les lecteurs de l'*Université catholique* savent que les philologues modernes enseignent que le grec du Nouveau Testament n'est pas une langue spéciale, comme on l'avait cru autrefois, mais la langue parlée au temps de Notre-Seigneur dans tous les pays de langue grecque. L'auteur de l'étude susmentionnée partage cette opinion et il prouve qu'elle est bien fondée en l'établissant à nouveau à l'aide des inscriptions grecques trouvées à Priène, ville de la côte d'Asie Mineure. Les textes qu'il étudie appartiennent à l'époque de la formation de la langue commune et sont de peu antérieurs au christianisme, à peu près de l'an 334 avant Jésus-Christ jusqu'au commencement de l'ère chrétienne.

Dans une première partie, consacrée à la grammaire, M. Rouffiac étudie les questions d'orthographe, de phonétique, de morphologie et quelques particularités de l'emploi des prépositions. Ainsi l'expression, ἀπὸ τοῦ νῦν, *désormais*, fréquente dans saint Luc, et qu'on retrouve dans les papyrus est aussi dans deux inscriptions de Priène. Πρό y est aussi employé pour marquer une date comme dans saint Jean, ainsi que διά, non classique, mais employé par

Digitized by Google

saint Luc, pour désigner l'espace de temps pendant lequel une action se passe.

Dans la seconde partie : Vocabulaire et syntaxe, sont examinés les mots prétendus bibliques, les constructions dites hébraïsantes, les termes spéciaux à la langue commune et qu'on retrouve dans le Nouveau Testament. L'expression κατὰ πρόσωπον, au sens de *coram*, terme technique de la langue judiciaire, est employé dans ce sens par Actes, XXV, 16 et plusieurs textes de Magnésie et de Priène. Ἀπέναντι, inconnu au grec classique, qu'on trouve dans saint Matthieu, est de la langue commune. L'expression qu'emploie saint Paul dans son discours aux Athéniens, Actes, XVII, 21, οἱ ἐπιδημοῦντες ξένοι, étrangers en séjour dans la ville, était courante à son époque. On trouve employés dans le même sens dans le Nouveau Testament et les inscriptions de Priène les termes πρεσβεύω, υἱοθεσία, πάσας τὰς ἡμέρας, ὡς γέγραπται et l'expression qu'emploie plusieurs fois saint Paul, μνείαν ποιεῖσθαι. Les remarques sur le vocabulaire de saint Luc sont fort intéressantes.

La troisième partie, portant sur la langue religieuse et morale, contribuera à l'étude du problème des rapports du Nouveau Testament avec le monde grec, en recherchant ce que les expressions techniques des cultes païens, en particulier du culte impérial, apportent à la compréhension historique du Nouveau Testament. L'auteur étudie d'une façon approfondie l'inscription qui rapporte la proposition du proconsul Paulus Fabius Maximus de commencer l'année le jour de la naissance d'Auguste et l'éloge qu'il fait du prince à ce sujet. On y trouvera des expressions néotestamentaires, ἀρχιερεύς, εὐαγγέλιον, κύριος, κτίστης, σωτήρ. Enfin, l'auteur relève toutes les expressions de la piété et de l'idéal moral communes aux inscriptions et aux écrits néotestamentaires, tels que εὐσέβεια dans le sens de piété envers Dieu, εὐνοία, bienveillance. Toutes les qualités que doit avoir un évêque d'après saint Paul sont attribuées dans les inscriptions à divers citoyens. Il fait remarquer enfin que l'argument que l'on a voulu tirer des noms propres cités au chapitre XVI de l'épître aux Romains pour établir que les destinataires étaient les Romains ou les Ephésiens ne prouve rien, car on retrouve ces noms propres dans toute l'étendue de l'empire.

Nous n'avons pas besoin d'insister pour faire ressortir les services que pourra rendre ce travail de M. Rouffiac pour la connaissance de la langue du Nouveau Testament.

E. JACQUIER.

Digitized by Google

Jules IMBERT, *La Magdaléenne*, poème dramatique en trois tableaux. In-8° de 110 pp. Paris, Lethielleux, 1911.

Nous n'aimons pas beaucoup certaines transpositions, il faudrait presque dire certaines parodies des scènes évangéliques qui ont le tort de fleurer je ne sais quel relent d'humanité, où l'austère doctrine se présente édulcorée et diluée dans des vers amorphes et décadents et où Jésus apparaît comme le séduisant Galiléen avec « manteau bleu sur sa tunique rose », tel que nous l'a fait Renan dans le roman que l'on sait.

Après ces réserves faites sur le fond même de la pièce, nous sommes heureux de reconnaître chez l'auteur un vrai tempérament de poète et un certain sens de la musique des vers. Et c'est précisément parce que nous tenons son talent en quelque estime que nous l'engagerons à surveiller de très près les détails de son écriture. M. Imbert semble trop convaincu qu'une suite de douze syllabes constitue un alexandrin et il serait trop long de citer tous les vers qui, chez lui, se présentent sous les espèces de la prose. Les rejets et les prolepses ne se justifient pas toujours par des intentions artistiques ; et dans le déroulement des rimes, recherchées et précieuses, je remarque un certain nombre d'homophonies, comme *aumône* et *donne*, qu'on peut sans trop de sévérité regarder comme rudimentaires. Le véritable artiste ne se désintéresse d'aucun détail et vise en particulier à l'éminente tenue du style ; or la langue de l'auteur n'est point parfaitement sûre ; il y a çà et là des épithètes déconcertantes et quelques métaphores curieuses : « Même si les entorses du déshonneur avaient arraché de leur front les phylactères d'or ». Enfin l'abus des points de suspension finit par donner au dialogue je ne sais quel caractère de décousu qui rappelle moins la naïveté que l'inexpérience.

Au demeurant, il y a dans cette œuvre l'essentiel, je veux dire l'inspiration émue et spontanée. Toutefois, comme le pensait La Bruyère, c'est un métier de faire un livre comme de faire une pendule. Au contact des grands maîtres parnassiens, le poète apprendra à faire difficilement ces alexandrins qui lui sont trop faciles ; et nous lirons alors de très beaux vers.

A. ROCHETTE.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Imprimerie Emmanuel VITTE, 18, rue de la Quarantaine, Lyon.

Digitized by Google

ÉPISODE D'HISTOIRE LYONNAISE

LES TRINITAIRES RÉFORMÉS

DE LA RÉDEMPTION DES CAPTIFS

Une des figures les plus populaires de notre vieille histoire de France, c'est assurément la figure du Trinitaire de la Rédemption des Captifs. A une époque où les Turcs et les Barbaresques eussent pu reprendre pour leur propre compte le mot des anciens Romains, et appeler la Méditerranée *Nostrum Mare*, à une époque où l'on ne pouvait aller de Narbonne à Cette sans s'exposer à être enlevé par les corsaires et à finir sa vie dans les prisons de Tunis ou d'Alger (1), le pauvre moine qui allait ainsi porter la rançon des captifs et les rendre à la liberté, devait rencontrer de chaudes et de très profondes sympathies. C'est ce qui arriva au Trinitaire, il eut ces sympathies, dès le premier jour. et on peut dire à sa gloire qu'il ne cessa pas de les mériter. Tel il nous apparaît dans Joinville, au moment d'une bagarre, où les prisonniers crurent périr (2), tel il est encore au moment où le dernier Roi de France va débarrasser la chrétienté de ce nid de forbans, de ce centre

(1) C'est ce qui arriva à saint Vincent de Paul, encore jeune prêtre.
(2) Pendant la captivité de saint Louis, en Egypte.

Digitized by Google

d'esclavage qui s'appelle la Régence d'Alger (1). Aussi le Trinitaire tient-il une belle place dans les annales, dans les mémoires d'autrefois, et c'est toujours avec joie qu'on le rencontre sur sa route.

Ce n'est pas que les Trinitaires n'aient senti parfois le besoin de réforme : l'esprit du monde se glisse partout. Quand il se présenta chez les Trinitaires, ceux-ci, en gens avisés, prirent leurs mesures pour l'éconduire : ils resserrèrent leur pauvreté. Ils se mirent, comme les capucins, aux sandales et aux pieds nus.

Cette réforme venait d'être opérée, quand se produisit la petite scène que nous entendons raconter. Nous voulons dire l'établissement de cette réforme à Lyon, au temps de Monseigneur Camille de Neuville. Outre l'intérêt des faits eux-mêmes, cet épisode a une signification toute particulière. Il représente comme la lutte de deux esprits, comme la mise en opposition de deux tendances, bonnes toutes les deux, mais en apparence contradictoires, et, qu'à toutes les époques, au moins, depuis le treizième siècle, on a rencontré dans l'Eglise ; l'émulation, nous ne voulons pas dire la lutte, entre la paroisse et le couvent, dans la paroisse, la crainte d'être envahie, de se voir dépouillée et amoindrie, dans le couvent, le désir de se développer et de faire le bien, suivant l'esprit de ses fondateurs.

Par bonheur pour nous, aucun intérêt vulgaire, aucune passion basse ne domine ici et n'obscurcit la sereine physionomie des personnages. Il y a comme une transparence qui permet de bien saisir les principes et les choses, de voir et de conclure juste, d'autant plus juste que les intéressés ont conclu avant nous, et que tout finit par la plus heureuse des conciliations.

Celui qui représente les droits des paroisses n'a aucun préjugé contre les religieux, il est bien plutôt leur ami. C'est le promoteur infatigable et souvent caché de la plupart des

(1) Nous disons « le dernier roi de France », Louis-Philippe s'étant contenté du titre de « Roi des Français », ce qui n'est pas du tout la même chose.

Digitized by Google

bonnes œuvres du diocèse de Lyon, c'est un homme de Dieu, et, on peut le dire, sans devancer pourtant le jugement de l'Eglise, un véritable saint. Mais il a peur qu'une création nouvelle, qu'un nouveau couvent ne diminue les ressources des paroisses, et n'affaiblisse les œuvres déjà existantes. Aussi, même en autorisant, il restreint la liberté.

Ceux qui désirent cette liberté pleine et entière, ne croient pas par là entamer la vie paroissiale, diminuer les ressources des paroisses. Ils veulent faire le bien, suivant les règles propres de leur Institut, persuadés que ce bien ne portera aucun tort aux paroisses et sera plutôt pour elles un avantage.

C'est ce qu'ils représentent, sans passion, sans critiques, à l'autorité supérieure de l'Archevêque, et il se trouva que celui ci goûta leurs raisons et les approuva. Toutes les entraves sont enlevées. Non seulement les paroisses n'en souffrent pas, mais, un peu plus tard, plusieurs d'entre elles entrent dans le mouvement. On voit les curés eux-mêmes demander chez eux l'établissement de confréries, pour la rédemption des captifs.

Mais laissons la parole aux documents.

Le premier est un acte d'Antoine de Neuville, vicaire général de l'archevêque de Lyon, et à qui, en l'absence de celui-ci une requête a été faite par les Trinitaires.

« Antoine de Neufville, abbé de Saint-Just, et vicaire général au spirituel et temporel de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Camille de Neuville, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Archevêque et Comte de Lyon, Primat de France, et lieutenant-général pour Sa Majesté es pays de Lyonnais, Forest et Beaujollais, à tous ceux qui les présentes verront, salut en Nostre-Seigneur (1).

« Sur ce qui nous a été exposé par le P. Roch Blanc, religieux, visiteur provincial de la Congrégation réformée de l'Ordre de la Très Sainte-Trinité de la Rédemption des captifs, en la province de Provence que tant luy que les autres religieux de son Ordre sont obligez de passer souvent par cette ville, pour les exercices et employs de leur Institut, qui

(1) Archives du Rhône. Fonds des Trinitaires, année 1658, fascicule 2.

Digitized by Google

est principalement la rédemption des chrétiens captifs en Barbarie et autres terres des infidèles, ce leur serait un avantage et une commodité extrême, s'ils pouvaient établir dans cette ville un hospice, dans lequel ils puissent laisser ordinairement quelques-uns de leurs religieux, tant pour y recevoir ceux du dit Ordre en leur passage, et leur y donner le temps de se délasser, ensemble les captifs rachetés, qu'on mène ordinairement des ports de Provence à Paris, que pour la communication plus aisée des couvents du dit ordre, qui sont du côté de Paris et provinces adjacentes avec ceux qui sont en Provence et lieux voisins, et, qu'à ces fins, ils sont, sous le bon plaisir de Monseigneur l'Archevêque, en marché de la maison où logeaient cy-devant les filles pénitentes de la montagne du Gourguillon ; et partant, nous requiert le dit Père, tant en son nom qu'en celuy des autres religieux de son Ordre, de vouloir leur permettre de s'établir en la dite maison, après qu'ils y auront contract d'acquisition. »

Malgré le tour un peu archaïque de la phrase, rien de plus clair que cet exposé. De Marseille à Paris, la route est longue, à cette époque, infiniment longue, quand il faut la faire à pied, bien longue encore, avec la lourde diligence, le coche d'eau, ou le cheval plus ou moins fourbu, qui sont les express du temps. Cette route, des religieux qui rendent un grand service public, ou plus exactement, un grand service social, ont souvent à la parcourir. Bien des fois, ces religieux ne voyagent pas seuls, ils ramènent avec eux tout un cortège de captifs, dont ils ont brisé les chaînes. Plusieurs de « ces rachetés » se ressentent encore des mauvais traitements subis chez les Turcs. On ne peut les faire voyager qu'à petites journées et qu'en les entourant de mille soins. Il est tout naturel qu'ils s'arrêtent à Lyon, et qu'ils s'y reposent quelques jours. Il est tout naturel aussi qu'ils y cherchent une autre hospitalité que celle de l'auberge, ou d'un autre couvent plus ou moins gêné.

La Providence les sert à souhait. Une maison est justement à vendre, en bon air, assez près de la Saône, maison déjà religieuse par sa destination première, et qu'on pourra facilement adapter aux besoins nouveaux.

L'archevêque, dont l'agrément est nécessaire, et qui, d'ail-

Digitized by Google

leurs est déjà saisi de la question, se trouve à Paris (1). Mais Antoine de Neuville, son vicaire général et son frère, a tout pouvoir pour agir, Antoine de Neuville appartient à la Compagnie du Saint-Sacrement. Il en est un des membres les plus dévoués et les plus actifs. Or, la Compagnie avait fort à cœur l'œuvre de la Rédemption des captifs, et, depuis quatre ans surtout, elle en avait donné la preuve (2).

Ce même Antoine de Neufville est le Supérieur de la maison qu'on doit vendre pour donner à Bellecour, aux filles repenties, une plus convenable installation. Plus que personne, dans sa sollicitude de fondateur et de père spirituel, il désire vendre la maison. Tout s'unit donc ici en faveur de la requête des Trinitaires, le spirituel comme le temporel, et c'est ce qui explique le ton allègre et dégagé du document.

Aussi le vicaire général ajoute aussitôt :

« Nous, vicaire général susdit, étant duement informé des grands avantages que reçoit la chrétienté de l'institution du dit Ordre, et considérant que si l'intention des dicts religieux pour le dict établissement, obtient son effet, ils pourront avec plus de commodité et de facilité, travailler au charitable exercice de leur Ordre. A ces causes, et suivant l'ordre exprès, que nous en avons reçu de Monseigneur l'Archevêque, qui est présentement à la Cour, nous avons permis et permettons aux religieux du dit Ordre de la province de Provence d'establir cet Institut, selon les formes, pouvoirs et facultez de leur règle, et, aux termes du droit, un hospice de leur Ordre, en la dite maison, qui fut cy devant habitée par les filles pénitentes transférées au couvent de Bellecour. »

Si agréable que dut être le son de ces paroles à l'oreille du

(1) Chaque année, jusqu'aux derniers temps de sa vie, l'archevêque « se rendait en cour » et y restait d'ordinaire quelques semaines, parfois davantage. Il allait voir son frère le maréchal de Villeroy. Il allait aussi voir Louis XIV, qui l'avait goûté dès sa jeunesse (au point d'alarmer un instant Mazarin) (Cf. la Correspondance de ce ministre avec Hugues de Lionne, dans Depping.) Une année, l'archevêque accompagna le Roi jusque dans les Flandres.

(2) Voir les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, du comte René de Voyer d'Argenson, éditées par dom Beauchet-Filleau, ch. XVII, p. 135.

Digitized by Google

provincial, un mot pouvait déjà le surprendre. Comme s'il eut un besoin de justifier sa mesure, le vicaire général rappelle qu'il a reçu un ordre exprès de l'archevêque. C'était couper court à toute réclamation contre l'établissement lui-même, car on ne discutait guère les ordres de Mgr Camille de Neuville. Ce n'était pas arrêter toutes les objections sur le mode d'établissement, sur la liberté plus ou moins grande, qu'on allait laisser aux Trinitaires. Ces objections ne tarderaient pas à se présenter. Je gage même qu'elles l'avaient fait et que des hommes vénérables les avaient accompagnées, au bureau du vicaire général, ou mieux encore en cet « hostel d'Esnay » que lui avait abandonné l'amitié de son frère.

Si les Trinitaires ne vivaient pas eux-mêmes d'aumônes, ils devaient quêter pour les captifs. Etait-il prudent de leur laisser « drainer » les ressources d'une ville qui avait déjà tant de charges? Un couvent de Trinitaires, avec sa pleine liberté d'action, n'allait-il pas devenir, dans les circonstances, où l'on se trouvait, une charge nouvelle et un danger?

Antoine de Neuville, remarquez-le bien, ne dit pas qu'on lui ait tenu un pareil langage ! Mais il agit absolument comme s'il l'avait entendu.

« Aux charges et conditions suivantes, scavoir est, qu'ils ne pourront, sous quelque prétexte que ce soit, prétendre que ce soit un couvent, mais seulement, comme dit est, un hospice, qu'ils ne pourront y chanter aucun office, mais seulement dire la messe, les portes fermées, ne pourront avoir aucune cloche, ny clocher, ny s'immiscer en aucune façon à l'administration des sacrements, et sauf en tous les droits de Monseigneur l'archevêque et de ses successeurs, et les devoirs paroissiaux. »

« Donné à Lyon, sous le scel de mon dit seigneur l'Archevêque ce seizième de juillet mil six cent cinquante-huit, signé de Neufville ». Et plus bas : « Par Monsieur le Révérend vicaire général. Basset, secrétaire » (1).

(1) Cette pièce, on a pu s'en apercevoir, a une orthographe toute moderne, et qui n'est pas celle des documents de la même époque. Il en est de même des pièces suivantes. C'est que l'original n'existe pas aux archives du Rhône, au moins dans le fonds des Trinitaires. Ces pièces du fascicule 2, que nous citons sont des copies, qui paraissent avoir été prises au XVIIIe siècle.

Digitized by Google

Quand on connaît le caractère d'Antoine de Neuville, le plus surnaturel des Villeroy, cette dernière partie de l'acte étonne un peu. Ce prêtre avait l'âme trop haute pour se faire l'instrument ou même le simple écho de jalousies plus ou moins mesquines. C'est donc autre chose qu'il faut chercher ici, une opposition basée sur des craintes qui ne semblaient que trop légitimes. On se demandait sans doute si les Trinitaires ne porteraient pas tort à des œuvres déjà existantes, si la ville pouvait supporter des charges nouvelles, etc. La Providence, on le verra, devait répondre à ces craintes. L'Archevêque allait voir bientôt les choses de plus haut. Constatons l'opposition sans condamner trop tôt ceux qui la firent : ils voulaient le bien, ils n'étaient nullement ennemis des religieux, ils pouvaient même s'autoriser de certains abus que l'archevêque avait rencontrés dans ses visites pastorales. Dans une seule paroisse, aux Rousses, dix-sept religieux mendiants étaient venus quêter la même semaine. Camille de Neuville avait dû sur place prévenir cette invasion, en retirant la permission de quêter aux Rousses, à « ceux qui n'étaient pas du royaume. »

Outre la permission de l'archevêché, il fallait aussi aux Trinitaires celle de la ville, Les échevins la leur accordent, mais avec les mêmes restrictions. On dirait leur pièce calquée sur la pièce ecclésiastique. Ecoutez-les :

« Nous, après avoir veu les dites lettres, octroyées par mon dit sieur l'abbé de Sainct-Just, et sur l'assurance que le dit Père Roch Blanc nous a donnée, que les dicts religieux ne seront à aucune charge à cette ville, avons permis et permettons d'establir en cette ville le dict hospice du dit Ordre de la Congrégation réformée de l'Ordre de la Très Saincte Trinité de la Rédemption des Captifs, en la dite maison habitée cy devant par les dictes filles pénitentes conformément à la dite permission de mon dit sieur l'abbé de Saint-Just, laquelle nous avons ordonné d'être enregistrée es registres des actes consulaires de cette ville et communauté, pour y avoir recours, quand besoing sera, et à la charge que les dicts religieux du dit Ordre ne pourront, sous quelque prétexte que ce soit, prétendre que ce soit un couvent, mais seulement un hospice,

Digitized by Google

comme dit est, qu'ils ne seront à aucune charge, et qu'ils ne pourront y quester. »

Les échevins n'avaient pas fait attendre leur agrément. Cette pièce consulaire est du 23 juillet 1658. Elle vint donc juste sept jours après la permission octroyée par l'abbé de Saint-Just. Peut-être Messieurs de la ville se rappelaient-ils le texte latin : *Bis dat qui cito dat*, et ne donnant rien autre chose, voulaient-ils donner deux fois. Peut-être aussi, étaient-ils pressés de faire vite, afin qu'on ne revînt pas sur leur acte. Dans tous les cas, ils en furent pour leur peine, et il fallut revenir sur l'acte.

Les Trinitaires étaient entrés dans leur maison, les mains liées, condamnés, ce semble, par le vœu des deux puissances, et par leur propre consentement, à n'avoir jamais à Lyon, la moindre influence.

On n'allait pas tarder à s'apercevoir que ces liens qu'on resserrait ainsi n'étaient pas les leurs, mais ceux des pauvres captifs, dont on empêchait la délivrance. Le bon sens, si maître de la vie humaine, au dix-septième siècle, allait intervenir et faire tomber toutes les entraves.

L'initiative vint du général des Trinitaires. Dans une lettre que Camille de Neuville dut goûter beaucoup, précisément parce qu'elle est très pondérée, le chef d'Ordre exposa à l'archevêque qui se trouvait de nouveau auprès du Roi, la situation de ses religieux. Nous citons le document tout entier. Il mérite de l'être.

« A Monseigneur l'Archevêque de Lyon,
Primat des Gaules (1),

« Supplie très humblement Frère Mathieu Gossart, prêtre, vicaire général de la Congrégation réformée de l'Ordre de la Sainte Trinité et Rédemption des captifs, disant qu'à la dite Congrégation appartient une maison scize en la dite ville de Lyon, au moyen de l'acquisition qui en a été faite, depuis un an, par les religieux de la dite Congrégation, et selon les or-

(1) Archives du Rhône. Fonds des Trinitaires, fasc. 2.

Digitized by Google

dres du suppliant, à l'effet de soy l'ouvrir, comme d'hospice ou d'habitation pour aucuns des dits religieux, suivant la permission qu'ils y avaient à cette fin obtenue de vous, Monseigneur, et le consentement de Messieurs de la ville. Ensuite de quoi, le suppliant avait donné mandat à trois religieux de la dite Réforme, et du couvent de Montmorency, pour aller habiter la dite maison, et y résider actuellement dans la pratique et observance de leurs règles et constitutions, et particulièrement à la charge de célébrer et chanter le service divin, ce qu'ils ne pourraient pas faire convenablement, avec la révérence et dévotion requises, s'il ne leur était permis de faire l'ouverture de leur chapelle, sans laquelle il ne se peut faire autrement qu'il ne se commette quelque indécence dans la célébration du dit service divin. »

Nos lecteurs auront déjà remarqué sans doute la finesse toute italienne de cet exposé. Le P. Gossart, au moins à en juger par son nom, est un Français. Il a la netteté et la franchise de sa nation. Mais l'Italien le plus avisé pourrait se mettre à son école. Avec quelle diplomatie il dispose l'Archevêque à accueillir sa demande ! D'un fait incontestable, l'achat de la maison et l'envoi des trois religieux qui l'habitent, il arrive doucement à une question de droit que l'on ne contestera pas davantage, la nécessité pour ces religieux d'observer leurs règles. De là, toujours avec la même douceur, il arrive à une chose déjà contestée, et, même en apparence abandonnée, mais qui ne doit pas l'être, puisqu'elle découle de la règle elle-même, la nécessité de la messe solennelle et du grand office. Si on admet ce dernier point, et comment le nier, puisque c'est la règle des Trinitaires? il faut aussitôt ouvrir la porte, et laisser entrer les fidèles. Nous voilà en plein dans la chapelle publique ! Le général ne recule pas devant la conclusion. Il l'accentue même, dans sa lettre :

« Et, considéré, Monseigneur, qu'attendu que la grâce qu'il vous a plu faire aux dicts religieux, en leur accordant le dict hospice, dans la dite ville de Lyon, leur serait comme inutile et infructueuse sans cette pieuse et favorable explication, qui semble y estre sous-entendue, pour ce qui peut être de l'ouverture de la dite chapelle, il vous plaise accorder icelle

Digitized by Google

au dit-suppliant, et, à cette fin, décerner votre mandement à Monsieur vostre grand vicaire, et tous autres qu'il appartiendra, pour l'effet et l'exécution de la dite permission, laquelle ne peut estre à charge à la dite ville, tant à cause que les communautés de la dite Réforme sont fort petites, que les dits religieux ne sont mendiants. »

Sur le seuil de cette porte qu'il demande d'ouvrir, Mathieu Gossart semble se tenir debout, regarder les fidèles qui viennent des paroisses, et dire aux curés que pourrait troubler ce concours : « Ne craignez rien ! Nous n'entraverons pas vos œuvres ; nous ne diminuerons pas vos ressources. Nous ne sommes qu'une poignée de moines, dispersés sur une très vaste étendue. Trois ou quatre religieux chantant une grand'messe pourraient-ils vous effrayer?

Que vos fabriciens n'aient pas peur ! Nous ne demandons rien pour nous, nous ne sommes par un Ordre mendiant. Si nous quêtons, c'est pour les chrétiens en esclavage. Qui donc voudrait resserrer les chaînes de ces malheureux, en s'opposant à l'œuvre même d'où doit surtir leur délivrance?

Celui à qui parle Mathieu Gossart a une âme plus grande encore que sa dignité, c'est un grand évêque, sur lequel agissent surtout les motifs de foi. Aussi le général lui dit-il, en finissant :

« Ce faisant, Monseigneur, vous obligerez le dit suppliant et toute la dite Congrégation réformée à redoubler leurs vœux et prières, pour la conservation et prospérité de Vostre Eminence, et pour l'accomplissement des grâces et des bénédictions célestes, qu'Elle attirera sur soy, par le motif de sa piété et charité vraiment paternelle et pastorale. »

Signé : Frère Mathieu GOSSART, Vicaire général.

De telles paroles devaient aller au cœur de l'archevêque, homme d'Eglise avant tout, et qui, dès ce temps-là, agitait dans son esprit de vastes plans de réformes, et voulait surtout sanctifier ses prêtres.

On remarquera le terme « d'Eminence » employé par le général. Nous ne croyons pas à une distraction. Frère Mathieu Gossart savait très bien qu'on ne donnait pas ce titre aux ar-

Digitized by Google

chevêques, s'ils n'étaient, en même temps, revêtus de la pourpre. Il savait très bien aussi que le nouvel archevêque de Lyon ne portait pas encore le chapeau rouge. Mais tout semblait annoncer qu'il le porterait un jour, et bientôt peut-être? N'était-il pas le frère d'un maréchal, du gouverneur de Louis XIV? N'avait-il pas toute la faveur du jeune monarque? Son siège ne le désignait-il pas pour cette éminente dignité? N'avait-il pas enfin, pour nous servir d'une expression de Mgr de Ségur, complimentant le cardinal Pie, n'avait-il pas le tour d'âme et les grandes allures cardinalices? Frère Mathieu Gossart voyait venir le chapeau rouge, et, dans l'ardeur de sa reconnaissance anticipée, il le plaçait lui-même sur la tête du Primat des Gaules.

On peut regretter que la Providence n'ait pas sanctionné cette pieuse usurpation du Trinitaire. Camille de Neuville eût donné à la pourpre un tout autre éclat que tous ceux qu'allait faire nommer Louis XIV, ou qu'allait faire arriver plus tard l'intervention d'une reine de Pologne ou de Portugal. Il eût rappelé les grands cardinaux français de l'époque précédente, les La Rochefoucauld et les Joyeuse.

Hélas ! ce fut peut-être pour cette raison même qu'on ne songea pas à lui ! A certains jours, on le trouvait déjà trop influent. Le tort de certains pouvoirs, très forts d'ailleurs, est de ne pas vouloir autour d'eux de grande influence, si elle n'est leur émanation. Napoléon devait donner en plein dans cette faiblesse qui le perdit. Louis XIV, à certains jours, n'y échappa point. Il pouvait d'ailleurs être gêné par les ombrages de Mazarin, et par la devise qu'avait laissée son grand-père : « Pas trop d'influence aux archevêques de Lyon. » Le Béarnais avait quelques raisons pour penser ainsi (1).

Mais revenons aux Trinitaires et à leur requête.

Camille de Neuville avait l'esprit trop juste pour ne pas reconnaître le bien-fondé de la supplique. Mais, en même temps, il était trop administrateur, pour donner un dessous à son vicaire général et à son auxiliaire le plus dévoué. Comp-

(1) Lyon, pendant la Ligue, lui avait opposé une résistance des plus tenaces, et l'archevêque avait été l'âme de cette résistance.

Digitized by Google

tant avec raison sur la sagesse et l'équité d'Antoine de Neuville, il répondit :

« La présente supplique envoyée à Monsieur l'abbé de Saint-Just, nostre vicaire général, pour y estre par luy ordonné ce que de raison, n'ayant la connaissance particulière du contenu es contract sus-mentionné.

Fait à Paris, ce vingt quatriesme juin mil six cent cinquante neuf.

Signé : l'Archevêque de Lyon.

C'était aussi habile que délicat. D'ailleurs l'attention de l'archevêque, comme celle de la France, se portait alors sur le grand événement qui terminait la guerre avec l'Espagne, et semblait ouvrir aux deux nations de si radieuses perspectives, la paix des Pyrénées et le mariage du jeune roi avec l'Infante Marie-Thérèse. Le maréchal de Villeroy et son frère l'archevêque avaient été des premiers invités au grand voyage. Dans le resplendissement de ces fêtes, la procédure ecclésiastique, les affaires de bureau sur les bords de la Saône devaient apparaître avec des contours assez indécis. Camille de Neuville fut sage, et Antoine de Neuville fut juste. Voici la décision qu'il rendit :

« Nous, Antoine de Neuville, abbé de Saint-Just, etc.,

« Vu la présente requeste et le renvoy du dist seigneur archevesquesur escrit, à la permission par nous cy devant accordée, pour l'establissement des dits religieux en cette ville, par acte du seiziesme de juillet de l'année dernière, estant persuadé que le public recevra de l'avantage, si la prière des suppliants leur est accordée, et voulant les traiter de plus favorablement, leur avons permis et permettons, par ces présentes, de faire ouvrir la chapelle de leur hospice, dire publiquement la messe et les offices et services divins, suivant l'Institution de leur règle, dérogeant pour ce point au dit acte d'établissement que nous voulons estre observé et entretenu en tous autres points et clauses. »

« Donné à Lyon, le vingt sixiesme de juillet mil six cent cinquante neuf.

Signé : De Neufville.

Digitized by Google

L'incident désormais était clos. Les Trinitaires Réformés eurent leur chapelle publique, et purent chanter la messe devant les fidèles. Non seulement, il ne paraît point que les paroisses aient souffert de cette concession, mais comme nous l'avons dit, et comme on peut s'en convaincre, en étudiant les actes extraordinaires de l'Archevêché, un certain nombre de ces paroisses voulurent entrer en contact plus intime avec les Trinitaires, et leurs curés sollicitèrent de l'Archevêché l'établissement de confréries en l'honneur de la Sainte Trinité.

Les actes de ce temps révèlent dans les paroisses de Lyon une vitalité prodigieuse. C'est toute une floraison d'œuvres, de confréries, de dévotions. On dirait que le meilleur de la vie des fidèles se passe dans l'église paroissiale, comme de nos jours, hélas ! la vie de plusieurs se passe au théâtre ou au café.

Or, nous prions nos lecteurs de le remarquer, cette vie splendide, ce magnifique épanouissement d'œuvres dans les paroisses de notre ville, coïncide exactement avec le plus haut degré d'influence des religieux à Lyon. Non seulement ceux-ci n'ont rien accaparé, n'ont rien étouffé, mais, entrant dans l'esprit de l'Eglise, qui voit en eux des auxiliaires, ils ont mis leur honneur à préparer aux paroisses des chrétiens plus dévoués et plus soumis ; ils ont agi non pour eux, mais pour l'Eglise, justifiant ainsi, la confiance du grand archevêque (1).

(1) Personne peut-être, depuis vingt ans, n'a parlé des paroisses avec une conviction plus éloquente et un plus véritable amour que le R. P. Joseph Tustes, dans le « Messager du Sacré-Cœur de Jésus ». Que de préjugés ferait tomber la simple lecture de cet article !

Th. MALLEY.

Digitized by Google

LES

FÊTES DE BOSSUET

à Meaux

Suite (1)

V

La cérémonie terminée à la cathédrale, la scène va changer, et nous voilà transportés, d'ailleurs en landaus, sur un quai lointain de la Marne, le quai Thiers, dans un baraquement que rien ne paraîtrait au premier abord distinguer d'autres baraques : si les inscriptions de l'entrée n'annonçaient pas un patronage, et si on n'y lisait pas *Salle Bossuet*, on pourrait tout aussi bien se croire devant un magasin à planches, à porcelaine, une cantine ou un bal public, comme l'écrivait M. Talmeyr. N'espérez pas, du reste « pénétrer jusqu'à l'intérieur. Toute une foule s'y étouffe déjà et ne pourrait même pas s'y tenir, si le beau temps n'avait pas permis d'ouvrir les vasistas par lesquels passent et s'agitent des multitudes de bras et de têtes qui cherchent de l'espace et de l'air. »

C'est là cependant, dans cette grande, mais incommode salle en bois, avec galeries et tribunes, que va s'engouffrer, sur une estrade assez large pour dix à quinze personnes, au

(1) Voir juin.

Digitized by Google

plus, « le noble et éclatant cortège des prélats et de l'Institut, les académiciens sous leurs lauriers, les évêques sous leurs croix d'or, les cardinaux sous leur pourpre. C'est dans cet enclos de faubourg, où sourit heureusement le soleil, mais où l'on aurait sans lui pataugé en plein cloaque, que les voix les plus éminentes et même les plus vénérables vont s'élever et parvenir, claires et distinctes, jusqu'à la foule du dehors ! Par un véritable miracle d'acoustique, « elles vont allègrement, malgré leur âge et leur délicatesse, passer par les fenêtres ouvertes, comme pour faire entendre au monde entier dans quel cadre de dureté et de misère la vilenie de l'époque les condamne à parler... Là, il n'y a plus, comme dans la cathédrale, des siècles de gloire et de foi, mais dix ans de spolation lâche et basse, de honte et de vols officiels, et bientôt trente ans d'un régime qui aura été le déshonneur de la civilisation où il aura pu durer (1). »

Mais détournons les yeux de ce spectacle et écoutons les orateurs.

C'est d'abord Mgr Marbeau : en termes délicats, il salue l'Académie française, comme la saluait Bossuet lui-même au jour de sa réception ; il salue M. Mézières, qui porte si « allègrement le poids d'une verte vieillesse, au soir d'une longue et belle carrière » ; M. Jules Lemaitre, qui donne à cette fête « l'autorité de son merveilleux talent » ; le cardinal-archevêque de Malines, dont la présence atteste que la gloire de Bossuet appartient « à l'humanité tout entière ». Aussi le monde s'apprête-t-il à recueillir l'écho des voix qui vont se faire entendre.

M. Mézières, doyen de l'Académie française, parle au nom du Comité du Monument Bossuet, dont il est un des rares survivants, le cardinal Perraud, le duc de Broglie, Brunetière, Gréard, Boissier, Costa de Beauregard, Larroumet ayant disparu. « Que sommes-nous, dit-il, hommes d'un jour, en comparaison de ces grandes figures (comme Bossuet) qui représentent ce qu'il y a de plus durable dans l'histoire de l'humanité ?...

(1) Maurice Talmeyr, *loc. cit.*

Digitized by Google

L'Eglise et l'Académie française réclament les œuvres de Bossuet comme une part essentielle de leur patrimoine... De toutes les parties du monde civilisé, de Belgique, d'Angleterre, du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, d'Autriche, d'Italie, aussi bien que des plus humbles paroisses de France, les souscriptions ont répondu à l'appel (du Comité), montrant ainsi que la renommée de Bossuet dépasse toutes les frontières. » Et le doyen de l'Académie termine en remettant à Mgr Marbeau « la garde du monument que la générosité d'un public international a permis d'élever », et qui, rappelant « l'époque la plus glorieuse du diocèse », permettra aux membres du clergé de venir « y chercher des inspirations dignes d'un si grand souvenir. »

M. Jules Lemaitre se lève alors. Il avait déjà dignement parlé de Bossuet dans son *Fénelon*, et quoique sa dernière maladie ait blanchi sa tête si fine, sa voix et sa diction merveilleuse font admirablement ressortir un discours qui est un chef-d'œuvre d'esprit, de psychologie pénétrante, d'intelligente interprétation d'opinions qu'il a d'autant plus de mérite à bien expliquer qu'elles ne sont pas toujours les siennes. Aussi, comme l'auditoire, composé de gens fort simples, mais intelligents, était vibrant, chaleureux, soulignant par des rires et des applaudissements vigoureux, sonores, les moindres nuances de ce discours tout en finesses exquises ! M. Lemaitre débute ainsi :

« Celui qui aurait dû parler aujourd'hui de Bossuet, ce n'est pas moi, c'est Ferdinand Brunetière, qui l'a tant aimé et glorifié et qui l'a si profondément compris. Leurs deux esprits avaient quelques traits communs : l'amour de l'ordre, la passion de la dialectique, le besoin de croire et d'affirmer. J'en conclus que je remplacerai fort mal le très regretté Brunetière. Mais si vous ne me demandez que le goût et le respect de mon sujet, et d'admirer Bossuet, et d'être ému par lui, et de voir en lui une des plus grandes figures de notre passé et l'un des rois de notre prose, je remplirai avec un peu moins de crainte l'office dont l'Académie a bien voulu me charger. »

Il rappelle alors le bref et substantiel *Discours* de Bossuet à

Digitized by Google

l'Académie, il y a 240 ans, discours qui tranchait si bien sur l'insignifiance de la plupart des discours de l'époque et où bientôt Bossuet se montre, en peu de mots, tout entier : « L'éloquence est morte, dit-il, toutes ses couleurs s'effacent, toutes ses grâces s'évanouissent, si l'on ne s'applique avec soin à fixer en quelque sorte les langues et à les rendre durables... Vous avez été choisis, Messieurs, pour ce beau dessein. » Mais fixer la langue, ce n'est point interdire l'originalité. Bossuet ne pouvait songer à s'enchaîner comme écrivain. Il veut, dit-il, « la hardiesse, qui convient à la liberté, mêlée à la retenue, qui est l'effet du jugement et du choix ». Il veut pour notre langue la « justesse », la » perfection qui donne la consistance ». Et il espère qu'elle vivra dans cet état « autant que durera l'empire français et que la maison de saint Louis présidera à toute l'Europe ». Que cela est fier ! Et comme il ne peut rien toucher qu'il ne l'agrandisse ! Il termine par cette exhortation : « Travaillez sans relâche à vous surpasser tous les jours vous-mêmes, puisque telle est tout ensemble la grandeur et la faiblesse de l'esprit humain, que nous ne pouvons égaler nos propres idées, tant celui qui nous a formés a pris soin de marquer son infinité ! »

« Ainsi parlait Bossuet à notre Compagnie ; et dans ce discours de circonstance, dans ce compliment évidemment peu médité, il déclarait cependant ses deux sentiments essentiels : son amour pour ce qui est durable (et par conséquent pour ce qui est un), et sa grande tendresse pour le royaume de France.

« Bossuet nous offre à nous, presque tous si partagés et si changeants, le parfait exemplaire d'une âme harmonieuse et qui ne fut jamais divisée contre elle-même. Il a cru absolument et il a expliqué tout l'univers, et toute l'histoire, et tout l'homme par sa foi. « Un Dieu, un Christ, un évêque, un roi, voilà pour lui l'idéal du monde. » (Sainte-Beuve). Cela est émouvant, parce qu'il eut tant de génie ! Cet homme si sûr des choses qu'il croyait a eu l'intelligence la plus vigoureuse et la plus pénétrante. Sans doute, élevé dans le sanctuaire, toujours un peu dépaysé dans le monde et à la cour, il semble

Digitized by Google

avoir été sans défiance et parfois crédule aux hommes ; il ne les a pas connus à la façon d'un La Bruyère ou d'un Saint-Simon; mais il a été peintre profond de l'homme en général. »

Et ici, Mgr Touchet, près duquel je me trouvais, me faisait l'honneur de me dire tout bas : « C'est une erreur. Bossuet avait, par le confessionnal, des lumières sur les hommes qui manquaient à La Bruyère et à Saint-Simon. — Oui, Monseigneur, et Nisard l'a démontre, ainsi que Paul Janet dans son *Bossuet moraliste.*

Mais Jules Lemaitre continuait en établissant que, si Bossuet « a vu les difficultés de croire qu'ont les « libertins », il les a résolues et surmontées une fois pour toutes.

« Et que de sentiments tiennent proche de nous, quand même, ce théologien ! Chateaubriand dit de lui : « Comment a-t-il connu cette profondeur de rêverie? » — Bossuet a parlé souvent, et peut-être aussi bien que les romantiques, de la « persécution de cet inexorable ennui qui fait le fond de la vie humaine », et encore de cette « obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres ». Beaucoup de ses sermons, beaucoup de ses « méditations » surtout et de ses « élévations » sont presque des poèmes lyriques, et assurément les plus beaux du XVII^e^ siècle. Mais il est poète sans le chercher; il ne rêve pas pour nous faire plaisir. Cela est chez lui involontaire et accessoire. L'essentiel, *c'est la foi*, c'est-à-dire ce qui nous sauve et ce qui, en attendant, nous pacifie, nous met d'accord avec nous-mêmes, crée l'ordre et l'unité en nous, et doit les créer parmi les hommes — et d'abord dans le royaume de France.

« Cela est la grande préoccupation de Bossuet. Personne n'a plus souffert que lui du déchirement de la France par la Réforme. Non seulement parce qu'il croyait posséder la vérité, mais parce qu'il estimait que le plus grand bien pour un peuple est l'unanimité religieuse, qui entraîne l'unité de l'éducation et des mœurs, et par là double les forces de la commu-

Digitized by Google

nauté et même la rend plus heureuse par la paix de l'esprit. Et c'est pourquoi, pendant cinquante ans, il a travaillé à la réconciliation des protestants avec les catholiques. Il voyait là une grande œuvre nationale. Il a mené cette généreuse entreprise uniquement par la plume et par la parole. On ne peut imaginer, si on ne l'a pas lu, ce qu'il y a montré de bon sens et même de liberté d'esprit (dans les limites fixées par le dogme), de subtilité puissante, de persuasion et d'émotion, de zèle et même d'honnête adresse pour atténuer les difficultés et pour écarter celles qui ne sont qu'apparentes ; enfin de ménagement et de charité pour les personnes.

« A ce grand dessein (ceci a été fort bien vu par Brunetière), Bossuet subordonne toute sa conduite, même son gallicanisme, et sa lutte contre le quiétisme, car il ne veut pas que les prétentions du Saint-Siège au gouvernement temporel des Etats, — (prétentions qui n'ont jamais existé) — ou les subtilités du pire mysticisme augmentent encore « la difficulté de s'entendre avec les protestants ».

« Et il accepte toute la tradition : mais il n'accepte que la tradition. Il pense que la doctrine est complète et ne veut pas de dogmes nouveaux, toujours pour ne pas effaroucher les frères qu'il a résolu de ramener. A un moment, après une longue correspondance avec Leibniz, il a pu se figurer qu'il était bien près de trouver le terrain d'entente avec les Eglises réformées. Il est mort, je crois, sans en avoir désespéré. Si ce fut une illusion, elle fut belle et d'un grand cœur.

« Il n'a travaillé que pour l'Eglise et pour la France, sans les séparer dans son amour. Précepteur du dauphin, il interrompt ses prédications, il écrit des livres dont son élève ne profita guère, mais dont tout le monde put profiter. Bossuet est le théoricien et le poète de la Providence contre les incrédules qu'il sentait venir. Le *Discours sur l'histoire universelle* est l'histoire du gouvernement du monde par Dieu ; il ressemble à un *immense drame*, à une « divine tragédie » : mais, en même temps les vues humaines sur la psychologie des peuples anciens y abondent. Dans le *Cinquième Avertissement aux protestants*, Bossuet réfute d'avance le *Contrat social* et l'er-

Digitized by Google

teur démocratique (1). Dans la *Politique tirée de l'Ecriture Sainte*, il explique aux Français de son temps les avantages de leur antique gouvernement, si conforme au bon sens et à la nature, leur donne les meilleures raisons de l'aimer, et limite les droits du souverain par tant de devoirs, que ce manuel de la monarchie dite absolue respire l'humanité et la bonté.

« C'est que, en effet, ce grand homme fut aussi un bon homme. » — Oui, bon, très bon, mais pas « bon homme », me dit Mgr Touchet. — « Il le fut ici et à Germigny. Il fut un très bon homme d'évêque pendant vingt-deux ans. Il se crut obligé à la résidence. Il administrait avec soin et visitait son diocèse ; il prêchait dans sa cathédrale le plus souvent qu'il pouvait. Il n'était pas habile ; ce Père de l'Eglise, qui aurait dû être archevêque de Paris et cardinal, fut simplement évêque de Meaux (de quoi je vous fais, à vous, mon compliment). (*Rires et applaudissements*). Il était candide. Il était indulgent. Théologien inébranlable, il fut un oncle faible. » — Oui, mais d'un neveu qui n'était pas alors ce qu'il fut plus tard, janséniste ardent. — « Je rappelle ces traits pour qu'il nous paraisse plus accessible et que nous l'aimions davantage (2).

« En somme, quelle merveille, Messieurs, que cette vie et que cette œuvre ! Pendant un demi-siècle, pas un discours et pas un livre de Bossuet qui n'ait été d'utilité publique. Personne ne fut plus exempt de tout amour-propre d'auteur que cet écrivain si grand entre les plus grands. Et justement les qualités de son style sont presque toutes de celles qui suppo-

(1) M. Jules Lemaître ne se doutait pas qu'en parlant ainsi, il s'aliénait dans l'auditoire les abbés démocrates, dont l'un allait écrire à Béziers que « l'illustre académicien avait été au-dessous de lui-même. » Ah ! le préjugé démocratique !

(2) C'est la réponse à un article de M. Pierre Didier, dans le *Correspondant* du 25 octobre 1911 : « Bossuet, on le vénère, on va jusqu'à l'« adorer »; mais on ne songe presque pas à l'aimer, tant il nous semble lointain, étranger. Non pas que son existence de tous les jours présente rien d'héroïque. Mais ensuite, allez plus avant, essayez de le ressusciter, vous sentirez bientôt qu'il vous échappe, qu'il n'est pas pétri du même limon que nous, que son existence entière est un long miracle. »

Digitized by Google

sent l'oubli de soi, l'absence de toute affectation vaniteuse : car nul style n'est plus simple à l'ordinaire, plus naturel, plus libre, plus franc. Et nul aussi n'est plus expressif, plus passionné, plus majestueux et plus vaste quand il lui plaît, plus riche d'images imprévues, de plus de couleur ni de plus de mouvement. Aucun écrivain n'a été plus poète que cet orateur souverain.

« Le peuple connaît son nom et sait qu'il fut le plus éloquent des hommes. Il n'a guère eu d'ennemis, depuis sa mort, et je crois qu'à présent il n'en a plus du tout. »

Hélas ! M. Jules Lemaitre oubliait ici Voltaire, qui calomnia Bossuet en prose et en vers grivois, Joseph de Maistre, Lamennais, Rorhbacher, si injustes pour Bossuet, Victor Hugo, qui l'appelle « pleutre, sinistre, féroce, persécuteur, soutenеur de la Montespan », « dépravateur » du Dauphin, et pour suprême injure, le compare à Marat ; Renan, qui trouve « puérile » son *Histoire universelle*, estime sa *Politique* une ignoble parodie de l'Ecriture, et veut à tout prix détruire la gloire de Bossuet, « cette superstition-là » ; (1) les huguenots Schérer et Sismondi ; Henri Martin, Michelet, Paul Albert, l'abbé

(1) Voici en quels termes, Renan a parlé de Bossuet :

« Les influences combinées du clergé, de l'Université et de la littérature rhétoricienne avaient élevé autour de Bossuet une sorte d'enceinte sacrée que vous percez avec autant d'audace que de bonheur. Pour ma part, la destruction de cette *superstition-là* (dans la mesure bien entendu où une superstition se détruit) a toujours été une de mes idées chères. Vous venez de réaliser ce que j'aurais voulu faire, vingt fois mieux que je ne l'aurais fait : vos preuves sont décisives et votre position pleine de force et d'habileté. J'attends avec impatience la seconde série d'articles où vous examinerez comme écrivain celui dont vous avez détruit le prestige comme homme. Montrez hardiment ce qu'il a fallu de naïveté et de confiance dans les auteurs pour accepter comme des chefs-d'œuvre un ouvrage aussi *puéril* que l'*Histoire universelle*, qui, de nos jours, mériterait à peine de figurer parmi les ouvrages destinés à un pensionnat de religieuses ; la *Politique tirée de l'Ecriture, ignoble parodie* de la Bible au profit de Louis XIV ; l'*Histoire des Variations*, fondée tout entière sur un sophisme évident ; les écrits philosophiques, vrais cahiers de collège, sans aucune valeur ; les écrits sur l'Ecriture sainte, pleins d'une exégèse arriérée à une époque où une critique meilleure se faisait jour avec Richard Simon. Les per-

Digitized by Google

Réaume, Mgr Fèvre, l'abbé Davin, l'abbé Brémond, le Tyrrélien insulteur de Bossuet, dont il a fait la caricature dans le livre « le plus agaçant et le plus faux » qu'aient exécuté M. Emile Faguet et M. René Doumic, l'abbé Urbain, dont la *Loire républicaine* reproduisait les dires offensants sur un prétendu mariage de Bossuet avec M^lle^ de Mauléon, qui n'était pas née, quand on la lui fait épouser.

M. Jules Lemaître continue : « Bossuet en impose aux esprits même les plus éloignés du sien, par sa sincérité, sa force, sa carrure et toute l'harmonie de son être. Il fut nettement et splendidement ce qu'il fut.

« Le monument que nous inaugurons, très heureusement inspiré, il me semble, de l'art du XVII^e^ siècle, évoque bien, avec ce geste vers le ciel, avec ces personnages illustres et pathétiques qui furent ses pénitents, le suprême représentant et interprète de la France catholique et monarchique d'autrefois, qui ne vécut que pour elle, qui ne parla et n'écrivit que pour elle et qui ajouta plus que personne à sa vertu et à sa gloire.

« Nous ne saurions, Messieurs, trop honorer ce magnifique Français. »

sécutions suscitées par Bossuet à ce grand homme, si supérieur à son temps dans le domaine de la science sacrée, m'ont toujours semblé caractéristiques de l'esprit absolu et borné de l'Eglise gallicane et de la Sorbonne en particulier. Pour tout ce qui est de la méthode et du fond des connaissances, Bossuet n'est, en réalité qu'un sorboniste encroûté : je ne crois pas exagérer en ne lui laissant absolument que le mérite d'orateur. Celui-là, il le possède à un haut degré : s'il se fût contenté du rôle d'un Mascaron ou d'un Fléchier, on eût pu l'accepter comme le premier des maîtres en éloquence classique ; mais la prétention de résoudre avec de la rhétorique les plus graves problèmes de la religion, de la politique, de l'histoire, de la philosophie, est insoutenable. C'est en flattant les mauvaises tendances de l'esprit français, toujours séduit par la pompe du langage et par une prétendue apparence de sens commun, que Bossuet est arrivé chez nous à cette espèce de dictature intellectuelle que vous lui avez si victorieusement contestée. »

Ceci est déposé dans une lettre au sénateur opportuniste, Alphonse Peyrat, datée du 8 avril 1856.

Et cette haine tenace d'un apostat est encore un hommage au grand évêque.

Digitized by Google

***

Lorsque la longue ovation faite à l'orateur s'est tue, le cardinal Mercier se lève, et les cloches de la cathédrale sonnent l'*Angelus :* sont-ce les mêmes cloches qu'au temps de Bossuet? Le cardinal de Malines, grand, maigre, ascète, austère, — celui-là même qui, passant à Lyon, allait admirer l'Œuvre du Père Chevrier au Prado et y coucher sur la dure, en se privant ainsi de la gracieuse hospitalité de Son Eminence, — le Cardinal de Malines complète M. Jules Lemaitre et parle en philosop he, en théologien éminent, au nom de l'Eglise de Belgique et de son Université, au nom de la classe des Lettres de l'Académie royale de son pays : car « la gloire du héros de ce jour l'a ravi au monopole de la patrie et des lettres françaises; elle l'a « universalisé », « humanisé », « catholicisé » (*Applaudissements*).

« Aussi bien, il me suffit d'être homme pour avoir le droit d'honorer Bossuet.

« Il me suffit d'être chrétien, prêtre, évêque de l'Eglise catholique pour être admis à son école. »

Et « l'homme » rend un magnifique hommage à la philosophie de Bossuet, condensée en ces trois vérités : La vie est fugitive. — Au delà est la vie véritable où l'ordre sera rétabli. — Il existe une Providence qui doit combler les lacunes de notre histoire et qui, dès ce monde, a posé le Christ au centre des événements...

« Le *Discours sur l'histoire universelle* est une apologie du rôle social du christianisme, et je comprends que celui qui assiste en témoin sympathique à ce défilé des peuples et des siècles, l'un avant le Christ, l'autre depuis lui, rende volontiers hommage à une Providence souveraine, qui, en face de la succession des empires, pose dans son unité et soutient dans sa pérennité la religion.

« Mais est-ce là tout ? Aura-t-il suffi au grand évêque de faire admirer dans le Christ la pierre angulaire de l'histoire, l'accord des deux Testaments?

« Le génie de Bossuet fut d'un homme d'action, d'un bienfaiteur de l'humanité, oui; il fut d'un croyant à Dieu, à sa Provi-

Digitized by Google

dence, à son Christ, oui encore ; mais il fut bien davantage d'un chrétien qui vit sa foi jusqu'au bout, qui par toutes les fibres de son âme s'attache à la personne vivante de notre adorable Jésus, s'éprend de sa croix, s'immole à sa gloire. »

Et alors, le théologien, le prêtre, l'évêque caractérise admirablement ce que M. Jules Lemaitre avait laissé dans l'ombre, sinon les *Méditations sur l'Evangile*, les *Elévations sur les mystères*, « les plus beaux livres de notre langue », disait Brunetière, du moins les *Lettres de direction*, « où, souvent, quand on s'y attendrait le moins, éclatent des transports d'amour. Tout se tient dans cette grande âme. Le génie y est au service de la foi, la foi se dilate dans l'amour, l'amour se passionne pour le sacrifice et s'enflamme d'apostolat.

« Bossuet est beau, certes, dans la majesté de sa parole, dans la sûreté de son érudition, dans la vigueur, parfois âpre, il est vrai, de sa polémique, dans la sagesse de ses conseils, dans la puissance de son apostolat ; mais je le trouve encore plus beau, peut-être, parce que plus humain, lorsque je me le représente dans sa chambre de travail écrivant ces lignes à l'intention des mères qui ont de petits enfants :

« Il y a un catéchisme qu'on doit apprendre aux enfants dans la maison, dès qu'ils commencent à parler et à pouvoir retenir quelque chose. Alors ce catéchisme leur doit être appris par leurs pères et par leurs mères.

« Premièrement dès qu'ils bégayent, il leur faut apprendre le signe de la croix. »

Ce que Bossuet conseillait aux autres de faire, il le faisait lui-même magnifiquement : au lendemain de son *Oraison funèbre du grand Condé*, sous les voûtes émues et ravies de Notre-Dame de Paris, il allait faire le catéchisme aux petits enfants de la collégiale Saint-Saintin, à Meaux.

Le cardinal Mercier termine ainsi son superbe discours :

« A distance du quiétisme qui annihile la liberté du vouloir, et de la conception naturaliste où les initiatives de la vertu ne partiraient pas de la grâce, l'ascétisme de Bossuet rappelle aux âmes baptisées que le Christ n'est pas un chef d'école à la façon de Platon, d'Aristote ou d'Epictète, mais qu'il est substantiellement la Voie, la Vérité et la Vie.

Digitized by Google

« Messeigneurs, Messieurs,

« Il n'est donc personne au monde qui ne soit à sa place au pied du monument de Bossuet.

« Le savant, l'homme de lettres s'y éclaireront de son génie ; les conducteurs d'hommes y méditeront ses principes de philosophie sociale ; les âmes fidèles ou apostoliques y trouveront la plénitude et l'élan de l'expansion chrétienne, et il n'y aura personne qui, embrassant d'une vue de l'esprit le monument de cette vie, la richesse de cette pensée, la grandeur de ce caractère, la simplicité de cette foi, la fécondité de cet apostolat, puisse se défendre d'en admirer la resplendissante unité. » (*Applaudissements prolongés.*)

VI

Le banquet qui réunit chez Mgr Marbeau les principales notabilités de la fête fut charmant, sans doute, dans un réfectoire parfaitement décoré ; mais il laissa regretter la magnifique demeure qui était naguère encore le palais épiscopal de Meaux, vaste et bel hôtel du XVII^e^ siècle, construit sur d'antiques voûtes ogivales et où l'on pouvait monter en carrosse jusqu'au premier. Ici encore, vol et spoliation !

Néanmoins, ce banquet eut un dessert délicieux, un spirituel éloge de Bossuet, écrit dans le plus joli latin par un octogénaire sulpicien, M. Monier, et fort bien lu par M. le chanoine Ollichon. C'était exquis et cela rappelait avec quelle maîtrise Bossuet avait manié la langue de Cicéron, qui lui était aussi familière que le français.

Mgr Marbeau remercie alors tous les admirateurs de Bossuet présents à la solennité, fait l'éloge des membres défunts du Comité, Léon Lavedan, Edmond Rousse, le P. Monsabré, l'abbé Captier, et lit les excuses des absents : l'archevêque d'Alger, qui aurait voulu « par sa présence, rappeler le souvenir des grandes voix africaines que, dans ses immortels sermons, Bossuet se plaisait à faire entendre : voix de Tertullien, voix de Cyprien, voix d'Optat et de Fulgence, voix des conciles

Digitized by Google

de Carthage, voix de l'incomparable docteur des docteurs, saint Augustin » ; l'archevêque de Montréal, qui eût apporté à Bossuet l'hommage de la vieille France d'au-delà des mers ; l'évêque de Metz, « qui s'associait de cœur à cette fête en l'honneur du grand Bossuet, que Metz revendique comme l'une de ses gloires » ; l'archevêque de Cologne, le cardinal Fischer, le cardinal Vivès, Maurice Barrès, de l'Académie française, etc. L'évêque de Meaux termine par l'éloge du sculpteur, M. Ernest Dubois, et par un gracieux hommage au nouveau Cardinal, Mgr Amette.

L'archevêque de Paris, applaudi chaleureusement, dit les droits de sa ville épiscopale à fêter Bossuet : c'est à Paris que se forma le grand évêque, au collège de Navarre et à l'école de saint Vincent de Paul ; c'est à Paris qu'il donna ses plus beaux sermons, ses stations de Carême et d'Avent, aux Minimes, aux Grandes Carmélites, au Louvre, à Saint-Thomas du Louvre, et toutes ses grandes *Oraisons funèbres*, depuis celle de P. de Bourgoing, de Nicolas Cornet et de la reine Anne d'Autriche, jusqu'à celle du grand Condé, où, à soixante ans, il s'excusait de n'apporter que les « restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint ».

C'est à Paris que les médecins le condamnèrent à mourir : malgré le désir ardent du grand évêque de rentrer à Meaux, il dut se résigner à rester dans la capitale pour l'édifier par la plus sainte des morts. « Monseigneur Marbeau, dit Mgr Amette, vous avez l'âge de Bossuet en 1687, et pour vous comme pour lui, Paris garde bien un peu de votre cœur et un peu de vos labeurs. Nous n'avons pas à craindre que votre ardeur jamais s'éteigne. Ce que nous souhaitons, c'est que les forces ne vous manquent pas, pour continuer à servir l'Eglise aussi longtemps que l'a fait Bossuet. »

On applaudissait encore ces délicates paroles, lorsque Son Eminence le cardinal Luçon, archevêque de Reims, se fait le gracieux et éloquent interprète de la reconnaissance de tous envers Mgr Marbeau et Mgr de Briey : « Le monument Bossuet sera l'honneur de son épiscopat » ; envers Pie X et Léon XIII, oubliant si bien l'éclipse gallicane de 1682 et disant à Brunetière en 1900 : « S'il y a quelque chose de vieux dans

Digitized by Google

Bossuet, c'est son gallicanisme, facile à excuser et facile à oublier en considération de tant de génie et de tant de services rendus », par les immortels ouvrages que rappelle Son Eminence ; envers l'Académie française, l'Institut, l'armée, le peuple lui-même, qui, dans cette fête religieuse et patriotique, voit comment l'accord de la science et de la foi forme les meilleurs serviteurs de la Religion et de la Patrie.

« Fasse le Ciel que nous voyions un jour se renouer l'union quinze fois séculaire de la France et de l'Eglise dans la Religion, à la quelle notre Patrie doit ses plus nobles gloires ! »

Le banquet fini, on se disait, en parlant de M. Jules Lemaitre : « Que n'est-il tout à fait des nôtres ! — Il le deviendrait de plus en plus, répondait Mgr Baudrillart, mais... » Et pourtant, M. Jules Lemaitre, presque au même moment, me parlait avec émotion de notre vénéré collègue, M. Gonnet, son ancien professeur au Petit Séminaire de Paris. En tout cas, on pouvait prévoir que le critique qui savait si bien comprendre et admirer Bossuet, sans l'aimer beaucoup, allait être sévère pour Chateaubriand, qu'il aime davantage ; car, ajoute-t-il, « on n'a pas toujours le besoin absolu de respecter ceux qu'on aime, ou, si vous voulez, on n'aime pas ceux-là seulement qu'on respecte » (1).

VII

A trois heures, plusieurs milliers de nouveaux venus sont présents à Meaux. Non seulement la cathédrale est pleine, mais encore les rues et la place avoisinantes. Aussi est-ce pressés de toutes parts et souvent même bousculés, que membres de l'Académie et de l'Institut, prélats, évêques et cardinaux parviennent enfin à occuper les places qui leur sont réservées dans l'avant-chœur. Le clergé, bien plus nombreux que le matin, remplit tout le chœur. La maîtrise, accompagnée du grand orgue, chante le *Magnificat* et Mgr Touchet, évêque d'Orléans, paraît dans la chaire à jamais illustrée par les simples et sublimes enseignements de M. de Meaux.

(1) Seconde conférence sur Chateaubriand, 24 et 25 janvier 1912.

Digitized by Google

On connaît l'art oratoire de Mgr Touchet, sa voix claire et pénétrante, qui portait d'une extrémité à l'autre de l'immense vaisseau de la cathédrale, son élégante facilité, que relèvent l'originalité du style et l'éclat de superbes envolées d'éloquence.

Après avoir pris pour texte les paroles de saint Matthieu : *Luceat lux vestra coram hominibus... Videant opera vestra bona.* « Que votre lumière éclaire les hommes... que vos bonnes œuvres les édifient », l'orateur rappelle que « jamais homme ne fut autant vanté que Bossuet par ses contemporains et la postérité », depuis Huet, Fénelon, le cardinal de Noailles, Massillon, La Bruyère, Mesdames de La Fayette et de La Vallière, jusqu'à Chateaubriand, Villemain, Sainte-Beuve, Nisard, Brunetière et Lanson, Léon XIII et Pie X.

« Comment rendre hommage après tant d'hommages? »

Mgr Touchet va nous dire : « *Bossuet fut un sublime docteur, Bossuet fut un saint évêque.* »

Le *sublime docteur* s'est rendu maître de toutes les sciences qui pouvaient s'acquérir de son temps : physiologie, antiquités grecques et latines, Pères de l'Eglise d'Orient et de l'Eglise d'Occident jusqu'à saint Bernard et saint Thomas d'Aquin, Conciles, théologiens, la Bible surtout « qu'il lit, annote, commente, qu'il ne cessera de lire, de commenter, d'annoter. Oh ! Messieurs, la Bible de Bossuet, chargée, surchargée de mots rapides, épars, croisés, sans un blanc aux marges, où il se puisse ajouter quoi que ce soit, heureux qui peut y appuyer ses lèvres dans la vénération de l'une des plus belles reliques que je sache de labeur et de foi !...

« Homme vraiment unique, qui s'est laissé prendre, posséder par une demi-douzaine d'idées : le haut Domaine de Dieu et sa Providence, le rien de ce qui finit, l'immortalité de l'homme, la méditation et la propitiation de Jésus-Christ, l'immortalité de l'Eglise, la valeur de la Tradition, le respect dû au pouvoir qui a ses origines en Dieu ; et, avec ces simples éléments, il a bâti tout son édifice de penseur.

« Ces idées constituent sa substance, son principe vital intellectuel... Il est leur écrivain et leur poète, leur clairon de batailles, de victoires et d'alarmes. Elles, de leur côté, sont le

Digitized by Google

char de feu sur lequel il plane, le vol d'aigles qui l'emporte. Né dans un siècle qu'on appelle grand, grâce à elles, il est devenu plus grand que lui, puisque, grâce à elles, il a tout vu, tout mesuré, tout jugé, tout enseigné de lui.

« Par elles son doctorat s'est consommé dans une espèce de magistrature sublime que nul n'a déclinée. Du roi, en son Versailles, au paysan de Germigny-l'Evêque ; des courtisanes fastueuses et des abbesses superbes aux plus humbles Sœurs cloîtrées; des nouvelles converties à leurs plus célèbres ministres ; elle s'est imposée, sans rudesse communément, par sa seule masse et sa seule élévation. »

Voici les passages de cette partie du *Discours* qui ont le plus impressionné l'auditoire, dont il était facile de suivre les émotions :

« Oui, le grand siècle se courbe devant Bossuet. Rappelez-vous bien, Messieurs, la lettre à Louis XIV :

« Sire, le jour de la Pentecôte approche, où Votre Majesté a résolu de communier. Quoique je ne doute pas qu'elle ne songe sérieusement à ce qu'elle a promis à Dieu, je dois vous dire que jamais votre cœur ne sera paisiblement à lui tant que cet amour violent (celui de M^me^ de Montespan) y régnera. Il est difficile, Sire, de se retirer d'un si funeste engagement. Cependant, il le faut, ou il n'y a pas de salut. »

Et ailleurs : « Il est un Dieu dans le ciel qui venge les péchés des peuples, mais surtout qui venge les péchés des rois. C'est lui qui veut que je parle ainsi à Votre Majesté. »

« Quel maître !... et quel disciple !...

« Rappelez-vous comment celui qui pousse à la perfection des Visitandines et des Ursulines, qui ramène des bourgeois et des paysans du diocèse de Meaux, ensevelit sous la bure du Carmel, pour trente-six ans, la tendre et austère Louise de la Miséricorde : « Et vous, descendez, allez à l'autel, victime de la pénitence ; allez achever votre sacrifice ; le feu est allumé ; l'encens est prêt ; le glaive est tiré ; le glaive est la parole (la parole que vous allez prononcer) qui sépare l'âme d'avec elle-même pour l'attacher uniquement à Dieu ! »

« Rappelez-vous l'orateur tout-puissant près de ses collègues, trop disposés à suivre Louis XIV dans une voie de résis-

Digitized by Google

tance au Suprême Pontife, sinon de schisme. « Quel aveuglement, quand les royaumes chrétiens ont cru s'affranchir en secouant, disaient-ils, le joug étranger ! » (C'est donc de tous les temps, cela, et ils n'ont donc rien inventé ceux que nous connaissons !) « Comme si le Pape, qui fait de tant de royaumes un seul royaume, pouvait devenir étranger à des chrétiens... Sainte Eglise romaine, mère de toutes les Eglises et mère de tous les fidèles, si jamais je t'oublie, puissé-je m'oublier moi-même ; que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si je ne te mets pas au commencement de tous mes cantiques de réjouissance ! »

« Rappelez-vous Fénelon aux pieds du Dominateur. Fénelon sera sacré après-demain. C'est de Bossuet qu'il a voulu recevoir l'onction. Il faut ce passé pour dédier à Dieu cet avenir. Les deux hommes s'entretiennent de l'Eglise, de Jésus-Christ, de la chose sublime qu'est l'épiscopat. Quelque rayon de la gloire des prophètes couronna-t-il soudain le front de l'évêque vieilli?... L'archevêque élu de Cambrai, saisi par la dignité de cette parole, de ces cheveux blancs, de ces services, tomba sur ses genoux, et, baisant avec ferveur la main qui se tendait pour le relever fraternellement, jura de n'avoir jamais d'autre foi que celle de l'évêque de Meaux... Hélas !...

« Tel s'affermit l'universel doctorat de Bossuet. Aussi, devant l'immensité et la diversité de sa production littéraire ou plutôt apostolique : *Histoire des variations, Discours sur l'histoire universelle, Histoire de France, Politique sacrée, Traités de philosophie et de théologie, Exposition, Avis aux protestants, Projets d'union entre l'Eglise catholique et les confessions séparées, Défense des saints Pères, de la tradition, des vrais mystiques; Essais sur la communion sous les deux* espèces, *la messe, la concupiscence ; Catéchismes ; Lettres* de direction ; *Commentaires des* Psaumes, de l'Ecclésiaste, de l'Ecclésiastique, de l'Apocalypse ; *Ecrits polémiques ;* Mémoires ; Compositions ascétiques ; *Méditations, Elévations ; Sermons ; Oraisons funèbres ;* dans l'émotion de ce fait qu'il ne s'épuise pas, quoiqu'il se répande, et ne s'essouffle pas, quelque haut qu'il monte, que sa phrase communément simple, sobre, dépouillée de recherche et d'artifice, se développe et devient solennelle tou-

Digitized by Google

tes les fois que la pensée ou le sentiment l'exigent ainsi ; qu'il immortalise en se jouant des personnages auxquels l'histoire n'eût pas donné plus d'un regard, s'il ne les avait loués, Le Tellier, Henriette d'Angleterre, La Palatine, Bourgoin, et aussi qu'il pose sur la tête de héros tels que Turenne, Condé, Henriette de France, des couronnes plus durables que le souvenir de leurs exploits, on se prosterne presque stupéfait d'un tel miracle de *fécondité*, d'*intrépidité*, de *puissance*; miracle de *fécondité*, dis-je, puisque Bossuet suffit à remplir la chaire, la Sorbonne, les Assemblées du clergé, le palais des rois, où il discute leur conscience, essuie leurs larmes, enseigne leurs fils ; miracle d'*intrépidité*, puisqu'il apparaît sur toutes les brèches de la muraille sacrée : brèche ouverte par le luthéranisme, le calvinisme, l'anglicanisme ; brèche ouverte par le jansénisme ; brèche ouverte par la morale relâchée ; brèche ouverte par le faux mysticisme ; brèche ouverte par le libertinage d'esprit de courtisans qui tourneront à la dévotion, quand Louis XIV y tournera ; brèche ouverte par les exemples scandaleux venus de si haut ; brèche ouverte par le socinianisme de Richard Simon ; miracle de *puissance*, puisque le formidable artiste, qu'on lui donne du marbre ou de la poussière, de l'airain ou des feuilles sèches, dessine, pétrit, sculpte pour l'éternité : et alors, l'esprit éperdu, comme l'est notre œil en présence des monts géants trop larges et trop élevés pour qu'il les embrasse, se prend à répéter, exalté ou atterré (on ne déciderait que difficilement lequel des deux), le cri de David : Louons Dieu qui a dressé les cimes ! car, en vérité, Bossuet docteur, s'enivrant à l'eau de toute fontaine pure, y puisant la plus vaste et la plus solide des doctrines, la distribuant ensuite à pleines mains, à plein cœur, de si haut, est une des plus belles œuvres de la magnificence et de la toute-puissance du Créateur. *Laudate eum in excelsis !.* »

C'était très beau, Messieurs; et l'auditoire frémissant avait peine à contenir ses applaudissements.

Et lorsque l'orateur eut dévoilé la *sainteté* de l'évêque dans sa foi à toute épreuve, pleine de naïveté et d'allégresse, dans sa vaillance à combattre la théologie mensongère, la critique impertinente, le libertinage d'esprit, dans sa joie « à se recueil-

Digitized by Google

lir et chanter comme un oiseau du matin : « Je me suis levé dans la nuit pour voir vos cieux qui sont les ouvrages de vos doigts, la lune et les étoiles que vous avez fondées » (1) ; lorsqu'il eut fait voir Bossuet « autant directeur qu'évangéliste », s'élevant à un rêve plus haut que celui de sauver des individualités », seraient-ce des Turenne, des ducs de Richemond, et « voulant sauver des peuples », ramener dans le giron de l'Eglise romaine l'Angleterre, l'Allemagne, la Suède, la Norvège, la Hollande ; lorsqu'il eut tracé le portrait de ce disciple de saint Vincent de Paul, dans sa méditation ininterrompue des saintes lettres, dans sa conversation continuelle sur les sciences sacrées, dans ses retraites édifiantes à la Grande Trappe, auprès de l'abbé de Rancé, son ami, dans son humilité profonde et sa charité inlassable, dans sa dévotion cordiale pour saint Joseph, pour la Vierge Immaculée, pour l'Eucharistie surtout et la communion quotidienne, qu'il recommandait si fort, non seulement aux religieuses, mais aux fidèles de Meaux, qu'à l'âge de soixante-quinze ans, dans son dernier sermon pour l'octave de la Fête-Dieu, il suppliait instamment de lui donner avant sa mort la consolation « d'imiter les premiers chrétiens qui communiaient tous les jours ». — Et l'on a dit que «Bossuet avait l'âme janséniste » ! — quand l'orateur, s'élevant encore plus haut, comme son incomparable modèle, eut fait le tableau de son invincible résistance à Pontchartrain, qui voulait empiéter sur les droits des évêques et soumettre à la censure leurs mandements : « J'y mettrais plutôt la tête » (2), écrivait le saint et intrépide vieillard, qui n'avait plus qu'à couronner une si belle vie par une mort plus belle encore dans la gloire qui l'escortait et les

(1) *Traité de la Concupiscence.*

(2) Mgr Touchet aurait pu citer aussi l'admirable *Lettre* de Bossuet à milord Perth, qu'il avait converti au catholicisme, mais dont les révoltés d'Edimbourg avaient brûlé, avec un crucifix, le portrait, ainsi que celui du roi d'Angleterre et celui de Bossuet : « Que plût à Dieu, qu'au lieu de mon portrait, j'eusse pu être en personne auprès de vous, pour vous encourager dans vos souffrances, pour prendre part à la gloire de votre confession, et après avoir prêché à vos compatriotes la vérité de la foi, la confirmer avec vous, si Dieu m'en jugeait digne, par tout mon sang ! »

Digitized by Google

atroces souffrances de la pierre qu'il supportait héroïquement : « L'abbé Le Dieu, incliné devant sa couche, le remerciait de ses bontés et lui promettait de garder son souvenir et sa gloire. A ce mot de gloire, Bossuet, déjà loin de la terre et presque descendu dans le jugement de Dieu, se souleva à demi, malgré ses douleurs : « La gloire ! fit-il apeuré, cessez ces discours ; demandez pour moi à Dieu pardon de mes péchés. » Le lendemain, matin du samedi, quelque peu avant 4 h. ½, les yeux fixés sur le crucifix, prêtant l'oreille à une dernière lecture de l'Evangile, muni du Viatique et de l'Extrême Onction, l'évêque de Meaux s'endormit dans le Seigneur. L'abbé de Saint-André, s'approchant, baissa les paupières de Bossuet et dit : « Mon Dieu, que de lumières éteintes, et quel brillant flambeau de moins dans votre Eglise ! » lorsqu'enfin, Mgr Touchet eut adjuré ses auditeurs, chrétiens ou non, de réfléchir sur les idées de Bossuet, sur la vie et la mort de cet homme d'un si beau génie, sur la France immortelle et sur la religion, qui « est le bien des nations et de la société civile », l'auditoire, profondément ému, éclata en longs applaudissements.

Et il nous sembla que la statue de Bossuet en vibrait d'aise; près du socle dont elles forment la garde d'honneur, les figures de marbre, Condé aux yeux de faucon, Turenne, méditatif et grave, la touchante Henriette, La Vallière, l'immolée, jusqu'à l'apathique Dauphin parurent incliner la tête pour approuver et remercier l'orateur, tandis que les vingt-un cardinaux, archevêques et évêques, d'une seule voix et d'un même geste, singulièrement émotionnant, donnaient à l'assistance la bénédiction apostolique, que confirmait, en quelque sorte, le salut du Saint Sacrement.

VII

Pendant que « l'Aigle de Meaux » était ainsi triomphalement glorifié, les oies du Capitole meldois, au nom de la Loge maçonnique de Seine-et-Marne, avaient refusé d'assister en corps aux fêtes de Bossuet. On n'avait vu à la cathédrale que le maire, M. Lugol, et son adjoint. Une municipalité radicale-

Digitized by Google

socialiste ne considère pas la glorification d'un clérical aussi notoire que Bossuet comme compatible avec la défense républicaine et l'union des gauches. Comme le disait le *Temps* lui-même dans un spirituel persiflage, « à parler franc, Bossuet fut un peu calotin !... De plus, on l'appelle « l'Aigle de Meaux », ce qui tend à insinuer que les habitants de Meaux, y compris ses édiles, ne sont pas tous des aigles ! C'est désobligeant par ce temps d'égalitarisme démocratique. Et puis, l'épiscopat de Bossuet, aux yeux de nos libres penseurs n'a-t-il pas jeté sur Meaux un certain discrédit? Enfin, il était monarchiste : il admirait Louis XIV, lequel était, comme vous savez, un esprit des plus médiocres, bien inférieur au moindre de nos politiciens d'aujourd'hui. On en a par-dessus les yeux de tout ce XVII^e^ siècle, qui n'entendait rien aux arts ni à la littérature, et qu'il est grand temps de remplacer, dans les programmes des collèges, par l'étude approfondie des plus récents discours parlementaires, un peu plus actuels et mieux tournés que ces *Oraisons funèbres* dont on a ennuyé tant de générations d'écoliers. Ne s'est-on point avisé de mettre le monument dans la cathédrale, comme s'il n'eût pas été mieux en vue sur la Grand'Place, devant le café du Commerce? Vingt-un cardinaux, archevêques et évêques n'assistaient-ils point à la cérémonie? Les conseillers municipaux de Meaux ne frayent point avec ces gens-là et ne se montrent point dans les antres de la superstition. Ils déplorent que des laïques, des membres de l'Académie française se commettent en de telles compagnies. Pour eux, ils ne sauraient s'engager dans cette voie qui mène droit à la réaction. Point de compromissions ! comme ils l'ont souvent dit dans leurs affiches électorales. Ils ne s'en dédisent point. A la rigueur, pour prouver leur libéralisme et en considération de ce que Bossuet résida dans leur cité pendant une vingtaine d'années, ils auraient consenti à lui accorder un souvenir, mais dans une réunion purement civile. Un vin d'honneur à la mairie, ou dans quelque salle réservée aux banquets démocratiques, était tout ce qu'ils pouvaient concéder. Ils ont convié les académiciens à ces libations laïques : malheureusement, le programme de la journée, déjà très chargé, n'a pas permis à l'Institut de trinquer à cette occasion avec la municipalité.

Digitized by Google

C'est bien dommage ! En fait de vin d'honneur, Bossuet devra se contenter du vin de messe. Et sa mémoire reste entachée d'un cléricalisme, si l'on ose s'exprimer ainsi, indécrottable. »

Pendant que la presse de la France entière consacrait d'excellents articles, à quelques rares exceptions près, au « triomphe national » de Bossuet, l'inévitable M. de Narfon, du *Figaro*, prétendait que, si l'on avait retardé les fêtes de Meaux de 1904 jusqu'à 1911, c'était à cause de la difficulté de trouver un orateur : comme si la persécution combiste et la loi de Séparation de M. Briand n'expliquaient pas, seules, un retard qu'elles avaient rendu nécessaire ! Et puis, d'après M. de Narfon, Mgr Touchet n'avait pas été « complet », parce qu'il n'avait parlé que dans une note du gallicanisme de Bossuet. A ce compte, Bossuet lui-même aurait été incomplet dans son *Panégyrique de saint Bernard* et dans celui de *saint Thomas d'Aquin*, où il ne parlait pas de leur négation de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge.

D'ailleurs, Bossuet, dans ses *Méditations sur l'Evangile*, en 1695, n'a-t-il pas rétracté son erreur de 1682 contre l'infaillibilité du Pape, puisqu'il dit, *La Cène*, 1re partie, LXXe jour, à propos de ces paroles du Sauveur. « J'ai prié pour toi, que ta foi ne défaille pas. Et toi, quand tu seras converti, confirme tes frères » : Qui peut douter que saint Pierre n'ait reçu par cette prière *une foi constante, invincible, inébranlable*, et *si abondante d'ailleurs* qu'elle fût capable d'affermir non seulement le commun des fidèles, mais encore ses frères, les apôtres, et les pasteurs du troupeau, en empêchant Satan de les cribler. Et cette parole revient manifestement à celle où il avait dit : *Tu es Pierre*, je t'ai changé ton nom de Simon en celui de Pierre, en signe de la fermeté que je te veux communiquer, non seulement pour toi, mais encore pour toute mon Eglise. *Je veux mettre en toi d'une manière éminente et particulière la prédication de la foi*, qui en sera le fondement, et « les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle », c'est-à-dire qu'elle sera affermie contre tous les efforts de Satan jusqu'à être inébranlable. » Et le LXXIIe jour : « *La foi de saint Pierre est la foi de l'Eglise de Rome, où est le centre de l'unité catholique.* Luc, XXII, 32... Cette parole :

Digitized by Google

Affermis tes frères, n'est pas un commandement qu'il fasse en particulier à saint Pierre ; *c'est un office qu'il érige et qu'il institue dans son Eglise à perpétuité*... Il y devait toujours avoir un Pierre dans l'Eglise pour confirmer ses frères dans la foi : c'était le moyen le plus propre pour établir l'unité des sentiments que le Sauveur désirait plus que toutes choses ; et *cette autorité était d'autant plus nécessaire aux successeurs des apôtres, que leur foi était moins affermie que celle de leurs auteurs*... Que vous rendrons-nous, ô Seigneur ! pour toutes les grâces que vous avez faites à votre Eglise par ce siège de Rome? *C'est là que la vraie foi a toujours été confirmée.* N'entrons point dans les disputes qui causent les dissensions (1) et non pas l'édification de vos enfants. Suivons les grands événements et les grands traits de l'histoire de l'Eglise, *nous verrons l'autorité de ce grand siège être partout à la tête de la condamnation et de l'extinction des hérésies. La foi romaine a toujours été la foi de l'Eglise. La foi de saint Pierre*, c'est-à-dire celle qu'il a prêchée et qu'il a laissée en dépôt dans sa chaire, dans son Eglise, qui n'y est toujours invariablement conservée, a toujours été le fondement de l'Eglise catholique, et jamais elle ne s'est démentie. »

M. d'Haussonville, l'un des académiciens présents à Meaux et l'un des vingt-cinq cardinaux verts qui ont voulu faire la leçon au Pape et trouver excellentes la séparation et les Associations cultuelles, écrivait dans le *Gaulois* un article étrange, pour faire croire au public que les fêtes de Meaux avaient été bien plus belles sous le régime de la Séparation qu'elles ne l'eussent été sous l'Empire. — Outre qu'on ne voit pas du tout ce que l'Empire vient faire ici, M. d'Haussonville n'a donc pas entendu les cris de putois des Dumesnil et des Caillaux, des blocards et des francs-maçons, contre Mgr Marbeau accusé d'être violateur des lois pour quelques chaises payantes à la cathédrale ?

M. d'Haussonville n'a donc pas vu, à Meaux, l'interdiction absolue des processions religieuses, l'évêché volé à l'évêque, et l'évêque réduit à recevoir l'Académie d'abord dans un ba-

(1) Voilà bien le gallicanisme jeté par dessus bord.

Digitized by Google

raquement en planches, où M. d'Haussonville étouffait près de nous, puis dans le réfectoire trop étroit d'une maison hospitalière? M. d'Haussonville compterait-il pour rien l'apostasie nationale que nous impose la Séparation? C'est le crime des crimes, et l'Empire qui, n'en déplaise à M. d'Haussonville, avait donné un marbre magnifique pour le tombeau de Bossuet, aurait tenu à rehausser ses fêtes par le cortège officiel de ses préfets, de ses magistrats et de son armée ; il aurait même délégué à Meaux un ministre de l'Instruction publique qui n'eût pas été le franc-maçon huguenot et fils de Prussien, M. Steeg. M. Maurice Talmeyr répondait très bien, dans la *Croix* du 24 novembre 1911, à M. d'Haussonville : « Que la pratique d'un régime où l'Etat ne « prête plus son appui » à l'Eglise et où l'Eglise ne « prête plus le sien » à l'Etat soit bonne en soi et doive toujours l'être désormais, et cela en France, dans le pays quinze fois séculaire de la monarchie très chrétienne, où le roi, pendant plus de mille ans, n'eut jamais d'autre raison d'être que celle de « sergent de Dieu », sur un sol où il n'existe pas un hectare qui ne soit pas historiquement terre chrétienne, et même catholique : voilà donc où tous les catholiques, et même tous les Français, devraient cependant pouvoir se mettre d'accord ! » Non, mille fois non !

Dans un autre ordre d'idées, M. le chanoine Lecigne, l'éminent doyen de la Faculté catholique des Lettres de Lille, pour se dédommager sans doute de n'avoir pu assister aux fêtes de Meaux, publiait dans la *Critique du Libéralisme*, un éloquent article sur « l'*Opportunité de Bossuet* ». Après avoir constaté que « ce serait trop dire que la parole humaine fut, aux fêtes de Meaux, tout à fait adéquate au sujet », car, « si grand que l'on soit, si belle langue que l'on parle..., on se sent tout petit, lorsque Bossuet est là », il montrait les leçons que nous donne ce grand homme à l'heure actuelle : — leçon de « *travail* invraisemblable », à Navarre, à Metz, à Paris, à Meaux, où, (1) après un sommeil de quelques heures, il se levait à une heure du matin, en hiver comme en été, s'enveloppait jusqu'à la ceinture d'une peau d'ours, et travaillait jusqu'à cinq, six et sept heures, pour

(1) M. Lecigne ne cite pas les détails qui suivent.

Digitized by Google

se recoucher, en laissant allumée sa lampe, que les gens de Meaux appelaient « l'étoile de Monseigneur »; — leçon de *culte pour l'histoire*, dont Bossuet a si bien compris l'importance souveraine, lui qui l'appelle « la maîtresse de la vie humaine et de la politique » (1) et qui, grâce à elle, n'a pas été seulement « le prophète du passé », auquel les civilisations disparues et retrouvées à notre époque donnent raison dans toutes ses vues de génie, mais encore le prophète de l'avenir, car il annonçait avec une sagacité clairvoyante que le protestantisme finirait dans le socinianisme ou la négation de la divinité de Notre-Seigneur, et le protestantisme libéral n'est pas autre chose (2) ; il annonçait que les « Variations des Eglises protestantes » se multiplieraient à l'infini, et, l'autre jour, on nous disait que dans le Bas-Languedoc, une petite ville compte treize façons d'interpréter le Verbe, qu'il y a 100 et tant de sectes protestantes en Angleterre, 185 aux Etats-Unis, et 150 au Canada, avec des noms parfaitement bizarres et baroques : angélicaux, Christadelpiens, Eglise des premiers-nés, Troupe de Daniel, Mimicmi (*sic*), Gens de l'aurore du Millenium, Nouvelles Lumières, Titans, Silencieux, Gardiens de la tour du guet, etc., etc., quelques-uns ne comptant qu'un, deux ou quelques individus. « C'est à pleurer de rire; » — leçon d'*amour ardent pour les Livres sacrés*, trop dédaignés, hélas! à notre époque, et dont Bossuet se nourrit depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à sa mort, au point de devenir « l'homme de la Bible », qui pénétra toutes ses facultés, et où son imagination prit cette merveilleuse richesse de couleurs et de poésie lyrique qui caractérise son style ; où sa sensibilité se fit à la fois plus forte, plus impétueuse et plus délicate au contact de saint Jean et de saint Paul ; où sa volonté acquit une droiture majestueuse, et où son génie trouva tout, philosophie, histoire, piété, théologie, politique, mysticisme, éloquence et poésie aux envolées superbes ; — leçon d'*étude passionnée des Pères de l'Eglise*, Pères latins, Pères grecs, que l'on a essayé

(1) Lettre de Bossuet au pape Innocent XI sur l'éducation du Dauphin.

(2) Voir un article de M. Onésime Reclus dans la *Revue*, 1er décembre 1911.

Digitized by Google

de discréditer dans une triste *Histoire ancienne de l'Eglise* et qui étaient si chers à Bossuet que son jardinier de Germigny, sa maison de campagne, indigné de voir qu'il ne faisait point cas des fleurs de son parterre, s'écriait : « Il faut donc lui planter des Chrysostome ! »

Bossuet, « l'homme de tous les talents et de toutes les vertus », d'après Massillon, Bossuet « qu'on admire malgré soi », ainsi que La Bruyère le disait à l'Académie, Bossuet qui, « accable par le grand nombre et l'éminence de ses talents, orateur, historien, théologien, philosophe, d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire ; un défenseur de la religion, une lumière de l'Eglise ; parlons d'avance le langage de la postérité, un Père de l'Eglise. Que n'est-il point? Nommez, Messieurs, une vertu qui ne soit pas la sienne », Bossuet se dresse devant nous de toute la hauteur de son génie pour nous dire : « La Tradition est la vraie science ecclésiastique. La Tradition de l'Eglise et des Saints Pères tient lieu de tout à ceux qui la savent pour établir parfaitement le fond de la religion... Quiconque veut devenir un habile théologien et un solide interprète, qu'il lise et relise les Pères, saint Irénée, Tertullien, saint Cyprien, saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome surtout, et saint Augustin, « le docteur des docteurs », sans oublier saint Bernard et saint Thomas », en qui parle « toute l'école ».

Grâce à eux et à la Bible, le merveilleux génie de Bossuet a pu s'épanouir par une sorte de croissance majestueuse : il a donné ses premières fleurs et ses premiers fruits, et combien savoureux, dans les *Sermons* prêchés à Navarre et à Metz, 1648-1659 ; il a étalé sa magnificence dans les *Sermons* de Paris, 1659-1681, les grandes *Oraisons funèbres*, 1669-1687, les *Panégyriques* des Saints, qui arrachaient des larmes à la cour, et qui ne sont pour nous que de la lave refroidie ; car comme le disait le plus émouvant des avocats au XIX^e^ siècle, M^e^ Chaix d'Est-Ange : « La parole a eu ses flatteurs : quoi qu'ils en aient pu dire, elle ne survit pas à l'occasion et au temps. C'est quand l'orateur est debout qu'il faut le saisir et le retenir tout entier. Avec le dernier son qui s'échappe de ses lèvres, la fleur de son élo-

Digitized by Google

quence est tombée pour jamais : aucun effort ne saurait la ranimer ; aucun art ne saurait en garder l'empreinte... » Bossuet a fait admirer sa maturité dans l'*Exposition de la doctrine catholique*, le *Discours sur l'Histoire universelle*, la *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte*, l'*Histoire des Variations*. Plus tard enfin, par un dernier jet de sève puissante et créatrice, il a donné les *Elévations sur les Mystères* et les *Méditations sur l'Evangile*, « au-dessus desquelles il n'y a rien dans notre langue », disait Brunetière — et j'ai la joie de vous annoncer que M. l'abbé Bonnet, auquel nous devons déjà les *Poèmes sacrés* de Racine, trouvés dans la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, vient d'y découvrir 189 *Méditations* inédites de Bossuet : quel régal pour les lettrés et pour les âmes pieuses ! — l'*Instruction sur les états d'oraison*, le *Second traité sur les états d'oraison*, publié en 1897, par M. Levesque, de Saint-Sulpice, et la *Défense de la Tradition et des Saints Pères*, sublime résumé de toute une vie d'apostoliques labeurs.

L'histoire n'a vu et ne verra probablement qu'une fois un tel prêtre, un tel évêque s'élever sans naissance, sans intrigue, sans ambition, par la seule force du génie et la seule autorité de la vertu, jusqu'à être « l'oracle d'un siècle, » qu'il domine, en y régnant à côté du grand Roi : dans la chaire, où il triomphe et dépasse les Basile, les Chrysostome et les Bernard ; près du trône, dont il forme l'héritier par une éducation « à laquelle toute la chrétienté a intérêt » ; à la cour, où Mme de La Vallière l'appelle « un homme admirable par son esprit, sa bonté, son amour de Dieu », où Mme de Lafayette le donne à Huet pour l'homme « le plus honnête, le plus droit, le plus doux et le plus franc qui ait jamais été à la cour », et où il sait « être évêque et évêque des premiers temps », par sa conduite envers Mme de La Vallière, Louis XIV et Mme de Montespan ; au théâtre, qu'il condamne sévèrement, pour en avoir compris et analysé toutes les séductions ; dans le monde, où le terrible Saint-Simon, intimement lié avec M. de Cambrai, reconnaît que Bossuet, « cet homme à jamais regrettable, était doux, affable, de facile accès, humble, fort aumônier... et avec les évêques, les prêtres, les docteurs, comme l'un d'entre eux, loin d'austère, de pédant, de composé, gai, poli,

Digitized by Google

fort aimable, quoique toujours et avec tous ce qu'il était, et par son caractère et par sa vertu, et ne faisant jamais sentir aucune espèce de supériorité à personne » (1) ; dans les Assemblées du clergé, dont il modère les résolutions au point d'éviter un schisme en 1682, et dont il dirige magnifiquement les débats en 1700, contre le jansénisme et le laxisme ; dans l'épiscopat, où ses collègues l'appellent « l'oracle des évêques » (2), dans toute la catholicité, où il est « le Docteur des Eglises, la terreur des sectes » (3) ; dans son diocèse, qu'il nourrit de la parole de Dieu, après l'avoir protégé contre les dragonnades, qu'il fera interdire en 1699 ; dans les plus humbles monastères de religieuses, où ses conférences « d'une beauté enchantée » font penser à un « autre Jérôme » ; dans toute l'Europe protestante, où pénètrent ses « livres d'or », qui y convertissent 70.000 hérétiques ; à Rome enfin, où les Papes Innocent XI, Innocent XII, Clément XI rendent hommage « à ses vertus, à sa doctrine, à ses mérites », où le P. Cloche, général des Dominicains, et le P. Campioni saluent en lui « la source de bonté la plus féconde », le grand « défenseur de l'Eglise » et une vivante « encyclopédie de tous les Saints Pères. »

Bossuet, « prêtre et le plus grand des prêtres », n'est-il donc pas, à côté de saint Vincent de Paul, maître de sa jeunesse sacerdotale, l'immortel idéal du clergé de France, aussi bien qu'il en est la gloire immortelle, avec « sa parole unique », donnant à tout ce qu'il dit comme « un air d'éternité »?

Théodore DELMONT,
Professeur à la Faculté catholique des Lettres de Lyon.

P. S. — S. Em. le cardinal Merry del Val adressait naguère à Mgr Marbeau une lettre où on lisait :

« Le Saint-Père a agréé bien volontiers l'hommage que Votre Grandeur a eu la filiale pensée de lui faire du compte-

(1) Saint-Simon, *Notice sur Bossuet* : l'article cité a été publié par Faugère, II, p. 424.
(2) De Valdérie, évêque de Luçon.
(3) Massillon.

Digitized by Google

rendu des fêtes qui ont été célébrées à Meaux à l'occasion de l'inauguration solennelle du monument de Bossuet en votre église cathédrale, le 29 octobre 1911.

« Le Souverain Pontife, qui a appris avec satisfaction le plein succès qui a couronné ces solennités en l'honneur de l'immortel évêque de Meaux, vous remercie de votre filial hommage et il accorde de tout cœur la bénédiction apostolique pour vous-même et pour vos chers diocésains. »

En outre, la *Semaine religieuse de Meaux* a publié une note officielle, dont voici le passage principal :

Mgr l'évêque de Rodez écrit : « J'arrive de Rome où le Saint-Père m'a parlé des fêtes de Meaux, et particulièrement du panégyrique prononcé par Mgr l'évêque d'Orléans.

« A ce sujet-là, il m'a dit une parole bien consolante : « *Mgr Touchet a prophétisé le relèvement complet de la France après ses épreuves, parce que, dit-il, le bon Dieu n'a pas encore trouvé de remplaçante pour la fille aînée de l'Eglise...* Je vais plus loin, ajouta le Pape, et je prétends que non seulement le bon Dieu n'a pas trouvé de remplaçante, mais qu'*il n'en cherche pas et qu'il continuera toujours à compter sur la France.* »

« Cette parole est un nouveau et précieux témoignage de l'inlassable confiance du Saint-Père dans les destinées de notre pays : il méritait à ce titre d'être accueilli comme le digne couronnement des fêtes religieuses et patriotiques de « notre grand Bossuet ».

Th. D.

Digitized by Google

LA CONTRE-ÉGLISE DE JEAN-JACQUES

Il est entendu ou sous-entendu qu'on ne doit jamais faire état dans une correcte polémique, des misères petites ou grandes, qui déparent la vie privée des écrivains. Ainsi l'exigent, paraît-il, les règles de la tolérance parlementaire et littéraire. Règles immorales, et dont l'observation amène ce résultat au moins singulier, qu'un Bossuet et un Voltaire, un de Maistre et un Chateaubriand, ont, en fait, un droit égal à la confiance de leurs lecteurs. On prétend les juger sur pièces, c'est-à-dire sur texte, sans tenir compte aux uns de leur haute vertu, et aux autres de leurs notoires faiblesses.

Des catholiques ne peuvent pas admettre que Rousseau bénéficie de cette triste loi qui n'est peut-être qu'une coutume. En effet, Rousseau a fait de l'exhibition de son moi un dogme, de ses passions et de l'assouvissement de ses passions un idéal moral, de sa fondamentale anarchie une synthèse de politique. Il est impossible de séparer l'homme de l'auteur, ses théories de sa biographie. Quand il s'est rendu coupable d'outrage public à la pudeur, il ne se frappe pas la poitrine en disant aux lecteurs qu'il a pris pour juges : pardonnez-moi ; non, il vante sa propre honnêteté, il se donne comme le plus vertueux des hommes. Tels sont, selon lui, les droits sacrés de l'individu humain, telle est la sainteté des passions, partie intégrante d'une nature morale qu'à l'encontre de l'Eglise enseignante, Jean-Jacques Rousseau ose proclamer parfaitement sainte. Enumérer les actes honteux dont se compose la vie de Rousseau, et le qualifier lui-même comme il le mérite,

Digitized by Google

ce n'est point faire ce qu'il est convenu d'appeler des personnalités, c'est combattre le nécessaire combat contre l'une des plus pures formes du mal que l'humanité ait connues. La vie de Rousseau est comme un diabolique enchevêtrement d'erreurs et de corruption, de maximes subversives et d'exemples scandaleux, qui s'impose, hélas, à l'examen de tout Français patriote et même de tout homme décidé à réfléchir. L'immense et hystérique vanité de Rousseau touchait d'ailleurs à la folie furieuse. Par tous les moyens il a voulu faire connaître à ses contemporains et à la postérité ses hontes, ses tares, ses vices et l'énorme puissance malfaisante qui était en lui. En essayant de laisser tout cela dans l'ombre, ses admirateurs vont contre ses volontés les plus explicitement formulées, ils s'opposent à un acte de justice qui est aussi un acte de salut public, car il y va du salut de la France. Un des devoirs les plus impérieux qui incombent aux Français catholiques est de souligner vigoureusement l'indignité du triste personnage qu'a fait Rousseau, sa laideur morale qui est communicative et sa perversité dominatrice.

Il n'est pas de sot métier, mais on connaît de malhonnêtes artisans. Rousseau se convertit du protestantisme au catholicisme, puis du catholicisme au protestantisme et les deux fois pour le bon motif, c'est-à-dire par intérêt personnel. Tour à tour laquais, professionnel de vagabondage, séminariste, élève musicien, secrétaire d'un archimandrite, arpenteur, copiste, auteur dramatique et compositeur, secrétaire d'ambassade, parasite, précepteur, il occupa durant cinq ans auprès de Mme de Warens une situation qu'on ne saurait définir dans la langue des honnêtes gens.

Il mit ses cinq enfants à l'hôpital. De la part d'un homme qui va se poser en directeur de conscience, en législateur et en réformateur de l'éducation nationale, une telle détermination fût-elle sérieusement motivée, est à la fois insensée et scandaleuse. C'est parce qu'il avait fréquenté d'immondes compagnies que Rousseau eut l'horrible courage d'envoyer ses enfants à l'hôpital. Ses aveux sont trop cyniques pour qu'on puisse les reproduire ici, mais voici ses conclusions : « Je formai ma façon de penser sur celle que je voyais en vogue chez des

Digitized by Google

gens très aimables et dans le fond très honnêtes gens (?) et je me dis : Puisque c'est l'usage du pays, quand on y vit, on peut le suivre. Voilà l'expédient que je cherchais. Je m'y déterminai gaillardement, sans le moindre scrupule. » Ainsi s'exprime l'homme qui va réorganiser la famille française et qui, en réalité, l'anéantit. Car le divorce et la dépopulation nous viennent de cette source unique d'anarchie où Rousseau puisait toutes ses inspirations.

Rousseau fut l'élève spirituel de Mme de Warrens, le compagnon, le complice, la dupe et l'esclave de Thérèse Levasseur, et cela sans aucun préjudice pour d'autres liaisons ou aventures qui suffiraient à déshonorer plusieurs vies. Mais sait-on bien jusqu'à quel point Thérèse fut inintelligente et immorale? « Je voulus d'abord former son esprit, j'y perdis mes peines. Je ne rougis pas d'avouer qu'elle n'a jamais bien su lire, quoiqu'elle écrive passablement. J'avais, vis-à-vis mes fenêtres, un cadran sur lequel je m'efforçai, durant plus d'un mois, de lui faire connaître les heures ; à peine les connaît-elle encore à présent. Elle n'a jamais pu suivre l'ordre des mois de l'année et ne connaît pas un seul chiffre, malgré tous les soins que j'ai pris pour les lui montrer. Elle ne sait ni compter l'argent, ni le prix d'aucune chose. »

Ce phénomène d'inintelligence se complétait chez Thérèse Levasseur par une sordide vulgarité de manières et de sentiments. Rousseau subit sa dictature ménagère, durant un quart de siècle et plus (1).

Moralement parlant valait-il mieux que cette créature? Il est permis de se le demander. Sans doute, l'histoire générale des littératures n'offre-t-elle rien d'aussi monstrueusement cynique que la préface de la *Nouvelle Héloïse* : « Il faut des spectacles dans les grandes villes et des romans aux peuples

(1) Il est difficile quand on songe à Thérèse et à Rousseau, de ne pas se rappeler les imprécations de Tennyson contre Amy : « Ce qu'il y a de délicat en toi deviendra grossier, pour s'assimiler à son limon... la pesanteur de sa nature te fera tomber aussi bas que lui. » Au fait, Rousseau ne peut rien contre la bassesse morale et l'ignorance de Thérèse, mais Thérèse et les siens exercèrent une grande influence sur Rousseau.

Digitized by Google

corrompus. J'ai vu les mœurs de mon temps et j'ai publié ces lettres... La jeune fille qui osera lire une seule page de mon roman est une fille perdue (1) ».

Enfin Rousseau est un étranger. Dans ses grands jours, il signait emphatiquement Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, fils d'Isaac Rousseau, citoyen, et de Suzanne Bernard, citoyenne. Il disait volontiers : nous autres de Genève, et il se rendait compte que du triomphe de ses idées résulterait tôt ou tard, la ruine de la France. Il était même plus que Genevois, puisqu'il descendait de ces réfugiés français qui, en Suisse comme en Allemagne, se classent toujours parmi les plus acharnés ennemis de leur ancienne patrie.

Rousseau est absolument malsain, malsain *a planta pedis usque ad verticem capitis* malsain et malfaisant; son orgueil par exemple, participait de l'Infini ! « Etre éternel, rassembler autour de moi l'innombrable foule de mes semblables ; qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères. Que chacun d'eux découvre à son tour, son cœur au pied de ton trône avec la même sincérité et puis qu'un seul te dise, s'il l'ose : Je fus meilleur que cet homme-là. »

Il me semble que jamais mieux que dans cette apostrophe significative, on ne vit le paroxisme de l'orgueil se muer en démence pure. C'est dans son genre, un très complet personnage que Rousseau.

Sa doctrine n'est pas moins complète et elle se pose en ennemie de la doctrine catholique. N'est-ce pas trop dire, me demandera un sage, et n'est-ce point donner trop d'importance à ce vil Jean-Jacques qui, dans la longue liste des hé-

(1) Voltaire a dit de lui : « C'est un grand charlatan et un grand misérable que ce Rousseau... Point de romans de Jean-Jacques, s'il vous plaît ; je l'ai lu pour mon malheur. Il a cru être Diogène, et à peine a-t-il l'honneur de ressembler à son chien. » Diogène fournit à Arouet d'autres comparaisons défavorables à Rousseau, mais trop réalistes pour que je puisse les citer ici. — Peut-être estimera-t-on qu'il ne convient pas de demander des jugements équitables au sarcastique Voltaire, qui était, au surplus, l'ennemi personnel de Rousseau. Pourquoi pas? Il s'agit uniquement de savoir si les formules de Voltaire sont justes. Or, elles le sont.

Digitized by Google

résiarques et des persécuteurs fait en somme assez médiocre figure? Non, ce n'est point trop dire. La Révolution s'affirme Contre-Eglise, de même que depuis bientôt deux siècles, les deux grandes fonctions doctrinales de l'Eglise se résument assez bien dans le mot contre-révolution. Or, aucun écrivain n'incarne aussi bien que Jean-Jacques la bassesse, les haines, les destructions, les négations révolutionnaires.

A la base de toutes les théories religieuses, morales, politiques, religieuses et sociales de Rousseau apparaît la négation du péché originel. « Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses. » La thèse de la perfection de l'état de nature reste la pensée maîtresse de toutes ses œuvres. Le concile de Trente au contraire décrète officiellement (Session V), qu'Adam par son péché a perdu la sainteté et la justice, a encouru la colère de Dieu, la mort, la captivité sous l'empire du démon, qu'il a transmis à tous ses descendants non seulement la mort et les souffrances du corps, mais le péché qui est la mort de l'âme. »

Il est superflu sans doute de mesurer la portée immense, infinie même, de cette opposition fondamentale.

Rousseau a parlé de Dieu, sans trêve ni cesse, et il semble donc *a priori* qu'il devrait fatalement se rencontrer avec l'Eglise. Non seulement il n'en est rien, mais on peut dire que son incohérente théodicée constitue une remarquable forme d'impiété anticatholique. Tantôt Rousseau est agnostique : « Ce monde est-il éternel ou créé? Y a-t-il un principe unique des choses? Y en a-t-il deux ou plusieurs? Et quelle est leur nature? Je n'en sais rien, et que m'importe? » Tantôt il est panthéiste. « Je sens des extases, des ravissements inexprimables à me fondre, pour ainsi dire, dans le système des êtres, à m'identifier avec la nature entière. » Mais le plus souvent, je n'ose pas dire toujours, il essaie d'entrer en contact avec Dieu par des procédés que l'Eglise réprouve le plus énergiquement. Pour un catholique la vie religieuse tend essentiellement à établir dans nos âmes la ressemblance d'un Dieu qui est esprit, elle se ramène à la lutte de l'esprit contre la chair, elle s'aide des intuitions du cœur, oui, mais aussi des lumières de l'intelligence ainsi que l'a décrété le Concile du Vatican,

Digitized by Google

du magistère de l'Eglise et du Livre révélé. Rousseau qui toujours sentit avant de penser, déclare saintes les plus basses passions de l'humanité qu'il confond avec les inspirations de sa conscience, il fait de la vie religieuse quelque chose de troublant et d'avilissant qui rapproche le civilisé du sauvage ou de l'animal ou même des choses inanimées. Voltaire s'exprimait avec autant de justesse que de malice lorsqu'il écrivait à Jean-Jacques : « Jamais personne n'a mis tant d'esprit à faire de nous des bêtes. Quand on lit votre livre on a envie de courir à quatre pattes. »

C'est dans le *Contrat social* que le radicalisme des haines anticatholiques de Jean-Jacques éclate avec le plus de violence. Théoriquement, il n'a voulu construire qu'une cité neutre, mais comme les assises nouvelles s'élevaient sur les ruines de la cité chrétienne, catholique, la pensée a dominé le triste sire de faire exactement le contraire de ce qui existait, et c'est pourquoi le *Contrat social* contient déjà tous les principes de 89 : il est le plan officiel de la Contre-Eglise. A ceux qu'effraierait la perspective peu réjouissante, en effet, de lire le livre tout entier, j'ose signaler le chapitre VIII[e] du livre IV, intitulé, oh ! bien intitulé : *De la Religion civile.* On y lit : Les humbles chrétiens ont changé de langage et bientôt on a vu ce prétendu royaume d'un autre monde devenir sous un chef visible (le Pape), le plus violent despotisme dans celui-ci... La loi chrétienne au fond est plus nuisible qu'utile à la forte constitution d'un état. »

Un siècle plus tard environ, après que ces tristes lignes furent livrées à l'imprimeur, Léon XIII écrira dans un document solennel (Encyclique *Immortale Dei*) : « Œuvre immortelle du Dieu de miséricorde, l'Eglise bien qu'en soi et de sa nature elle ait pour but le salut des âmes et la félicité éternelle, est cependant dans la sphère même des choses humaines, la source de tant et de tels avantages, qu'elle n'en pourrait procurer de plus nombreux et de plus grands, lors même qu'elle eût été fondée surtout et directement en vue d'assurer la félicité de cette vie.

« Partout, en effet, où l'Eglise a pénétré, elle a immédiatement changé la face des choses et imprégné les mœurs politi-

Digitized by Google

ques non seulement de vertus inconnues jusqu'alors, mais encore d'une civilisation toute nouvelle. Tous les peuples qui l'ont accueillie, se sont distingués par la douceur, l'équité et la gloire des entreprises. » Ayant cru découvrir que la coexistence de deux législations l'une civile, l'autre religieuse, empêche les hommes de pouvoir être à la fois dévots et citoyens, Rousseau en vient à cette conclusion : « Quiconque ose dire : Hors de l'Eglise point de salut doit être chassé de l'Etat ». En expulsant les religieux ou les religieuses, M. Combes et M. Ferdinand Buisson et d'autres tiendront un raisonnement analogue ou identique.

Telle est la quintessence des principes de 89 inventés jadis par Jurieu et réédités par Rousseau. On ignore systématiquement l'Eglise en tant qu'elle affirme ses droits de société parfaite, on combat ou on discrédite sa législation que Rousseau appelle une sorte de droit mixte et insociable qui n'a point de nom et l'on exile ou l'on persécute chaque fidèle abandonné à lui-même. Pendant ce temps, on inscrit le mot tolérance en lettres majuscules sur le frontispice des lois à côté des mots : liberté, égalité, fraternité.

Après l'Eglise, Jean-Jacques supprime Dieu considéré comme la source de toute autorité ; il le supprime et il le remplace par cette déité indivisible, toute-puissante, éternelle et infaillible qui a nom le pacte social.

« Chacun de nous, dit-il, met en commun sa personne et sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale et nous recevons encore chaque membre comme partie indivisible du tout. »

Rousseau donc institue son droit divin à lui, il oppose au droit canon son concept, je ne dis pas laïque mais anticatholique de la souveraineté.

Il a fallu que l'Eglise au cours du XIX^e^ siècle réfutât explicitement le principe essentiel et toutes les pensées maîtresses du *Contrat social*. Tout le chapitre IX de l'Encyclique *Immortale Dei* est en somme une analyse minutieuse du triste livre. Léon XIII ne fait pas à Jean-Jacques l'honneur de le citer, mais il le désigne très clairement à la défiance des fidèles.

« C'est à cette source qu'il faut faire remonter ces principes

Digitized by Google

modernes de liberté effrénée, rêvés et promulgués parmi les grandes perturbations du siècle dernier, comme les principes et les fondements d'un *droit nouveau*, inconnu jusqu'alors, et sur plus d'un point en désaccord non seulement avec le droit chrétien, mais avec le droit naturel.

Voici le premier de tous ces principes : tous les hommes, dès lors qu'ils sont de même race et de même nature, sont semblables, et, par le fait, égaux entre eux dans la pratique de la vie : chacun relève si bien de lui seul, qu'il n'est d'aucune façon soumis à l'autorité d'autrui : il peut en toute liberté penser sur toute chose ce qu'il veut, faire ce qu'il lui plaît, personne n'a le droit de commander aux autres. Dans une société fondée sur ces principes, l'autorité publique n'est que la volonté du peuple, lequel ne dépendant que de lui-même, est aussi le seul à se commander. Il choisit ses mandataires, mais de telle sorte qu'il leur délègue moins le droit que la fonction du pouvoir, pour l'exercer en son nom.

La souveraineté de Dieu est passée sous silence, exactement comme si Dieu n'existait pas, ou ne s'occupait en rien de la société du genre humain, ou bien comme si les hommes soit en particulier, soit en société, ne devaient rien à Dieu, ou qu'on pût imaginer une puissance quelconque dont la cause, la force et l'autorité ne résidât pas tout entière en Dieu même. De cette sorte, on le voit, l'Etat n'est autre chose que la multitude maîtresse et se gouvernant elle-même, et dès lors que le peuple est censé la source de tout droit et de tout pouvoir, il s'ensuit que l'Etat ne se croit lié à aucune obligation envers Dieu... »

Et maintenant qu'il a chassé de sa cité le Dieu des catholiques, Jean-Jacques se repose-t-il content? Non pas, il craint encore un retour offensif du divin Ennemi et c'est pourquoi il s'efforce de l'anéantir dans l'âme des enfants. Les critiques littéraires et les professeurs ont la bonté grande d'étudier en détail chacune des assertions pédagogiques du docteur Saint-Preux, ils discutent à perte de souffle sur les nourrices, les programmes d'étude, la méthode négative d'éducation, etc., etc. Il y a tout lieu de supposer que sauf le désir de mettre sa pédagogie en harmonie avec ses théories générales, Jean-

Digitized by Google

Jacques se souciait de toutes ces choses autant que de sa première soutane. L'auteur de l'*Emile*, ou plutôt le vicaire Savoyard ne se propose sérieusement qu'un but : exclure toute idée religieuse de l'Education. Les hommes du Bloc ont réalisé son abominable pensée, mais avec le secours des pasteurs protestants de Neufchâtel ou de Genève.

Il resterait à montrer comment le Jean-Jacques infecta de romantisme et de modernisme la sensibilité de ses lecteurs. Mais ce travail fut naguère et plusieurs fois édité dans l'*Université catholique*.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

MÉLANGES

MGR D'HULST

Mgr Baudrillart vient de publier le tome Ier d'une Vie de Mgr d'Hulst (1), dont le second et dernier volume doit paraître prochainement.

« Peut-être éprouvera-t-on quelque surprise à constater que Mgr d'Hulst ait pu devenir l'objet d'une biographie aussi étendue. » Ce sont les premières lignes de l'Introduction que l'auteur a mise en tête de son œuvre.

Tous les biographes n'ont pas les mêmes scrupules ; et l'on voit paraître une multitude de *Vies*, qui n'ont manifestement d'intérêt que pour l'auteur, à cause de toute la peine qu'il s'est donnée pour les écrire : physionomies ternes et honorables d'hommes faits pour rester dans la foule anonyme comme ils y ont vécu, n'ayant jamais eu ni une idée qui ait fait sa trace, ni une vertu singulière qui reste une leçon. Ce serait charité pour le public que de lui épargner tant de lectures auxquelles il se laisse solliciter, dans l'espoir de trouver un trait remarquable, quelque chose d'exceptionnel, qui vaille la peine qu'il se donne et le temps qu'il dépense, et qui s'achèvent dans la déception. Une petite notice aurait suffi à satisfaire la piété filiale du petit cercle d'intimes ; on la garderait précieusement comme un portrait, dans les archives de la famille. Mais il ne faut conserver à l'histoire que les hommes qui ont contribué à la faire.

Je ne suis pas allé bien loin, on le voit, dans la lecture de l'œuvre de Mgr Baudrillart sans y trouver une leçon oppor-

(1) *Vie de Mgr d'Hulst*, par Mgr Alfred BAUDRILLART, recteur de l'Institut catholique de Paris, in-8, t. I, 582 p., J. de Gigord, Paris, 1912.

Digitized by Google

tune. Je lui sais un gré infini de son scrupule ; mais ici il est évidemment injustifié.

Mgr d'Hulst a été la première personnalité ecclésiastique de son temps dans notre pays. Mgr Baunard disait : « Il était le premier prêtre de France ». Et je vois que notre éminent recteur du moment, Mgr Dadolle, dans son discours de rentrée de novembre 1896, exprimait la même chose en d'autres termes : « Il y a longtemps que pour notre respectueuse et reconnaissante admiration, Mgr d'Hulst n'avait ni second ni pair dans l'Eglise de France ». Pourtant il n'était pas au sommet de la hiérarchie. On aurait trouvé des prêtres — je ne dis pas certes dont la parole fût plus intéressante pour nous, mais enfin — dont la réputation d'orateurs devant le public était supérieure à la sienne. Mais ce qui le mettait hors de pair, c'était son intelligence souveraine, et sans doute aussi le sentiment que nous avions tous, qu'il était l'homme du moment, le chef désigné du grand effort intellectuel qui se dessinait alors parmi les catholiques et dont le bénéfice s'affirme si heureusement aujourd'hui.

M. Lebas, qui fut son professeur à Saint-Sulpice, nous a souvent raconté qu'une mère de famille qui était venue l'entretenir de ses enfants, comme directeur des catéchismes, ayant, au cours de la conversation, prononcé le nom du séminariste, chef du catéchisme, M. d'Hulst, s'était reprise : « Je devrais dire Monseigneur d'Hulst ». Tant, dès ce moment, il donnait l'impression de dignité et de grandeur. La vivacité de son esprit étonnait ses maîtres. M. Lebas gardait une dissertation de Maurice d'Hulst sur ce thème classique de l'origine du pouvoir. Ce qui l'avait frappé, c'était la vigueur d'une intelligence que l'on ne sentait prisonnière que des principes et de la raison, mais nullement d'une tradition d'école.

Au grand séminaire, quand parurent les fascicules de ses premières conférences de Notre-Dame, nous les attendions, nous les lisions avec la curiosité d'esprits avides, nous en causions en promenade ; nous étions ravis, peut-être un peu étonnés, que la science pût avoir un visage si agréable, et la philosophie rester si profonde en s'exprimant dans une si belle langue ; nous retenions des comparaisons telles que celle du devoir facile à traverser comme le rayon de soleil mais qui sub-

Digitized by Google

siste dans le moment même que vous passez à travers, et qui se reforme derrière vous.

Aux Carmes, nous le voyions peu, sauf le matin, à l'église, où il disait sa messe, s'en allant à l'autel d'un pas un peu rapide, et le buste voûté, avec la majesté qui lui était naturelle, mais sans en chercher aucune dans une attitude. On savait qu'on était accueilli, si l'on frappait à sa porte, et, à condition d'avoir un sujet sérieux d'entretien ; mais on ne s'avisait pas de s'y présenter, pour le plaisir de le voir, ou l'honneur de l'avoir vu. Il était néanmoins la plus grande influence qui s'exerçât sur nous. Je vois, par le récit même de Mgr Baudrillart, qu'on lui a « quelquefois reproché de n'avoir pas su attirer à lui la brillante et studieuse jeunesse qui fréquentait les cours, et sur laquelle il aurait dû, semble-t-il, exercer une si forte et si pénétrante action » qu'on estime qu'aux séminaristes des Carmes, il « aurait dû se donner davantage. »

Il faut croire que le public est exigeant, car nous le voyions vivre saintement sa vie écrasante, c'était un spectacle dont l'impression se renouvelait chaque jour. Une petite affiche piquée au mur annonçait qu'il recevait le soir à partir de 8 h. 1/2, et l'on se disait qu'au moment où nous allions nous reposer de notre journée, vide en comparaison de la sienne, lui, il commençait à donner audience. A 1 heure de l'après-midi, il traversait la cour, sa serviette sous le bras, se rendant à la Chambre, les jours de séance. Conférencier de Notre-Dame, nous n'ignorions pas que c'est une œuvre qui a toujours absorbé l'année entière d'un homme, et, quelle que fût la froideur du public pour les conférences, nous gardions notre jugement sur le volume annuel où il les publiait, les mettant beaucoup au-dessus d'autres discours qui faisaient église comble. La veille des fêtes, en nous promenant à la récréation du soir, nous remarquions le défilé des hommes vers son appartement, des collégiens avec leurs pères, qui venaient se confesser. Et de voir trois grandes tâches dont chacune était lourde pour un homme, celles de recteur, de député, de conférencier de Notre-Dame, peser sur lui seul, de par la volonté de ses supérieurs, c'était pour nous une leçon inoubliable. L'idée ne nous venait même pas qu'il pût faire nos lectures spirituelles et nos

Digitized by Google

méditations. L'orientation qu'il indiquait à nos vies vers la sainteté et le travail dans ses allocutions, ses discours, ses rapports, ses paroles spontanées au milieu de nos cercles, suffisait ; son admirable exemple faisait le reste. Quand il venait dans la salle rouge à une des fêtes, parmi les professeurs dont la réputation était déjà grande, chacun était honoré d'un mot de lui ; il dominait noblement tout ce monde de son grand front et de sa pensée; il avait sur nous, uniquement par sa présence, l'action silencieuse d'un chef en qui l'on a confiance, parce qu'on l'admire.

La vie de Mgr d'Hulst offrait donc un sujet très digne de l'histoire, puisqu'il fut le chef reconnu d'un mouvement important fécond et durable dans l'Eglise de France. Il fallait seulement souhaiter qu'il se trouvât un historien capable de la raconter. Et c'est le bonheur qu'elle a eu. Mgr Baudrillart qui compte parmi les historiens de notre temps, fut l'ami de Mgr d'Hulst, il est son successeur à l'Institut catholique. Son talent d'historien rencontrait donc ici un objet qu'il ne connaît pas seulement par l'extérieur et par des documents d'archives, mais intimement, par une expérience personnelle. D'être le continuateur de Mgr d'Hulst a dû, je le devine, lui servir beaucoup à le comprendre et à l'apprécier.

Aussi les 300 pages du Livre III intitulé l'*Apostolat intellectuel de Mgr d'Hulst*, l'*Université catholique de Paris* sont-elles les plus attachantes qu'on puisse lire. La main de l'historien est très maîtresse des faits, et les développe lentement en présentant toujours leur aspect significatif.

C'est d'abord la fondation de l'Université, août-décembre 1875. Les évêques réunis décident « de créer une Université libre, de l'ouvrir au plus tôt ». L'abbé d'Hulst était chargé de l'exécution du présent décret. On se fera une idée de la difficulté, si l'on songe que dans les démarches qu'il tentait pour détacher de jeunes professeurs de l'Université de l'Etat, l'abbé d'Hulst n'avait même pas la faculté de leur donner, de la part des évêques, des assurances pour l'avenir. Il fallait rendre l'idée assez séduisante pour décider de jeunes hommes à lui sacrifier leur situation. Or, dès le début de 1876, les Facultés de Droit, des Lettres, des Sciences étaient en plein

Digitized by Google

fonctionnement, avec des professeurs comme MM. de Lapparent, Branly, Terrat... « L'œuvre accomplie dans ces conditions hâtives, a écrit Mgr d'Hulst, offrait plus d'une lacune, mais l'ensemble était satisfaisant, et les grandes lignes en sont restées définitives. » C'est le jugement même de l'histoire, bien glorieux pour lui.

Il semblerait que le plus facile à organiser, ce dut être la Faculté de théologie. Ne sommes-nous pas là entre nous? Seulement, en France, où les grands séminaires sont fortement organisés depuis l'admirable renaissance catholique au XVII^e^ siècle, on concevait la Faculté comme un enseignement théologique supérieur qui continuerait la formation nécessaire et suffisante des cours du séminaire. A Rome, où l'école de théologie c'est l'Université, le séminaire étant le noviciat pour la formation morale, on ne pouvait guère se faire une autre idée que celle que l'on voyait réalisée en Italie.

La première conception devait triompher, mais ce ne fut pas sans de multiples discussions et échanges de vues. On devine que dans la seconde conception, il y a une chose séduisante à première vue, c'est la perspective d'avoir une multitude d'auditeurs. Au contraire, en prolongeant encore les longues études préparatoires au sacerdoce, on limitait le nombre des candidats. On le limitait plus encore qu'on ne pouvait le penser alors, puisque, avec la séparation, allaient survenir les années de disette qui ne sont pas près d'être closes. Pour tout dire, il n'est pas une de nos Facultés libres françaises de théologie où l'on ne se plaigne depuis l'origine et avec persévérance du petit nombre des inscriptions. Etait-ce une raison de sacrifier l'idée d'enseignement supérieur à une apparence de succès? Ce qu'il faut c'est que l'idée, telle quelle, se fasse accepter de l'élite du jeune clergé dans tous les diocèses ; ce ne serait pas vraiment réussir que d'avoir le nombre par un autre moyen. Un moment on crut avoir trouvé une solution intermédiaire. M. Captier proposait une combinaison. Il enverrait beaucoup d'élèves de Saint-Sulpice suivre les cours de la Faculté, à condition que la licence fût délivrée à la fin des études du séminaire de Paris. Il n'était pas souhaitable que pareil projet aboutît. Car donner le diplôme de licence à la fin des

Digitized by Google

études des séminaires, c'était abaisser la valeur de ce grade. Et il n'y avait pas de raison d'octroyer cette faveur à Saint-Sulpice à l'exclusion des autres séminaires, puisque l'on peut bien dire, si l'on veut, que le séminaire de Saint-Sulpice reçoit de province une élite sociale, des jeunes gens que leur condition de fortune et de famille dirige naturellement vers un milieu plus relevé, moins rural, mais c'est tout : ce sont des conditions de fortune qui en décident — au moins dans notre région — et non pas de supériorité intellectuelle. En définitive, la licence fut le couronnement de la première année d'études supérieures, et le doctorat put être délivré à la fin de la seconde année.

La plus grave difficulté et la plus douloureuse devait venir des luttes doctrinales. On partait d'un bel enthousiasme de travail ; le danger était, dans cette ardeur, de dépasser la limite du domaine abandonné par Dieu à la discussion des hommes. Contenter tout le monde, ne contrister aucun de ceux à qui on devait de la reconnaissance, être en harmonie avec les convictions particulières de chacun, il n'y fallait pas songer. L'abbé Duchesne ayant contesté les origines apostoliques d'une Église en France, l'évêque de ce diocèse manifesta « une extrême irritation », dénonça « les entreprises de l'Institut catholique », menaça d'en appeler « aux autorités compétentes ». La difficulté ici était à force de diplomatie, ou plutôt à force de bonne foi, d'exactitude, et d'éclaircissements, de garder à la libre recherche ses droits. Mais il y a, à côté des sentiments particuliers, le sentiment de l'Eglise, le dogme, si aisément intéressé par exemple, dans l'exégèse biblique. Comme l'a bien montré l'aventure de M. Loisy, il peut y avoir dans ce qui se donne pour pure recherche savante, des principes destructeurs de la foi. Cela est très clair pour nous aujourd'hui dans la question Loisy, au terme de son évolution. Mais au début, il est plus difficile de démêler le droit et l'abus, de tracer la limite du domaine réservé et du champ libre de la spéculation humaine. Gardons-nous de juger l'attitude des hommes, sans tenir compte des lumières qui nous sont venues depuis et qu'ils n'avaient pas. Mgr d'Hulst était très préoccupé des problèmes de l'exégèse, passionné d'y voir plus

Digitized by Google

clair. Ceux qui, séminaristes aux Carmes, l'ont entendu en parler, avec de grands gestes, en plein air et par manière de récréation, le savent. Et naturellement : quand on a comme lui l'ambition, et j'ajoute la mission de faire adopter aux intelligences le système de la croyance catholique, on tient avant tout à ne pas imposer de sa propre autorité aux esprits des fardeaux que peut-être l'Eglise ne leur impose point ; et l'on n'a jamais assez de précision ni de clarté.

Il est très vrai que Mgr d'Hulst dans un article sur la *Question biblique* avait établi une distinction un peu artificielle entre trois écoles d'exégèse : étroite, moyenne et large. M. Loisy ne se reconnut pas dans l'école large ; et il est fâcheux que les lecteurs aient été amenés à l'y voir, malgré lui. Mais s'il s'agit non d'exposer un système particulier, mais de démêler les tendances diverses d'un mouvement des esprits, une distinction même artificielle peut avoir son utilité : souvent une classification artificielle a rendu des services en son temps. Il semble certain que Mgr d'Hulst ne cherchait pas à être l'historien d'écoles exégétiques, mais à démêler des tendances et à les faire juger, par le silence qui aurait été interprété comme signe de liberté, ou par des paroles de l'autorité qui seraient une source de clarté ! Je n'examine pas si cela était bon, ni si c'était opportun ; je crois seulement que c'était sa pensée. La parole d'autorité vint ; il fut le plus soumis des fidèles. Ame admirable qui était poussée par sa générosité même à sortir de la paix, et à sacrifier son repos.

Qu'on dise : il s'est trompé ; cela n'étonnera personne : *errare humanum est.* Mais je ne voudrais pas qu'on insistât trop sur cette note, que je trouve dans quelques-uns de nos journaux ces jours-ci, que Mgr d'Hulst avait une préparation insuffisante pour la mission dont il avait été chargé. En soi, on est toujours insuffisant pour une mission pareille. Mais il faut, dans ces choses, prendre les mots en leur sens relatif. Or, écoutez, il pourrait se passer encore quelques années avant que la Providence fasse surgir un homme mieux préparé que ne l'était Mgr d'Hulst à être parmi nous promoteur et chef du travail intellectuel des catholiques.

F. LAVALLÉE.

Digitized by Google

REVUE D'APOLOGÉTIQUE

JÉSUS-CHRIST ; — MIRACLES ET SURNATUREL ; — HISTOIRE COMPARÉE DES RELIGIONS ; — UNE EXPÉRIENCE RELIGIEUSE.

L'intérêt qu'inspire la question de savoir ce que fut Jésus-Christ est plus vivant que jamais. Autour de lui s'agite toute la question religieuse. De là ces nombreuses publications où, par des hypothèses parfois ingénieuses, le plus souvent illusoires, on cherche à résoudre l'énigme, posée en face de l'incrédulité par le fait chrétien.

Le PÈRE FELDER, O. M. Cap. (1), consacre une très intéressante et très solide étude à ce grave problème du Christ. Après avoir marqué avec l'exactitude d'un esprit très informé l'orientation des études christologiques dans les milieux incroyants, et établi la base critique de toute démonstration évangélique, il nous expose dans ce premier volume comment le Christ prouva être le Fils de Dieu. C'est en constante référence avec les théories rationalistes, que se développe la démonstration. Elle est serrée, claire, riche en points de vue. L'auteur, sans se laisser entraîner vers des questions secondaires, n'omet aucun des problèmes qui importent.

Nous sommes heureux de constater qu'il est généralement assez bien au courant de la littérature française concernant

(1) *Jesus Christus : Apologie seiner Messianität und Gottheit gegenüber der neuesten ungläubigen Jesus-Forschung*, I^er *Band. Das Bewusstsein Jesu ;* Paderborn, Schöning, 1911, 508 pp. in-8.

Digitized by Google

le sujet. Cependant il aurait gagné à consulter plusieurs de nos travaux récents. Cette étude fait en tout cas honneur à son auteur. Et nous attendons avec impatience le second volume.

Ce n'est pas une histoire de la christologie que veut nous donner M. JOHANNES WEISS (1) dans cette brochure, qui est le texte d'une conférence donnée aux étudiants à Aarau. C'est la simple notation de ce que fut la foi de la première génération chrétienne. Cette foi tient le Christ pour le centre même du christianisme, pour son Dieu. Il est bon de voir de plus en plus constater ce fait. Mais on ajoute que cette foi apostolique créa son objet et que le Christ n'est pas réellement Dieu. Au fond de cette explication est toute la théorie religieuse aujourd'hui en cours dans le protestantisme libéral. On en trouvera la solide réfutation dans Felder.

Les miracles attribués à Notre-Seigneur ne sont pas un accident dans le récit évangélique. Ils entrent dans la trame du récit. M. FILLION (2) a donc été bien inspiré de faire une étude détaillée des miracles de Notre-Seigneur. « Notre but consiste à suivre les adversaires des miracles de Jésus-Christ sur le terrain de l'histoire. Cela de deux manières : d'abord d'une façon générale, en démontrant que les récits miraculeux des évangiles sont aussi authentiques et aussi dignes de foi que leurs autres narrations ; puis par l'étude isolée de chacun des miracles de Notre-Seigneur » (Préface, IV).

M. Fillion essaye de réaliser ce vaste programme avec une scrupuleuse diligence. Ce travail consciencieux rendra service à tous les prêtres qui veulent se mettre au courant des objections les plus ordinaires contre les miracles. Et il leur fera aimer l'Evangile.

C'est encore la question des miracles qu'étudie un auteur

(1) *Jesus im Glauben des Urchristentum*, in-8°, 52 pp. Tübingen, Mohr, 1910.

(2) Cl. FILLION, prêtre de Saint-Sulpice, *Les miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Tome premier. *Etude d'ensemble*, VII, 181 p.; tome second, *Les miracles de Jésus étudiés isolément*, 416 p. Lethielleux, Paris, 1910.

Digitized by Google

protestant, M. JOHANNES WENDLAND (1), mais en se plaçant au point de vue théorique. Son ouvrage a pour but de mettre en lumière ce que fut la foi au miracle dans l'Eglise chrétienne : thèse de doctorat présentée à la Faculté de théologie protestante de Zurich. On y trouvera des renseignements utiles sur les opinions protestantes. Les auteurs catholiques récents y sont peu cités. L'auteur insiste sur la valeur religieuse du miracle.

Le miracle cependant a-t-il vraiment eu lieu, peut-on le discerner avec certitude? Le P. CASTELEIN (2) reprend cette vieille question, à propos de Lourdes et vient de nous donner un livre fort intéressant et documenté. L'auteur a soin de rappeler que les faits merveilleux de Lourdes n'entrent pas dans l'objet de la foi catholique. Puis il en étudie quelques-uns avec une impartialité que l'on reconnaîtra. Il conclut à l'existence du surnaturel à Lourdes. Dans les pages très suggestives de son épilogue, il touche à la question plus générale du caractère des miracles au sein de l'Eglise catholique. « Si j'avais, écrivait Zola, une source qui refermât les plaies, je voudrais bouleverser le monde. J'appellerais les peuples et les peuples viendraient. Je ferais constater les miracles avec une telle évidence que je serais « le maître de la terre ». La terre entière verrait et croirait ». Outrée ici jusqu'à l'absurde, la difficulté a une forme populaire : pourquoi les miracles ne sont-ils pas plus éclatants au point de forcer l'adhésion du monde entier? C'est oublier, remarque justement le P. Castelein, le but de Dieu dans le miracle.

« Quel est ce but?

« Ce n'est pas un but d'ordre naturel. Dieu n'arrête pas par une intervention surnaturelle l'évolution naturelle d'une maladie pour substituer sur ce point à l'effet des forces et des lois naturelles telles qu'il les a voulues et créées, un effet simplement d'un même ordre ; pour substituer sur ce point par exemple, aux souffrances de la maladie, les joies de la guérison et

(1) JOHANNES WENDLAND, *Wunderglaube im Christentum*, VII, 133 p. Vandenhoeck und Ruprecht, Göttingen, 1910.

(2) A. CASTELEIN, S. S. J. *Le Surnaturel dans les Apparitions et dans les guérisons de Lourdes*, 227 p. Beauchesne, Paris, 1911.

Digitized by Google

aux ruines de la mort, le renouveau de la vie et de la santé. Non, en faisant un miracle, il ne cherche pas à procurer un bien naturel et temporel pour l'effet naturel et temporel qui peut en résulter. Il vise bien plus haut. Un miracle est toujours un fait surnaturel, à la fois par la puissance qui le produit et par la fin qui le motive et le dirige conformément aux intentions divines.

Cette fin est l'effloraison de la piété et l'affermissement de la foi dans les âmes pour y assurer le règne de Dieu et leur salut surnaturel (p. 194).....

..... Le miracle ainsi rapporté dans sa puissance surnaturelle visible à l'accroissement de la puissance surnaturelle invisible de la foi et considérant la part différente que Dieu se réserve dans notre foi et qu'il nous réserve, nous comprendrons pourquoi Dieu ne prodigue pas les miracles, pourquoi il en tempère l'éclat, tout en le rendant suffisamment reconnaissable, et pourquoi il y laisse même çà et là quelques ombres ou quelques difficultés de détail qui en compliquent l'enquête et la constatation scientifique » (p. 196).

Voici que l'Histoire comparée des religions force de plus en plus l'attention du public catholique. Les deux manuels récents qui s'intitulent l'un : *Où en est l'histoire des religions* (1), et l'autre : *Christus* (2), en sont la preuve. Il faut s'en réjouir. Ce n'est pas quand les problèmes sont devenus entre des mains hostiles des difficultés contre la foi, qu'il convient seulement de leur apporter une tardive solution. Toute enquête scientifique, loyale et prudente, tout effort compétent pour élaguer du domaine des systèmes les hypothèses fécondes et les don-

(1) *Où en est l'Histoire des religions*, par M. BRICOUT, directeur de la *Revue du clergé*, avec la collaboration de MM. BROSS, CAPART, LABOURT, DHORME, DE LA VALLÉE-POUSSIN, CORDIER, HABERT, And. BAUDRILLART, CARRA DE VAUX, TOUZARD, VENARD, P. BATIFFOL, BOUSQUET, VACANDARD, HEMMER. — 2 vol. Tome Ier : *Les religions non chrétiennes*, 457 p. — ; Tome II : *Judaïsme et christianisme*, 589 p., Paris, Letouzey, 1911.

(2) *Christus*, par M. HUBY, avec la collaboration de Mgr LE ROY et de MM. DE GRANDMAISON, WIEGER, CARNOY, DE LA VALLÉE-POUSSIN, MARTINDAL, MAC NEILL, BÖMINGHAUS, MALLON, CONDAMIN, POWET, NIKEL, BROU, ROUSSELOT. — Un vol. VII-1036 pp. Paris, Beauchesne, 1912.

Digitized by Google

nées acquises, tout progrès enfin réalisé dans la connaissance du fait religieux, ne peut être qu'un gain pour le catholique. Instruit, il sera fort. Mais faite en dehors de lui, l'Histoire des religions le sera fatalement contre lui. Et la surprise des comparaisons, qu'elle suggère, deviendrait pour l'ignorance un scandale.

Où en est l'Histoire des Religions paraît en deux volumes, dont le premier a déjà été signalé ici. M. BRICOUT, sous la direction duquel il a été publié indique dans l'*Introduction* les idées directrices de ce travail. On a voulu, avant tout, dresser comme la carte de tout ce qui, jusqu'à présent, a été exploré dans l'histoire des religions. Et on l'expose.

Nous ne pourrions reprendre en détail cet exposé. Relevons comme particulièrement intéressants les chapitres sur les Sémites, sur les Iraniens et les Perses, sur les religions de l'Inde, sur la religion d'Israël, sur les origines chrétiennes.

Ces deux derniers méritent de retenir l'attention. L'histoire de la religion d'Israël est pleine de difficultés. Très heureusement, M. TOUZARD a délimité son sujet :

« Le but du présent travail est de retracer l'histoire de la religion du peuple de Dieu depuis ses origines jusqu'à la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« En parlant d'origines, nous entendons les débuts de la famille israélite. C'est avec la migration d'Abraham que les documents à notre disposition font vraiment commencer l'histoire des Hébreux. Avant cette période, les livres saints nous rapportent des souvenirs relatifs aux origines du monde et de l'humanité ; les données qu'ils fournissent sur ces premiers temps n'appartiennent pas directement à la trame de notre sujet ; plusieurs d'entre elles néanmoins y trouveront place en tant qu'ils expriment les croyances des Israélites touchant les grandes questions de la création et de l'humanité primitive.

« En prenant notre point de départ à ces lointains commencements, ce n'est pas une histoire du peuple de Dieu que nous avons la prétention d'écrire. Les événements extérieurs, ceux qui se rattachent à la vie politique, civile ou sociale ne nous intéresseront que secondairement : dans la mesure où ils pourront servir à fixer les cadres de notre sujet ou encore dans la

Digitized by Google

proportion où l'on pourra y saisir l'influence de la vie religieuse. C'est sur celle-ci, en effet, que nous concentrerons toute notre attention. Et ce que nous chercherons à connaître, ce n'est pas exclusivement la religion de l'élite, celle des prophètes ou des grands saints de l'Ancienne Loi ; c'est surtout la religion telle que la vécut la masse du peuple, en ses périodes de décadence comme en celles qui furent plus brillantes, en ses déclins comme en ses progrès. Traitant d'ailleurs cette histoire à un point de vue chrétien, nous chercherons à mettre en lumière, avec une attention toute particulière, cet admirable développement de la révélation qui, d'étapes en étapes, enrichissant sans cesse le trésor des croyances et transformant et épurant sans relâche les pratiques, devait préparer l'avènement du culte parfait de l'humanité » (II, p. 7).

Le programme est excellent. On peut dire qu'il a été bien rempli. Ce n'est pas certes, que toutes les solutions proposées ici puissent être tenues pour définitives ; l'auteur d'ailleurs ne les donne pas comme telles. C'est quand la question du Pentateuque aura été élucidée, que le développement de la religion d'Israël pourra être exposé avec moins d'incertitudes. Mais le travail de M. Touzard est un des ceux qui peuvent le mieux orienter vers les solutions capables de satisfaire l'orthodoxie de la tradition et celle d'une science en progrès.

Le travail de M. VENARD est, de son côté, de ceux qui s'imposent à l'attention. La période des origines est toujours la plus obscure. Renan trouvait à cette obscurité un charme artistique et l'occasion de faire d'ingénieuses hypothèses. Ce goût a été depuis celui d'un grand nombre. Mais la science est plus grave. M. Venard nous le rappelle, en nous donnant l'exemple de ce qu'elle doit faire. Après avoir sobrement exposé l'état des opinions et déterminé critiquement ce que nous pouvons savoir sur les origines du christianisme, il analyse, avec pénétration et finesse l'enseignement de Jésus, les diverses manifestations de la prédication et de la vie de l'Eglise primitive, la pensée et l'œuvre de saint Paul, enfin la doctrine johannique et l'organisation de l'Eglise, aux dernieres années de l'âge apostolique. Retenons la conclusion de cette étude consciencieuse et sereine.

Digitized by Google

« ..... Pourvu qu'on ne réduise pas arbitrairement le contenu de l'Evangile primitif pour le reconstituer d'après une idée préconçue, on y retrouve les points d'attache et les germes de tout ce qui constitue le catholicisme à son plein développement... l'apport des premiers prédicateurs du christianisme, de saint Paul, de saint Jean est en harmonie foncière avec l'Evangile. On est donc en droit d'espérer que plus la science des origines chrétiennes se fera objective et dégagée de tout système *à priori* et plus nettement apparaîtront la continuité et l'homogénéité dans le développement du christianisme. On sera de moins en moins tenté de voir dans le catholicisme un pur syncrétisme où des courants divers venant du judaïsme et de l'hellénisme se seraient réunis à des éléments proprement chrétiens, et les données mieux connues de l'histoire des religions n'auraient fait ainsi que mettre en plus vive lumière le caractère profondément original et véritablement transcendant du grand mouvement religieux, issu de la personne et de l'enseignement de Jésus » (II, p. 236).

Christus se présente en un volume d'une lecture attachante. Ce manuel est écrit par des érudits et des penseurs. Il apprend beaucoup, il suggère plus encore. Il complète le précédent, parce qu'il traite à peu près les mêmes sujets d'un point de vue différent. Après une introduction de M. L. DE GRANDMAISON, sur l'*Etude des religions*, Mgr ROY, le P. WIEGER et le P. DALMANN étudient tour à tour les religions des populations de culture inférieure, puis celle des Chinois et des Japonais. Ces trois chapitres ont l'avantage d'être dus à des auteurs qui ont de ce qu'ils disent quelque chose de plus qu'une connaissance livresque. Ils ont fréquenté les peuples dont ils parlent. Ils ont lu dans l'original les documents qu'ils analysent. Leur résumé est riche dans sa sobriété. Les études de V. CARNOY sur la *religion des Perses*, de M. LA VALLÉE POUSSIN sur le *Bouddhisme et les religions de l'Inde*, de M. HUBY, sur la *Religion des Grecs*, de M. CYRIL MARTINDALE, sur la *Religion des Romains*, de M. MAC NEILL, sur la *Religion des Celtes*, de M. Ernest BÖMINGHAUS, sur la *Religion des anciens Germains*, présentent chacune en leur genre des notions généralement précises, et qui seront nouvelles pour la plupart des lecteurs.

Digitized by Google

Avec le P. MALLON, le P. CONDAMIN et le P. POWER qui étudient la *religion des Egyptiens*, celle des *Babyloniens et des Assyriens*, et l'*Islam* nous approchons de différents côtés la religion d'Israël. Sur le rapport de cette dernière avec les religions antiques on lira avec profit les remarques qui terminent la savante étude du P. Condamin. Après avoir signalé le danger des comparaisons systématiques, l'auteur indique quelques règles à suivre dans l'étude comparée des religions :

« Il ne faut pas oublier que la nature humaine est essentiellement la même dans tous les temps et dans tous les pays, avec ses facultés, ses besoins, ses tendances, sa faiblesse et ses misères. L'attitude de la prière, les manifestations extérieures du respect et de l'humilité sont à peu près les mêmes partout : on lève les bras au ciel, on se prosterne, on répète les invocations et les supplications en forme de litanie. L'idée de sacrifice se trouve au fond de toutes les religions. Il est assez naturel aussi de porter solennellement en procession les images de ceux que l'on veut présenter à la vénération publique. La purification réelle ou symbolique, au moyen d'ablutions, la transmission d'un pouvoir par l'imposition des mains et bien d'autres pratiques religieuses sont autant de choses très conformes aux dispositions de la nature humaine. Il est puéril de s'étonner des ressemblances en pareille matière, et de les noter avec empressement comme une découverte...

« Quand il s'agit de doctrine, il ne faut point se hâter de conclure à l'emprunt à cause des ressemblances, mais se demander s'il existe entre elles un lien réel, un rapport de filiation....

« Il faut se garder pourtant de confondre la *transcendance* de cette religion d'Israël avec une opposition absolue et complète qu'on imaginerait entre elle et toutes les religions viciées par le polythéisme, par les pratiques homicides ou immorales et autres erreurs. Dans la littérature babylonienne, qui représente la pensée religieuse de tant de générations, tout n'est pas perversion morale et superstition ; loin de là. A travers la forêt des conceptions mythiques et polythéistes, on entrevoit un Dieu créateur, qui gouverne le monde, qui punit ou pardonne les fautes, avec qui l'homme peut entrer en communication par la prière. L'obligation de la loi morale, la conscience

Digitized by Google

du mal commis, la rétribution inévitable sont affirmées par une foule de textes. En confiant au peuple élu des révélations surnaturelles, Dieu n'a pas abandonné les autres peuples sans lumière et sans secours » (p. 538).

Nous avons eu l'occasion de signaler ailleurs la portée générale de ces constatations (1) Des errements du paganisme surgit ainsi comme un témoignage en faveur du besoin profond qui travaille l'humanité et que comble en le dépassant le don surnaturel de la révélation chrétienne. Car, à travers ses cultes moralisants ou ses rites obscènes, ses métaphysiques délirantes ou ses théodicées profondes, l'humanité anxieuse et tâtonnante, cherche le contact divin.

En abordant la religion d'Israël, le lecteur de *Christus* éprouvera une déception. Cette étude manque de perspective historique. Elle gagnerait à être refaite d'un point de vue analogue à celui adopté par M. Touzard. Au contraire l'étude sur la religion chrétienne nous paraît un des plus remarquables, par la profondeur des aperçus, et l'abondance des idées, parfois neuves, toujours saines, qui y sont exposées.

Il faudrait suivre dans le détail le développement de ces 400 pages de texte. Ce qui est particulièrement digne de louange, c'est que les auteurs n'ont pas confondu une histoire de la religion chrétienne avec une histoire ecclésiastique.

« Faire l'histoire de la religion chrétienne, c'est retracer cette vie du Christ dans l'Eglise qu'il a fondée et qui constitue en ce monde son œuvre de salut. L'entreprise est de celles qui semblent défier les forces humaines. A qui le considère historiquement, le christianisme ne présente pas moins de trois aspects principaux : c'est une doctrine, c'est une voie et, suivant l'expression audacieuse et vraie de Newman, c'est un parti. Doctrine de Jésus, voie de Jésus, parti de Jésus, ce sont trois aspects d'une même réalité complexe qu'une histoire de la religion chrétienne doit considérer dans leur développement au cours des siècles. C'est dire que pour ne laisser dans l'ombre aucune manifestation importante, elle devrait comprendre

(1) *Jésus-Christ et l'Étude comparée des religions*, p. 25. Paris, Gabalda, 1912.

Digitized by Google

et l'histoire du dogme et l'histoire de la morale, de la piété, du culte chrétiens, et l'histoire de la vie extérieure de la société ecclésiastique : encore faudrait-il noter les actions et réactions réciproques de ces divers éléments.

« Les pages qui suivent n'ont pas la prétention d'épuiser un sujet inépuisable, elles n'ont d'autre but que d'y faciliter une toute première initiation, d'aider à distinguer les époques de la religion et les moments les plus essentiels du développement chrétien. Dans cette esquisse, large place a été faite aux grands hommes... les saints..., leur idée de Jésus, leur intelligence du mystère du Christ a été l'instrument dont la Providence s'est servie pour exercer une influence décisive, sinon exclusive, sur le développement de la religion après eux. Saint Augustin a mis sur tout le christianisme occidental une empreinte qui ne s'est pas effacée ; saint François de Sales a formé à son image tout un peuple d'enthousiastes et de croyants ; le fond solide de presque toutes les publications pieuses du catholicisme contemporain, c'est le christianisme tel qu'il a été compris par saint Thomas d'Aquin, par saint Ignace de Loyola, par saint François de Sales, par la bienheureuse Marguerite-Marie. Transmis par leurs disciples aux fervents ou au clergé et détaillé ensuite aux foules, leur idéal est devenu un bien commun, a stimulé le zèle de générations entières ; on ne cesse, assurément de l'enrichir, mais on en vit encore aujourd'hui. Ainsi, même pour comprendre la vie religieuse des âmes moyennes et des masses, il est toujours utile de recourir à ces figures dominatrices » (p. 681).

Les pages sur saint François d'Assise, sur saint Thomas d'Aquin sont des plus suggestives, non moins que celles sur l'idée du royaume de Dieu, dans les différents siècles. On lira avec plaisir comment l'idée du règne social de Jésus-Christ, sans être née au XIX^e^ siècle s'y est développée plus particulièrement (p. 951). Car c'est un esprit de dévouement social qui pousse aux œuvres les catholiques de ce siècle. M. de Grandmaison nous fait un brillant exposé de cette expansion de zèle et de charité et il conclut tout l'ouvrage par de très belles pages sur l'Eglise catholique dans laquelle, tous ceux que travaille la nostalgie de la vérité, trouveront Jésus-Christ.

Digitized by Google

M. le chanoine Alexandre PONS nous décrit une expérience religieuse au XIXe siècle : celle de Chateaubriand. Après une introduction, qui marque les étapes principales de la vie du chrétien dans Chateaubriand, M. Pons, nous présente comme un recueil de morceaux choisis, qui nous permettent de suivre, en ses phases diverses les pensées et les sentimentsd e celui qui fut un si admirable écrivain, et dont l'influence fut si profonde sur plusieurs générations de notre temps (1).

Le christianisme de Chateaubriand ne fut point celui d'un incrédule déguisé en chrétien « qui propose la religion comme un frein utile aux peuples », Mais il est souvent celui du pécheur dans le croyant. Trop sentimental parfois, il nous paraît cependant très sincère. Et l'on ne pourra relire sans une émotion reconnaissante ces lignes où Chateaubriand se juge lui-même dans les mémoires d'*Outre-Tombe :*

« .... dans la supposition que mon nom laisse quelque trace, je le devrai au *Génie du Christianisme,* sans illusion sur la valeur intrinsèque de l'ouvrage je lui reconnais une valeur accidentelle ; il est venu juste à son moment. Par cette raison, il il m'a fait prendre place à l'une des époques historiques qui mêlant un individu aux choses contraignent à se souvenir de lui. Si l'influence de son travail ne se bornait pas au changement, que, depuis quarante années, il a produit parmi les générations vivantes ; s'il servait encore à ranimer chez les tard-venus une étincelle des vérités civilisatrices de la terre ; si le léger symptôme de vie que l'on croit apercevoir s'y soutenait dans les générations à venir, je m'en irais plein d'espérance dans la miséricorde divine. Chrétien réconcilié, ne m'oublie pas dans tes prières, quand je serai parti ; mes fautes m'arrêteront peut-être à ces portes où ma charité avait crié pour toi : « Ouvrez-vous, portes éternelles ! « *Elevamini portæ æternales* ».

Remercions M. le chanoine Pons de l'heureuse inspiration, à laquelle nous devons de pouvoir relire, rapprochées l'une de l'autre et s'éclairant mutuellement, de belles pages françaises et chrétiennes. Albert VALENSIN.

(1) ALEXANDRE PONS, camérier d'honneur de Sa Sainteté, chanoine titulaire de Carthage, *L'Expérience religieuse de Chateaubriand,* XXXIX, 261 p. Lethielleux, Paris, 1912.

Digitized by Google

REVUE DE LITTÉRATURE

Il faut au poète un certain courage pour résister à l'entraînement des modes nouvelles et écrire des vers classiques dans une langue intelligible, au risque de passer pour un retardataire qui n'entend rien au fin du fin des arcanes symbolistes ou des rythmes décadents. L'abbé le Cardonnel (1) reste fidèle aux formes traditionnelles qui lui suffisent amplement pour exprimer des sentiments très personnels ; son nouveau recueil en est la meilleure preuve. Que ce soit l'artiste épris des paysages ombriens, ou le prêtre qui bénit et console, l'inspiration de ses strophes est noble et pure, ce qui, pour un recueil de poésies modernes, est encore une originalité de bon aloi ; on ne lira pas sans profit ces vers apaisés, qui, sans artifices de métier, sans couleurs criardes, célèbrent des âmes blanches ou évoquent les claires visions d'Italie.

Pourquoi séparer du chœur des poètes M. E. Baumann (2), dont le talent fait si bien revivre les hommes et les choses? De ses pèlerinages l'auteur a rapporté des impressions de croyant et d'artiste qu'il nous livre en toute sincérité. Rien de plus édifiant que le pèlerinage vers Ars-en-Dombes ; sous cette prose mâle et fortement rythmée, amie de l'expression robuste et franche, perce l'émotion du chrétien humblement agenouillé pour l'acte de foi. La figure du curé d'Ars est merveilleuse-

(1) Louis LE CARDONNEL, *Carmina sacra*, un vol. in-12 de 198 pages; prix : 3 fr. 50 — Paris, Mercure de France, MCMXII.

(2) Emile BAUMANN, *Trois villes saintes*, un vol. in-12 de 246 pages; prix : 3 fr. 50 — Paris, Bernard Grasset, MCMXII.

Digitized by Google

ment rendue avec ses traits de grandeur, d'austérité et de simplesse. Dans ce livre, sans doute, l'artiste impénitent se révèle au tournant de chaque alinéa, par le bonheur de l'expression, les délicieux portraits croqués au passage et l'humour qui donne au récit tant de saveur ; néanmoins M. Baumann est ici, avant tout, le pèlerin sincère ; il est venu dans la simplicité du cœur, non pour chercher des excitations d'esthète blasé ou de néo-chrétien décadent, mais pour prier de tout son cœur ; et c'est pourquoi dans l'humble église d'Ars il entend la réponse de l'au-delà et sent la sérénité des vieilles croyances lui descendre au fond du cœur. A Saint-Jacques-de-Compostelle, l'artiste est trop vivement sollicité par la féerie du dehors pour pouvoir se replier sur lui-même et faire oraison ; tout en prêtant l'oreille aux voix qui sortent des vieilles dalles, planent sous les dômes et parlent de la foi du passé, il se livre avec complaisance à l'enchantement des paysages d'Espagne, analyse en connaisseur les styles des chapelles, maudit les replâtrages sacrilèges et suit d'un regard amusé le cortège des chanoines solennels. Le livre s'achève sur l'excursion au mont Saint-Michel racontée par un homme de goût qui juge intelligemment des choses de la sculpture ; on sent à travers ces pages une sympathie profonde pour ces merveilles que la foi des aïeux a dressées sur un incomparable piédestal ; ce sont aussi les visions de temps meilleurs où cette nécropole s'éveillera à une vie nouvelle ; et le livre s'achève sur un beau cantique d'espérance.

Malgré son père (1) est l'histoire d'une vocation sacerdotale dans la tiédeur et l'angoisse des jours présents. La trame uniformément grise d'une vie de séminaire offre à l'écrivain un thème aussi peu romanesque que possible ; ce va-et-vient monotone, ouaté de silence, l'austère règlement qui ramène, implacable, les mêmes gestes au rythme des heures banales, voilà ce que le romancier risque de voir en observant du dehors ; mais M. Dumont nous révèle « la vie du séminaire » ; il sait les œuvres qui s'y font, les transfigurations dont sont

(1) F. DUMONT, *Malgré son père*, un vol. in-12 de 298 pages; prix : 3 fr. 50 — Paris, B. Grasset, MCMXII.

Digitized by Google

témoins les murs silencieux ; et ce sont surtout des âmes qu'il nous fait revivre dans son nouvel ouvrage. Il aurait pu se faire la tâche plus facile, multiplier les épisodes, crayonner avec plus de complaisance les portraits de ces « messieurs », noter en artiste le costume et le pittoresque de la vie cléricale, prodiguer les artifices de style et les inévitables descriptions ; l'auteur n'a pas eu recours à ces procédés qui sont souvent commodes pour biaiser à la difficulté du sujet ; M. Dumont a le courage d'entrer au séminaire, tel qu'il est, d'assister à l'œuvre de la direction, aux lectures spirituelles ; il observe l'âme d'un séminariste, suit les progrès de sa vie morale, les découragements passagers et les sursauts d'énergie vaillante jusqu'à l'apothéose de la prêtrise ; cette sincérité de l'auteur qui aborde franchement un sujet austère est un mérite rare et, du reste, lui a porté bonheur. Dans le recueillement du séminaire, nous assistons à un drame poignant qui se joue sous l'apparente uniformité des heures ; d'une histoire mystique et pourtant profondément humaine, l'auteur, avec une grande simplicité de moyens, a su tirer un roman très personnel.

Voici encore une œuvre (1) qui semble ressortir à ce qu'on pourrait appeler « le genre statique » ; ce sont les mémoires d'un infirme que M. G. Stenger résume en donnant la genèse de leur publication : « J'avais un grand-oncle dont j'étais le seul héritier ; il m'aimait beaucoup et je ne fus point étonné de trouver à sa mort, au fond d'un tiroir de son bureau, un registre pour moi, plein de sa belle écriture, large, appuyée, ponctuée soigneusement, marquant un caractère ferme, bienveillant, très droit, mais peu communicatif. Non qu'il fût égoïste, mais il avait perdu l'ouïe à l'entrée de l'adolescence ». Le livre est curieux et offre un pastiche merveilleusement réussi de la littérature qui fleurit avant 1830 ; c'est une narration qui s'achemine tout bellement, en style gris, avec çà et là, quelques fleurs de vieille rhétorique, y comprise l'exclamation ; et cependant il y a un tel accent de sincérité dans ces mémoires d'outre-tombe, dans cette composition impal-

(1) Gilbert STENGER, l'*Imperturbable Silence*, un vol. in-12 de 312 pag. 3 fr. 50 — Paris, Perrin, 1912.

Digitized by Google

pable, qui suit les lents méandres des jours, qu'on finit par s'intéresser aux menues confidences d'une vie ordinaire, aux personnages épisodiques et falots qui passent, et à ces romans intimes qui s'achèvent mal, et tournent court, pour rien, comme dans la vie.

Henry Bordeaux travaille consciencieusement sur le même thème et nous donne un nouveau chant (1) de sa vaste épopée sur « La Famille ». Les malentendus qui désolent le foyer peuvent tenir à des causes multiples ; on peut toutefois distinguer deux cas symétriques, comme deux hémistiches de V. Hugo : l'épouse vertueuse avec toutes ses qualités ne sait pas rendre la maison agréable à son mari, et ce sera, si l'on veut, *Les yeux qui s'ouvrent ;* en regard, le mari a des qualités mais ne sait pas rendre la maison agréable à son épouse, et ce sera *La neige sur les pas.* Tout cela est admirablement ordonné et les futurs critiques n'auront pas de peine à ramener l'œuvre de H. Bordeaux aux accolades bien équilibrées d'un joli tableau synoptique. Mais le nouveau livre se recommande par d'autres qualités ; le lecteur y retrouvera la maîtrise bien connue du romancier pour brosser des paysages dont la place est marquée d'avance dans les « morceaux choisis » ; on remarquera, entre autres, de gentils effets de neige dans les sites alpestres ; il y a aussi le petit couplet des étoiles : « C'était l'heure des étoiles à la montagne, etc. » Au surplus, le sujet lui-même est extrêmement touchant : Marc Romenay, abandonné par une épouse plus romanesque que coupable, apprend que Thérèse, victime d'un accident en compagnie de « l'autre », a été recueillie dans l'hospice du Petit-Saint-Bernard ; ici se place la lutte cornélienne entre la clémence d'Auguste et l'âpre rancune du mari abominablement lâché ; Marc se met en route, portant une tempête sous son crâne ; mais après les lenteurs voulues par les convenances psychologiques, il pardonne : « Ma petite Thérèse, comme tu as dû souffrir !... » Autres lenteurs voulues par les convenances sociales ; et l'on reprend la vie commune, cahin-caha. Allons !

(1) Henry BORDEAUX, *La Neige sur les pas,* un vol. in-12 de 348 pages ; — Paris, Plon-Nourrit.

Digitized by Google

tant mieux... pour Thérèse ; car, en somme, par les routes humaines cheminent nombre de maris moins accommodants.

Le nouveau roman de Reynès-Monlaur (1) ne manque pas non plus d'intérêt dans son genre. Dans le premier tableau du triptyque, l'auteur s'essaie à faire revivre « la vieille maison », dans le décor d'une petite ville méridionale ; dans cet intérieur bourgeois, discret, secret, les héros défilent comme des ombres et parlent avec des voix blanches ; ce pastel sera goûté des âmes innocentes. Une deuxième partie, « Pierre » est consacrée aux luttes d'un jeune étudiant en médecine contre l'implacable destinée ; pour soutenir sa vieille mère et faire vivre toute une pauvre petite nichée de frères et de sœurs, l'adolescent se tue à la peine et meurt poitrinaire ; dans les bons livres qu'on nous donnait jadis pour prix de bonne conduite, cela s'intitulait « Pierre ou le vertueux jeune homme ». La troisième partie est consacrée à Françoise. La sœur de Pierre s'est mise à l'œuvre vaillamment pour sauver à son tour l'honneur de la vieille maison ; et dans la suite de ses confidences nous apprenons qu'elle sait l'anglais, qu'elle fait des traductions pour vivre, ce qui est extrêmement édifiant. Ce qui l'est moins c'est que le démon de la vanité lui tourne la tête dès qu'elle a publié son premier roman, un chef-d'œuvre ! « Ah ! l'ivresse, la griserie de la première joie... Cette impression orgueilleuse de tout le monde à distance, très loin, comme si je regardais de très haut ». Et voilà qui me gâte l'héroïne ; elle ignorait donc que les méchantes langues n'attendaient que ces aveux de puérile candeur pour murmurer, oh ! bien bas : « Françoise le bas-bleu ». Du reste, cette dernière partie laisse une impression de hors-d'œuvre; Françoise, après un voyage en Orient, a voulu utiliser ses notes; mais en dépit d'une chaste idylle qui s'ébauche, en dépit des Pharaons d'Egypte évoqués non sans rhétorique, l'intérêt se perd dans les sables.

Les deux cahiers (2) de P. Acker, comme le roman de Reynès-Monlaur, sont écrits sous forme de mémoires : ce sont les no-

(1) M.-Reynès Monlaur, *Leur vieille maison*, un vol. in-12 de 338 p. — Paris, Plon-Nourrit.

(2) Paul Acker, *Les deux cahiers*, un vol. in-12 de 300 pages — Paris, Plon-Nourrit.

Digitized by Google

tes d'une mère qui, dans la solitude et privée des siens, fait appel aux vieux souvenirs, raconte son enfance, son éducation, et s'étonne, non sans quelque mélancolie, de voir en ses enfants grandir une génération si nouvelle. Je ne recommande pas ce livre au lecteur qui serait épris avant tout de situations rares, de faits divers pimentés, présentés en style cru et trépidant ; ce livre est fait de rien ; une vie sans aventures romanesques et racontée sans prétention. Mais sur un thème très uni écrire le livre qui émeut et qu'on ne fermera pas sans l'avoir lu jusqu'au bout, séduire l'esprit par le seul prestige d'une suprême élégance, suggérer des idées et faire entendre sans pédantisme les conseils d'une expérience indulgente : voilà bien le grand art, et M. Acker en connaît tous les secrets. D'un crayon très sûr l'auteur note les différences profondes de deux générations ; avec infiniment de tact il laisse entrevoir qu'il y a une âme de beauté et de bonté dans l'une et dans l'autre ; ironiste sans amertume, il sourit aux engoûments des jeunes : manie des sports, modes des conférences, indépendances des attitudes ; et cependant il nous laisse entrevoir sous ces apparences de snobisme et de fébrile excitation, l'audace entreprenante, une vie nouvelle, moins rêveuse, plus ardente à l'élan généreux qu'au dilettantisme stérile. Et l'aimable philosophie de ce livre nous conseille ainsi l'espoir même en ces générations futures qui nous ressemblent si peu. Le grondeur qui s'isole, farouche, dans son passé, oublie qu'il a étonné lui aussi des générations plus anciennes et que de son temps tout n'était mieux que parce qu'il était jeune.

Ce sont aussi les problèmes de la vie contemporaine qui sollicitent l'attention de M. R. Bazin, dont le dernier ouvrage nous révèle les grandeurs et les servitudes de l'institutrice laïque (1). Davidée Birot a l'âme naturellement ouverte aux graves pensées, comme aux pitiés profondes ; la droiture et le bon sens qu'elle tient de son père, l'éducation religieuse que sa mère lui a donnée, la défendent contre l'orgueil d'une demi-science qui tourne des têtes moins équilibrées et nous

(1) René BAZIN, *Davidée Birot*, un vol. in-12 de 360 pages; prix : 3 fr. 50 — Paris, Calmann-Lévy.

Digitized by Google

vaut le pédantisme insolent et inconscient de tant de primaires ; et pourtant Davidée reste désorientée dans l'œuvre d'éducation, car pour ces enfants qu'on lui confie, avides d'être aimés, curieux de savoir, elle sent qu'elle n'a pas les réponses de vie et qu'elle les chercherait vainement dans ses manuels désespérément vides. Et c'est au contact d'une pauvre petite écolière, âme de paradis, que l'héroïne sent la grandeur de son ministère, lève les yeux plus haut, et se transfigure pour l'œuvre future de rédemption et de charité. Dans ce livre, M. Bazin fait preuve une fois de plus de qualités éminentes : l'élévation de la pensée, le don d'émouvoir et l'art de camper en pleine nature des personnages bien vivants. Il semble toutefois qu'un peu de myopie s'accuse dans certaines descriptions trop poussées au détail infinitésimal. « Davidée surveillait la rentrée des élèves... Dans l'entaille claire, entre les piliers, on apercevait d'abord le bout d'une jambe mince projetée en avant par la marche, un genou, puis toute la petite fille qui tournait au plus près, entrait, etc. » N'y a-t-il pas (et nous pourrions multiplier les exemples) comme une gageure dans ces essais de réalisme innocent et fort inutile? V. Hugo était occupé un jour à couvrir les feuilles d'un manuscrit de lignes fines et serrées ; à ses côtés sa petite fille écrasait consciencieusement d'énormes jambages sur un mirifique brouillon ; lorsque soudain le poète fut distrait par cette observation de l'enfant : « Avec ma petite main j'écris gros, gros ; et toi, avec ta grosse main tu écris petit, petit ». Est-ce que M. Bazin va se mettre maintenant à écrire petit, petit?

M. de Nugbo (1) est un philosophe qui sait prendre son parti de la vie et ne demande aux doctrines des hommes que ce qu'elles peuvent lui donner ; et c'est pourquoi, en voyage ou dans la tiède atmosphère de sa « librairie », en colloque avec ses amis ou flânant à travers les rues de Paris, M. de Nugbo constate avec un plaisir infini le néant de toutes les sciences, la sottise des conventions, les bizarreries du sort et assiste à la comédie du monde en spectateur prodigieusement amusé :

(1) Gonzague TRUC, *Monsieur de Nugbo, philosophe*, un vol. in-12 de 270 pages ; prix : 3 fr. 50 — Paris, Perrin.

Digitized by Google

« C'est l'état réprouvé mais délicieux du dilettante que des caractères amers appellent un jouisseur ». Je ne sais pas au juste si ce livre est un roman, une suite de causeries socratiques ou simplement un compendium de toutes les méditations de l'auteur sur la philosophie, la morale, la politique, etc., mais je crains que le lecteur superficiel, en dépit de quelques descriptions et de plusieurs traits d'esprit, n'y trouve une nourriture trop substantielle, même indigeste ; et j'ai peur tout de même que ceux qui cherchent des idées dans un livre ne s'accommodent pas d'un élégant renanisme qui n'est plus de mode. La jeunesse moderne n'aimerait pas pour elle cet éloge que Lemaître fait de Montaigne :

> Tous ces doutes épars flottant parmi les brumes,
> Légers, inconsistants et pareils à des plumes,
> Il sut, les rassemblant, s'en faire un oreiller.

La génération présente, orientée vers l'action, veut des certitudes ; elle les cherche. Les doctes critiques, avertis, dédaigneux et blasés, lui semblent de mauvais bergers, avec leurs ratiocinations sophistiques et leur scepticisme dissolvant. Le livre de M. Truc vient quelques années en retard ; au surplus il est malaisé d'intéresser le lecteur moderne avec un livre où les idées tournent, denses, comme dans une manière de kaléidoscope ; il est vrai que l'auteur, qui est intelligent, ne s'est pas un instant fait la moindre illusion : « Je dois me demander si je ne vais point endormir des gens que je prétends distraire ».

Si quelque curieux prenait la peine d'introduire la statistique en littérature, il trouverait sans doute que le nombre des romanciers dépasse infiniment celui des conteurs ; et peut-être serait-il tenté de conclure que le conte n'est pas un article coté sur la place. Toutefois je songe aux innombrables volumes de poésies qui naissent tous les mois et disparaissent sans avoir été découpés. J'inclinerais donc à penser plutôt que le conte est un genre difficile et rebelle aux plumes des novices les plus entreprenants : ici aucune défaillance n'est permise ; l'auteur n'a pas, comme le romancier aux abois, la ressource des interminables descriptions ou des dissertations morales.

Digitized by Google

Un goût impeccable, les dons de l'imagination et de l'esprit, tous les secrets du bien dire ne sont pas de trop pour le conteur : il a tant de choses à faire entrer dans ses miniatures, comme les prodigieux ouvriers de Vulcain, qui ciselaient de vastes légendes sur le métal des boucliers. Toutes ces qualités de conteur se rencontrent dans le nouveau livre de E. Gebhart (1), dont la maîtrise s'est du reste affirmée depuis longtemps. Les « Contes et Fantaisies » révèlent la même prédilection pour la Grèce et l'Italie, terres maternelles aux légendes dorées ; la même phrase caressante et sonore ; le même tempérament d'humoriste qui trouve d'instinct le trait plaisant. Au surplus, l'écrivain ne s'est pas spécialisé dans un genre : légendes naïves comme une page de Jacques de Voragine ou anecdotes malicieuses, mythes antiques ou faits divers contemporains, tous ces contes sont variés à souhait pour le plaisir des plus délicats.

Si je signale le livre de M. Henry Roujon (2) à la suite des romans et des contes, ce n'est point avec une intention d'ironie sournoise ; je sais seulement que les notices écrites par l'éminent académicien, merveilleusement spirituelles et vivantes, mettraient en appétit les plus blasés ; il y a donc des chances pour qu'un volume de ce genre se glisse parmi les œuvres de liesse et de gay scavoir. Toutefois, à n'en signaler que la grâce alerte et la verve primesautière, on resterait fort en deçà des mérites réels du livre. Ces monographies consacrées à nos artistes contemporains, Bouguereau, Gérôme, Hébert, Verdi, Reyer, etc., ne sont pas seulement intéressantes par les grandes figures qu'elles évoquent ; elles ont aussi une haute portée morale et réservent, pour qui sait bien lire, de graves et fortes leçons. Je sais bien qu'il est de mode de sourire à cette prédication par les livres et d'en faire bon marché ; encore devrait-on tenir compte de la qualité du sermon et de l'orateur : il y a la manière. Est-il si ridicule pourtant de garder quelque prédilection pour toute œuvre qui nous grossit le

(1) Emile GEBHART, *Contes et Fantaisies*, un vol. in-12 de 308 pages — Paris, Bloud.

(2) Henry ROUJON, *Artistes et amis des arts*, un vol. in-12 de 276 p.; prix : 3 fr. 50 — Paris, Hachette, 1912.

Digitized by Google

cœur de générosité? Or, je trouve dans ces vies de peintres, de sculpteurs et de musiciens, un trait commun de volonté tenace et d'énergie patiente : l'enfantement de toutes leurs grandes œuvres a connu la douleur. Oh ! ce ne sont point des vies de Plutarque. M. Roujon ne sort jamais du réel et sa plume discrète laisse entrevoir les faiblesses des maîtres, êtres de chair et voués comme nous aux défaillances ; mais s'ils prirent place au petit nombre des élus, c'est qu'ils eurent plus que d'autres, l'indomptable élan de jeunesse que rien ne déconcerte et qui prépare obstinément ses revanches.

M. Francis Vincent (1) réserve visiblement ses prédilections aux écrivaine catholiques et à toutes les œuvres où palpite une vie de renouveau spiritualiste et chrétien : René Bazin, Bourget, Barrès, H. Bordeaux, Brunetière et (pourquoi pas?) Doumic, Faguet, J. Lemaître, etc. Son livre, où s'affirme un réel talent de critique délicat et averti, est intéressant par les aperçus qu'il ouvre, par les analyses très poussées des chefs-d'œuvre, par l'allégresse entraînante d'un style jeune, ardent et coloré. Peut-être faut-il regretter parmi tant de qualités, je ne sais quelle exubérance, qui est un signe de vie, c'est entendu, mais qui ne regarde pas assez à la qualité de gestes par trop démonstratifs : intempérance d'esprit ; l'auteur en a vraiment plus qu'il ne faut et il s'enchante au tintement des grelots sonores ; intempérance d'érudition qui prodigue les souvenirs classiques, les allusions de toute sorte et ne se croit jamais quitte sans avoir infligé au lecteur les citations obligatoires très appréciées, il y a quelques années, dans les copies des honnêtes rhétoriciens ; intempérance de style enfin ; la langue usuelle ne suffit pas à l'auteur, trop amoureux des néologismes inquiétants et parfaitement inutiles. Avons-nous donc tant inventé que le trésor des mots français ne nous suffise plus? Je n'aime pas les « évanescences de psychologie » ni la « suprématique admiration », ni surtout ce style bariolé et ces suites d'images déconcertantes : « Le Sicambre chevelu brûle quelques-unes de ses anciennes idoles et volontiers met

(1) Francis VINCENT, *Ames d'aujourd'hui*, un vol. in-8° de 388 p.; prix : 5 fr. — Paris, Beauchesne, 1912.

Digitized by Google

à son chapeau le panache des mousquetaires... Cette œuvre généreuse écrite tout entière d'un style cursif et musclé, sans névrose ni fêlure, avec quelque chose de péremptoire en son allure mousquetaire ». Mais à quoi bon insister? Ce sont misères de grand seigneur ; et M. Vincent connaît parfaitement la théorie du bien dire. Nous le renvoyons simplement aux conseils qu'il a bien voulu donner lui-même à E. Baumann : « J'aimerais mieux parfois une tension moins apparente, moins de fébrilité dans le rendu, et plus d'aisance dans la pensée. Les rutilances, les nitescences, les flavescences me gâtent un peu mon plaisir et je songe que les styles les plus dépouillés ont des charmes bien grands ». On ne saurait mieux dire.

Ils sont par là-bas une demi-douzaine qui ont de l'esprit comme quatre : telle est l'impression que l'on garde du livre dévotement consacré par M. Pierre Leguay (1) aux pontifes de la Sorbonne. Chose remarquable, il y a un trait commun chez tous ces universitaires : la haine du Moyen Age et de l'ancien régime : « C'était décidément une époque abominable, atroce, que cette époque féodale. Mœurs brutales, religion grossière, convoitises déchaînées, la force contenue seulement par la peur de Dieu ou la peur du diable quand cessait la peur de l'homme, le faible foulé sans mesure et sans pitié ; ah ! c'était décidément un joli monde ! » Je crains que, à ramasser dans les vieux textes de menues broutilles de potins et de racontars, nos littérateurs et graves historiens, se soient fait illusion et qu'ils aient généralisé éperdûment. Fera-t-on l'histoire du XX^e^ siècle avec les hideux faits divers qui encombrent les colonnes de nos journaux? A côté des turpitudes, il y a l'obscure et silencieuse vie des honnêtes gens dont on ne parle jamais. J'imagine que nos ancêtres ont connu la douceur de vivre, car ils avaient au cœur moins d'âpres désirs que nous et de plus solides espérances. En écoutant monter du passé ce magnifique cri de tendresse :

Terre de France, moult estes *douz païs*,

je ne puis m'empêcher de songer au titre que Forain a mis

(1) Pierre LEGUAY, *Universitaires d'aujourd'hui*, un vol. in-12 de 338 pages ; prix : 3 fr. 50 — Paris, Grasset, 1912.

Digitized by Google

en tête de ses caricatures vengeresses et je fais, mélancoliquement, de fâcheuses comparaisons entre le passé et le présent, n'en déplaise à ces Messieurs de la Sorbonne. Veut-on se faire une idée de la haute impartialité des oracles modernes et de la sûreté de leurs jugements? Voici ce que l'un d'eux écrit, sans rire le moins du monde : « C'est par le XVIIIe siècle et le XIXe siècle que peut se faire sur les textes l'éducation sociale et civique de la jeunesse française : *le XVIIe siècle ici ne fournit rien* ». Si ce sont là toutes les conclusions d'une critique scientifique, bourrée de dates, de notes et de références, pour Dieu ! qu'on nous rende au plus tôt les honnêtes études de Nisard et les manuels défraîchis des anciens jours.

Qu'on me permette de signaler au passage un livre fort consciencieux consacré à Barbey d'Aurevilly par un fervent admirateur (1). M. F. Laurentie n'accepte pas, les yeux fermés, les légendes les mieux accréditées ; il tient au besoin à contrôler les affirmations mêmes de son héros et, en somme, nous donne de lui un portrait assez nouveau, très peu ressemblant au « dandy » intempérant, frondeur et ami de l'esclandre, que nous connaissions jusqu'à présent. La première partie du travail est donc une excellente mise au point. Suivent d'intéressantes études fragmentaires sur le même auteur et une bibliographie complète de ses œuvres et de toutes leurs éditions. Ce livre sera lu avec intérêt par ceux que la littérature moderne ne laisse pas indifférents ; plus juste que les contemporains, la postérité semble vouloir mettre Barbey d'Aurevilly à la place qu'il mérite, c'est-à-dire, au tout premier rang.

Un nouveau livre (2) de J. Lemaître est toujours un délice que les gourmets attendent avec quelque impatience. Tout a été dit sur Chateaubriand, depuis Sainte-Beuve jusqu'aux études si poussées de M. Giraud ; mais il y a toujours plaisir et profit à entendre, même des lieux communs, de la bouche du spirituel conférencier. S'il ne nous réserve pas des révélations sensationnelles, son livre n'en est pas moins une œuvre

(1) François LAURENTIE, *Sur Barbey d'Aurevilly*, un vol. in-12 de 344 pages ; prix : 3 fr. 50 — Paris, Emile-Paul, 1912.

(2) Jules LEMAITRE, *Chateaubriand*, un vol. in-12 de 346 pages; prix : 3 fr. 50 — Paris, Calmann-Lévy.

Digitized by Google

d'élégante vulgarisation. Plaira-t-elle à tous les lecteurs? Sans être une œuvre de polémique, le livre nouveau inspire je ne sais quel désenchantement ; on sent que le critique, faisant, à distance convenable, le tour de l'œuvre de Chateaubriand, reste douloureusement surpris, scandalisé de ce qu'il y découvre de caduc ; et il s'attarde vlontiers, trop volontiers à parler des ruines, sans injustice, mais sans ménagement. Dirai-je toute ma pensée? Lemaître me semble exécuter un peu sommairement l'œuvre de notre grand prosateur ; et plus d'une fois les impressions superficielles, les boutades se mêlent à son argumentation. Voici un exemple entre cent : Chateaubriand « dit que le christianisme, en se mêlant aux affections de l'âme, a multiplié les ressorts dramatiques ; que la religion chrétienne, connaît mieux les mystères du cœur humain... Cela reste assez superficiel. » Pourquoi cette restriction quand Chateaubriand a raison et quand le critique reprendra quelques pages plus loin, le même thème pour son propre compte, au risque de se contredire : « La foi chrétienne, en se mêlant à toutes les passions humaines, les a compliquées et agrandies par l'idée de l'au-delà et par l'attente ou la crainte des choses d'outre-tombe, etc. » Au surplus J. Lemaître est toujours un charmeur alors même qu'il donne l'envie de le contredire ; à la lecture de ces pages, où sonne encore le ton vibrant de la conférence, peut-être aura-t-on l'impression que le livre est moins « écrit » que d'autres ; J. Lemaître est maintenant à l'aise avec ses lecteurs comme avec son auditoire ; il sait qu'il peut d'ores et déjà — je ne dis pas en prendre à son aise — mais enfin ne pas mettre l'habit de gala tous les jours ; il se présente si aimablement même en veston. Nous ne lui en voulons pas trop quand il s'oublie en parenthèses un peu drues ou trop familières ; nous sommes sûrs qu'en fin de compte nous aurons des aperçus ingénieux et délicats et qu'au tournant de quelque chapitre une page plus émue, un alinéa plus pimpant nous rendra les bonnes pages d'autrefois.

M. Faguet ajoute les volumes aux volumes sans désemparer : philosophie morale, politique, critique littéraire, aucune question d'actualité ne lui semble étrangère et sa fertile plume abonde à tout. Sommes-nous à la veille du bi-centenaire de

Digitized by Google

Rousseau, aussitôt la curiosité du critique s'éveille et sur le rhéteur de Genève, M. Faguet rédige coup sur coup deux livres qui seront lus avec une légitime curiosité.

Une biographie où s'imposent l'ordre chronologique et l'art de ménager la perspective, ne met pas suffisamment en relief certains détails disséminés dans une vie au hasard des circonstances. Tout est pour le mieux s'il ne s'agit que d'un mince personnage; mais à propos des figures hors de pair, d'un Bossuet, d'un Molière, par exemple, nous ne serons jamais assez renseignés ; ici les incidents les plus humbles, les relations les plus fugitives ont leur importance. M. Faguet a voulu combler une lacune dans la biographie de Jean-Jacques (1). Nous connaissons, en effet, les personnes qui s'intéressèrent à ses chefs-d'œuvre comme à ses misères ; mais des noms, quelques incidents, quelques lettres, et c'est tout. Le critique, avec raison, a pensé qu'il y avait là tout un monde d'influences obscures à mettre en lumière et à coordonner si l'on veut étudier de près le génie de Rousseau. Ainsi on s'expliquera mieux son horreur pour les femmes lettrées qui président les bureaux d'esprit, après avoir lu le chapitre consacré à Mme d'Epinay ; on reconnaîtra au passage les « amies » dont le romancier s'est souvenu en crayonnant ses héroïnes ; et peut-être le rôle de Mme de Warens prendra-t-il plus d'importance, s'il est vrai que les souvenirs de jours meilleurs ont obsédé jusqu'au bout le cerveau du grand halluciné.

Le second volume de M. Faguet (2) me semble moins un livre de critique qu'une suite de fantaisies extrêmement divertissantes et qu'il faut prendre pour ce qu'elles sont : le jeu élégant d'un esprit subtil, qui s'exerce à résoudre les problèmes difficiles. Ainsi jadis les élèves des sophistes, pour faire preuve de virtuosité et scandaliser un peu les bourgeois d'Athènes, jonglaient avec les plus audacieux paradoxes et avec le même talent, peut-être la même conviction, plaidaient pour le chaud et pour le froid. Notre critique ne craint pas d'étonner les

(1) Emile FAGUET, *Les Amies de Rousseau*, un vol. in-12 de 426 pages. — Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.

(2) Emile FAGUET, *Rousseau contre Molière*, un vol. in-12 de 344 p. — Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.

Digitized by Google

oreilles de ses contemporains en avançant avec le plus grand calme des propositions énormes : « Il se pourrait bien que la littérature fût parfaitement impuissante à moraliser, quelque moyen direct ou indirect qu'elle emploie, et soit qu'elle peigne le bien pour y attirer, soit qu'elle peigne le mal pour le faire fuir ; et il se pourrait bien qu'elle ne fût qu'un divertissement et une haute curiosité. » Mais le souci de nous étonner se révèle surtout dans la thèse du livre : « les critiques de Rousseau à propos de Molière sont injustes ». Nous les avions tout bonnement acceptées, mais il faudra changer tout cela ; et M. Faguet use de toute la subtilité de sa dialectique pour nous montrer tout ce qu'il y a de faux dans les raisonnements de Rousseau, tout ce qu'il y a de puéril dans ses arguments de gros bon sens. Et sans doute il n'est pas à la portée de tout le monde de nous prouver que Philinte est un très honnête homme, que M. Jourdain est avisé et que les enfants de l'Avare ne sont pas insolents ; je soupçonne que l'exercice a séduit M. Faguet en raison même de sa difficulté. Même jeu élégant, mais sans profit appréciable pour le lecteur, dans le chapitre « Silence significatif » : pourquoi Rousseau a-t-il gardé « de Conrart le silence prudent » à propos de quelques pièces de Molière? Ici le champ des hypothèses ingénieuses s'ouvre largement, mais c'est un essai décevant que de chercher la solution ; peut-être l'auteur de la Lettre à d'Alembert n'a-t-il rien dit parce qu'il n'avait rien à dire, parce que l'occasion ne s'est point offerte ou parce qu'il n'y a pas pensé. A vouloir jeter la sonde à l'insondable, comme dit l'autre, on s'expose aux formules : peut-être, probablement, sans doute... qui nous donnent réellement peu de lumière sur les questions. Il est vrai que M. Faguet est passé maître dans l'art des nuances ; il sait donner et reprendre et faire entendre sans affirmer absolument : « Rousseau qui précisément est cela, à peu près, ou pas tout à fait, enfin qui approche d'être cela... » On devine que le livre ne manque pas d'humour.

Mais je ne sais pourquoi il me vient en mémoire un vieux conte : jadis vivait à Sicyone un athlète qui s'était fait remarquer aux jeux Olympiques ; au retour, ses concitoyens, l'honorant à l'égal d'un dieu, avaient abattu un pan des murs

Digitized by Google

de la cité pour l'accueillir ; les archontes décidèrent qu'il serait nourri aux frais du trésor public et bientôt sa statue d'airain se dressa sur l'agora. Mais dans les démocraties il convient de reconnaître les flatteries de l'opinion par quelques condescendances : l'athlète, pour amuser la curiosité publique, se donna en spectacle et mêla à ses anciennes prouesses quelques tours d'acrobatie ; quand il eut, plusieurs jours de suite, lancé des disques énormes, quand il se fut livré à d'invraisemblances exercices d'assouplissement, il fallut trouver du nouveau, car les badauds se blasaient ; il fit alors quelques exercices de passe-passe, qui furent applaudis avec fureur ; il recommença donc et souvent. Or, l'athlète se souvint un jour des glorieux triomphes d'Olympie et se rendit aux bords de l'Alphée pour disputer encore le prix ; mais les hellanodices le chassèrent, car, sous le regard des dieux de marbre, les Grecs n'ouvraient pas leurs concours aux bateleurs.

Pour ne point rester sur une impression morose, je vais parcourir l'Anthologie des humoristes français que nous donne M. Pierre Mille (1) ; et je suis surpris, rien qu'à parcourir la table des matières, de constater qu'ils sont légion ; mais mon étonnement cesse à mesure que je lis les textes : il y a humour et humour, il suffit de s'entendre. P. Mille avoue, du reste sans se faire prier, qu'on a glissé dans l'Anthologie certaines pièces parce qu'elles sont charmantes, mais qui en somme n'y avaient aucun droit. On n'est pas sincère avec plus d'ingénuité. Il suffit alors de changer le titre du volume et de lire : « Anthologie de pièces amusantes ». Au surplus l'éditeur n'est pas seul en cause dans cette question de mots ; comme « esprit », le terme qui nous intéresse a pris des sens multiples, et il est malaisé, de s'y reconnaître. « L'homme d'humour, remarque M. Faguet, n'est d'abord qu'un homme un peu singulier, devient ensuite l'homme spirituel avec un genre d'esprit spécial, plus tard l'homme qui est spirituel de toutes les manières et enfin chez les derniers philosophes anglais qui le définissent, possède avec l'esprit à peu près toutes les hautes qualités morales et unit en

(1) *Anthologie des Humoristes français contemporains*, par Pierre MILLE, un vol. in-16 de 478 pages — Paris, Delagrave.

Digitized by Google

lui Socrate et Marc-Aurèle. » Il y a manifestement abus. L'humoriste est celui qui, *par tempérament* voit le monde tel qu'il est, démasque les visages, ne se fait aucune illusion sur les traditions sacro-saintes et devine le grotesque réel sous le sublime apparent. Les jugements de cet homme auront un air de saillies étourdissantes ; prenons garde : ce sont souvent d'âpres vérités dont nous avons peur. Les véritables humoristes sont Swift, Sterne ; l'humour gai d'Alphonse Allais, de Chavette et des fournisseurs du Chat-Noir ne fait guère qu'emprunter à l'humour authentique des Anglo-Saxons quelques-uns de ses procédés ; mais on peut copier indéfiniment les tics d'un original et ne s'assimiler jamais ce qu'il y a d'étrange et de déconcertant dans les profondeurs de cette âme. Il reste que le recueil de M. Mille est intéressant et que les passages découpés à notre intention dans certains auteurs, humoristes ou non, feront passer aux plus désabusés d'agréables quarts d'heure.

A. ROCHETTE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Handbuch zum Neuen Testament herausgegeben von H. LIETZMANN : 1er Band, 1er Teil, *Neutestamentliche Grammatik ; das Griechisch des Neuen Testaments im Zusammenhang mit der Volkssprache*, dargestellt von L. RADERMACHER. — In-8°, 207 pp. — Tübingen, Mohr (Paul Siebeck). 1911. — *Prix :* 5 fr.

Ce travail sur le grec néotestamentaire présente cette particularité que ce grec est constamment mis en rapport avec celui des écrivains du temps, des inscriptions et des papyrus et de cette comparaison résulte des lumières nouvelles sur sa nature et sa signification. Il en ressort une conclusion très nette : le grec du Nouveau Testament n'est pas une langue particulière, mais le grec de la Κοινή. Les formes que l'on qualifiait autrefois d'hébraïsmes ne sont nullement spéciales aux écrits néotestamentaires ; on les retrouve dans la langue du temps. Ainsi l'emploi de ἀνά au sens distributif, de οὐ πᾶς pour οὐδείς, se lisent dans les inscriptions ou les papyrus. Il reste cependant des phrases qui ne sont pas compréhensibles au point de vue grec. Telle est, par exemple, l'affirmation au moyen d'une proposition conditionnelle, commençant par εἰ et non accompagnée d'une phrase principale : Je vous dis en vérité s'il sera donné, εἰ δοθήσεται, un signe à cette génération, *Marc*, VIII, 12, hébraïsme pour il ne sera pas donné de signe à cette génération. Une phrase commençant abruptement par τίς, comme dans Luc, XI, 5, 11, n'est pas grecque. Malgré ces quelques formes que l'on peut qualifier d'hébraïsmes, le grec du Nouveau Testament est celui que l'on parlait au 1er siècle dans le monde grec. Quel était-il? Voilà ce que nous explique très bien le Dr Radermacher.

Il n'est pas nécessaire de prouver que la langue grecque parlée, même à l'époque de Sophocle ou de Thucydide, était profondément

Digitized by Google

différente de la langue écrite. Le grec littéraire a toujours été une langue artificielle. Par la suite, cette langue s'est altérée sous l'influence de la langue populaire et par l'effet du mélange des dialectes grecs qui s'opéra surtout au temps d'Alexandre. Les écrivains continuèrent à chercher leurs modèles à l'époque classique, mais tous, à des degrés divers, admirent des formes populaires ou dialectales. C'est la langue de ces écrivains que l'on a appelée la Κοινή ; ce n'est donc pas, à proprement parler la langue populaire, mais une langue dont on a trouvé des spécimens différents dans la littérature à partir du IIIe siècle avant J.-C., dans les inscriptions et les papyrus, avec des différences plus ou moins profondes. Le fond de la Κοινή relève du dialecte attique, avec un léger mélange de dialecte ionien. Dans le Nouveau Testament on signale aussi quelques formes doriennes.

La langue grecque subit toutes les transformations par lesquelles passe une langue qui vieillit. Elle se simplifie et se rapproche de plus en plus de la langue parlée. Les diverses formes de conjugaison tendent à se confondre, des modes à disparaître ; la construction de la phrase devient moins compliquée ; les phrases subordonnées font place à des coordonnées. Nous constatons tous ces phénomènes dans les écrits du Nouveau Testament. Des formes s'y rencontrent qu'on a prises pour des fautes et qui ne sont que le résultat de l'abâtardissement de la langue. Les règles de l'apposition ne sont plus observées ; les cas sont unifiés. On trouvera dans le travail de M. Radermacher des exemples de toutes ces particularités ; nous y renvoyons le lecteur.

Le travail est divisé en deux parties : morphologie, syntaxe. Nous ne pouvons entrer dans le détail de cet exposé ; constatons seulement qu'il est clair, substantiel, bien appuyé sur des preuves et des exemples. En résumé, il rendra à l'exégète les plus grands services. Et maintenant, quand aurons-nous une grammaire du grec du Nouveau Testament, écrite par un savant français, qui nous l'exposera avec la clarté et la précision françaises?

E. JACQUIER.

Our Priesthood, Notre sacerdoce, par J. BRUNEAU, professeur de théologie au séminaire de Baltimore. Un vol. in-12 carré de 173 pp. Saint-Louis et Londres, Herder, 1911.

Ce petit volume, magnifiquement imprimé, est dédié au Cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, pour le cinquantième anniversaire de son sacerdoce. L'auteur, originaire du diocèse de Lyon, où

Digitized by Google

il a laissé de bien sympathiques souvenirs, enseigne actuellement le dogme au Séminaire Sainte-Marie. Son livre n'est autre chose que l'explication du Pontifical qu'il a eu plusieurs fois l'occasion de donner à ses élèves. On y trouve, avec le texte même à expliquer, un commentaire sobre, pieux, d'une élégante simplicité et d'une très grande hauteur de vues, de ces admirables pages qu'on ne saurait trop méditer. L'ouvrage se recommande à ceux de nos séminaristes et de nos prêtres qui connaissent la langue anglaise.

J. T.

Bibliothèque liturgique publiée par Ulysse CHEVALIER. T. XIII. *Ordinaire de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, par Sibert de Beka (vers* 1312), publié d'après le manuscrit original et collationné sur divers manuscrits et imprimés par le R. P. Benedict ZIMMERMAN, prieur des Carmes de Saint-Luc, à Wincanton. — Paris, 1910, in-8, XXIII-402 p. — Alp. Picard.

T. XIV. *Institutions liturgiques de l'église de Marseille (XIII^e siècle)*, copiées et annotées par le chanoine J.-H. ALBANÈS et publiées d'après le manuscrit original des archives de la préfecture de Marseille *avec le Mortuologe de la même église*, par le chanoine Ulysse CHEVALIER, correspondant de l'Institut. — Paris, 1910. — In-8, XXXII-175 p. — Alp. Picard.

I. Commencée en Angleterre par un carme dont le nom semble indiquer une origine allemande, poursuivie pendant un voyage prolongé en Italie et en Espagne, la publication de l'*Ordinaire de Notre-Dame du Mont-Carmel* est venue enrichir une des collections qui font le plus d'honneur à la France, la *Bibliothèque liturgique* de M. le chanoine Ulysse Chevalier. Dans une docte introduction, le P. Zimmerman fait connaître le manuscrit qu'il édite, le rite du Saint-Sépulcre de Jérusalem d'où procède celui des Carmes, les origines du rite des Carmes et ses développements. Le document qu'il publie avec beaucoup de soin forme la base de la liturgie carmélitaine. Il est d'un grand intérêt. Le P. Zimmerman a ajouté en appendice (p. 289-347) quelques offices appartenant au rite carmélitain et tirés des manuscrits et des premiers livres imprimés. Quatre tables, à savoir une table des matières (p. 349-352), une table synoptique indiquant les résultats de la collation du manuscrit 193 de la bibliothèque du palais archiépiscopal de Lambeth (Londres), qui est publié, avec plusieurs manuscrits liturgiques de l'ordre des Carmes et avec le manuscrit Barberini 659 (au Vatican)

Digitized by Google

qui contient l'ordinaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem, prototype du rite carmélitain (p. 353-366), un calendrier comparatif de l'ordinaire carmélitain et de celui du Saint-Sépulcre (p. 367-370), une table alphabétique des formules liturgiques (p. 371-402), terminent cet ouvrage, qui apparaît comme une contribution très importante à l'histoire de la liturgie et de l'ordre des Carmes.

II. Après avoir consacré un des gros in-4° de la *Gallia christiana novissima* à l'église de Marseille, M. Ulysse Chevalier publie un bref *Mortuologe* (p. XXIX-XXXII) de cette église et les *Institutiones per totum annum in divinis officiis secundum usum et consuetudinem hactenus observatam in Marsilliensi ecclesia*. Rédigées au milieu du XIIIe siècle, probablement vers l'année 1264, ces *Institutions* renseignent, d'une façon détaillée, sur les particularités de la liturgie marseillaise. Il serait superflu de dire l'admirable éditeur de textes qu'est M. Chevalier. Trois bonnes tables (alphabétique, de la poésie liturgique, des matières) facilitent le maniement de ce volume. Une introduction intéressante — il y a deux bien jolies pages, XV-XVI, sur les cloches — synthétise les renseignements épars dans les *Institutions*. Elle s'achève par ces lignes : « S'il arrive que nos travaux procurent quelque gloire à Dieu, un peu d'aide et de plaisir à nos confrères, il n'en faut pas plus pour oublier nos peines et nous faire souhaiter de les renouveler en de futurs labeurs. » Les lecteurs auront supprimé le *si* et pris joyeusement acte de cette promesse.

F. V.

Œuvres spirituelles du Vénérable Louis de Blois, traduction nouvelle, par les Bénédictins de Saint-Paul-de-Wisques. Tome Ier : *Prières et règles de vie*. — Un vol. in-16, de XX-274 pp. — Paris-Poitiers, H. Oudin, 1911.

Parmi les auteurs ascétiques du XVIe siècle, le vénérable Louis de Blois (1506-1566), abbé de Liessies, dans le Hainaut, tient un des premiers rangs. Sa doctrine sûre, sa piété tendre, sa connaissance approfondie des voies spirituelles lui ont toujours valu une autorité considérable. Charles-Quint portait toujours avec lui ses écrits ; saint Ignace en prescrivait la lecture dans ses noviciats, et saint François de Sales, suivant son expression, « les goûtait incroyablement ». De ces écrits, les Bénédictins de Saint-Paul de Wisques nous donnent ici le premier volume d'une traduction française, comprenant les *Prières et Règles de vie*. La traduction est

Digitized by Google

d'une bonne langue, claire et bien française, ne se ressentant en rien de la gêne ordinaire aux traductions. Le volume est d'un format commode, léger, pouvant être aisément emporté avec soi. Cette double circonstance aidera, sans aucun doute, à la diffusion d'ouvrages dont on ne peut que souhaiter qu'ils soient plus connus.

J. T.

La cause des Restes d'Israël, introduite au Concile œcuménique du Vatican, entreprise et récit des deux frères Joseph et Augustin LÉMANN. — Un vol. grand in-8° de 331 pages avec gravures. — Lyon et Paris, Vitte et Gabalda, 1912. — *Prix :* 5 fr.

Un mot sur l'histoire de ce livre en dira tout l'objet et tout l'intérêt.

En 1869, MM. les abbés Lémann, convertis du judaïsme et prêtres depuis cinq ans, s'étaient rendus à Rome, pour suivre de plus près les délibérations du Concile du Vatican, et pour obtenir des Pères du Concile qu'un appel solennel à la foi chrétienne fût adressé par eux à la nation juive, aux « restes d'Israël ». Mgr Dupanloup, à qui ils avaient confié leur projet, l'avait approuvé et s'était offert à le soutenir. Pour qu'il réussît, il fallait d'abord qu'un *postulatum* au concile fût signé par le plus grand nombre d'évêques possible. La formule en fut rédigée de concert avec le patriarche de Jérusalem et approuvée par le pape Pie IX. Et alors commencèrent les démarches des deux frères allant mendier, en faveur de leurs frères, chez les évêques présents à Rome la signature nécessaire. Disons tout de suite qu'aucun ne la refusa et que la plupart donnèrent la leur avec enthousiasme. Les plus difficiles à convaincre furent les Espagnols. Pas plus que les Bretons du v^e^ et du vi^e^ siècle ne voulaient prêcher l'évangile aux anglo-saxons, les Espagnols ne se souciaient d'introduire les juifs dans l'Eglise. Ils cédèrent cependant à l'éloquence persuasive des deux frères. Cinq cent dix signatures furent ainsi recueillies. Arrivés à ce chiffre, les quêteurs s'arrêtèrent, ne voulant pas, par délicatesse, que le *postulatum* en faveur des juifs réunît autant ou même plus de signatures que le *postulatum* en faveur de la définition de l'infaillibilité, qui en réunissait 518. A la suite, et en conséquence de ce résultat, le texte d'une allocution fut préparé que le Pape devait adresser dans une des séances du concile aux « restes d'Israël » dispersés dans le monde entier. Malheureusement, la tenue du Concile dut être suspendue, et l'exécution de ce projet fut renvoyée jusqu'au moment où l'on pourrait reprendre les séances interrompues.

Digitized by Google

C'est toute l'histoire de ces démarches et des résultats obtenus que MM. Lémann n'ont pas voulu laisser dans l'oubli, et dont ils avaient, dès 1909, achevé la rédaction sur des notes précises, prises au jour le jour. Cette « admirable page d'histoire » vient enfin de paraître. Elle fait certes le plus grand honneur aux deux frères, en montrant l'insatiable zèle qui les consumait pour le salut de leur peuple. Elle met bien en relief aussi le cœur paternel de nos évêques, toujours désireux d'apporter la lumière « à ceux qui sont assis dans les ténèbres », et de gagner à Jésus-Christ de nouveaux enfants.

J. T.

Lehrbuch der Kirchengeschichte, par F.-X. von FUNK, jadis professeur de théologie à l'Université de Tubingue, 6e édition corrigée et augmentée par le Dr K. BIHLMEYER, professeur d'histoire de l'Eglise et de patrologie à l'Université de Tubingue. — In-8, XVIII-863 p., une carte (le christianisme dans l'empire romain aux IVe-Ve siècles). — Paderborn, Schöningh, 1911. — *Prix :* 13 fr. 75.

Le *Manuel d'histoire de l'Eglise* de Funk est bien connu en France, puisque sa traduction par M. l'abbé H. Hemmer était arrivée à la 5e édition dès 1902. Il se distingue par la clarté et l'exactitude, ainsi que par l'heureuse distribution des matières. Visant à être complet tout en étant court, et y réussissant, l'auteur a dû se résigner à une certaine sécheresse. Il en résulte que c'est un peu terne, et qu'on n'y trouve guère cette chaleur d'accent avec laquelle il est naturel de parler de l'Eglise et qui n'est pas inconciliable avec les exigences d'une critique sévère. Funk a laissé à la parole du maître le soin de développer et de compléter le manuel.

La traduction de M. Hemmer est faite d'après la 2e édition de Funk (1890). Funk avait donné depuis lors trois éditions nouvelles ; la dernière était de 1906. M. Bihlmeyer vient de publier une 6e édition. Il a allégé çà et là le style, rectifié quelques dates, redressé quelques noms, refondu quelques paragraphes, et mis l'œuvre au courant des derniers travaux. Sous sa forme actuelle, le manuel est en véritable progrès. Naturellement, un ouvrage de ce genre, embrassant l'histoire entière de l'Eglise, n'atteint jamais la perfection totale. Il serait facile de signaler quelques points discutables dans ce gros volume. Mais, à tout prendre, il semble que ce soit le manuel le plus exact qui existe en Allemagne.

F. V.

Digitized by Google

Dictionnaire alphabétique et logique de la Langue, de la Géographie et de l'Histoire, à l'usage des écoles, par Elie BLANC, professeur de philosophie à l'Université catholique de Lyon — 1 volume de 1.184 pages (12,5 × 19,5). — Lyon-Paris, Vitte, 1912. — *Prix :* cartonné, 3 fr.; relié toile, 3 fr. 50.

Si l'on risque jamais une étude bibliographique sur les dictionnaires français, il est fort possible que l'on passe sous silence tel lexique volumineux, tel glossaire richement et copieusement illustré ; en tous cas, on devra tenir compte du volume de Mgr E. Blanc, publié chez E. Vitte, car l'ouvrage marque une étape décisive dans l'évolution du dictionnaire vers la perfection rêvée. Pour rendre pleine justice à ce beau travail, il faudrait signaler la richesse même du lexique dont les colonnes s'ouvrent libéralement aux expressions modernes marquées d'un astérique. Trop souvent, en effet, des mots tard venus et pourtant clairs, utiles et adoptés par l'usage, sont victimes d'un ostracisme dédaigneux ; sur cette « populace du style » les dictionnaires gardent de Conrart le silence prudent ; mais le silence n'est point précisément ce qu'on leur demande. Nous pourrions louer aussi l'heureuse innovation qui nous vaut une collection complète des proverbes présentés d'abord par ordre alphabétique, puis disposés méthodiquement suivant une classification logique, ce qui représente, en 64 pages, un véritable manuel de sagesse pratique. Cependant nous n'insisterons pas sur ces améliorations de détail ; si le livre en question marque une date importante ce n'est point seulement par 126 pages d'illustrations destinées à l'éducation des yeux, ni par les soins méticuleux apportés à l'élégance et à la netteté de l'impression, ni même par la richesse et la précision des renseignements philosophiques, mais surtout parce que l'esprit même du dictionnaire me semble ici absolument renouvelé.

Par destination, un dictionnaire est un entassement de vocables jetés au hasard d'un alphabétisme accidentel et offrant au premier coup d'œil le mélange le plus hétéroclite, des rapprochements d'idées que ne désavouerait pas un humoriste. Et sans doute, jusqu'ici on n'a cherché dans un dictionnaire qu'un répertoire commode où l'on pût facilement découvrir les mots; et c'est déjà beaucoup ; l'homme du monde ou le spécialiste qui hésitent sur une date ou sur une graphie, se contentent du dictionnaire alphabétique et n'ont pas besoin d'autre chose.

Mais on pouvait, on devait même demander quelques ser-

Digitized by Google

vices de plus à ce livre, inséparable mentor de nos écoliers. A-t-on songé qu'un dictionnaire peut jouer son rôle dans l'éducation? Est-il vraisemblable que dans ces pages compactes qu'il feuillette tous les jours, l'élève ne cherche que des renseignements de graphie, qu'il ne voit que des mots sans évoquer du même coup des idées? Et, en admettant que l'inattention et la légèreté de nos débutants s'arrête volontiers aux surfaces, ne ferait-on pas œuvre essentielle d'éducateur en provoquant des curiosités paresseuses à s'émouvoir, en stimulant des recherches personnelles, en donnant, enfin, aux élèves non plus des mots épars, mais des idées coordonnées dans un dictionnaire logique?

Grâce au dictionnaire de Mgr E. Blanc nous n'aurons plus à déplorer cette lacune ; désormais, ce ne sont plus des mots que l'élève ou le lecteur auront sous les yeux, mais bien des idées et chacune d'elles à sa place dans la synthèse des notions humaines. Cherchons dans le nouveau trésor qu'on nous met sous la main ; voici par exemple un mot très simple : *saumon*. Le dictionnaire après m'avoir fourni l'étymologie, la définition, me renvoie aux leçons de choses, c'est-à-dire, à une partie illustrée où je rencontre, pour mettre en relief la forme abstraite du vocable, une figure qui parle aux yeux. Mais, ce n'est pas tout ; en présence de ce nom, n'y a-t-il pas des sortes d'harmoniques qui s'évoquent dans mon esprit? Quelle place l'animal en question occupe-t-il dans l'échelle des êtres, et dans la synthèse des connaissances? Et si je ne suis pas assez curieux pour me poser ces questions, le dictionnaire m'y provoque ; il me renvoie en effet au nº 3688 de la partie logique, où je trouve l'énumération des principales familles de poissons et celle-ci encadrée elle-même dans la nomenclature du règne animal que je puis saisir d'un coup d'œil. Quand j'aurai feuilleté ces pages deux ou trois fois, l'image en restera dans mon esprit et ces notions me demeureront familières. Mais ce n'est pas seulement la nomenclature des poissons qui m'intéresse; je veux connaître leurs caractères spécifiques; or, tous ces renseignements me sont fournis abondamment dans les notes philosophiques qui précèdent chaque groupe de mots ; fussé-je même plus exigeant, Mgr E. Blanc a tout prévu ; un tableau synoptique placé en tête de la partie logique présente sur une même page l'ensemble des notions humaines ; ainsi, dans le cas qui nous occupe, un mot bien humble me donne l'occasion de remonter à travers une vaste et harmonieuse synthèse jusqu'à l'idée de Dieu qui en est le couronnement.

Le dictionnaire offre les mêmes avantages pour les noms pro-

Digitized by Google

pres, historiques ou géographiques. Ouvrons encore au hasard : l'article *Annibal* me donne sur le personnage toutes les indications classiques ; en outre, grâce à la référence 7571, me reportant à la section d'histoire dans la partie logique, je rencontre à côté d'Annibal tous les noms des grands Carthaginois qui ont joué un rôle dans le passé et ces noms eux-mêmes viennent à leur place dans la nomenclature qui intéresse tout le monde romain, que le lecteur embrasse d'un coup d'œil.

Qui ne voit quel précieux instrument de travail fournit cette partie logique du dictionnaire? Elle n'est pas seulement une sollicitation perpétuelle pour la curiosité du lecteur ; elle constitue encore le plus commode et le plus suggestif des répertoires, même dans l'ordre des idées abstraites. Le mot qui marque une opération de l'esprit ne restera pas isolé ; grâce à une référence je le retrouve à sa place dans la synthèse des opérations analogues ; ainsi la référence 527, au verbe *observer*, me renvoie à tous les actes qui ressortissent à l'attention ; bien plus, les notes sur les synonymes, qui accompagnent, me donneront des indications précieuses sur certaines nuances des sens : *observer-remarquer* ou *observer-expérimenter*.

Est-ce à dire que la perfection ait été réalisée du premier coup ? Nous tenions l'œuvre nouvelle en trop haute estime pour ne pas l'étudier à fond et lui apporter le tribut de quelques modestes observations. Peut-être y aurait-il lieu de faire des réserves sur certaines étymologies ; *quid*, p. ex. ne semble pas être le vrai prototype de la conjonction française *que ;* « repère » ne se rattache pas à *reperire* mais à *repatriare = repairer ;* le point de repaire (= repère), a été d'abord l'endroit où l'on se donne rendez-vous pour le retour. Aussi bien, nous ne multiplierons pas les observations de ce genre, parce que le dictionnaire de Mgr E. Blanc est, en général, parfaitement au point.

Il était bien difficile que la partie logique, organisée de toutes pièces par l'auteur, atteignît d'emblée au point de perfection que tant d'autres créations n'offrent guère même après de multiples avatars. Certaines fautes peuvent provenir d'un accident de composition ; je ne m'explique pas autrement la présence de : Ossian, Fingal, Oscar, Malvina, Hamlet, dans un dénombrement qui intéresse l'empire romain, entre les poètes, Virgile, Horace, et les savants, Celse, Gallien, Strabon, Vitruve. Il y aurait lieu encore de compléter certaines nomenclatures ; Charles d'Orléans est sacrifié ; Haydn (1732-1809) figure dans la série des musiciens du

Digitized by Google

XIXe siècle ; enfin quand des gloires fort modestes sont mises en évidence, je regrette que de très grands noms n'aient pas été mentionnés : Flaubert, Leconte de Lisle, Ibsen, Rubinstein, Liszt, etc.

Mais rien ne sera plus facile que de mettre exactement au point cette perspective des grands noms dans le plan de l'histoire. Au surplus, il serait parfaitement injuste d'insister ; en présence d'une grande création, il faut savoir fixer les yeux sur ce qui est vraiment harmonieux et vivant, et laisser au pédantisme le soin de prendre des besicles pour regratter quelques fautes d'orthographe.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'heureuse initiative de Mgr E. Blanc ; le plan original de son dictionnaire est une trouvaille qui demandait quelque chose de plus que les connaissances du philologue et dont seul pouvait avoir l'idée un penseur rompu depuis de longues années aux spéculations de la philosophie. Est-il besoin de faire remarquer que cette orientation nouvelle et décisive, dans l'élaboration du Dictionnaire, vient de l'enseignement supérieur de nos Facultés catholiques et que nous en sommes légitimement fiers ?

A. ROCHETTE.

Victor Hugo apologiste, par l'abbé DUPLESSY. — Un vol. in-16, de 160 pages. — Paris, Téqui, 1910. — ***Prix :*** 1 fr. 50.

Continuant sa tâche d'apologiste, M. l'abbé Duplessy a pensé que, eu égard à la notoriété du poète, il serait utile de relever toutes ses déclarations favorables à la religion et au christianisme. Ces citations, disposées en ordre et reliées par le fil d'une exposition suivie, constituent un véritable abrégé du dogme et de la morale catholique. Une fois admis le principe qui a guidé l'auteur dans la rédaction de ce petit volume, on ne peut que le féliciter de la manière dont il a su remplir sa tâche. Ce petit volume d'un tour alerte est de nature à piquer vivement la curiosité des lecteurs. En tous cas, son influence ne peut manquer d'être très utile aux idées religieuses.

B. J.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Imprimerie Emmanuel VITTE, 18, rue de la Quarantaine, Lyon.

Digitized by Google

AUTOUR

DE

L'IMITATION DE N. S. JÉSUS-CHRIST

ÉTUDES

du Docteur Antoine LACOUR — du R. P. Victor BECKER, S. J.
et autres Auteurs

On dit que les chirurgiens ont toutes les audaces. Lorsque ces audaces sont circonscrites à leur domaine, on ne peut les blâmer, bien méditées, bien raisonnées, elles peuvent ouvrir des voies nouvelles au progrès et conduire à des conquêtes heureuses dans l'art de guérir. Mais quelles excuses donner au chirurgien qui ose essayer de résoudre la trois fois séculaire controverse sur l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ?* Ses instruments n'ont pas les propriétés de l'épée d'Alexandre.

J'ai donc le devoir d'expliquer pourquoi je me risque sur un terrain étranger à mes études professionnelles. Je vous dirai donc que c'est un médecin qui m'y attire, le Docteur Antoine Lacour de vénérée mémoire, Notre collègue, le Dr Aubert lui a consacré une notice courte et complète. Il a retracé à grands traits la longue vie d'honneur et de bienfaisance de ce médecin instruit, dévoué, charitable, dont le nom restera attaché à l'histoire de la psychiâtrie lyon-

Digitized by Google

naise. Il aurait pu inaugurer la chaire des maladies mentales à l'Asile de Bron. Il refusa cet honneur par modestie et par amitié pour son ami, le professeur Arthaud. Parmi cent autres vertus, il avait au plus haut degré le culte de l'amitié. La plupart des médecins illustres de notre ville ont été ses amis : Bonnet, Ollier, Garin, Bondet, Rollet, Rodet, Diday, Pommiès... C'est qu'il avait toutes les attirances qui émanent de la science et d'un beau caractère. Clinicien judicieux et soigneux, il fut, pendant 67 ans, le médecin des meilleures familles de Lyon et d'un grand nombre de communautés religieuses.

Chrétien convaincu, il tenait à passer pour tel, sans ostentation comme sans respect humain. Il était de la vaillante et brillante école du P. Lacordaire ; avec Ozanam il fonda à Lyon la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Il avait accompagné comme médecin le grand tribun catholique O'Connel en Italie. Au contact de ces grandes âmes, il n'avait pu qu'échauffer son zèle pour la défense des grands intérêts religieux de son pays. Sa fidélité fut inébranlable. Tenant dans la main une médaille que lui avait donnée Mme Garnier, fondatrice de l'Œuvre du Calvaire, il est mort comme il avait vécu, en chrétien pratiquant, à un âge très avancé, à 93 ans.

M. Lacour était médecin de l'Archevêché. Nous tenons de la bouche même de Son Eminence, le Cardinal Coullié, une petite anecdote qui ne sera pas déplacée ici. Son Eminence voyant son médecin nonagénaire toujours alerte et bien portant, en possession de toutes ses facultés, lui dit un jour : « Comment avez-vous fait, cher docteur, pour avoir une si belle vieillesse? ». M. Lacour répondit avec un fin sourire : « Eminence, c'est que j'ai toujours été sage. » Cet aveu donnait de l'espoir à son auguste client — et un espoir qui se réalise heureusement — grâce à Dieu. M. Lacour avait dit vrai : sa conduite avait toujours été conforme à ses croyances. Suivant son désir et suivant le désir de sa famille, M. Antoine Lacour doit être inscrit dans l'histoire de la médecine lyonnaise comme médecin chrétien.

C'est pour remplir ce vœu si respectable que nous avons

Digitized by Google

été amené à étudier un travail d'ordre religieux, dont il avait conservé les épreuves dans ses papiers : *Etudes sur l'auteur de l'Imitation*. Montfalcon le cite avec éloge. Le travail parut en feuilleton dans la *Gazette de Lyon*, journal fondé en 1845, à l'instigation d'Ozanam et du P. Lacordaire. Les bureaux de ce journal étaient 13, rue Saint-Dominique ; son principal rédacteur était M. Hyvernat, père des deux médecins de ce nom qui exercent, l'un à Rive-de-Gier, l'autre à Saint-Chamond.

Le travail d'Antoine Lacour mérite de ne pas tomber dans l'oubli ; j'espère qu'on le rééditera. En le faisant connaître, j'ai l'intention de remplir comme un devoir de piété filiale envers un Maître qui fut pour moi d'une bonté paternelle.

Telle est l'excuse de mon incursion dans le domaine si peu chirurgical de la controverse relative à l'auteur de l'*Imitation :* controverse dans laquelle M. Lacour prit une attitude franchement militante, en faveur de Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris.

Il y a deux parts à faire dans l'Etude d'Antoine Lacour : la biographie du Chancelier et l'argumentation formulée pour lui attribuer la paternité de l'*Imitation*. J'admire sans réserve l'érudition et le talent littéraire que Lacour déploie dans la narration de la vie si agitée et si brillante du chancelier, dans l'analyse de ses ouvrages. Avec quelle émotion communicative il décrit la vie pieuse et cachée à Lyon, de cet illustre chancelier qui joua un si grand rôle aux Conciles de Pise et de Constance !

Durant les dix dernières années de sa vie, ce génie, dont le nom remplissait le monde, ne sortait des ombres du cloître des Célestins, où son frère, prieur, l'avait recueilli, que pour aller à la Collégiale de Saint-Paul et à la Chapelle Saint-Laurent donner des leçons, comme un modeste instituteur et un catéchiste, aux enfants pauvres du quartier. Cette partie biographique est inattaquable. Je vous la lirais volontiers ; mais vous êtes si versés, chers lecteurs, dans les souvenirs de toutes les gloires lyonnaises que vous trouveriez peut-être cette lecture de surérogation. D'autre part, elle nous tien-

Digitized by Google

drait longtemps sous le charme et nous ferait perdre de vue le but principal du biographe, qui est la recherche de l'auteur de l'*Imitation*.

Avec tout le respect dû à une parole sincère, nous nous verrons forcé de signaler les défauts de la cuirasse de l'argumentation d'Antoine Lacour, défauts qu'il sentait lui-même, puisqu'il les a énumérés, en annonçant une série de recherches, qu'il n'a pu malheureusement continuer.

Si son plaidoyer *desinit in piscem*, ce n'est pas faute de talent, mais faute de documents. Depuis 1845, une foule de documents ont surgi ; ils ont éclairé le problème obscurci par les violentes compétitions d'ordres monastiques, qui avaient recours à des ruses de guerre, que nous appelons simplement mensonges et fourberies, et qu'ils regardaient, eux, comme peccadilles, dès lors qu'il s'agissait de la gloire du couvent.

La vérité finit toujours par se dégager des entraves et des ténèbres : c'est ce que nous avons l'intention de dévoiler en analysant l'*Etude d'Antoine Lacour* et l'ouvrage du *P. Victor Becker : L'auteur de l'Imitation et les documents néerlandais*. Ce travail est d'une importance capitale. Nous signalerons encore quelques travaux plus récents qui orientent l'opinion d'une manière à peu près définitive vers Thomas à Kempis, chanoine régulier augustin du Mont-Sainte-Agnès de la Congrégation de Windesheim.

Digitized by Google

I

ÉTUDE D'ANTOINE LACOUR

SUR L'AUTEUR DE « L'IMITATION »

ET SON ARGUMENTATION EN FAVEUR DE GERSON

« L'*Imitation* de J.-C. a eu depuis sa naissance le privilège insigne d'une grande et incontestable popularité à laquelle n'a jamais pu atteindre aucune œuvre créée par le génie de l'homme. C'est que ce livre magnifique n'est pas seulement un livre de dévotion, mais aussi le meilleur traité de morale et le plus beau de nos livres de philosophie.

Cet immense succès explique suffisamment les discussions qui se sont succédé, depuis plus de trois siècles, pour découvrir le nom du grand moraliste qui a étudié l'âme avec tant d'intelligence et pénétré si avant dans les mystères du cœur humain. Et ce ne sont pas seulement des villes qui se disputent, comme pour Homère, l'honneur de lui avoir donné le jour ; mais les plus illustres d'entre les nations de l'Europe et la plupart des ordres religieux qui sont comme des nations dans l'Eglise. Un historien moderne qui a parlé de l'*Imitation* avec une admiration sincère la trouve si sublime qu'il en écarte toute main humaine et que, suivant lui, saint François de Sales a seul bien vu dans cette obscure question, lorsqu'il a dit : « L'Auteur, c'est le Saint-Esprit. » (*Périgaud*, Bibliographie lyonnaise).

Suivant M. J.-J. Ampère, tout le moyen âge a travaillé à l'*Imitation*. Il y avait à cette grande époque, dit ce savant et ingénieux professeur, deux existences : l'une guerrière et l'autre monacale. D'une part, le camp et la guerre ; de l'autre, l'oraison et le cloître. La classe guerière a eu son

Digitized by Google

expression dans les épopées chevaleresques ; celle qui veillait dans les cloîtres a eu besoin de s'exprimer aussi ; il lui a fallu ses effusions rêveuses, les tristesses de la solitude tempérées par la religion et qui sait si l'*Imitation* n'a pas été l'épopée intérieure de la vie monastique, si elle ne s'est pas formée peu à peu, si elle n'a pas été suspendue et reprise, si elle n'a pas été enfin l'œuvre collective que le monachisme du moyen âge nous a léguée comme sa pensée la plus profonde et son monument le plus glorieux? »

M. Lacour n'admet pas ce système grandiose qui tend à enlever tout mérite aux génies qui ont su sentir et exprimer les idées et les préoccupations de leur époque. Il lui plaît de soutenir que ce n'est pas le monachisme du moyen âge, mais un seul homme qui a formulé les sublimes préceptes de l'*Imitation.*

« Cet homme, quel est-il? »

Pour le connaître, il a mis à profit les monographies remarquables publiées par MM. Gences Daunou, de Grégory, Thomassy, O. Leroy, Nolhac, Weigl, Darmès, etc. les recherches si consciencieuses que Montfalcon a mises en tête du splendide monument qu'il a élevé à la gloire de la philosophie chrétienne, à savoir l'*Imitation pölyglotte*, en huit langues, précédée d'une notice bibliographique très complète sur les éditions et traductions de l'*Imitation*, d'une vie de Gerson et de recherches sur l'auteur de l'*Imitation* (Lyon, Vitte). L'édition polyglotte de M. Weigl de Ratisbonne a été publiée presque en même temps que celle de Montfalcon. Mais tandis que notre compatriote attribuait l'*Imitation* à Jean Gerson, le savant allemand se rangeait parmi les partisans de Jean Gersen ».

De tous les prétendants proposés il ne reste aujourd'hui que trois personnages dignes de la controverse : Thomas a Kempis, Jean Gersen et Jean Gerson.

Digitized by Google

⁂

THOMAS A KEMPIS

Thomas a Kempis a partagé, pendant tout le XV^e siècle, avec Gerson la gloire d'avoir écrit l'*Imitation*. Ce moine dont le nom est encore très populaire en Allemagne, naquit en 1380 à Kempen, dans le diocèse de Cologne, — il entra en 1407 dans le monastère du *Mont-Saint-Agnès* de l'ordre des Augustins.

Le couvent était pauvre et s'entretenait du produit des copies de manuscrits. Thomas qui était très patient et très laborieux passait une partie de son temps à ces travaux calligraphiques ; on a conservé de lui deux missels écrits l'un en 1414, l'autre en 1417 et une Bible en 4 volumes.

Après cette bible, qui fut commencée en 1427 et qui ne fut terminée qu'en 1439, Thomas transcrivit, en 1441, un recueil de divers opuscules, parmi lesquels se trouve le traité de l'*Imitation*.

Ce manuscrit retrouvé à Anvers, il y a quelques années, a été le fondement et le point de départ des droits de Thomas a Kempis à la propriété du divin livre.

Quoique Gerson fût considéré comme son auteur en même temps que Thomas, cependant la lutte n'était point vive entre leurs partisans et le moine de Sainte-Agnès jouissait assez paisiblement de cette co-propriété depuis un siècle et demi, lorsqu'un nouveau prétendant *Jean Gersen* fut produit par le Bénédictin *Cajetan* entraîné souvent trop loin par les intérêts de son ordre.

Aussitôt la cause du nouveau prétendant devint celle des Bénédictins et les hostilités commencèrent avec une animosité incroyable entre cet ordre puissant et ceux des Augustins.

Cette polémique qui commença en 1516 se continua sans interruption jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Gersen fut défendu principalement par Cajetan, Quatremaires et Jean de Launay.

Les champions de Thomas a Kempis ne furent pas moins

Digitized by Google

nombreux ; parmi eux il faut nommer Rosweyde et le célèbre critique Gabriel Naudi.

La discussion devint si vive entre les deux partis qu'elle dégénéra souvent en invectives et en personnalités aussi grossières que blessantes et bientôt à tel point que les manuscrits qu'on invoquait réciproquement comme preuves furent entachés de falsifications. L'affaire fut portée devant le Parlement qui rendit le 2 février 1652, un arrêt mémorable par lequel il défendait d'imprimer le livre de l'*Imitation* avec le nom de Gersen.

Les arguments sur lesquels le parlement s'appuyait pour donner raison à Thomas étaient assez nombreux. Il alléguait d'abord la présence de son nom sur la première édition de l'*Imitation* imprimée en 1472 et 1478 et une notice publiée à Lyon, en 1523, par Badius Ascensius qui la lui attribuait.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que le nom du moine de Sainte-Agnès ne reparaît dans d'autres éditions qu'en 1489; les deux éditions publiées dans cet intervalle portent, l'une le nom de Saint-Bernard et l'autre celui de Gerson et, comme le dit Montfalcon, si l'inscription d'un nom d'auteur au titre d'un livre est une preuve, cette autorité est commune aux trois prétendants et dès lors quelle induction en tirer?

Les manuscrits ne furent pas les moindres pièces du procès.

Outre celui de 1441 écrit tout entier de la main de Thomas et signé de lui, l'abbé Ghesquière en a découvert un autre qu'il regarde comme un autographe et qui porte la date de 1425.

Malheureusement pour la cause de Thomas a Kempis, il existe à Mœck, dans l'Autriche inférieure, un manuscrit de l'*Imitation* vu et examiné par Gence, dont la date authentique est de 1421 et qui porte le nom de Gerson. D'ailleurs, le manuscrit de 1425 ne porte pas l'évidence positive de sa composition dans cette année ; car cette date est écrite dans une note anonyme et par une main étrangère.

Du reste, ce qui prouverait que Thomas a Kempis ne fut que le copiste de l'*Imitation*, c'est précisément la formule trouvée dans le manuscrit de 1441, à qui on a donné tant

Digitized by Google

d'importance et qui est ainsi conçue : *finitus* et *completus per manus fratris Thomæ a Kempis, anno* 1441. Est-ce que les mots *per manus* ne sont pas significatifs ? »

M. Lacour se hâte d'ajouter :

« Il serait injuste de dire que Thomas a Kempis a été seulement un copiste ; il a composé aussi quelques ouvrages *assez médiocres* du reste et qui prouvent surabondamment que jamais l'*Imitation* n'a pu sortir de la même plume. Son style est fleuri, diffus, plein d'ornements et de subtilités ; il court après l'effet et recherche l'antithèse et le bruit des mots. » M. Lacour affirme qu'on a confondu l'auteur avec le copiste et qu'il doit suffire à la gloire de Thomas a Kempis d'avoir contribué à reproduire et à répandre le chef-d'œuvre qu'il n'a point fait.

***

GERSEN

« Le nom de Gersen écarté par l'autorité judiciaire qui intervenait volontiers, dans des matières étrangères à son domaine, disparut sous les chants de triomphe entonnés par les nombreux partisans de Thomas a Kempis.

Mais ce silence n'était que temporaire. Les Bénédictins se mirent à fouiller les archives monastiques de l'Allemagne et de l'Italie. — Gersen reparut sur la scène, en 1674, sous le patronage imposant d'un des membres les plus illustres de la Congrégation de Saint-Maur, Dom Mabillon. »

Au commencement et au milieu du XVIII^e^ siècle, Gersen gagna de nouveaux partisans, il en gagna encore au commencement du XIX^e^ siècle par la découverte dans la bibliothèque de Turin, du manuscrit d'*Arona*.

M. de Grégory, Weigl et Nolhac estiment que l'*Imitation* remonte au XIII^e^ siècle, d'où l'exclusion de Thomas a Kempis et de Gerson. C'est difficile à admettre, il faudrait donc supposer que l'*Imitation* est restée cachée et inconnue pendant plus de cent ans. Ce serait injurier le Moyen Age que de recon-

Digitized by Google

naître qu'il ait laissé si longtemps dans l'ombre un tel chef-d'œuvre ; de n'avoir pas compris ce langage de mélancolie sublime et d'éternelle consolation.

Et chose encore invraisemblable, les partisans de Gersen abritent l'*Imitation* à sa naissance dans l'abbaye du Mont-Cassin, en Italie, abbaye qui répandait les monuments littéraires et religieux de toutes les époques.

D'ailleurs, dit Montfalcon, l'*Imitation* ne peut être une production du XIII^e^ siècle, on n'y trouve rien qui rappelle les disputes philosophiques et théologiques, les pèlerinages, les discussions entre les religieux, dont le XIII^e^ siècle reçoit son caractère spécial.

Pour reculer jusqu'au XIII^e^ siècle la date de ce livre, on cite les conférences de S. Bonaventure et de S. Thomas d'Aquin. Or, ces conférences ne sont pas antérieures au XV^e^ siècle, puisqu'on y lit un passage de Bernardin de Sienne.

Rien dans l'*Imitation* ne prouve que l'auteur doive nécessairement appartenir à l'ordre de S. Benoît, la prière, le travail et l'abnégation ne sont pas l'apanage de cet ordre.

Les preuves morales invoquées en faveur de Gersen n'ont aucune valeur.

Que valent les *preuves matérielles* avancées?

Le manuscrit d'Arona est le principal titre invoqué. Or, ce manuscrit ne porte pas de date, sa suscription toutefois peut indiquer la fin du XIV^e^ siècle. « Il fut apporté de Gênes au couvent des Bénédictins d'Arona par le P. Mayolles jésuite, en 1579 seulement, c'est-à-dire à une époque où son ordre était en possession de cette ancienne abbaye bénédictine : ce qui prouverait déjà que Gersen n'appartenait pas à l'ordre de S. Benoît. »

L'âge de ce manuscrit importait beaucoup. Mabillon l'apporta à Paris, où il fut soumis, en 1677, à l'examen d'un certain nombre de savants. — Il leur sembla que le manuscrit pouvait remonter à 300 ans, c'est-à-dire à 1387 environ. Le procès-verbal était signé des noms de du Cange, Baluze, P. Hardouin, Dupin.

Par contre, 10 paléographes italiens déclarèrent que le manuscrit d'Arona était postérieur à l'an 1400.

Digitized by Google

Le P. Zaccaria, jésuite, l'homme le plus compétent en pareille matière, déclara formellement que ce manuscrit datait certainement de la deuxième moitié du XV^e siècle. C'était aussi l'opinion de Dacier, Gosselin et Daunou.

A quoi bon discuter, dit M. Lacour?

On ne sait absolument rien sur Gersen. On l'exhibe tout à coup, dans les premières années du XVII^e siècle et on lui attribue l'*Imitation*.

On a invoqué trois notes manuscrites; examinons-les :

1° La 1^re écrite à la main sur un exemplaire de l'*Imitation* imprimée à Venise, en 1501, avec le nom de Gersen est ainsi conçue : Hunc librum non compilavit Gerson sed Johannes... Abbas Vercellensis. Cette note qui a servi d'état civil à Gersen est la plus franche condamnation de l'opinion qui le défend. Ughelli et Wading ont proclamé la falsification de cette note. Elle est écrite sur un livre de 1501 et d'une écriture postérieure à cette époque. Le nom Johannes est une grossière surcharge, on lit aisément au-dessous des lettres qui le composent le nom de Thomas.

2° La seconde note avait été trouvée, disait-on, parmi les papiers de l'ancienne abbaye de Verceil, Jean Gersen y serait désigné comme religieux de cette abbaye. On n'a jamais osé la produire.

3° La troisième note avait été communiquée, disait-on, à Durandi par l'abbé Frova. Or, l'abbé Frova a déclaré que c'était faux et, s'appuyant sur des actes authentiques du XIII^e siècle, il a prouvé qu'à cette époque, soit à Saint-André, soit à Saint-Etienne-de-Verceil, il n'y eut aucun religieux du nom de Gersen.

Durandi, auteur d'une histoire de Verceil, imagine la tradition d'une famille du nom de Gersen dans cette ville et dans les environs. On la faisait descendre de Gessati de Milan, on l'alliait à des Garzone de Cavaglia. On n'hésita pas à dire que le manuscrit venant du Palatinat et ayant appartenu à Léon Allatius et déposé depuis à la Bibliothèque royale et contenant l'*Imitation* attribuée à Jean de Canabaco était l'œuvre de Gersen : Canabaco, Cavaglia, Garzone et Gersen devant être synonymes. Mais Naudi constata que le mot

Digitized by Google

Canabaco était une addition moderne dans le manuscrit d'Allatius ; et le Bénédictin Dom Tuillier en est convenu.

Il n'est donc question de ce Gersen hypothétique ni dans les anciens historiens de Verceil, ni dans les annales de Muratori, ni dans l'Italia sacra d'Ughelli, ni dans l'histoire littéraire de l'Italie par Tiraboschi, ni enfin dans les vieux historiens de l'ordre de S. Benoît.

Que penser de l'abbé J. Gersen, abbé de Saint-Etienne de Verceil qui figure parmi les écrivains du Piémont dans l'histoire publiée à Turin, en 1645, par Della Chiesa, évêque de Saluces? M. de Grégory attache une grande autorité à ce témoignage. — Mais il est triste d'avoir à le taxer de faux. En effet, on chercherait en vain la mention du personnage dans la liste chronologique de tous les écrivains du Piémont publiée par le même auteur, en 1654. La tradition qu'on allègue n'existait donc pas avant la contestation, puisqu'elle n'a commencé qu'en 1615. Du reste, cette prétendue tradition était si peu connue des Bénédictins, au XVI^e^ siècle, que l'Edition des œuvres de Thomas a Kempis, publiée à Paris, en 1520, et dans laquelle se trouve l'*Imitation* fut faite d'après leurs vives instances et parut, pour ainsi dire, sous leur patronage. »

« Cependant, si Gersen n'a pas existé, comment expliquer la présence très distincte de son nom sur quelques manuscrits? Celui de Padolirone, qu'on a invoqué souvent, renferme le premier livre de l'*Imitation* attribué à Gersen ; mais, chose singulière il contient l'épitaphe de Gerson. Là se trouve la clef de la difficulté. Le nom du chancelier de l'Université de Paris écrit diversement en France, même dans ses œuvres incontestées, a été altéré à l'étranger, conformément aux caprices des prononciations locales. Il faut bien remarquer que c'est de la Belgique et du Midi de l'Allemagne que viennent tous les manuscrits de l'*Imitation*, et que, dès lors, il est très probable que l'inattention ou l'ignorance des copistes a pu produire plus d'une méprise. De Gerson avec un accent sur l'*o* l'allemand fait Gersen. Jean Gersen est une altération de Jean Gerson. Ce qui le prouve : c'est que dans beaucoup de manuscrits on ajoute au nom de Gersen la qualification de Cancellarius Parisiensis.

Digitized by Google

Il est étonnant que l'esprit si perspicace du Dr Lacour n'ait pas été frappé de cette circonstance que la plupart des manuscrits de l'*Imitation* viennent de la Belgique et de l'Allemagne du Sud, pour en tirer l'induction que le lieu d'origine de ce livre devait être dans le nord de l'Europe et non point dans le centre de la France.

***

GERSON

On a dit que l'*Imitation* n'a pu être écrite que par un religieux et pour des moines. Or Gerson est resté prêtre séculier.

M. Lacour : « M. de Grégory dont les recherches sont si savantes et le style si peu parlementaire, soutient que l'*Imitation* a été composée *exclusivement* pour des moines, si bien que pour lui, elle n'est qu'un programme monacal. M. Nolhac au contraire, après une étude minutieuse et attentive, est forcé de convenir qu'elle n'a pas été écrite exclusivement pour des cénobites, mais principalement pour eux.

« Les passages qui s'appliquent à la vie claustrale sont très explicites et ce serait nier l'évidence que de vouloir soutenir qu'ils n'ont pas été faits pour elle. »

M. Lacour s'évertue à démontrer que toute l'Europe étant catholique, dominée par la papauté, les ordres religieux, le clergé qui étaient les seules lumières, l'auteur de l'*Imitation* devait faire la part large aux moines.

Mais cet auteur dit lui-même qu'il était moine : « Quid retribuam tibi pro gratiâ istâ? Non omnibus datum est ut omnibus abdicatis, seculo renuntient et monasticam vitam assumant. Il répond par à côté. L'auteur n'avait pas besoin d'être un moine de profession. Il estime que l'auteur de l'*Imitation* devait être homme ayant vécu dans le monde, ayant subi la persécution, rencontré la souffrance sous ses pas et qu'il n'a fait que passer et se reposer dans le cloître. Avec Montfalcon, il soutient qu'il n'aurait pas si bien peint les infirmités du cœur humain, s'il n'avait eu une expérience per-

Digitized by Google

sonnelle de la vanité de la vie. Il cite A. de Latour qui oppprécie en ces termes l'*Imitation :*

« Ce livre ne doit-il les larmes qu'il a fait couler qu'à ce doux épanchement de la charité évangélique, au charme singulier du dialogue établi entre l'humanité faible et le Dieu qui l'aide à se combattre elle-même? N'est-ce là que la prière fervente d'un pauvre moine qui entr'ouvre la porte de son couvent pour regarder ce monde, où les chemins sont tortueux, le ciel sombre, les saisons incertaines et qui se hâte de rentrer dans la sainte demeure, où tout est calme, où rien ne change, où le chemin tracé mène toujours de la cellule à la chapelle? Non, le livre écrit sous cette inspiration aurait eu son originalité, mais le monde n'en eût tiré qu'une conclusion : le bonheur de la vie monastique. Oh ! C'est qu'il y a bien plus dans ce livre, c'est que ce n'est pas un évangile tombé du ciel dans la solitude d'un monastère, c'est un poème chanté par un homme et écrit avec ses douleurs, c'est que cet homme a été blessé par ce monde, dont il raconte si bien les périls ; c'est que les passions qu'il analyse avec tant de délicatesse, il a senti leur flamme le brûler au cœur ; c'est que ces faiblesses qu'il énumère avec tant d'effroi, il y a succombé comme nous. Il y a des âmes dans lesquelles se développe merveilleusement la tendresse cachée du christianisme et qui s'en vont sans effort de l'innocence de l'enfance à la vertu forte et intelligente de l'homme. Ici, ce n'est pas cela ; l'âme qui palpite sous chaque ligne de l'*Imitation* a connu et aimé le monde avant d'aimer le Christ. Il ne faut pas se laisser abuser par l'ingénuité de la forme : c'est un homme qui parle par la bouche de cet enfant qui interroge ; Jésus-Christ a son précurseur dans beaucoup d'âmes, comme il l'eut pendant sa vie mortelle, au bord du Jourdain, où Jean baptisait, et ce précurseur, c'est le monde. Quand ce monde a bien ravagé une âme, c'est alors le tour du Christ; car les hommes creusent des abîmes que Dieu seul a le pouvoir de combler. C'est dans cette connaissance terrible du cœur humain qu'est toute la puissance du livre de l'*Imitation ;* si l'auteur nous attire à lui, ce n'est pas seulement parce qu'il s'élève vers le ciel, c'est surtout parce qu'il est parti de la terre. »

Digitized by Google

Eloquente est cette page, nul ne le contestera ; mais elle est un produit de l'imagination, sans valeur démonstrative, quoi qu'en dise M. Lacour qui renchérit sur Latour. Il poursuit p. 28 : « Mais si le caractère distinctif du livre de l'*Imitation* est une science profonde du monde, à qui donc faut-il l'attribuer? Sera-ce à Thomas a Kempis ou à Gersen? Mais Thomas a Kempis à quelle école l'aurait-il puisée?

Entré fort jeune au couvent du Mont-Sainte-Agnès, ses biographes nous le montrent, dès sa jeunesse, toujours à l'écart et craignant de se mêler à la foule... Sa vie s'écoulait paisiblement partagée entre la copie des manuscrits et la composition de quelques ouvrages, qui n'étaient autre chose que le résumé un peu diffus de ses lectures. Sa conduite était un modèle de simplicité, de candeur et d'innocence ; c'est à elle qu'il dut d'être nommé unanimement prieur de son couvent. » M. Lacour commet une erreur : ce n'est pas Thomas, mais son frère qui était prieur du Mont-Sainte-Agnès. D'autre part, il juge trop sévèrement et *a priori* Thomas a Kempis.

« Quant au bénédictin Gersen, dit M. Lacour, il ne doit plus en être question, dans cette polémique, puisque son acte de naissance n'a pu être présenté d'une manière authentique.

« Si le moine de Sainte-Agnès et le prétendu abbé de Verceil n'ont aucun titre à la propriété de l'*Imitation*, un seul reste et ce compétiteur c'est l'homme le plus éloquent, le plus instruit et l'un des plus malheureux du XV^e^ siècle, Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris, ambassadeur de France aux Conciles de Pise et de Constance, banni de son pays par les tempêtes politiques et enfin réfugié à Lyon dans le monastère des Célestins, où il se fit l'humble catéchiste des pauvres enfants. »

Cette conclusion n'est pas admise par M. Nolhac : « Infatigable adversaire de ce grand homme qu'un pieux archevêque de Lyon appelait : *martyr de la Vérité*, M. Nolhac lui refuse la gloire d'avoir composé l'*Imitation*, parce que sa vie a été trop pleine de choses extérieures pour qu'il ait fait un livre qui est le fruit de la retraite et de l'étude de soi-même ; parce que, quelque sincère, quelque vive qu'ait été sa piété,

Digitized by Google

elle fut souvent troublée par les soucis, les embarras et les inquiétudes de ce monde. »

Les réflexions de M. Nolhac paraissent judicieuses à qui n'a pas de parti pris. Avec Montfalcon, M. Lacour compare l'auteur de l'*Imitation*, c'est-à-dire Gerson à Silvio Pellico; appelés à une mission semblable et au même titre Jean Gerson et Silvio Pellico ont pris dans de longues et cruelles souffrances le droit d'adresser des leçons au monde.

On va me trouver bien prosaïque, si je dis que ce sont là de belles envolées qui ne prouvent rien.

Après avoir éliminé victorieusement Gersen et écarté comme incapable Thomas a Kempis, qu'il connaissait aussi peu que ses contemporains, M. Lacour retrace la vie de Gerson, qui s'appelait de son nom de famille Jean Charlier, né le 14 décembre 1363, près de Réthel, dans le hameau de Gerson, dont on lui donna le nom, suivant un usage adopté pour les grands théologiens.

La biographie et l'analyse des ouvrages de Gerson forment la partie capitale de la brochure de M. Lacour ; 91 pages sur 133. Ce n'est pas la première fois que la vie de Gerson a été écrite.

Quelque nombreuses que soient les monographies consacrées à l'illustre chancelier, celle qu'a écrite M. Lacour se distingue par le mérite de l'exactitude et du soin consciencieux qu'il apporte à dégager la vérité des nuages accumulés par les passions. Nous ne pouvons résumer cette biographie; il faut la lire. Nous en extrayons seulement ce qui a trait à l'*Imitation*.

Après ses courageuses protestations contre l'abominable doctrine de *Jean Petit* sur le tyrannicide, il se trouve en butte à la haine de *Jean sans Peur* et d'une populace effrénée ; il se *bouta*, dit Juvénal des Ursins, ès haultes voustes de Notre-Dame. « Il resta plusieurs mois caché dans cette retraite et c'est là, sans doute, dit M. Lacour, qu'il médita ces belles pensées qui devaient illustrer ses ouvrages mystiques et, entre autres, le plus beau de tous, l'*Imitation* de Jésus-Christ. »

C'est une hypothèse double : il n'est pas démontré que Gerson soit l'auteur de l'*Imitation* et c'est une pure suppo-

Digitized by Google

sition de dire qu'il y méditait, dans son refuge des tours de Notre-Dame.

Après le Concile de Constance, 1414-1417, dont il fut l'âme, Gerson, pour épargner un nouveau crime à la vengeance du duc de Bourgogne, ne rentra pas en France et quittant la robe de chancelier, le bâton à la main, s'enfonça dans les montagnes du Tyrol, demandant l'hospitalité de monastère en monastère. « A Rothenbourg, il s'arrête et compose la *Consolation de la Théologie*, ouvrage écrit à la manière de Boëce et dans lequel il proteste une dernière fois contre la doctrine de Jean Petit. Après avoir mis la dernière main à cet ouvrage, Gerson s'en va, en Bavière, dans l'abbaye de Mœlk. Dans le silence de cette nouvelle et obscure retraite, rendu à cette vie ascétique qu'il avait tant aimée dans sa jeunesse et que plus d'une fois il avait regrettée au milieu des orages de sa carrière, Gerson détourne ses regards du monde et répand les flots de l'inspiration la plus sublime dans un livre commencé à diverses époques de sa vie. Cet écrit destiné d'abord à ses sœurs sous le nom d'*Internelle conversation* devient après cette première transformation l'*Internelle consolation*. C'est ce même livre qui, après de nouveaux développements prendra le beau nom de l'*Imitation* de Jésus-Christ.

Nous répéterons encore notre indiscrète question : Sur quoi se base-t-on pour supposer que l'*Internelle consolation* est devenue l'*Imitation?* Nous savons, d'ailleurs, que l'*Internelle consolation* est demeurée ce qu'elle fut. Elle n'a jamais été contestée à Gerson. Tandis que l'*Imitation* est une œuvre tout à fait à part, qui n'a jamais été cataloguée dans le recueil de ses œuvres, Gerson qui était allé voir l'archiduc Ferdinand, duc d'Autriche, à Vienne, s'achemine à travers les lieux les plus déserts de la Suisse, vers Lyon, où son frère, le prieur du couvent des Célestins, lui donna asile avec la permission de l'archevêque Amédée de Talaru. C'était en 1419. Gerson passa 10 années dans cet asile. « Il partageait son temps entre le couvent des Célestins, où il composait ses traités mystiques, et l'Eglise de Saint-Paul, où il se faisait l'humble maître d'école des enfants pauvres. »

Digitized by Google

M. Lacour, toujours désireux de trouver des indices favorables à l'hypothèse chère à Montfalcon, cite une lettre du prieur des Célestins au frère Anselme, qui lui demandait les écrits de son frère le chancelier. Il célèbre les vertus de ce dernier, son indifférence pour ses propres écrits, ses ardentes prières, son humilité, son dévouement aux humbles.

« Pour la gloire du Seigneur, il a composé, dit le prieur, « d'excellents écrits qu'il m'a, depuis peu, communiqués, et que j'ai lus si avidemment que leur doctrine comme un vin généreux m'a pour ainsi dire enivré. »

Le prieur annonce que les Célestins avaient prié Gerson de leur composer quelque écrit sur ces paroles : *Si quelqu'un veut marcher sur mes traces, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix et me suive.* Cette lettre dit encore qu'il écrivit en faveur de ses hôtes un opuscule sur ces mots : « Venez à moi vous tous qui êtes affligés. Gerson fit son testament qu'il intitula *Testament d'un pèlerin*, par lequel il léguait ses livres aux Célestins d'Avignon et fondait dans la Collégiale de Saint-Paul un anniversaire pour le repos de son âme ». Il eut le temps de terminer son *Commentaire* sur le cantique des cantiques et un opuscule, en faveur de la Vierge de Domrémy, qu'il regardait comme inspirée de Dieu, avant de mourir, le 11 juillet 1429, au pied du crucifix; ce qui fit dire à saint François de Sales « que Gerson était mort dans un élan d'amour de Dieu ».

Ce grand homme fut aussi grand dans la vie contemplative que dans l'action. Nous nous plaisons à le reconnaître, et nul Lyonnais n'a plus de vénération pour lui que nous ; mais, sur le terrain bibliographique, le sentiment ne doit pas servir de guide. Voyons si M. Lacour a découvert l'*Imitation* dans le catalogue des œuvres de Gerson. Voici ce qu'il écrit dans la note de la page 87 :

« Gerson fut l'auteur le plus fécond de son temps ; il s'est exercé presque sur tous les sujets de la science ecclésiastique. Suivant L'Ecuy, il existe une édition fort ancienne des œuvres du chancelier dont on ne peut assigner ni le lieu ni la date, mais qui, d'après la nature des caractères qui y ont été employés doit avoir eu lieu à une époque très rapprochée de la

Digitized by Google

découverte de l'imprimerie. Elle contient, entre autres, les traités : *de Potestate ecclesiasticâ : de Auferibilitate papæ :* celui des contrats, etc.

On réimprime plusieurs fois ces mêmes traités et beaucoup d'autres, tels que le *Trilogium astronomiæ theologisticæ*, l'*Œuvre tripartite :* le traité de l'*Epreuve des Esprits*, etc.

Il serait difficile de donner une liste exacte des différentes éditions, tant générales que particulières, de Gerson. Et si ni Dupin, ni Launoy, ni Casimir Oudin, ni Jean Albert Fabricius ne l'ont pu, on doit en conclure qu'on le tenterait inutilement.

L'auteur de la *Biographie ardennaise*, l'abbé Boulliot, regarde comme la première édition des œuvres collectives de Gerson, celle qui fut faite à Cologne chez Jean Kœlhoff Lubeck, en 1483-1484, 4 vol. in-fol. min. goth.; selon le même auteur, elle fut suivie d'une de Strasbourg en 1488, chez Jean Pryss, in-fol. goth.; en 1489, 3 vol. in-fol. goth.; d'une autre aussi de Strasbourg, donnée par Geyler, où se trouve l'éloge de Gerson par Schot, chanoine de cette ville ; d'une de Bâle de la même année, chez Nicolas Kesler, 3 vol. in-fol.; d'une autre encore de Strasbourg, chez Martin Floch, en 1491, in-fol. goth.; d'une de Nuremberg, chez Jean Leusenschmidt, in-fol., sans désignation de lieu.

Dupin, dans sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XV^e^ siècle*, met à la tête des éditions des œuvres de Gerson celle de Cologne, en 1483, citée ci-dessus. Il mentionne ensuite les éditions de Strasbourg en 1488 et 1494, celle de Bâle en 1489 et 1518, chez Martin Floch ; celle de 1502, chez Jean Kusblouch, en 1514 et deux fois, à Paris, en 1521, en lettres gothiques ; enfin, une de 1606 qui est d'Edmond Richer.

Antoine Pereira, dans son *Abrégé de la vie de Gerson*, donne aussi une liste des éditions les plus célèbres parvenues à sa connaissance. Les premières de toutes, selon lui, sont *une de Bâle, en* 1483, et *une de Strasbourg, en* 1488. Toutes deux sont divisées en trois parties. Il y a en une de Paris, en 1491, à laquelle on joignit une quatrième partie qui contenait des sermons et quelques traités omis dans les éditions précédentes. Il en est une autre de 1494 de laquelle se servit Paul Scarpi,

Digitized by Google

plus connu sous le nom de frère Paolo, dans sa défense pour la république de Venise, à l'occasion des démêlés de cet état avec Paul V. — Pereira en signale une de Spire donnée par Jacques Winphelingen, en 1499 ; elle est divisée en quatre parties et c'est sur celle-là que furent faites l'édition de Paris, en 1515, dont parle Casimir Oudin; celle de Bâle, en 1518, de laquelle se servirent Gesner, Sincler, Frisius et Possevin, dans leur bibliothèque, pour donner une liste des écrits de Gerson ; et une autre de Paris de 1521.

A cette édition, on doit, suivant Pereira, en joindre une très ancienne de 1494 sans nom de lieu ni d'imprimeur, laquelle se trouvait à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, et une autre plus ancienne encore, sans date, sans nom de lieu ni d'imprimeur, de laquelle il est fait mention dans le *Journal des Savants* du mois de mars 1707 et qui paraît remonter aux premiers temps de la découverte de l'art typographique. (Ces détails sont empruntés à L'Ecuy et à l'abbé Boulliot).

Les seules éditions connues aujourd'hui sont celle d'Edmond Richer en 3 vol. in-fol. et celle d'Ellies Dupin publiée à Anvers, en 1707, en 5 vol. in-fol. L'édition est tombée dans un discrédit à peu près complet, à cause des altérations, que le texte a subies de la main de l'éditeur.

Celle d'Ellies Dupin, quoique incontestablement supérieure, n'est pas irréprochable : car elle abonde en fautes typographiques, qui, quelquefois, défigurent la pensée de l'auteur. Ce n'est pas à Dupin que doit revenir la gloire de l'édition qui porte son nom, mais à d'Hérouval, chanoine régulier de Saint-Victor et bibliothécaire à Paris, qui consacra plusieurs années à recueillir les œuvres de Gerson. »

Nous constatons que, dans cette longue liste des éditions des œuvres de Gerson, il n'est pas fait mention de l'*Imitation*. Quel est le partisan de Gerson qui aurait gardé le silence, si cet opuscule se trouvait colligé dans les œuvres de Gerson?

M. Lacour, dont nous avons connu le jugement impeccable et la pénétration d'esprit s'est bien rendu compte, après avoir magnifiquement développé les circonstances morales favorables à son héros, qu'il lui manquait la preuve essentielle,

Digitized by Google

capable de le satisfaire lui-même et d'asseoir une conviction certaine chez les autres. Ecoutez-le.

« Nous avons suffisamment démontré, dit-il, que dans la vie et les œuvres de Gerson, il n'y avait rien de contradictoire à la morale et au style de l'*Imitation* et les détails dans lesquels nous sommes entrés prouvent le soin que nous avons apporté, à cet égard, au développement de cette thèse. Nous n'avons épargné ni temps ni recherche pour remplir cette tâche délicate, dont l'accomplissement en mettant en évidence un ordre de preuves véritablement moral, avait pour but d'éclairer et d'entraîner la conviction.

Toutefois, — voilà le judicieux Lacour qui parle — malgré le caractère de ces preuves, nous ne devons point nous en tenir à faire ressortir leur importance et leur sincérité. — Rapporteur fidèle d'un grand procès littéraire, nous devons scrupuleusement en examiner toutes les pièces et discuter leur valeur. Aussi *avons-nous hâte d'aborder une nouvelle série d'arguments plus directs*, c'est-à-dire *l'appréciation des titres matériels du chancelier à la propriété de l'*Imitation. Il s'agit d'abord de déterminer à quelle nation appartenait l'auteur de l'*Imitation*, puis de rechercher à l'aide de la *tradition, de l'examen des manuscrits, des éditions, le nom de l'écrivain* et enfin d'assister, pour ainsi dire, à l'enfantement de son œuvre. »

Le chauvinisme lyonnais qui a l'ambition de rattacher le diamant de l'*Imitation* à la couronne d'une gloire lyonnaise, l'enthousiasme littéraire de l'écrivain chrétien font enfin place à la raison calme du médecin habitué à l'observation des faits, du médecin qui se fait un devoir de n'appuyer son diagnostic que sur des preuves matérielles et non sur les fantaisies de l'imagination.

Le bon jugement de M. Lacour sent avec évidence que son diagnostic a besoin d'autres bases que celles d'une induction morale. Il annonce qu'il va les chercher. Il est manifeste qu'il n'a pas trouvé de preuves matérielles, et qu'il a reconnu l'impossibilité de remplir la dernière partie de son programme ; car il termine brusquement sa monographie en n'apportant, comme preuve matérielle, que celle-ci : Il est dit, dans l'*Imitation*, chap. v du livre IV, que le prêtre porte, devant lui

Digitized by Google

et derrière lui, la croix sur la chasuble. M. Didier Petit, qui travaillait à l'Histoire des ornements sacerdotaux depuis Jésus-Christ, lui ayant écrit que ce n'est qu'en France — et plus particulièrement à Lyon — que l'on voyait au XVe siècle la croix sur le devant et le derrière de la chasuble, M. Lacour tire la conclusion que l'auteur de l'*Imitation* devait être de Lyon et était, par suite, Gerson. Didier Petit s'appuyait sur un Pontifical de 1473, manuscrit, français par les caractères, contenant le pontifical de Guillaume Durand, évêque de Mende. Ce pontifical appartenait à un amateur de Lyon, M. Brölemann. Il s'appuie encore sur un pontifical de l'église de Saint-Nizier de Lyon faisant partie de la collection de M. Didier, qui l'a cédé à Son Em. le cardinal de Bonald. Il s'appuie, enfin, sur un pontifical manuscrit du XVe siècle inscrit sous le nº 481 à la Bibliothèque de Lyon. M. Lacour ne fait aucune réflexion. Il est à présumer que cette preuve ne le satisfaisait pas entièrement, et, du reste, elle était fausse, puisque la chasuble bicruciale était en usage en Hollande. Devant le vide de la documentation matérielle, ce grand esprit, d'un jugement si sûr, adopte la seule résolution raisonnable, celle du silence, en attendant des révélations nouvelles.

En 1882, le P. Victor Becker, de la Société de Jésus, a fourni la documentation, dont M. Lacour sentait la nécessité. S'il avait connu l'ouvrage de Becker, il en aurait adopté les conclusions avec la loyauté qui lui était coutumière. Dans un prochain article, nous résumerons cet important ouvrage qui paraît devoir clore un débat séculaire. Il a pour titre : *L'auteur de l'*Imitation *et les documents néerlandais*. Nous n'aurons garde d'oublier les travaux du Dr Joseph Pohl, ni ceux du P. Breicker et de quelques autres encore (1).

(1) La Haye, Martinus Nighoff, libraire-éditeur, Bruxelles; P.-J. Olivier, libraire-éditeur, Londres, et Nutt, libraire-éditeur.

(*A suivre.*) Dr Eugène VINCENT.

Digitized by Google

LES GRANDS COURANTS

DE LA

PENSÉE CONTEMPORAINE

Au-dessous de ce titre un peu ambitieux, on lit les noms de deux auteurs éminents, MM. Boutroux et Eucken.

M. Boutroux ne jouit pas de l'immense réputation qu'on a faite à M. Bergson, mais il parle une langue intelligible et convenable, et il connaît, en somme, son métier de professeur de philosophie. Pourquoi la presse juive lui préfère-t-elle M. Bergson?

Quant à Rudolph Eucken (1), lauréat du prix Nobel, il dispose d'une grande autorité dans le monde intellectuel allemand. C'est lui qui pensa et rédigea les *Grands courants de la pensée contemporaine*. A M. Boutroux fut confié le soin de résumer, et aussi d'expliquer un peu plus clairement l'idée générale du livre.

Où en sommes-nous donc en 1912, selon nos deux philosophes? Vivons-nous dans une pleine lumière génératrice de certitudes bienfaisantes, ou nous agitons-nous, malheureux et désemparés, dans des ténèbres ou demi-ténèbres

(1) Rudolph EUCKEN, né en 1846, à Aurich (Hanovre), est depuis 1874, professeur de philosophie à l'Université d'Iéna. Il a publié d'importants ouvrages historiques sur Aristote, Saint Thomas, la philosophie allemande et la terminologie philosophique.

Digitized by Google

pleines de périls ? Quels grands courants emportent-ils aujourd'hui les intelligences, et vers quelles régions?

Loin qu'ils paraissent croire aux miracles définitifs du dieu Progrès, M. Boutroux, et surtout M. Eucken voient la situation présente sous des couleurs plutôt sombres. « Si l'on examine dans son ensemble, dit M. Eucken, la situation intellectuelle et morale de notre époque, le premier sentiment qu'on éprouve est celui d'une grande confusion et d'une pénible incertitude au sujet du but essentiel de ses efforts ; partout une division de l'humanité en partis, et souvent, un antagonisme au sein même de l'homme...

Pour mettre en œuvre et concilier ces différentes impulsions, il aurait fallu des forces intellectuelles supérieures. Celles-ci faisant défaut, on voit apparaître tous les inconvénients qui doivent fatalement se produire quand l'homme se laisse emporter par les événements de sa propre vie, quand il succombe sous la dispersion de l'existence. Ainsi, nous voguons incertains sur l'océan de notre époque, sans défense contre tout ce qui vient à nous avec une conscience forte et une affirmation hardie, sans défense aussi contre nos propres caprices et passions, jouets de situations et d'humeur changeantes. »

Le tableau manque de rose un peu.

Contre ce mal profond, M. Eucken estime que les diverses écoles philosophiques qui régnèrent jusqu'ici sur les intelligences sont radicalement impuissantes. Mais, lui-même, il apporte un pauvre petit remède de son invention dont il n'ose pas vanter l'efficacité, mais dont l'application déterminera peut-être, peut-être, un commencement de lente et à peine perceptible amélioration. « Si insuffisantes, dit-il, que soient ces tentatives, elles restent précieuses par leurs enseignements. Leur échec, notamment, montre avec une pleine clarté que l'on ne peut rien faire en partant des divers points pris isolément, mais qu'il s'agit de chercher une unité supérieure à la dispersion ; si l'on ne s'élève pas au-dessus de la situation actuelle, si l'on ne prend pas de nouveaux points de départ, il n'y a aucun espoir de surmonter cette crise. »

Digitized by Google

Certes, M. le professeur Rudolph Eucken

... n'a pas l'air de croire à son bonheur
Et sa chanson se mêle au clair de lune...

Mais comment se fait-il que M. Eucken, qui est si timide, dans l'affirmation, formule sur un ton si dédaigneux, tant de négations catégoriques? Il se montre particulièrement dur pour la scolastique. « Le moyen âge, dit-il, nous a transmis un système de vie, où des événements aussi radicalement différents que la pensée antique et la pensée chrétienne primitive, l'esprit artistique et l'esprit religieux, la conception optimiste et la conception pessimiste du monde se trouvaient plutôt habilement assemblés que conciliés. »

Peste ! comme M. le professeur d'Iéna est difficile ! La *Divine Comédie* lui apparaît comme une insuffisante synthèse de l'esprit artistique et de l'esprit religieux ! Que lui faudrait-il donc? On n'ose pas lui parler de Saint-Pierre de Rome, où s'affirme pourtant une si triomphante union de l'esprit classique et de l'esprit catholique. Il nous répondrait que Saint-Pierre de Rome appartient à la Renaissance, ce qui ne serait pas précisément décisif. Quel sort ferait-il donc à la *Cité de Dieu* et aux deux *Sommes ?*

Mais voici un grief bien autrement grave et qui ne peut qu'impressionner péniblement des lecteurs modernes. La scolastique, ainsi que le fera plus tard l'intellectualisme du XIX^e^ siècle, se prive trop systématiquement du concours des sciences naturelles et de l'expérience de la vie. Encore faudrait-il prouver que ce reproche repose sur quelque fondement. Albert le Grand, par exemple, a composé deux volumes in-folio de recherches sur l'histoire naturelle, (notamment vingt-six livres de *Animalibus*), puis cinq volumes in-folio de commentaires sur les saintes Ecritures, et enfin d'innombrables dissertations sur des sujets divers. Tels sont les matériaux que réunit un Albert le Grand, et dont il se servit pour construire un système complet, véritable encyclopédie dont la partie théologique était le noyau. « Une partie essentielle de la dialectique scolastique

Digitized by Google

était formée non seulement par les notions purement chrétiennes, mais par les notions provenant traditionnellement de l'antiquité et par celles que l'esprit du temps avait créées, et la dialectique devait être principalement un exercice s'appliquant aux trois systèmes de notions que nous venons d'énumérer ou être une théorie de ces trois sortes de notions (1) ».

Sur la compétence scientifique des grands penseurs du moyen âge, ce n'est pas un volume qu'il y aurait lieu d'écrire, c'est toute une littérature dont il faudrait, mais aussi dont il suffirait presque de signaler l'existence. Je laisse ce soin à de plus compétents que moi. On ne me demande sans doute, ici, que de rapporter les principales affirmations de M. Eucken, en protestant brièvement contre ce qu'elles peuvent contenir de trop choquant et de contestable.

Ni les systèmes modernes proprement philosophiques, ni les grands courants d'opinion ne trouvent grâce aux yeux de MM. Eucken et Boutroux. Ce dernier prononce contre le naturisme un réquisitoire élégant et fort qu'il serait utile de répandre parmi les primaires et aussi parmi les professionnels de la conférence. Nous avait-on assez fatigués, depuis cinquante ans, fatigués et terrorisés avec l'omnipotence et l'infaillibilité de la Science-Dieu, de la Science-Panacée et des méthodes scientifiques déclarées seules valables désormais. M. Boutroux écrit : « Naguère fasciné et par la clarté et l'utilité de la science, et dominé par elle, l'esprit humain tend aujourd'hui à se ressouvenir qu'il est essentiellement vie, action, effort vers le mieux et à réintégrer la science dans cette vie intérieure dont, en réalité, elle procède.

C'est dire qu'il veut franchir le pur naturalisme, et tout en s'appuyant sur la nature, chercher des fins qui la dépassent. »

Que quelques arrière-pensées peu catholiques se cachent dans ces explications vaguement pragmatiques, ce n'est pas impossible, mais il y a plaisir à voir ainsi s'écrouler l'Idole, l'Idole, c'est-à-dire, la superstition scientifique.

(1) ABÉLARD. *Introduction à la théologie*, citée par Mattes.

Digitized by Google

L'intellectualisme a son tour. On lui reproche amèrement sa paresse, ses tendances au découragement, son trop faible amour du progrès, son impuissance à contenir la vérité, que sais-je encore? L'art et la religion sont accusés de vivre dans des tours d'ivoire. Pour être plus ou moins fondé, le reproche ne vous surprend pas, ni moi non plus. Mais voilà que M. Eucken ose s'attaquer à MM. les sociaux, personnages de haute importance, jusqu'à cette heure, universellement et incessamment loués. « Le mouvement social engendre sa conception particulière du monde. »

Toutes ces questions, et d'autres qui sont fort intéressantes, on le reconnaît, n'ont une importance capitale qu'aux yeux des spécialistes, c'est-à-dire des penseurs voués par profession « au philosophique pur (1). »

Il en est autrement du spécial et dernier chapitre que M. Eucken a consacré au *Problème de la Religion.*

D'abord, il définit les deux termes : *immanent* et *transcendant* qu'il distingue avec soin de *transcendantal.* Est-ce pour prêcher les théories qui font l'orgueil de nos modernistes, sinon les plus doctes, du moins les plus prétentieux et les plus obscurs? Ah ! que non pas ! De toute façon, à

(1) Quelques-unes, cependant, sont de nature à passionner même ceux du dehors. Exemple, l'évolution dont usent et abusent tant de journalistes, de conférenciers, et même de prédicateurs. « Enivrée de l'idée d'une évolution, dit M. Eucken, de l'idée d'un progrès à l'infini, d'une illimitée amélioration de toutes choses, elle n'éprouve pas le besoin d'y mettre plus de précision. Nombre de gens s'enthousiasment aujourd'hui pour l'évolution sans se soucier le moins du monde de savoir ce qu'elle est et commment elle opère, d'où elle vient et où elle tend. Plus l'idée est vague, plus la chose semble certaine et plus aussi l'enthousiasme est sommaire.....

Une pensée plus calme et plus critique détruira maint élément de cette foi au progrès, fera apparaître des facteurs antagonistes, montrera qu'une bonne part de ce que cette foi élevait au rang d'une foi durable n'est qu'un phénomène transitoire. C'est ainsi que, par exemple, la doctrine d'un continuel accroissement de l'idée de population... » M. Eucken oppose ici la théorie de Malthus à celle de Montesquieu et il conclut : « Ceci force inévitablement à se demander si cette hypothèse (de la théorie du progrès appliquée à la population), au lieu d'avoir une valeur permanente, ne s'appliquerait pas à des états particuliers de civilisation.

Digitized by Google

tous les points de vue et avec une vivacité quelque peu surprenante, M. Eucken condamne l'immanence. « La conduite immanente, dit-il, la conception immanente du monde n'ont nullement pour habitude de puiser dans l'expérience pure, elles l'idéalisent sans s'en apercevoir, elles y mêlent quelque chose qui fait partie d'une conception toute différente,... un panthéisme apocryphe et mauvais. Ce panthéisme mauvais apparaît dans une philosophie moniste de la nature... dans une philosophie de l'histoire qui fait engendrer la raison par de simples mouvements des masses. »

Espérons que les progressistes — qu'ils soient catholiques ou libres-penseurs — nous laisseront désormais un peu tranquilles avec leur immanence.

M. Eucken aborde maintenant par le grand côté une grande question. La religion appartient-elle toujours à l'essence même de la vie moderne, ou bien est-elle tombée au rang des choses accessoires?

Première réponse de M. Eucken : « Le divin... finit par disparaître complètement ou par reculer dans un inaccessible lointain ; ainsi la religion est tombée pour l'homme moderne, de puissance dominante qu'elle était autrefois, au rang de simple illusion, et le monde immédiat a attiré à lui de plus en plus exclusivement, toute notre réflexion et toute notre pensée... L'ancienne forme de religion entra d'abord en un violent conflit avec le sentiment que l'humanité avait de la vie » (M. Eucken dira un peu plus loin, avec la joie de vivre).

Deuxième réponse : « ... Nous assistons manifestement aujourd'hui, en dépit des attaques passionnées dont la religion est l'objet, à un réveil du problème religieux, bien que la négation fasse dans les masses des progrès sans cesse croissants... Jadis, la religion était plutôt un enjolivement de la vie... aujourd'hui, elle a passé au centre de la vie (1), divisant les hommes jusqu'à en faire d'irréconciliables adversaires, s'introduisant dans toutes les affaires... »

(1) Dans la précédente réponse, M. Eucken constatait, au contraire, que la religion se voyait reléguée à la périphérie.

Digitized by Google

N'allons pas perdre notre temps à souligner l'éclatante contradiction qui éclate entre les deux réponses. Il est une façon très connue, si connue qu'elle est devenue classique, de résoudre l'antinomie en une affirmation hautement religieuse, disent avec onction tous ces Messieurs. Et en effet, ils se contentent d'opposer l'Eglise catholique mourante à la religion éternelle dont ils se déclarent, eux, les interprètes autorisés. Mais il leur arrive de commettre des distractions. Par exemple : M. Eucken donne comme preuve de la réalité du récent réveil religieux, les haines plus que profondes et mortelles, les haines en quelque sorte infinies qu'il déchaîne parmi nos contemporains. Voyons, voyons, est-ce que les religions autres que le catholicisme et surtout les prétendues religions purement intellectuelles comme celle que M. Eucken médite de fonder, se mangent vraiment entre elles? Il n'y a qu'une religion qui ait le privilège de s'attirer la haine universelle (*quare fremuerunt gentes?*) et c'est la religion catholique, à laquelle M. Eucken est contraint de faire des emprunts, alors même qu'il croit décrire son Idéalisme inédit. Le protestantisme — qui le le croirait ? — ne compte pas pour M. Rudolph Eucken d'Iéna. « Nous trouvons dans le protestantisme trop de faiblesse et de connivence, trop de craintive révérence à l'égard de la civilisation moderne, comme si cette dernière était dans son ensemble, une vérité parfaite, comme si elle n'était pas elle-même pleine de graves problèmes ; on recule devant toute négation énergique, comme si une affirmation d'où ne sort pas une négation avait quelque valeur; on tient sa propre cause en trop médiocre estime et, naturellement, on ne fait aucun progrès. »

Il me semble que voilà la diplomatie et la pauvreté religieuse du protestantisme assez proprement dévoilées. Pourquoi ces quelques lignes ne sont-elles pas reproduites dans nos journaux, nos revues et même nos anthologies catholiques? Elles expriment une vérité profonde. Le protestantisme ne conserve quelques restes de pouvoir politique et de richesse qu'en abandonnant successivement à la libre pensée toutes ses positions religieuses. Il s'incarne trop bien

Digitized by Google

dans ce triste Ferdinand Buisson que l'on voit si haineux, si méprisant, si onctueusement hypocrite quand il s'adresse aux catholiques, si obséquieux et si vil dès qu'il se tourne vers les chefs ou les sous-chefs de l'extrême-gauche.

Nos catholiques modernisants ou modernistes méritent, dans une large mesure, les reproches que M. Eucken adresse au protestantisme. Eux aussi, ils ont trop de faiblesse et de connivence, trop de craintive révérence à l'égard de la civilisation moderne (vous pourriez lire : de la révolution) ; eux aussi, ils reculent devant toute affirmation énergique et paraissent tenir leur propre cause en médiocre estime. Se doutent-ils des sentiments très nets que leur habileté politique inspire à des hommes comme M. Eucken?

Ayant écarté le protestantisme et sans doute les autres formes de religion positive, l'auteur des *Grands courants de la pensée contemporaine* ne voit donc plus en face de lui que l'Eglise catholique. Il lui dit, sans aménité, non pas : se soumettre ou se démettre, mais, se transformer ou mourir. « Il faut que la religion ne comprenne pas, ne traite pas le problème moral d'après l'étroitesse de l'impression immédiate... il faut surtout que la religion réfléchisse sur son essence propre et s'y retranche solidement... Il est donc d'une urgente nécessité que la religion soit énergiquement revisée... et que tout ce qu'il y a en elle de mort ou de vermoulu soit éliminé... »

Au temps de son service militaire, M. le professeur d'Iéna fut certainement caporal dans les armées de Sa Majesté le roi de Prusse, et il y paraît encore.

Personne ne tiendra compte de ces sommations puériles autant que violentes, mais on pourrait sinon discuter, du moins essayer de comprendre quelques-uns des conseils, curieux à plus d'un titre, dont il honore les apologistes.

« ... Mais cette entente entre le christianisme et notre époque n'est pas aussi facile qu'elle le paraît à beaucoup d'esprits. Pour cela, il est indispensable que le grand changement des temps, avec tout ce qu'il renferme de nécessités internes, soit pleinement reconnu et apprécié. C'est ce que ne fait pas l'apologétique ordinaire. Au lieu

Digitized by Google

de prendre la question dans son ensemble, elle s'arrête à des points isolés sans pénétrer dans ceux qui se trouvent à côté et qu'elle traite uniquement du dehors ; elle opère sur de simples possibliités, en montrant que le mouvement moderne laisse encore ouvertes certaines voies qui, avec de la bonne volonté, sont compatibles avec les croyances de l'Eglise ; elle tombe ainsi de plus en plus dans l'artificiel, et elle s'expose même au danger d'un manque intérieur de vérité ; on songe, ici, au mot de Hume parlant de la vanité d'une entreprise qui voudrait boucher avec de la paille les brèches faites dans une digue par l'Océan. Jamais la religion n'arrivera, en procédant ainsi, à reconquérir la situation qu'elle veut occuper dans l'ensemble de la vie. Jamais elle n'acquerra ainsi la noble simplicité, l'intimité de l'âme, la jouissance assurée de persuasion qui lui sont indispensables pour s'acquitter de sa tâche. On ne peut méconnaître que la religion ne devienne actuellement incertaine... »

M. Eucken nous a expliqué plus haut ce qu'il faut entendre par ces mots sacrés : le grand changement des temps. Il n'admet pas que les hommes modernes se laissent hypnotiser sur la question du salut moral de l'affranchissement intérieur, de la rénovation intérieure, de tout ce qui constitue le fond du christianisme. Ne nous occupons plus tant de nous-mêmes, mais que toute notre attention se concentre sur nos rapports avec l'univers et sur l'univers lui-même. Que plus rien de mesquinement humain ne subsiste en nous et que notre âme plane, tranquille et bienheureuse, dans le pur éther de l'univers. Ainsi le veulent la Loi et les Prophètes de la religion future.

Fort bien, mais comment M. Eucken a-t-il pu croire un seul instant que l'Eglise accepterait cette base de discussion?

Ce qu'il dit de la subtilité de nos apologistes manque de clarté. Quels sont ces points isolés que nos théologiens traitent du dehors? Mystère et phraséologie philosophique. Il apparaît toutefois que M. Eucken s'exagère l'importance et même les ambitions de l'apologétique. Certes, il est bon,

Digitized by Google

il est utile, il est nécessaire que des spécialistes réfutent les objections de l'adversaire et renversent ses peu redoutables essais de construction. Mais comme un peuple fort compte toujours plus sur le courage de ses soldats que sur la solidité de ses forteresses, ainsi l'Eglise attache à l'affirmation positive ou à la définition de sa foi et aux développements de sa vie religieuse, une importance plus grande qu'aux travaux de défensive ou d'offensive créés par ses apologistes.

Non, non, M. Eucken ne fit point de sensationnelle découverte dans ce que nos vieux manuels de théologie appelaient le traité de la vraie religion. On peut négliger ses critiques sans trop d'inconvénient. Mais ses indications sur les courants superficiels ou profonds de la pensée contemporaine sont fort intéressantes, sérieuses et même assez claires.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

UN POÈTE STÉPHANOIS AU XVII[e] SIÈCLE

L'ABBÉ J. CHAPELON

Jean Chapelon était fier de son lignage et il écrit dans une de ses requêtes à Messieurs les échevins :

> Ce n'est pas tout encor ; j'attends une autre grâce
> Que vous accorderez à des gens de ma race...
> *Ma race?* qu'ai-je dit? Je dis mieux : *mes parents* (1)...

Notre poète avait en effet de qui tenir. Le grand-père, Jacques Chapelon, marchand coutelier, s'était fait connaître, sur la fin du XVI[e] siècle, par des poèmes, — « l'Education des enfants de Saint-Etienne », « l'Acte de contrition d'un fainéant », « le Testament de Tourran le record », — dont la veine satirique attestait en vers francs et drus, que l'auteur savait aiguiser et polir autre chose que des couteaux. Son fils, Antoine Chapelon, hérita de la modeste boutique ; à son tour il vendit consciencieusement sa marchandise et détailla, lui aussi, dans des pièces mordantes, les sotises de ses contemporains. Il avait le don des affaires et arrondit joliment son pécule ; comme il avait encore l'inspiration facile, il grossit de ses propres élucubrations le rouleau des œuvres paternelles. Toutes les bonnes

(1) Nous avons essayé de rendre l'original par une traduction rythmée aussi exacte que possible ; à peine est-il nécessaire de faire observer que ces sortes de transposition sont nécessairement incolores, car les mots les plus savoureux de nos patois n'ont pas d'équivalents en français.

Digitized by Google

gens de chez nous, il y a trente ans à peine, savaient encore par cœur « la Fin admirable de Bobrun », peinture réaliste et saisissante, mais égayée çà et là par quelques touches humoristiques :

..... Témoin de mon supplice,
Ma pauvre bru, craignant que je guérisse,
Pour avancer de quatre jours ma fin,
Chrétiennement appelle un médecin.

Durant ces douces veillées d'antan, on se récitait encore « le Caractère des demoiselles qui vont se marier », dialogue alerte qui soutient parfaitement la lecture entre la XIII^e^ satire de Régnier et la X^e^ de Boileau et où se révèle un vrai poète et un satirique de bonne race. La pièce est parfaitement impertinente ; aussi le jeune Béacle, qui s'est fait l'avocat de ces dames, proteste-t-il avec véhémence :

Pauvre père Peinard, que chantez-vous ici?
La femme, cependant, n'est pas de l'arsenic.

A quoi Pinguet répond, non sans quelque mélancolie :

Je n'en médirai plus, puisque j'en ai pris une ;
Mais j'ai fait ce coup-là dans une piètre lune.

Antoine Chapelon avait été plus heureux que le héros de son poème. Jeanne Gagnaire lui avait apporté en dot un heureux caractère, un remarquable esprit d'ordre et d'économie et — ce qui ne gâtait rien — un domaine sis à Malmont, en la paroisse de Saint-Just-les-Velay, et (d'après un inventaire sur lequel j'ai eu l'heur de mettre la main) consistant en maison, grange, estable, jardin, aisances, prés, terres, bois et pasquiers ». L'heureux maître coutelier fut désormais salué sous le nom de « seigneur de Malmont » puis, par abréviation, du sobriquet de *Malmont* tout court.

Jean, le premier enfant, qui apporta un regain de joie dans le nouveau ménage, devait être plus tard le poète non méprisable et l'excellent prêtre dont j'aurai l'honneur de vous entretenir.

Digitized by Google

* * *

Jean Chapelon est né vers 1647. Et j'imagine aisément ce que fut l'éducation de ce bon gros garçon, dans l'atmosphère du quartier du Panassa, entre la cuisine de la mère et l'atelier de maître Antoine Chapelon. Sur une étagère, j'aperçois quelques livres : Villon qui cousine avec l'auteur de « Gargantua » : toute la lyre de la Muse gauloise ! Il faut en prendre son parti : l'esprit rabelaisien est un relent du terroir. Le Stéphanois, après une généreuse dépense de muscles et de vie physique, a des sursauts de fantaisie énorme qui se débride et sa verve copieuse ne mâche pas les mots. Quand on entre dans un atelier stéphanois, au XVII^e siècle, la gaîté rit dans tous les yeux : c'est la poésie des humbles. Sans horizon, muré par des coteaux brûlés, privé de lumière dans le dédale des rues étroites et derrière les murs noircis de son échoppe, le « gaga » se réfugie dans la chapelle intérieure du foyer (désaffectée pour tant d'autres !) et où pour lui, dans l'âtre, pétille la flambée joyeuse. Et durant les veillées intimes, je crois voir le petit Jean, à la lumière du crizieu, les deux coudes sur la table, prêtant avidement l'oreille, quand la mère chante un Noël en son patois languedocien, ou tandis que maître Antoine, aux vers du grand-père, en mêle d'autres qui, pour être de son cru, ne sont pas plus mauvais. Les robustes alexandrins et les strophes savoureuses, fortement rythmées, entrent profondément dans le cerveau de l'enfant précoce. Plus tard son père laissera à un frère cadet la lime et le commerce des couteaux ; mais il aura livré à Jean le secret de son inspiration primesautière ; et c'est Jean qui aura eu la meilleure part.

C'était le bon temps. Chapelon rappellera plus tard ces souvenirs de l'âge d'or, où Saint-Etienne ne comptait que des heureux et où il était facile et doux de vivre :

> Ce temps où l'on voyait regorger l'abondance...
> Partout, chemins, ousteaux et cabarets, naguère
> Acheteurs et marchands s'empressaient aux affaires.
> Les pistoles pleuvaient ; et qu'il faisait bon voir
> S'ébaudir les violons à travers le terroir !
> Cinq ou six pauvres sols qu'on dépensait par tête
> Etaient un gros écot pour les plus grandes fêtes...

Digitized by Google

Malheureusement les mauvaises heures viennent toujours trop tôt. Si la mode littéraire était encore aux parallèles, j'instituerais sans hésiter celui de Démosthène... et de Chapelon : le premier, fils d'un fabricant d'épées, du dème de Paeania; le second, fils d'un fabricant de couteaux ; tous deux élevés dans l'abondance et la joie ; tous deux de bonne heure orphelins, et l'un et l'autre abominablement grugés par leurs tuteurs. Jean perdit son père de très bonne heure : ce fut la débâcle dans le pauvre foyer, peuplé de cinq enfants. Tout ce petit monde fut exploité en règle. Le bien de Malmont resta indemne, car il appartenait à la mère ; mais tout le reste s'évapora comme par enchantement. Ce fut pour Chapelon l'occasion d'écrire ses premiers vers ; voici deux couplets transposés, que bien que mal, de l'original patois :

Toute conscience est morte
Et chacun joue au plus fin ;
Le tuteur met à la porte
Et la veuve et l'orphelin.
Mais Dieu, bon teneur de livres,
Refera les additions
Des tuteurs et des bélîtres
Qui nous ruinent sans raison.

Dieu qui voyez cette race
Qui nous gruge et rafle tout,
Accueillez en votre grâce
L'orphelin et moi surtout.
Puisque n'avons plus de père,
Donnez-nous de bons amis;
Ou plutôt venez nous querre
Pour nous mettre en paradis.

Démosthène, lui aussi, — et ce serait matière à filer encore le parallèle — avait fait ses premières armes contre ses tuteurs.

Quoiqu'il en soit, l'enfant promettait. « Quand le bon Dieu distribua l'esprit, écrivait-il plus tard,

Quelques-uns, par ma foi, ont prélevé la dîme ;
Mais moi, gros paresseux, j'arrivai pour glaner
Et tout l'esprit que j'ai ne me fait pas dîner.

Jean s'est calomnié : quand il naquit, toute une théorie de fées — car il y en avait encore et l'on n'avait pas encore éteint les étoiles — toute une théorie de fées entoura son berceau et lui

Digitized by Google

fit bonne mesure, en don de joyeux avènement. C'est pourquoi son air éveillé, sa bonne mine, sa piété durent attirer l'attention de quelque personne considérable qui conseilla de lui faire faire ses études. L'enfant fut donc envoyé au collège de Montbrison, tenu depuis 1624, par les Pères de l'Oratoire. La liste des professeurs de cette école florissante s'étoile de noms fameux : Mascaron, Claude Masson, prédicateur du roi, de la Tour, supérieur général, en 1696, Surian, évêque de Grasse, François Duguet et Massillon qui vint, en 1687, occuper la chaire des humanités. On faisait d'excellentes études avec cette élite de maîtres. Jean se comporta bravement devant les arcanes du latin et de la littérature ; il laissa au collège la réputation d'un brillant élève et resta en intime relation avec ses maîtres, comme nous aurons bientôt l'occasion de le rappeler. Toutefois si Chapelon s'adonna à l'érudition et à la grammaire, ce fut plutôt par devoir. D'autres instincts le sollicitaient plus impérieusement. Son âme d'artiste s'adonnait entre temps à la musique ; il s'éprit surtout des récitatifs de Lulli qu'il sut bientôt par cœur et sur lesquels il composa, plus tard, la plupart de ses Noëls. Jean avait du reste le goût de toutes choses belles et, pour compléter une éducation déjà brillante, il fit le voyage de Rome en artiste et en pieux pèlerin. Sa bonne mère, sans le lui dire, avait cousu quelques pièces d'or dans les doublures de ses habits et Chapelon fut bien aise de les découvrir plus tard, car le voyage fut des plus cascadés. J'ai même quelque raison de croire qu'il y eut une traversée orageuse : certains vers écrits plus tard trahissent encore une émotion et une rancune mal assoupies :

> Quand un homme sur mer a fait un long voyage,
> Sitôt qu'il met le pied sur le bord du rivage
> Il croit que les cailloux dansent sous ses talons
> Et que le monde tourne ou marche à reculons.

Les souvenirs émus que notre poète consacrera plus tard dans ses poèmes à la Ville Eternelle, attestent qu'il sut ouvrir les yeux et bien voir. Mais il ne tarda pas à prendre le mal du pays ; la solitude l'affola. Un Stéphanois expansif et jovial, un Stéphanois seul dans le désert de Rome, autant dire un profane égaré dans Athènes et regrettant les bonnes gens et le

Digitized by Google

patois d'Argos. On raconte parfois certain stratagème qu'il aurait imaginé pour trouver un compatriote dans la vaste cité. Je ne le redirai point ; parce qu'il y faudrait employer l'écritoire de Rabelais et surtout parce qu'elle est invraisemblable comme le *Petit Poucet*. Jean, quand il lui prenait envie, était un terrible pince-sans-rire ; et j'imagine qu'à son retour il inventa cette galéjade pour amuser les braves gens de la rue Polignais.

Notre héros, après avoir achevé ses études de théologie, fut ordonné prêtre en 1670. Deux ans après, il sollicitait son agrégation à la communauté des quatorze prêtres sociétaires de la Grand'Eglise. Conformément aux statuts, il apportait à la société une rente perpétuelle de quinze livres, que sa mère assura sur son domaine de Malmont. Mais pour être définitivement agréé, il devait attendre qu'un des sociétaires vînt à disparaître et avait surtout à faire preuve de vie sainte et de régularité exemplaire. Le vénérable pasteur de la ville était alors Guy Colombet, dont le nom restera toujours populaire chez nous. La Providence qui s'essayait à donner au monde un grand saint, sous la blancheur d'un modeste surplis, en avait déjà prodigué de belles ébauches sur la terre française : et c'est pourquoi dès le XVII^e^ siècle, Saint-Etienne salua en Guy Colombet un premier crayon du curé d'Ars. C'était déjà un grand honneur d'être agréé pour collaborateur par cet admirable prêtre. Chapelon, lui, en fut tendrement aimé, et c'est à ses côtés, sous les voûtes pacifiques de notre vieille église, que toute sa vie va désormais se dépenser.

Ce fut par son ministère que le bon abbé fut amené à écrire ses premiers poèmes. Aussi bien Chapelon n'est-il pas le dilettante qui écrit pour la vanité d'écrire. L'austère horizon de la terre natale, ce ciel enfumé, le va-et-vient d'une population robuste qui peine d'ahan, ne conseillent point l'art pour l'art et dissuadent de la fantaisie et du plaisir de rêver, d'aligner des rimes et de sertir des épithètes. Les pièces de Chapelon sont des actes, et souvent de bonnes actions : pièces de circonstances qui mendient pour le pauvre, l'aident à prier et qui le vengent quelquefois. Il n'est pas jusqu'aux poèmes de gaieté qui, dans la pensée de l'auteur, ne soient destinés au bien

Digitized by Google

de ses petits frères, « pour ce que le rire est le propre de l'homme ». Après les heures peineuses, durant la vesprée, elles feront déclancher l'éclat de rire sonore ; et après avoir ri, les âmes seront plus débonnaires et se porteront de plus roide élan vers la tâche qui les guette au lendemain.

Chapelon risqua d'abord quelques Noëls français, qui ne forment point le meilleur de son œuvre. Dans la langue classique, visiblement le poète est à la gêne ; et pour se donner du cœur il enfle quelque peu la voix et utilise les formules emphatiques, les ritournelles banales, qui déjà réjouissaient Boileau.

Un Dieu devient vainqueur de la chair et du monde,
Et tient dessous ses pieds tout l'enfer enchaîné ;
Rien ne peut l'arrêter : sa valeur sans seconde
Se déclare aujourd'hui pour l'homme infortuné.

Que l'enfer aujourd'hui fasse voir sa furie ;
Un enfant malgré lui se rit de son pouvoir.
La mort qui nous ravit la vie
Combat avec l'Amour et se voit sans espoir.

Dieu qui tient en main la Nature
Préfère ce taudis aux grandeurs de la cour...
La Justice et la Paix s'y baisent tour à tour.
Que je sens de plaisir auprès de la masure,
Où cet amour naissant a choisi son séjour !

Autre écueil. Quand Chapelon veut changer de mode, il détend un peu trop les cordes. Or le français se prête assez mal à certaines gentillesses. Voici cependant une petite pièce qui se recommande du moins par l'entrain des strophes tournant comme une ronde populaire :

Pourquoi veux-tu Janot
Faire la sourde oreille?
Faut-il être si sot,
Quand un Dieu te réveille?
Que ne dis-tu,
Voyant cette merveille :
« Soyez le bienvenu ».

Cherche ton chalumeau,
Pour chanter ses louanges ;
Dis-lui d'un ton nouveau :
« Pourquoi quitter les Anges?
Et la la la,
Pourquoi ces pauvres langes,
Et qui vous a mis là? »

Digitized by Google

J'aperçois que Jacquet
Suivi d'un camarade
Avec son flageolet
Vient faire la parade;
Et lu lu lu,
Ils lui donnent l'aubade
A bouche que veux-tu.

Pierrot attend le jour
Pour avoir l'avantage
De frapper son tambour
De village en village ;
Et ton ton ton
La joie sur le visage,
Il fait le beau garçon.

Michaut fut soucieux
De prendre une trompette
Pour faire entendre aux cieux
Qu'il était de la fête :
Ta ra ra ra,
Il eut martin en tête
Tant que le jour dura.

La petite Catrin
Porta son épinette
Et du soir au matin
Joua la chansonnette ;
Et frain frain frain,
Lison de la Lisette,
Pour le petit Dauphin.

Claude prit un hautbois,
Médard des castagnettes ;
Marcellin et François
Portèrent deux musettes :
Et ta ta ta,
Mille bergeronnettes
Dansèrent sur cela.

Il n'y eut que Bertaud
Qui regardant Marie
Fut surpris comme il faut
De la voir si jolie.
Et la la la
Dit-il en sa manière,
C'est le Ciel qu'on voit là?

Joli petit poupon,
Permettez-moi de grâce
De dire une chanson
Sur l'archet de ma basse ;
Et zon zon zon,
Sortez de cette place ;
Venez dans ma maison.

Digitized by Google

Les prières que tous ces braves gens adressent à l'Enfant de la crèche sont quelque peu simplistes et fort terre à terre. On lui recommande expressément de veiller au grain et surtout à la vigne ; il est vrai que rien n'altère comme de travailler à la gueule d'un feu de forge :

Faites, puissant roi des anges,
Qu'à l'avenir les vendanges
Puissent remplir nos tonneaux
Et même notre rivière.
Et mille Noëls nouveaux
Chanteront dans nos hameaux.

A propos des fées qui se penchèrent sur le berceau de Jean, j'ai omis de noter que l'une d'elles, — la Malice, — avait au futur nourrisson des Muses donné beaucoup plus que sa part. Aussi les Noëls sont-ils parfois de vigoureuses satires. Nous aurons bientôt l'occasion de faire la preuve ; déjà dans les Noëls français, on entend à travers les strophes, siffler des flèches qui ne sont pas perdues pour tout le monde :

Chassez toute la canaille
Qui nous jette sur la paille,
Qu'on ne voie plus de sergents,
De gabelle et de maltôte ;
Et que la secte huguenote,
Avec tous ses agents,
Ne trouble plus les bonnes gens.

En ce temps-là vivait, pour le plus grand ennui de la commune stéphanoise, un prévôt de la maréchaussée, terriblement dur ; l'inoubliable Caron était un intrépide pourvoyeur de la geôle. Le soudard rudanier et le débonnaire Chapelon n'étaient pas cousins. C'est pourquoi, dans le défilé du XV^e^ Noël, où il présente à l'Enfant Jésus tous les corps de la ville, l'abbé avait, à dessein, omis de faire figurer Caron et sa milice. Notre homme se montra fort piqué et fit faire des observations au poète. Ce dernier accueillit les reproches par un sourire inquiétant ; il tailla sa plus belle plume et ajouta un couplet :

Monsieur le prévôt et sa suite
Ont bien voulu se présenter...

Et Chapelon raconte comment ils furent proprement mis à la porte :

Digitized by Google

Sortez de cette maison,
Leur a-t-on dit — mais au plus vite ;
Sortez de cette maison,
CAR ON n'y tient pas garnison.

Il n'y avait là qu'un abominable jeu de mots, et le cas n'était point pendable ; mais on eut beau représenter au prévôt que *car* était une conjonction, *on* un pronom indéfini, qu'il s'agissait là de deux mots authentiquement séparés par les lois de la grammaire et non point de son nom à lui, Caron, le terrible justicier menaça de passer son épée à travers le corps du mauvais plaisant et voulut sérieusement lui faire goûter les douceurs de la cellule. Chapelon répondit par une épigramme, faisant bonnement remarquer que l'Enfant Jésus n'avait pas besoin du prévôt et de ses spadassins, puisqu'il avait déjà le bœuf et l'âne. Caron sentit qu'il n'aurait pas le dernier mot avec un pareil jouteur. Aussi bien, des amis communs s'interposèrent et l'affaire en resta là. Mais quand M. le prévôt partit pour un monde meilleur, l'abbé avait vu trop longtemps brutaliser ses pauvres Stéphanois ; il en avait gros sur le cœur, et il ne se tint pas d'y aller d'une petite épitaphe :

S'il veut aller en Paradis,
Caron verra bien du pays ;
Aux braves gens de cette sorte
Saint Pierre, qui sait son métier,
Fait compter les clous de la porte
Mais ne les laisse pas entrer.

Je n'insisterai pas sur la première série des Noëls; en somme, la langue de Chapelon reste livresque ou confine parfois à la trivialité, quand il lui prend envie d'habiller ses vers à la française. Mais quel entrain, quelle sincérité, quelles trouvailles, quand il reprend les pipeaux stéphanois et chante en son dialecte ! Sans doute le patois fait piètre figure à côté de la langue de nos classiques ; son vocabulaire est modeste et l'allure simplette de sa phrase fait songer aux cast agnettes d'une paire de sabots. Mais pour Chapelon, ce patois c'est tout le passé, tout le trésor des sentiments profonds et des visions sincères. Du reste cette langue n'est pas si méprisable. Par le nord, Saint-Etienne s'ouvre aux bises qui soufflettent âpre-

Digitized by Google

ment ; et du midi, par-dessus les derniers contreforts des Cévennes, lui arrivent — atténuées et très douces — les dernières cantilènes des cigales ; et c'est pourquoi notre patois, clair, malicieux et preste, comme les parlers du nord, connaît aussi les tendresses et les sonorités flatteuses de la langue des troubadours. Et puis, ce sont si bien les mots de chez nous ; modestement demeurés à la maison, ils n'ont pas eu d'aventures, pas subi de contact malsain. Je ne sais pourquoi, mais je songe aux vertueux bonnets linge d'antan, quand défilent ces vocables surannés et pourtant si coquets, où s'érigent, encore tout flambants neufs les pompons des vieilles métaphores.

Pour commencer, je ne résiste pas à la tentation de vous traduire la préface mise en tête des Noëls patois :

Ma petite famille,

Voici un présent pour vos étrennes ; il vous plaira, car il est bien fait pour vous. Je vous enseigne la naissance du bon Jésus dans ce monde ; je vous raconte comme quoi il est pauvre, loqueteux, réduit à la dernière misère, pour vous apprendre à souffrir en patience, et sans pleurer, quand vous avez faim et froid. Souvenez-vous d'être, à son exemple, bien obéissants à votre papa et à votre maman, de les aider dans leurs travaux, de ne rien dérober et de ne pas dire de mensonges. Chantez ces Noëls en travaillant chez vous, au coin du feu ou dans les rues ; et tandis que vous les chanterez, au moins vous ne penserez pas à jurer, à vous battre, ou à faire les petits bélîtres. Il vaut bien mieux chanter des Noëls que de jouer au creux, à la fronde, à la toupie, ou de faire partir des fusées ou des serpenteaux, de danser autour des feux de joie, et surtout de chanter de ces vilaines chansons qui font peur et offensent le bon Dieu. Quand vos parents verront que vous allez à la messe, au catéchisme et à l'école, que vous apprenez bien à lire et à prier Dieu, ils vous aimeront bien ; moi aussi.

Les Noëls de Chapelon furent très populaires ; les bonnes gens, sans les analyser, sentaient d'instinct la valeur rythmique de ces strophes alertes, et de ces refrains si lestement ramenés aux clausules, comme des rimes de la pensée. Je suis au désespoir de ne pouvoir citer l'original. Ce qu'il y a de meilleur dans ces textes savoureux s'écoule par l'écumoire de la traduction. Voici cependant quelques couplets qui donneront une vague idée du genre :

Digitized by Google

N'oubliez pas vos musettes,
Vos flûtes ni vos hautbois ;
Au son des cancarinettes
Faites retentir les bois.
Vous avez beau enrager,
Grands diables, grands diables,
Vous avez beau enrager,
Dieu chez nous se vient loger.

N'entendez-vous pas les anges
Qui volent sur sa maison?
Et qui chantent ses louanges,
En dépit de la saison?
L'étoile qui luit ce soir
Vous mène, vous mène,
L'étoile qui luit ce soir
Vous mène vers son manoir.

Si vous voyiez la misère
Qui tient le petit Jésus !
Un forçat sur sa galère
N'est pas plus pauvre et plus nu.
Sa mère dans l'embarras
L'enveloppe, l'enveloppe
Sa mère dans l'embarras
Le couvre d'un maudit drap !

Joseph borde la couchette ;
Et, par le froid tout transi,
Pour le protéger des bêtes,
Il se serre contre lui ;
Appuyé sur un bâton,
D'agrève, d'agrève,
Appuyé sur un bâton
Qui lui vient jusqu'au menton.

Voici d'autres couplets que je présente avec les mêmes excuses au poète pour le tort que lui fait ma traduction :

Lève-toi Grabiau,
Et prends ton flageolet ;
Brosse ton chapeau
Et change de collet :
Je vais t'apprendre une jolie nouvelle :
Pas de plus belle,
Mon Gabriel !

Au tomber de la nuit
J'entendis ne sais quoi
Qui faisait un grand bruit
A l'entour de chez moi.
Dieu, m'a-t-on dit, est né d'une pucelle ;
Pas de plus belle,
Mon Gabriel.

Digitized by Google

Là-bas est son enfant
Dans un pauvre réduit
Que la pluie et le vent
Ont presque démoli ;
Mais le pou on luit comme une chandelle ;
Pas de plus belle,
Mon Gabriel.

Ils ont pour compagnie
L'âne et le bœuf piteux ;
Joseph tout ébahi
Ne les perd pas des yeux ;
Toute la nuit il a fait sentinelle ;
Pas de plus belle,
Mon Gabriel.

Les bergers d'alentour
Surpris de ce nouveau,
Dès la pointe du jour
Ont quitté leur troupeau,
Pour l'égayer d'une chanson nouvelle ;
Pas de plus belle,
Mon Gabriel.

Le fonds des Noëls est assez mince et la théologie en est quelque peu restée aux rudiments. A entretenir les bons Stéphanois de la communication des idiomes, le poète aurait peut-être perdu son temps ; cependant il développe à sa façon les principaux aspects du mystère et n'oublie pas de rappeler la chute des premiers parents :

Nous étions tous, ma foi,
Dans la dernière misère,
Nous étions tous, ma foi,
Dans le plus fâcheux état.
Le pauvre père Adam nous mit dans la galère,
Pour avoir mordu
Au morceau défendu ;
Nous étions perdus
Si Dieu n'était pas descendu.

Pour avoir écouté
Une bavarde insipide,
Pour avoir écouté
Ce qu'elle voulut conter,
Il ne fit que tâter d'un mauvais fruit acide ;
Adam fut attrapé
Pour une bonne fois,
Et plus sot qu'un panier
Il se mordit les doigts.

Digitized by Google

Pour ce vilain coup
De la désobéissance,
Pour ce vilain coup
Le diable nous rafla tout ;
Il fallut qu'en ce jour un Dieu par sa naissance
Descendit tout exprès ;
Il tient l'enfer de près,
Corrige nos excès
Et gagne le procès.

Mais ce qui tente le pinceau de Chapelon, c'est le tableau navrant de Bethléem : tout ce qu'il y a de tendresse et de naïve piété dans le cœur du bon prêtre transparaît dans ces descriptions de l'Enfant-Dieu couché sur sa minable crèche, à côté de deux grosses bêtes qui doivent lui faire peur ; Joseph lui réchauffe les menottes ; mais le pauvre petit est léché par le vent de la mort et, bien sûr, le brouillard et le froid lui joueront quelque mauvais tour.

Par bonheur, les Anges ont annoncé la naissance du Sauveur à la bonne ville de Saint-Etienne-sur-Furan (ne vous étonnez pas des anachronismes délicieux dont les poèmes de Chapelon sont fleuris et embaumés) ; et les bergers du voisinage de s'interpeller : « Savez-vous la grande nouvelle? » Et les portes des ousteaux de bâiller : « Qu'est-ce donc que tout ce bruit? » Peu à peu les cortèges s'organisent ; et les bandes de chrétiens joyeux s'enfoncent dans la nuit, au rythme des « éclots », et s'en vont tout là-bas vers l'Enfant-Dieu.

Les uns en entrant
Ont fait leur courbette ;
D'autres allaient chantant
Mille chansonnettes ;
Et l'on entendit
Toute cette nuit
Hautbois et musettes
A deux pas d'ici.

Et si vous pensez qu'on se contente de donner au petit Jésus la viande creuse d'une aubade, c'est que vous connaissez mal la générosité stéphanoise ; les cadeaux affluent autour de la crèche :

L'un lui porte sa crème,
L'autre du fricandeau ;
Benoît, honteux et blême,
Présente du tourteau ;

Digitized by Google

Tiennot des noix, Coron des parondelles ;
Pas de plus belles,
Mon Gabriel !

Il n'est pas jusqu'aux plus humbles corporations, jusqu'aux plus modestes commerçants qui ne tiennent à lui faire goûter de leurs spécialités : charité ingénue, à moins que ce ne soit le dernier cri de la réclame :

Les chapeliers viendront
Orner votre beau front
De coiffure coquette,
Et vous prier
D'être aussi de la fête,
Si vous voulez.

Déjà de grand matin
Les gens de Saint-Crépin
Etaient tous en querelle,
Voulant doter
D'une mode nouvelle
Vos petits pieds.

Bichon le boulanger
Et tous ceux du métier
Font brioche si fine
Qu'elle en vaut deux,
Toute en fleur de farine,
Avec des œufs.

Dégeorge avec Marquet,
Montagny et Crépet
Vous portent vingt bouteilles
De bon vin vieux ;
Mais surveillez leur treille
De votre mieux.

Les délicats trouveront qu'il y a beaucoup de victuailles dans les Noëls de Chapelon ; honni soit qui mal y pense ! n'oublions pas que l'on mange dans les plus authentiques chefs-d'œuvre de toute littérature, depuis les plantureuses galimafrées qui réjouissent les héros d'Homère jusqu'aux repues franches où se délectent ceux de Villon et de Rabelais. Il n'y a guère que dans les romances de 1830 que l'on ne mange pas.

Et je sais bien que des Athéniens auraient préféré joncher de violettes le berceau de l'Enfant Dieu ; mais il ne faut pas disputer des goûts ; d'ailleurs ces offrandes faites au Seigneur

Digitized by Google

Jésus dans nos vieux Noëls sont de vrais symboles où se manifeste l'âme des vieilles provinces. J'imagine que la Provence doit lui faire les honneurs du galoubet ; la Champagne lui présente une coupe de vin légalement délimité. Que sais-je ?... A Saint-Etienne, le poème de la nappe blanche, les dialogues appétissants de la marmite qui bout et du feu qui pétille, ne sont pas une consolation si mince pour l'ouvrier robuste qui revient de l'atelier avec un appétit ouvert à deux battants. Mais voici qu'au milieu de sa petite famille, qui crible d'œillades la dinde plantureuse, devant la flambée du foyer qui lui réchauffe le cœur encore plus que les mains, le bon Stéphanois se prend à penser que là-bas un pauvre petit a faim et froid ; et maintenant ne souriez plus quand il envoie les meilleurs morceaux de sa table à l'Enfant-Dieu ; à l'occasion, il en fera tout autant pour les petits abandonnés, entre les enfants des hommes.

L'abbé Chapelon ne quitta qu'une fois sa bonne ville, pour se rendre à Paris ; il s'agissait de faire rendre gorge, une bonne fois pour toutes, aux malhonnêtes gens qui avaient confisqué l'héritage paternel, et surtout de faire décharger sa pauvre mère des impôts qu'elle payait encore pour une maison qu'elle n'avait plus. Notre poète admira les splendeurs de la capitale ; et, dans la ferveur du premier enthousiasme, il écrivait à sa mère :

Mère, ma mie,
Si vous voyiez Versailles,
Mère, ma mie,
Vous en seriez ravie :
C'est un pays
Plus beau que le chemin qui mène en paradis.

C'est à Paris qu'il se lia d'amitié avec François Gilbert de Chalus, lequel devait, après la mort de son frère, hériter du marquisat de Saint-Priest et de la seigneurie de Saint-Etienne. Mais l'abbé, cette fois encore, prit le mal du pays ; il revint, par le plus court vers les bonnes gens qui l'aimaient de tout leur cœur.

Chapelon jouissait, en effet, d'une grande popularité. C'était un bon prêtre, dont la régularité aux offices était proverbiale ; il pouvait écrire, sans se flatter :

Digitized by Google

J'ai chanté ce matin plus fort qu'une cigale...
Pour moi, je chante tout et ne m'esquive pas...

Je sais bien qu'à lire ses œuvres les esprits timorés relèveront quelques allusions à la dive bouteille :

Le temps m'a plus duré de ne vous avoir vu,
Que si j'étais resté trois jours sans avoir bu...

Bonne fête, demain. Je m'y prends dès la veille ;
Si vous venez me voir, je vous paierai bouteille...

Prenons garde ! Ce sont là lieux communs de la littérature stéphanoise. Pour faire rire son petit peuple, le bon abbé parle sa langue ; mais ses prouesses sont purement littéraires ; Chapelon se vante, évidemment. Il but de l'eau et mangea son pain sec plus d'une fois : et les confidences qu'il nous fait sur son pauvre intérieur n'ont rien du lyrisme bachique :

Depuis bientôt dix mois j'ai mon frère à l'armée,
Beau cavalier fringant, brave comme une épée ;
Mais qu'il se garde bien de revenir manchot :
Nous serions trop de monde autour d'un petit pot.

Nous avons d'autres aveux :

Je sens peser sur moi tous les frais du ménage ;
Et rien que d'y penser j'en prends petit courage.
Un procès m'a ruiné ; aussi, faute d'argent,
Je m'en vais habillé comme un petit saint Jean.
Et lorsque par hasard j'ai deux sous dans ma poche,
Je crois que tout l'enfer vient leur chercher nicroche.

Le poète, en effet, doit faire vivre sa bonne mère, pauvre revendeuse, dont les profits sont bien menus ; et c'est pourquoi il supplie les échevins de la dispenser des impôts ou des « tailles », comme on disait alors :

Notre grand roi sait-il qu'on la met à la gêne?
A-t-il jamais compté sur un tel superflu?
Rayez-la de la liste et ne l'y mettez plus.
Ces quarante-cinq sols où se montent ses tailles,
Le roi les attend-il pour réparer Versailles?

Chapelon a déjà tant de peine à joindre les deux bouts :

J'ai ma mère et deux sœurs, fraîches comme deux roses,
Qui se portent à merveille, et ne font pas grand chose ;
Et personne chez nous ne vit de l'air du temps.

Ces révélations sont lamentables... Et pourtant, Chapelon

Digitized by Google

trouve encore le moyen d'ouvrir la main toute grande, quand il le faut. Quelques aveux discrets, — car il insiste peu sur ses vertus — permettent de lui rendre justice :

Et c'est tantôt le frère, et c'est tantôt la nièce,
Qui ne s'en vont jamais sans emporter la pièce.

Et quand il n'a plus rien, il se fait infatigable quémandeur. « Je ne veux rien de vous, écrit-il à Mgr de Chalus ; mais relevez ces pauvres gens... Maintenant, si cela vous amusait d'abaisser quelqu'un, vous pourriez vous essayer sur moi. » Ah ! ces bons petits frères de Saint-Etienne, comme il les a aimés !

On les prend pour des niais ; c'est là pure apparence ;
Les gagas sont la gent la meilleure de France ;
Il n'est rien de si franc ni de si amiteux,
Soit qu'ils vivent dehors, soit qu'ils restent chez eux.

A ces frères, ce que Chapelon donnera toujours, à défaut de l'or qu'il n'a pas, c'est le mot réconfortant, c'est le refrain joyeux, car c'est un incorrigible optimiste et un intrépide semeur de joie :

A la fin nous verrons refleurir les beaux jours ;
Le malheur, quel qu'il soit, ne dure pas toujours ;
Le vent sait s'apaiser après une tempête
Et les jours ouvriers font place aux jours de fête.

L'abbé était donc estimé et aimé dans sa bonne ville, pour sa piété et pour son talent, pour la charité de son cœur et le regard si franc de ses yeux. C'est pourquoi de bonnes âmes, inquiètes de son salut, et par un mouvement de charité — probablement — le dénoncèrent à l'archevêché.

L'abbé fut appelé à Lyon et partit gaîment, en disant à messire Guy Colombet : « Monseigneur a dû recevoir quelque poularde, et il veut m'en faire profiter. » Comme il n'avait rien sur la conscience, il se présenta devant son juge avec un bon sourire et un visage si franc et si loyal que l'interrogatoire se termina par une invitation à dîner. A table le bon abbé acheva la conquête de Mgr Camille de Neuville :

— On rapporte, Monsieur, que vous vous occupez de faire des chansons.

— Oui, je fais quelquefois des chansons.

Digitized by Google

— Et contre qui les faites-vous?

— Contre les ridicules, les insolents, les buveurs, les buveuses...

— Passe pour ceux-là. Mais les honnêtes gens?

— Contre eux aussi, Monseigneur ; mais seulement quand ils sont de mes amis ; et je ne les fâche pas.

— Et à moi, vous me feriez une chanson?

— Volontiers, Monseigneur, si vous le permettez.

— Voyons, dit le prélat. Et le poète alors tourna un joli impromptu, dont Sa Grandeur n'eut pas lieu de se plaindre.

— Si vous les faisiez toutes comme celle-la, personne ne pourrait s'en fâcher.

— Ah ! Monseigneur, tous les fâcheux et les fâchés de Saint-Etienne n'ont pas l'esprit des archevêques de Lyon.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que Chapelon partit de Lyon avec tous les honneurs de la guerre.

Notre poète n'était pas seulement estimé dans sa bonne ville; les Pères de l'Oratoire avaient gardé si bon souvenir de leur ancien élève qu'ils l'invitèrent à venir présider et clore par un discours une séance d'argumentation solennelle. L'élève — j'imagine — avait dû laisser au collège une assez belle réputation de joyeux vivant pour pouvoir se permettre une incartade, sans étonner personne ; le poème humoristique qu'il débita rompait avec toutes les traditions de haute tenue et de morne ennui.

Vos superbes raisons m'ont tout estomaqué,

s'écrie-t-il, dans un exorde ex abrupto ; il ajoute même que, pour un peu, saisi de crainte,

Il allait se sauver et prendre le chemin
Qui conduit au pays où l'on boit de bon vin.

Là-dessus Chapelon entre en matière et va, à sa manière, donner les conclusions et mettre tout le monde d'accord, en mettant toutes les opinions dans un même sac, en un tourne-main :

L'un dit : Voici le vrai ; l'autre répond : C'est faux.
C'est bas, dit le premier ; le second dit : C'est haut;
Tel prétend avoir froid, quand l'autre dit : Je sue !
Et tel y voit fort clair, quand l'autre a la berlue...

Digitized by Google

C'est le train journalier de toutes ces disputes ;
Et c'est ce qui m'accable et ce qui me rebute ;
Ne vaudrait-il pas mieux être de bon accord?
Quand on n'a à venger ni estropié ni mort...
Puisque nous devons tous avoir même croyance,
Pourquoi tant s'en donner à courir la science?
Se tenailler le jour, se tourmenter la nuit,
Pour mettre saint Thomas et Scott en harmonie...
Dites-moi si Platon, Socrate, Démocrite,
Sénèque, Diogène et ce pauvre Héraclite
Ont gagné quelque chose à faire leur métier?
Ils étaient loqueteux comme des charbonniers ;
On s'aperçoit, devant leurs portraits en peinture,
Qu'ils n'avaient pas de quoi se raser la figure ;
L'un couchait en plein air, l'autre dans un tonneau ;
Un tel pleurait toujours, l'autre riait tout haut ;
Voilà de belles gens pour suivre leur modèle.

Cependant Chapelon, et c'est par là qu'il termine, rend hommage à la valeur des maîtres,

Hommes dont la vertu ne doit rien à l'esprit,

et aussi aux élèves qui sont plus précoces que de son temps ;

Ils parlent de latin en sortant du berceau
Ey sant parlâ latin, dret qu'ey sortount do cret.

Vraiment on ne devait pas s'ennuyer à ces soutenances de thèses, quand c'était notre brave abbé qui était chargé de clore la séance et de dégager les conclusions.

Les pièces d'inspiration humoristique ne manquent pas chez notre poète ; pour n'en citer que quelques échantillons, c'est d'abord la requête aux échevins, pour la réparation de l'horloge. Dans cette pièce, moitié sérieuse, moitié bouffonne, Chapelon, après avoir rappelé que rien n'est éternel, les horloges pas plus que les gens, constate que le cadran municipal a depuis quelque temps des allures inquiétantes :

L'aiguille en est folâtre et ses faux mouvements
Nous marquent le soleil assez étourdiment,
Nous font coucher trop tard et trop tôt nous éveillent.

Et pourtant, observe l'abbé, le temps est chose précieuse et vaut la peine d'être compté :

Consultez, s'il vous plaît, tant de pauvres servantes
Qui n'ont que leurs deux poings pour affaner leurs rentes,
Une heure, bien souvent, avance leurs travaux ;
Une heure de retard leur cause mille maux.

Digitized by Google

Et les bons religieux — mettez-vous à leur place —
Finiraient tout de bon par faire la grimace
Si vingt fois dans la nuit s'interrompt leur repos
Pour ce maudit cadran sonnant mal à propos.
Il faudrait bien savoir enfin l'heure où l'on dîne.
On ne sait plus si c'est les vêpres ou matines ;
Et nos affaires vont — soit dit sans vous fâcher —
Comme la girouette au sommet du clocher.

Que chacun des bourgeois donne deux sols par tête ;
Je me charge aujourd'hui de ramasser la quête ;
L'éclopé fera place au nouveau carillon
Qu'on entendra de loin comme un coup de canon.

Je me souviens qu'un jour les bons Pères Minimes
Levèrent sur les gens de fort honnêtes dîmes
Pour rhabiller le leur qu'ils trouvaient en défaut.
Et les liards d'affluer dix fois plus qu'il ne faut.
Avec ce qui resta — le surplus fut notoire —
Vous pourrez acheter l'horloge... et de quoi boire.

Il est inutile de répéter que dans ces poèmes les horions pleuvent dru sur les fâcheux, les mécréants et les grotesques ; dans la description du cortège des milices pour l'entrée solennelle de Monseigneur de Saint-Priest, sa verve taquine ce défilé de glorieux harnachés du matin ; tous ces cavaliers qui oscillent sur leurs montures, sans héroïsme, lui paraissent infiniment plaisants, à commencer par son frère

Qui s'avance gourmé et droit comme une latte

et à finir par le tailleur qui se prélasse dans le cortège, magnifiquement drapé, grâce aux droits prélevés sur l'étoffe des clients ; pour une fois je cite le texte :

Je vio sai qu'un tailleu qu'aït prou bouna-grâci ;
Mais le geons disiant tous qu'o l'aït grapilit
La métsia do galouns qu'ériant sus soun habit (1).

Il y en aura même pour ces administrateurs de la Charité, qu'il avait invités à ériger une magnifique croix, la huitième merveille du monde. « Tous apporteront leur offrande, avait-il dit ; vous les premiers, et moi comme les autres. »

(1) « Je vis je ne sais quel tailleur qui avait assez bonne façon ; mais les gens disaient tous qu'il avait maraudé la moitié des galons qui étaient sur son habit. »

Digitized by Google

Pour moi, je donnerai des vers à pleine tête ;
Je ferai retentir l'honneur de cette fête ;
Et s'il faut de l'argent, je suis assez gaillard
Pour vous dire : En voilà ! et vous donner ma part !

Malheureusement on fit trop bien les choses. La pierre extraite de la carrière était énorme : 58 pieds de long ! Le transport était difficile ; de là des lenteurs ; un peu de mauvaise volonté peut-être. Soudain les administrateurs ont une idée de génie : il suffit de diviser les difficultés pour les résoudre ; dans le gigantesque bloc on taillera des escaliers pour l'hospice ; mais Chapelon se fâche pour tout de bon :

Notre pierre, respectez-la ;
Ou je m'en vais tout de ce pas
Mettre vos noms dans mes pancartes ;
On vous traitera d'huguenots.
Donc avant de brouiller les cartes
Messieurs, songez-y comme il faut.

Et comme le prêtre sociétaire payait une contribution annuelle à la Charité, il ajoute :

Je ne vous donne que dix francs ;
Les donnerai-je encor cent ans?
Plaise à Dieu que le puisse faire.
Mais si vous faites ce scandale,
Je vais crier comme un pataire
Et vous dire dix francs de mal.

Dans le dénombrement des pièces satiriques, je ne puis oublier « Le Carême. »

Que le Carême, ô Dieu, me cause de l'émoi,
Depuis qu'on ne voit plus de la viande chez moi,
Que le chien et le chat s'épient au foyer
Plus surpris qu'un larron qu'entraînent deux archers.

Mais ce n'est pas pour lui que le bon abbé déplore

le Carême qui fait
L'estomac plus pesant qu'un canon de mousquet;

c'est pour le menu peuple du Seigneur :

Le pauvre encarêmé dehors fait peine à voir ;
A chaque pas qu'il fait vous diriez qu'il va choir...
Tous ont la mine étique et l'air défiguré ;
Si bien qu'on croirait voir passer des déterrés ;
C'est pourquoi dans mon cœur, à certains jours, je gronde,
Car je prends en pitié ce pitoyable monde.

Digitized by Google

Et ce qui paraît plus désolant c'est que le Carême, lourd pour les petites gens qui peinent, est assez léger sur d'autres épaules:

L'opulent se nourrit de brochets qui, ma foi,
Feraient le plus grand bien au pauvre, comme à moi ;
Et ces heureux du jour ont la panse, après boire,
Plus ronde et quelque peu plus dure qu'une poire.

Ne soyons pas trop sévères pour ces saillies ; nous pouvons en parler à notre aise, depuis que l'Eglise maternelle nous a fait les jours de pénitence fort doux ; mais nos grands-parents prenaient le Carême au sérieux ; et, comme l'homme est ange et bête, l'un des deux compagnons n'était pas en liesse. Mais chez Chapelon pendant que « l'autre » proteste, c'est toujours l'ange qui écrit les vers avec esprit... voire avec bon esprit, comme il appert dans la finale :

Mais je songe qu'un jour les pauvres seront mieux,
Quand eux, et moi aussi, serons chez le bon Dieu ;
Nous ne pâtirons plus comme sur cette terre,
A tous, petits et grands, Dieu fera bonne chère.

Le poète finit toujours par l'invitation à l'espérance ; et tout est bien qui finit bien.

Mais vers le déclin du XVII^e siècle, les épreuves s'abattirent comme à plaisir sur la bonne cité : guerre, fléaux, famine... Et ce qui attristait plus encore l'âme de Chapelon c'est que les vertus d'autrefois sombraient sous l'afflux d'une société nouvelle ; et il écrivit « Sur la Misère de Saint-Etienne » le poème qui est son chef-d'œuvre et son « Nunc dimittis ».

Il déplore les exodes des paysans qui laissent leur montagne, encombrent la ville, ruinent les autres et font piètre fin ; il regrette la simplicité des anciens : on ne voit plus que gens ardemment empressés à faire fortune :

Le pauvre, pour manger, à grand peine raccroche
Un dur croûton de pain dans le fond de sa poche ;
On laisserait mourir les besogneux dehors :
Jamais la charité n'eut les doigts aussi morts ;
Et les gens sont plus durs que les énormes pierres
Qui nous servent de pont pour passer les rivières.

Et c'est pourquoi, certain luxe qui s'étale scandalise l'abbé et lui semble un défi insolent :

Digitized by Google

Comme un autel d'église ils sont endimanchés ;
L'or, la soie et l'argent balayent leur plancher...
Tous les jours que Dieu fait on peut voir telle ou telle
Qui traîne sur le dos quelque mode nouvelle,
Un pauvre brimborion, un méchant affiquet
Pour donner dans les yeux de quelque gringalet...
Si je savais les noms de toutes ces vétilles,
Mes vers l'ajusteraient droit comme un jeu de quilles :
Mais j'ai des cheveux gris... Et je plains seulement
Les grands dadais chargés de fournir tout l'argent.

Pour brocher sur toutes ces misères morales, la famine et la peste font rage. Les cadavres s'entassent sur les chars. Et voici que pour le prêtre jaillissent les sources d'un étrange lyrisme ; à ces paroissiens bien-aimés, à ces petits frères qui s'en vont, c'est lui qui est appelé à rendre les derniers devoirs ; mais devant tant de cercueils, dont le drap lui cache pour toujours la face d'un ami, il s'effondre, éclate en sanglots au milieu de la messe :

Vou me trahit lous yos quand vou fallit chanta

J'aurais pleuré mes yeux quand il fallait chanter.

Ce n'est pas que Chapelon ait été surpris par un brusque réveil au sérieux de la vie. Le thème de la mort apparaît souvent dans son œuvre. Peut-être ces poètes du rire ont-ils vu plus que d'autres la tristesse et la brièveté de nos jours et c'est pour consoler leurs frères qu'ils se hâtent de faire entendre aux souffrances humaines la chanson joyeuse à laquelle, eux-mêmes, ils ne croient plus. Plus d'une fois le poète a fait allusion aux catastrophes soudaines :

Mais la mô que n'a pas lous yos si fins que mey
Nous harpe quand é vot sans nous dzire par quey.

Mais la mort qui n'a pas les yeux si fins que moi,
Nous empoigne à son gré sans nous dire pourquoi.

Quand il écrivit sa dernière pièce, Chapelon se sentait probablement touché ; le ministère auprès des pestiférés, le surmenage, les chagrins eurent raison du robuste lutteur ; et c'est pourquoi on ne peut lire sans émotion la réflexion mélancolique qui termine le poème :

Chacun attend la paix d'un meilleur avenir.
Nous commençons l'année... Qui la verra finir?

Digitized by Google

Chapelon ne la vit pas finir ; il mourut en 1694 ; il avait à peine quarante-huit ans.

Le bon abbé, entre autres pratiques de dévotion, avait l'habitude chaque fois qu'on portait le Saint Viatique à un malade, de l'accompagner en surplis ; il continua alors même qu'il était déjà frappé et se traînait avec peine ; dans le délire de la dernière fièvre, il entendit la petite cloche qui annonçait le passage de Notre-Seigneur. Et, comme avant la mort les tréfonds de notre vie morale se font jour en de suprêmes sursauts, les gardes-malades eurent toutes les peines du monde à l'empêcher de sauter du lit : il voulait suivre le Divin Maître jusqu'au bout. Sa mort fut édifiante ; et peut-être, dans ses derniers appels à Dieu, murmurait-il ces vers qu'il avait appris tout enfant et que son père avait écrits dans le patois aimé :

O Dieu, ton Fils fut notre caution.
Il a souffert la mort, la passion ;
Son sang versé, où tout se désaltère,
M'a racheté, comme toute la terre.
En conséquence, Dieu, pour ma vanité
Considérez sa grande humilité :
Pour mes caprices, sa sainte obéissance ;
Pour mes excès, j'offre son abstinence ;
Pour ma paresse, agréez ses travaux :
Pour mes plaisirs, je vous donne ses maux.
Soutenez-moi à l'heure où tout me laisse ;
Que des amis viennent avec tendresse,
Quand j'aurai fait au monde mes adieux,
Pour me bénir et me fermer les yeux.

***

Le touriste qui fait l'ascension du Parnasse, au sortir du port d'Itéa, se risque d'abord par une sente à travers des champs d'oliviers ; et, à la rencontre des chevriers ou des muletiers qui vous lancent en passant le joyeux « kaliméra », on a l'impression qu'on chemine encore par les routes des hommes. Plus haut, à Delphes, un sentiment religieux déjà vous envahit l'âme, car le regard embrasse tout le golfe de Corinthe et devine à l'horizon le rivage de l'Elide et les contours d'Itha-

Digitized by Google

que. Mais il faut gravir de longues heure encore ; et là-haut enfin, dans les neiges éternelles, en pleine lumière et dans l'immensité, on communie directement avec les voix d'en haut.

De rares génies ont gravi jusqu'aux cimes du Parnasse : Homère, Dante, Shakespeare, Gœthe..., ceux-là seuls qui ont entrevu les grands mystères de la poésie, c'est-à-dire la transfuguration des choses sous la toute-puissance d'un regard humain. A mi-hauteur, c'est encore le séjour des Muses, où le temple du Goût dresse ses blanches colonnes. Plus bas, tout au bas de la montagne, il y a place encore pour de vrais poètes. Ce sont les routes poudreuses où passent les chantres oubliés : ils n'ont pas conversé là-haut, avec les dieux ; mais ils cheminent tout bellement avec leurs frères de la terre, les prennent par la main et charment l'ennui du chemin par une cantilène populaire. Ce sont les humbles, qu'il ne faut pas oublier, car ils ont su les notes charmeuses qui suffisaient aux ancêtres ; nos aïeules les ont appris à nos mères, qui nous les chantaient à leur tour. Les petits-fils ne les chantent plus, parce qu'il n'y a plus de foyer qui flambe comme autrefois ; mais ils sont attendris et fiers rien qu'à s'en souvenir. Et c'est pourquoi j'ai pris la liberté de vous entretenir des bonnes chansons et du poète de chez nous.

A. ROCHETTE.

Digitized by Google

REVUE DE PATROLOGIE

I. — Sous le titre de *Tabulae fontium traditionis christianae*, le P. J. Creusen, S. J., vient de publier, en un élégant cartonnage, huit tableaux, qui présentent une sorte de *conspectus* complet d'histoire doctrinale et de littérature chrétienne jusqu'au concile de Trente (1). Chaque tableau est divisé verticalement en trois parties. La première contient le nom des papes avec les dates de leur intronisation et de leur mort. La seconde, divisée en plusieurs colonnes, mentionne à leur date les hérésies, les controverses et les conciles qui ont paru ou se sont tenus sous leur pontificat. Enfin, dans la troisième partie, on trouve les noms de tous les écrivains ecclésiastiques, latins, grecs et autres, connus, aussi bien que la mention des ouvrages anonymes. Chaque indication est accompagnée d'une date au moins approximative (pour les écrivains, la date de leur mort), et un chiffre entre parenthèses indique le tome des *Patrologies* de Migne où l'on trouvera les auteurs ou les ouvrages cités. L'ensemble est complet et d'un usage fort commode. Tous ceux qui s'occupent d'histoire et de littérature chrétienne auront dans ce volume un *memento* sommaire, leur permettant de vérifier rapidement une date ou d'établir un synchronisme cherché.

(1) *Tabulae fontium Traditionis christianae* (ad annum 1563), quas in usum scholarum collegit Dr. Phil. J. CREUSEN, S. J. Un vol. in-4°. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1911.

Digitized by Google

II. — La collection des *Textes et documents* de MM. Hemmer et Lejay vient de s'enrichir d'un nouveau volume, l'*Histoire lausiaque*, de Palladius (1). C'est vers 419-420 que l'évêque d'Aspuna, Palladius, écrivit, à la demande de Lausus, le grand chambellan de Théodose II, les souvenirs de sa vie monacale et de son séjour, pendant quatorze ans, au milieu des moines de Palestine et d'Egypte. Livre curieux et de première importance pour la connaissance des antiques formes de l'ascétisme et des idées que se faisaient les Pères du désert de la perfection chrétienne et des moyens d'y arriver. Le succès en fut très grand; si grand, que cinquante ans après son apparition, on commença à le surcharger et à le compléter, puis à l'amalgamer avec le récit plus ancien d'une visite faite aux solitaires de la Basse Egypte, l'*Historia monachorum*, composée ou mieux traduite par Rufin en 402-403. Tous les manuscrits étant plus ou moins contaminés par ces retouches ou ces combinaisons, l'œuvre originale de Palladius semblait perdue pour nous. Ç'a été l'honneur du bénédictin Dom C. Butler de nous l'avoir rendue en 1904, après un travail immense grâce auquel il est parvenu à dégager des alliages qui l'altéraient le texte primitif de l'évêque d'Aspuna. Naturellement, c'est ce texte primitif que l'éditeur des *Textes et documents*, M. l'abbé Lucot, aumônier des Chartreux de Dijon, a pris pour base de son travail. Laissant de côté toute prétention littéraire, il s'est appliqué à nous donner une traduction française absolument calquée sur le grec, et en suivant tous les contours. En note, il a reproduit les éclaircissements de D. Butler et ajouté d'autres explications ou indications utiles. Son introduction nous met au courant de la question critique et traite de quelques points de théologie et d'ascétisme soulevés par l'Histoire lausiaque. Celle-ci, ainsi présentée, devient accessible même à ceux que le grec rebute. Elle ne sera pas le volume le moins intéressant de la collection qu'elle vient accroître.

(1) PALLADIUS, *Histoire lausiaque* (Vies d'ascètes et de Pères du désert), texte grec, introduction et traduct. française par A. LUCOT, aumônier des Chartreux de Dijon. Un vol. in-12, de LX-425 pp. Paris, Picard, 1912. Prix : 5 fr.

Digitized by Google

III. — Chargé par le ministère de l'Instruction publique d'écrire l'*Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, M. Paul Monceaux vient d'en donner le tome quatrième consacré au *Donatisme* (1). Le tome précédent date de 1905. Mais on ne sera pas surpris de la lenteur relative avec laquelle se poursuit la publication, si l'on remarque le soin avec lequel elle est faite et l'étendue prodigieuse de l'enquête qu'elle suppose. Le présent volume s'occupe donc du donatisme, et se divise en deux parties. Dans la première (chap. I), l'auteur fait une histoire minutieuse du schisme depuis ses origines en 311 jusqu'à son agonie et à sa mort au VII^e siècle. Cette histoire est nécessaire pour la connaissance des événements et du milieu d'où sont sortis les innombrables écrits qui nous restent sur cette affaire. M. Monceaux ne se contente pas d'ailleurs de narrer les événements, il donne aux subdivisions VI, VII et VIII de ce premier chapitre, une statistique sur l'extension du donatisme, des renseignements sur l'organisation de l'église schismatique, et une appréciation du caractère et du rôle qu'il lui faut attribuer. Sur ce dernier point, l'auteur ne partage pas l'opinion émise par quelques critiques, et notamment encore par D. Leclercq dans son *Afrique chrétienne*, qui voient dans le Donatisme un mouvement national plus encore que religieux des populations indigènes de l'Afrique contre la domination romaine, et qui expliquent par là son succès. Il est bien vrai, remarque M. Monceaux, que les donatistes ont, à l'occasion, combattu contre les troupes impériales aux côtés de Gildon et d'autres révoltés. Persécutés eux-mêmes, il est naturel qu'ils se soient montrés sympathiques à ceux qui s'élevaient contre leurs ennemis. Mais ils ne l'ont point fait par un motif politique et patriotique. L'ennemi pour eux n'était pas le Romain : c'était l'Eglise catholique et le Romain en tant qu'il soutenait l'Eglise catholique : les catholiques indigènes ne leur étaient pas moins odieux que ceux d'origine étrangère. Ce qui a fait le succès du donatisme, c'est qu'il a été l'expression de ce particularisme

(1) Un vol. grand in-8° de 517 pages. Paris, E. Leroux, 1912. Prix : 10 francs.

Digitized by Google

religieux dont l'Eglise africaine a toujours été jalouse, et qui transparaît déjà dans les écrits et la conduite de Tertullien et de saint Cyprien ; c'est qu'il s'est posé en champion de la tradition et de l'antiquité contre les développements cultuels et disciplinaires que de nouveaux temps introduisaient dans la grande Eglise ; en champion de la sainteté et de la pureté contre les prétendues corruptions des communautés catholiques. Son attitude intransigeante et conservatrice à outrance en a imposé aux âmes simples, et lui a valu des sympathies que, certes, on voit bien qu'il ne méritait pas, quand on examine de près ses hommes et ses pratiques.

La seconde partie du volume (chap. II-IV) est consacrée à la recension des documents historiques relatifs au donatisme. Je dis aux documents *historiques*, car celle des écrits *doctrinaux* donatistes ou antidonatistes est réservée pour un prochain volume. Ces documents historiques comprennent d'abord les édits impériaux et autres pièces officielles, lettres des préfets et des tenants des deux partis, procès-verbaux de jugements rendus, de conférences tenues, sommations, proclamations, actes de procédure de tout genre (chap. II) ; puis les actes des conciles donatistes et antidonatistes (chap. III) ; enfin les monuments de l'épigraphie donatiste (chap. IV). Ce dernier chapitre n'est pas le moins intéressant de tout l'ouvrage. A la fin, et pour faciliter les recherches, l'auteur a dressé en appendice une liste chronologique des documents donatistes ou relatifs au donatisme, liste dans laquelle chaque pièce est datée au moins approximativement, et qui ne comprend pas moins de vingt-quatre pages en menus caractères.

Quel que soit le mérite — et il est fort grand — des précédents volumes publiés par M. Monceaux, il me semble bien que celui-ci les surpasse par la difficulté vaincue et par les services qu'il rendra. Sans doute la route était déjà frayée en partie, et l'auteur est le premier à reconnaître les lumières qu'il a trouvées dans quelques vieux écrivains comme Tillemont et Morcelli, et dans d'autres plus récents comme Mgr Duchesne et M. Pallu de Lessert ; mais il restait encore beaucoup à faire et à élucider. Il sera maintenant bien impossible de traiter un peu complètement du donatisme sans consulter le travail de M. Monceaux.

Digitized by Google

IV. — Bien que le *Saint Césaire* de M. l'abbé M. Chaillan fasse partie de la collection hagiographique « Les Saints » (1), il est tout indiqué, étant donné la qualité du sujet, d'en rendre compte ici. Saint Césaire, en effet, n'a pas été seulement un saint bien authentique, il a été, dans la première moitié du VIe siècle, sur le sol de la France en formation, un grand évêque, un puissant excitateur d'âme, un théologien et un canoniste plutôt en avance sur son temps, un organisateur habile, mais surtout un prédicateur infatigable et, en un certain sens, un grand écrivain. Ce n'était ni un génie, ni un homme de premier plan; mais son rare bon sens pratique, sa finesse d'observation, son caractère mesuré, son art d'adapter sa parole et son action au milieu dans lequel il se trouvait lui ont concilié, de fait, pendant sa vie, une autorité à peu près partout reconnue, et ont valu à ses œuvres une popularité et une diffusion qui rendent fort difficile la reconstitution de ce qui lui appartient en propre.

En dehors de l'étude en allemand de M. Arnold, il existait jusqu'ici, en français, sur saint Césaire, l'excellente thèse de M. Malnory, les travaux de M. Lejay, et aussi les multiples recherches de D. Morin, faites en vue de préparer une édition critique de ses œuvres. M. Chaillan a utilisé tous ces ouvrages : il n'y a que fort peu ajouté, si l'on excepte quelques précisions topographiques sur Arles et les villes du Midi illustrées par les conciles de Césaire. Même il n'a pas remarqué que D. Morin n'admettait plus l'attribution à Césaire des *Statuta Ecclesiae antiqua*, non plus que du symbole *Quicumque vult*. Mais d'ailleurs son récit est vif, agréable, et d'un style qui mêle quelques fleurs aux sévérités du genre historique.

V. — Le dogme de l'éternité des peines de l'enfer a toujours soulevé des objections même parmi les chrétiens. Il fut particulièrement en Occident, à la fin du IVe siècle, l'objet d'attaques suivies soit de la part des incroyants — ce qui n'a rien de bien surprenant — soit de la part des origénistes et de ceux

(1) *Saint Césaire* (470-543), par l'abbé M. CHAILLAN. Un vol. in-16 de 239 pages. Paris, Gabalda, 1912. Prix : 2 francs.

Digitized by Google

à qui l'on a donné le nom de *miséricordieux*, parce qu'ils se refusaient à admettre que Dieu pût laisser périr éternellement au moins ceux qui avaient cru en Jésus-Christ. Ces erreurs ont attiré l'attention de saint Augustin, et il a consacré à les combattre des passages notables de ses œuvres, entre autres du *De fide et operibus*, de la *Lettre à Orose*, de l'*Enchiridion* et du *De Civitate Dei*. Mais il ne s'est pas contenté de réfuter l'erreur, il a, par la même occasion, exposé et approfondi la vérité que cette erreur niait : il s'est appliqué à justifier rationnellement le dogme de l'éternité des peines, et à en montrer le fondement dans la nature même du péché, dont cette éternité douloureuse est en quelque sorte l'épanouissement forcé.

C'est tout cet enseignement du grand docteur dont M. Lehaut donne le détail dans son ouvrage — une thèse je pense — sur *L'Éternité des Peines de l'Enfer dans saint Augustin* (1). Portant sur un champ aussi restreint, il est naturel que les recherches aient été poussées à fond et le sujet retourné dans tous les sens. J'ai goûté surtout la troisième partie sur l'explication positive fournie par l'évêque d'Hippone, du dogme catholique. Manifestement M. Lehaut y est plus à l'aise, et son style, qui me paraît manquer de simplicité pour une œuvre de ce genre, s'éclaircit et devient moins nerveux. Mais il aura peine, dans la première partie, à convaincre son lecteur que ni saint Jérôme, ni saint Ambroise n'ont partagé l'erreur des miséricordieux. La subtilité de ses analyses peut bien obscurcir un instant le sens des textes ; elle ne détruit pas ce qui paraît être leur très précise signification.

VI. — La même collection des *Etudes de théologie historique*, à laquelle appartient l'ouvrage précédent, nous en fournit un second dans le *Durand de Troarn et les origines de l'hérésie bérengarienne* de M. Raoul Heurtevent (2). C'est un bien gros volume pour un personnage en somme assez mince, et dont

(1) Un vol. in-8° de 205 pages. Paris, G. Beauchesne, 1912. Prix : 5 francs. Le vol. fait partie de la collection des *Etudes de Théologie historique*.

(2) Un vol. in-8° de XIII-312 pp., Paris, G. Beauchesne, 1912. Prix : 5 francs.

Digitized by Google

on ne connaît pas grand chose en dehors de son traité contre Bérenger. Aussi, l'auteur n'a-t-il pu écrire trois cents pages sur lui qu'en donnant à la figure de son héros un cadre disproportionné au milieu duquel elle se perd.

Durand de Troarn a dû naître au début du XIe siècle aux environs de Mantes. Élevé au monastère de Saint-Wandrille dont son oncle était abbé, puis élève d'Isembert le Teutonique à la Trinité-du-Mont et moine à Fécamp, il fut enfin choisi pour devenir abbé de Saint-Martin de Troarn. Il avait déjà écrit de 1050 à 1058 contre l'erreur de Bérenger, qui commençait à agiter sérieusement les esprits, son traité *De corpore et sanguine Domini*, en prose d'abord, puis en vers.

Ce traité n'est qu'une réfutation indirecte de Bérenger. Nullement dialecticien et dédaigneux de la philosophie, Durand n'était pas de taille à lutter sur ce terrain avec l'écolâtre de Tours. Mais il possédait une bonne méthode théologique, avait une érudition patristique assez étendue, et il s'appliqua donc à composer, pour les religieux surtout, un livre capable de les affermir dans leur foi, de les édifier, de les préserver par conséquent contre les suites intellectuelles et morales désastreuses qu'entraînait l'erreur de son adversaire. « Durand, remarque M. Heurtevent, enseigne la doctrine traditionnelle et ne lui apporte aucun éclaircissement. » Il reproduit même, semble-t-il, les erreurs de Paschase Radbert sur la non-existence objective des accidents eucharistiques. Mais son traité est le premier ouvrage un peu étendu qui ait été écrit contre l'hérésie nouvelle, et comme il n'est pas, en somme, inférieur à ceux de ses contemporains, il méritait d'être signalé et étudié.

J'ai déjà dit quel est, à mon avis, le défaut évident de cette étude : il est dans son ampleur exagérée par rapport au sujet. Mais je tiens d'ailleurs à rendre tout l'hommage qu'ils méritent au sens critique et à l'érudition dont l'auteur y témoigne. Si la personnalité de Durand intéresse assez peu le lecteur, celui-ci trouvera en revanche dans ce volume un très minutieux et très pénétrant exposé des controverses eucharistiques depuis le IXe jusqu'au milieu du XIe siècle. Deux appendices discutent la question de savoir si Scot Erigène a écrit un livre

Digitized by Google

spécial sur l'Eucharistie, et donnent le texte complet — dont la fin était encore inédite — de la lettre d'Adelmann à Bérenger.

VII. — On lira avec beaucoup d'intérêt la thèse du Père Bertrand Kurtscheid, O. F. M. sur *Le Secret de la confession et son développement historique* (1), relevé précis et minutieux des divers stades qu'a traversés cet élément spécial de la discipline pénitentielle. Il ne semble pas que dans les tout premiers siècles on s'en soit occupé beaucoup. Non pas que la confession alors ait été généralement publique, comme beaucoup d'auteurs l'ont cru et enseigné ; les quelques cas où elle semble avoir été telle ne constituent que des exceptions toutes locales ou même des abus condamnés ; mais, d'une part, l'usage de la pénitence publique même pour les fautes secrètes considérables, de l'autre, le partage entre l'évêque et le prêtre pénitencier des diverses fonctions de l'administration de la pénitence conduisaient nécessairement à une certaine révélation, indirecte et générale, des fautes du pénitent. Le souci de sauvegarder, par le secret de la confession, la réputation du pénitent et de le mettre à l'abri des châtiments que sa conduite aurait pu lui mériter se fait jour cependant, dès le quatrième siècle, avec Aphraate, saint Ambroise, saint Basile, et au cinquième avec saint Léon. A ce moment d'ailleurs, disparaît graduellement l'usage de la pénitence publique pour les péchés secrets. Au VII^e^ et au VIII^e^ siècle, l'évolution est terminée ; et les textes se multiplient des théologiens et des conciles qui interdisent absolument au confesseur de révéler quoi que ce soit de l'aveu du pénitent, et cela sous les peines les plus graves. Ces décisions aboutissent au décret du concile de Latran de 1215 et à la décrétale *Dilectus Filius* d'Honorius III.

Ces deux actes ne tranchaient pas pourtant toutes les difficultés de détail. Deux questions surtout occupèrent longtemps

(1) *Das Beichtsiegel in seiner geschichtlichen Entwicklung*, von P. Bertrand KURTSCHEID O. F. M. Un vol. in-8° de 188 pp. Freiburg im Breisgau, Herder, 1912. Prix : 5 francs.

Digitized by Google

encore les théologiens et les canonistes. Quelle conduite tenir quand on apprend par la confession que le pénitent ou une autre personne est résolu à commettre quelque crime ou quelque attentat? Quel usage peut faire le supérieur des connaissances acquises par la confession pour le gouvernement de sa communauté et la direction du pénitent lui-même? A la première question on répondit longtemps ou que le confesseur, sans exposer le pénitent aux peines qu'il pouvait encourir, devait prévenir les personnes amies capables de le dissuader de ses desseins, ou bien devait prévenir, en général, les autorités compétentes qu'un complot se tramait et qu'il fallait veiller. Les régaliens gallicans laïcs, à la suite de l'ordonnance de Louis XI en 1477, allèrent même plus loin ici, et prétendirent que tout secret de la confession cessait en cas de complot contre le suzerain ou contre l'état, et que le devoir du confesseur était de révéler les projets et le coupable. C'est aux jésuites surtout que revient l'honneur d'avoir établi la vraie doctrine. Ils soutinrent résolument que même le bien de l'Etat et de l'Eglise, à plus forte raison celui de simples particuliers, ne légitimait une révélation capable toujours de rendre au pénitent la confession odieuse. — La seconde question reçut également longtemps une réponse qui n'était qu'à demi-juste. On permettait au supérieur d'user dans son administration des connaissances acquises par la confession, pourvu que les droits stricts du pénitent ne fussent pas lésés, et que l'on ne pût soupçonner que les mesures prises l'étaient, en effet, conséquemment aux connaissances acquises dans le sacrement. Cette opinion fut définitivement écartée par un décret de Clément VIII en 1593 et d'Innocent XI en 1682. On sait qu'un décret de Léon XIII, pour en éloigner encore le péril, a interdit aux supérieurs des communautés dans la ville de Rome de recevoir d'une façon ordinaire la confession de leurs subordonnés.

Le P. Kurtscheid a poursuivi l'étude de son sujet en examinant encore plus spécialement ce qui regarde le sujet, l'objet, le fondement du secret de la confession et la façon dont le confesseur peut être délié de son silence. Une troisième partie de son ouvrage donne un aperçu des dispositions de la législation civile en cette matière dans les divers pays.

Digitized by Google

Il suffira de cette brève analyse pour montrer tout l'intérêt que présentent ses recherches (1).

VIII. — Dans la collection Göschen de Leipzig, viennent de paraître deux petits volumes qui intéressent l'ancienne littérature chrétienne : *Les littératures chrétiennes de l'Orient*, du Dr Baumstark (2). Le nom seul de l'auteur garantit la valeur de son travail. Ce travail est cependant dépourvu, extérieurement, de tout apparat critique. Suivant le genre adopté pour la collection, l'auteur a présenté simplement un tableau élémentaire, net et précis de l'activité littéraire des chrétientés orientales, en dehors de l'église grecque. Un premier volume résume d'abord l'histoire de la diffusion du christianisme dans les diverses parties de ce que nous appelons l'Orient, Syrie, Arménie, Arabie, Egypte, et s'occupe des littératures palestinienne, syriaque et copte. Le second volume traite des littératures arabe et éthiopienne, arménienne et géorgienne. Chacun des chapitres est divisé en deux parties : d'abord un coup d'œil général sur le développement littéraire et les auteurs qui le représentent ; ensuite le bilan des productions dans chaque genre, exégèse, liturgie, théologie, droit canonique, poésie, etc. On remarquera, dans le second volume, le chapitre qui regarde la littérature arabe-chrétienne, et qui est bien, je crois, la première étude de synthèse tentée sur ce sujet.

Ces deux volumes sans prétention supposent l'érudition la plus vaste mais aussi la mieux ordonnée, une connaissance de la matière assez complète pour l'exposer avec précision et sans embarras. Leur lecture formera une bonne initiation à une étude plus approfondie et plus personnelle des littératures qui en font l'objet.

(1) A la page 9, note 1, le texte d'Origène a été reproduit de façon à donner un sens contraire à celui de la traduction. Il faut lire : « Vult ergo lex divina peccatorem non solum vestimenta non assuere sed et caput non *con*tegere... »

(2) *Die christlichen Literaturen des Orients* von Dr Anton Baumstark. Deux volumes in-16 de 134 et 116 pp. (Collection Göschen, nos 527, 529). Leipzig, Göschen'sche Verlaghandlung, 1911. Prix : 1 fr. le vol.

J. Tixeront.

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

I. — Jamais l'on ne sentira mieux l'écart entre l'histoire « officielle » et l'histoire vraie qu'en parcourant *Les Noyades de Nantes*, de G. Lenôtre (1). Qu'apprennent, en effet, les candidats aux divers examens sur ce lugubre épisode de la Révolution ? Parmi les manuels en vogue, j'en pourrais citer qui se taisent, ou ne parlent de Carrier qu'à l'occasion de la réaction thermidorienne. D'autres, qui sont honnêtement composés, n'excluent rien, mais passent vite...

Et pourtant presque rien ne manque aujourd'hui aux pièces du procès. M. Lenôtre lui-même ne vient qu'après l'éminent historien de la Révolution nantaise, M. Alfred Lallié, quand tout a été dit, ou presque tout, sur le Comité révolutionnaire de Nantes, et les trois têtes de ce comité, Bachelier, Chaux et Goullin, et la triste Compagnie des Marats. Mais M. Lenôtre critique à son tour les documents, donne nettement son avis sur les hypothèses apportées avant lui, reconstitue la physionomie des personnes et des lieux, profite des moindres indices pour faire de cette triste histoire une résurrection exacte et minutieuse du passé. Rien de plus vivant que son livre, auquel il ne craint pas de donner une apparence de drame ou de roman pour retenir davantage l'attention du lecteur. — Il n'aborde, du reste, les faits qu'avec une certaine défiance, toutes les fois qu'ils ne sont pas absolument prouvés et contrôlés. Pour ajouter à l'horreur du

(1) Un vol. in-8 écu de 316 pp. Paris, Perrin, 1912. **Prix** : 5 francs.

Digitized by Google

tableau, il profite sans doute de tous les détails que lui a révélés son enquête, mais il laisse à chaque détail sa valeur historique souvent très relative ; et c'est ce que n'ont pas assez vu ceux qui lui ont vivement reproché, en d'autres occasions, d'abuser de la couleur. M. Lenôtre connaît l'art des réserves habiles sur le degré d'authenticité des témoignages, mais il n'en néglige aucun, de parti-pris.

Son impartialité éclate, d'ailleurs, en plus d'un endroit. Parle-t-il de Lamberty et de ses comparses? Il reconnaît leur valeur de soldats dans la lutte contre la Vendée. Il se demande ce que seraient devenus de tels hommes sous la conduite d'un Marceau ou d'un Kléber. C'est « le lâche Carrier » qui fit d'eux des « assassins ». — Il n'a guère de tendresse pour l'abominable héros de son livre. Et pourtant, lorsqu'il nous le montre, à l'heure de « l'échéance », justifiant ses actes, tâchant de sauver sa vie au procès final, il ne peut s'empêcher de noter l'audace extraordinaire et l'énergie furieuse qu'il déploya. « Il fit une belle défense. » Il eut, en effet, le jour de son arrestation, un mot « très juste et très adroit aussi », lorsqu'il insinua que son procès était celui de la Convention entière, qui avait tout su, tout approuvé, et qu'il ajouta : « Tout est coupable ici jusqu'à la sonnette du Président. » Mais là s'arrête l'admiration de M. Lenôtre pour le plaidoyer hypocrite et violent de Carrier. Celui-ci tira parti de tout, même de sa lâcheté et de sa ruse. Comme il avait toujours évité de laisser à ses complices un ordre signé de sa main et commandant les noyades ou les massacres, cela lui servit d'argument. Il sut, de même, rejeter sur les rebelles de Vendée la responsabilité de ses propres crimes, en les donnant comme de simples représailles, comme le châtiment des excès commis pendant la guerre, par exemple des massacres de Machecoul. A ce passage de sa défense, chacun ne pensa-t-il pas — comme M. Lenôtre le pense — que les paysans vendéens avaient précisément voulu venger leurs frères qu'on noyait à Nantes? Cette dernière invective contre les victimes de ses atrocités était digne de l'homme qui, après avoir considéré Robespierre comme un protecteur, suivit radieux, le 10 thermidor, la charrette qui menait l'Incorruptible vers la

Digitized by Google

guillotine, criant, de façon à être remarqué : « Mort aux tyrans ! »

M. Lenôtre a dressé, au chapitre intitulé : la *Baignoire nationale*, le bilan des forfaits de Carrier et de sa bande. Il se rallierait volontiers au chiffre de vingt-trois noyades qui fut donné par Phélippes-Tronjolly, président du Tribunal révolutionnaire, certainement bien renseigné. Mais il reconnaît l'impossibilité d'arriver à une précision absolue, sur le nombre des victimes qui varie de 9.000 à 2.800 : appréciations « extrêmes », affirme M. Lenôtre. Le chiffre de 2.800 repose, en effet, sur un mot fameux de Carrier, prononcé vers le 12 janvier 1794 : « Il en a passé 2.800 dans la baignoire nationale ! » Mais il y eut des noyades encore après le 12 janvier ! C'est au calcul de M. Lallié que s'en rapporte pour finir, M. Lenôtre : on n'a retrouvé aucune trace de 4.860 prisonniers (il y en eut 13.283 de détenus à Nantes au cours de la Terreur). Ce chiffre de 4.860 correspondrait au nombre approximatif des noyés. — On ne voit guère comment il pourrait être supérieur. Mais il peut être moindre. — Enfin M. Lenôtre croit pouvoir préciser le lieu de l'exécution : « C'est dans le grand bassin que forme la Loire en aval de la prairie au Duc, entre Trentemault et Chantenay, que s'effectuèrent les principales noyades... Il semble que, pour une expédition seulement, on prit le temps de descendre jusqu'à Indret. »

Nous ne pouvons insister sur tous les horribles détails rassemblés par M. Lenôtre : l'appel dans les prisons, l'embarquement, la construction et l'aménagement des galères, les derniers efforts des victimes pour desserrer leurs liens et échapper à la mort, puis l'immersion individuelle ou collective après l'entassement dans les galères, la poursuite, à coups de crosses, à coups de fusils, des prisonniers qui résistent, etc... M. Lenôtre ne croit pas que les *mariages républicains* aient eu lieu systématiquement ; du moins les témoins qui ont cru à ce raffinement lubrique de cruauté n'ont-ils parlé que par ouï-dire. Mais il n'est pas douteux qu'il y ait eu des noyades d'enfants ; dans l'hiver de 1793, M. Lenôtre en cite une qui comprit trois ou quatre cents de ces petites victimes. Comme la charité des Nantais s'était émue, et

Digitized by Google

qu'ils s'étaient portés en grand nombre vers les prisons pour les arracher à l'infection ou à la mort, le Comité révolutionnaire estimant que cette charitable intervention avait fait tort à la Loire d'un trop grand nombre de ces petits cadavres, rendit, le 2 janvier 1794, un arrêté ordonnant aux personnes qui avaient recueilli chez elle des « brigandeaux » d'avoir à les ramener au plus tôt dans les prisons.

Quand on recherche les causes de ces destructions en masse, on ne sait trop à laquelle s'arrêter. Certes, Carrier se vengea atrocement de la peur atroce qu'il avait eue des paysans de l'armée vendéenne, lors de sa première rencontre avec eux. Kléber n'avait-il pas annoncé à ses grenadiers ce qui allait arriver ? « Laissez passer le représentant : *il tuera après la victoire.* » Pourtant la vengeance, le goût du sang, n'explique pas toute la conduite du monstre. Les Nantais voyaient avec inquiétude refouler sur leurs prisons ces masses de malades apportant l'infection, ces bandes d'hommes, de femmes, d'enfants épuisés. Comment les nourrir, puisque la population elle-même manquait de pain? — Le crime de Carrier vient aussi de son incurie, de son incapacité d'administrateur. Pour ne pas renvoyer chez eux les vaincus de la Vendée, qui devenaient à Nantes des bouches inutiles, il se laissa « acculer » à l'expédient cruel de ces noyades et de ces massacres « qu'un peu d'humanité et de prévoyance aurait épargnées à l'histoire ».

II. — S'il faut en croire M. WALISZEWSKI (1) qui vient de reprendre brillamment l'histoire de la Russie moderne au point où il l'avait laissée, il y a vingt ans, avec le *Roman d'une Impératrice*, le tsar Paul Ier, fils de la grande Catherine, bénéficie en ce moment, aux yeux des biographes russes, d'un traitement de faveur. On ne se borne pas à vanter ses qualités, on lui trouve du génie : son œuvre aurait été trop tôt interrompue par la mort.

(1) K. WALISZEWSKI, *Le fils de la Grande Catherine, Paul Ier*, 1754-1801. In-8 de VIII-698 pp. Paris, Plon, 1912. Prix : 7 fr. 50.

Digitized by Google

M. Waliszewski observe finement que ces tendances apologétiques coïncident en Russie avec une poussée violente des mêmes courants politiques et sociaux qui ébranlèrent l'Europe à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe. Mais cela ne l'empêche pas d'examiner à son tour les pièces du procès de réhabilitation, avant de donner au public son propre jugement sur plusieurs points.

Comment apprécier d'abord l'opposition du fils et de la mère? — Si Paul, héritier avant d'être empereur, a contre-carré violemment pendant vingt ans la politique et le gouvernement de Catherine, c'est qu'il se persuada que l'usurpation de pouvoir de sa mère s'était faite aux dépens de son propre droit. Or, de légalité, il n'y en a point dans l'espèce : la couronne n'était pas héréditaire à cette époque. « Qui s'est levé plus tôt et a pris un bâton, celui-là est caporal », dit le proverbe russe. Du reste, pour M. Waliszewski, si Pierre III eût vécu, assez probablement Paul n'aurait pas régné après lui, car Pierre avait agité la question de répudier Catherine et d'épouser Mlle Vorontzov, qui pouvait lui donner d'autres enfants. Au contraire, Catherine II, en s'attribuant la couronne, ne manqua pas de donner à son fils la qualité d'héritier. — Restait, il est vrai, entre Catherine et Paul « l'ombre sanglante de "l'assassiné de Ropcha" ». Le ressentiment du fils, que M. Waliszewski considère comme « très légitime », ne lui donnait-il pas en quelque façon le droit de se lever en face de sa mère comme un compétiteur, précisément parce qu'il voulait être vis-à-vis d'elle un « justicier »?

Autre problème : — Quelle a été la pensée de Paul Ier, le jour où, se retirant de la ligue antirévolutionnaire, il lia partie, au moins extérieurement, avec Bonaparte? — Ce revirement étonne de la part d'un prince qui pensionna Louis XVIII et se mit assez ostensiblement en frais de coquetterie avec le monde catholique et la Compagnie de Jésus, précisément parce qu'il voyait dans ces démarches politiques et religieuses des « moyens d'action contre-révolutionnaire (1). » L'éton-

(1) Dans le tome V et dernier de ses études diplomatiques sur les rapports de la Russie avec le Saint-Siège, volume qui vient de pa-

Digitized by Google

nement cesse toutefois, lorsqu'on médite le chapitre où M. Waliszewski expose les négociations qui amenèrent Paul Ier à accepter les avances du héros de Brumaire, et même à lui conseiller de prendre le titre de roi. Il ne s'agissait entre eux que de se partager le monde ! Bonaparte avait écrit au tsar : « Lorsque l'Angleterre, l'Empereur d'Allemagne et toutes les autres puissances seront convaincues que les volontés de nos deux grandes nations tendent au même but, les armes leur échapperont des mains, et la génération actuelle bénira votre Majesté de l'avoir arrachée aux horreurs de la guerre... » Pour atteindre ce but pacifique, on commencerait par écraser l'Angleterre, ressaisir la Méditerranée, intimider l'Autriche, en attendant de dépecer l'Asie. César appelait don Quichotte à son service, Don Quichotte en proie à un accès de mégalomanie politique...

Et ici se pose de nouveau la question que l'histoire, jusqu'à ce jour, tranchait par l'affirmative : — Paul Ier était-il fou? — M. Waliszewski, s'aidant d'une sorte de références peu usitées d'ordinaire en histoire, appelant à la rescousse Esquirol, Magnin, Guislain, Ribot, Lacassagne, Régis, etc., s'efforce loyalement de s'orienter au milieu d'indices contradictoires. Et il répond, en somme (et quoi qu'on puisse, du reste, extraire de son propre livre, contre sa thèse) : Paul Ier n'était « ni fou au sens pathologique du mot, ni même faible d'esprit », mais capable pourtant des pires sottises, parce que, individuellement médiocre, il a été touché « par une crise collective qui en faisait délirer de beaucoup plus forts. » Cette crise a correspondu à la grande névrose politique et morale de l'époque : Paul Ier, qui n'a peut-être pas eu pour père Pierre III, a pu n'être ni Holstein ni Romanow ; mais à coup sûr, conclut M. Waliszewski, il fut « le fils authentique de cette Révolution qu'il faisait profession de détester et de combattre. »

raître, le P. PIERLING montre dans Paul Ier, au cours de ses négociations avec le Vatican, un prince respectueux du catholicisme et de la Papauté. — Il s'accorde avec M. Waliszewski sur le progrès de la démence impériale, dont il donne pourtant des causes un peu différentes.

Digitized by Google

III. — Le volume sur *Bismarck* de la collection *Ministres et hommes d'Etat* (1900) était épuisé. L'auteur, M. WELSCHINGER (1), a repris et révisé son œuvre, l'augmentant d'articles intéressants parus dans les *Débats*, particulièrement en ces dernières années. Des retouches de détail apportées par l'auteur, il serait trop long de parler. Notons seulement que, de son propre aveu, il a bénéficié du livre de M. Paul MATTER, *Bismarck et son temps*, « qui est sans contredit l'ouvrage français le plus complet et le plus exact paru sur ce personnage aux faces multiples. » Mais il ne nous semble pas que M. Welschinger ait su profiter aussi largement des deux volumes de M. GOYAU, *Bismarck et l'Eglise* (1911), quoiqu'il les ait mentionnés dans sa bibliographie. Car il eût, alors, poussé davantage le tableau du Kulturkampf, il ne se serait pas borné à commenter, en douze pages seulement, le mot de Sybel : « Comment supposer que les évêques et les prêtres auront le courage de braver Bismarck? » Mais il se fût appliqué, à classer les faits, à les expliquer, d'après l'observation cruelle et juste de Mallinckrodt : « M. le chancelier a les organes de la volonté et de la violence, mais un organe lui manque, celui qui permet d'apprécier exactement les conséquences. » Ce mot peut s'appliquer, du reste, à d'autres parties de la tactique bismarckienne. Et M. Welschinger a fortement marqué, à d'autres égards, surtout pour ce qui a trait aux suites de la victoire prussienne en 1870, les contrecoups imprévus d'une politique qui a suscité les plus graves difficultés en Allemagne même et au dehors.

M. Welschinger incrimine avec raison (p. 105) le rapport Werther, ainsi qu'il l'a déjà fait dans un article des *Débats* de 1809 et dans son ouvrage sur la *Guerre de* 1870 (Plon, 1911). Ce malencontreux rapport, suite d'un entretien avec le duc de Gramont et Emile Ollivier, aurait été, d'après l'auteur, bien plus que la dépêche postérieure de Gramont, la cause du refus du roi Guillaume qui, exploité par l'infernale habileté de Bismarck, contribua à déchaîner la guerre.

(1) *Bismarck* (1815-1898), par Henri WELSCHINGER, membre de l'Institut. In-8 de XXVII-356 pp. Paris, Alcan, 1912. Prix : 6 francs.

Digitized by Google

Certes, ce rapport ne contribua pas médiocrement à obscurcir l'horizon politique où couraient déjà tant de nuages, puisqu'il s'agissait d'obtenir du roi de Prusse qu'il s'associât personnellement à la renonciation de Léopold de Hohenzollern. Le roi voulut y voir une exigence, quand nos ministres n'y voyaient qu'un expédient de nature à affermir la paix. Expédient dangereux, s'il faut en croire M. Welschinger, car, dit-il, le roi de Prusse « regretta que Werther n'eût pas, à son seul énoncé, quitté Paris et prévenu M. de Bismarck. » Mais n'y eut-il pas là une irritation de commande, et ne faut-il pas se contenter de voir dans la suggestion de Gramont un expédient maladroit en face d'un ennemi si retors, un expédient simplement inefficace? Assez d'autres charges pèsent sur Gramont. M. Emile Ollivier qui, d'ordinaire, n'est pas tendre pour les ministre des affaires étrangères de son cabinet, le défend ici assez bien. La conversation avec Werther avait pris, du moins à partir de l'arrivée du Président du conseil, cette forme plus aisée et plus libre que les hommes politiques adoptent volontiers quand ils sont « en dehors de leur rôle officiel. » On ne demandait pas comme la légende l'a conté depuis, une lettre d'excuses : « on ne demande pas une lettre d'excuses à un roi, qui est en même temps gentilhomme, quand on est gentilhomme soi-même. » Loin de vouloir lui imposer une attitude de pécheur repentant, on se contentait de lui inspirer une démarche dont Napoléon III, en d'autres circonstances, avait donné l'exemple, sans que sa dignité ou l'honneur de son pays eussent à souffrir. Enfin, le roi Guillaume eût rendu aux deux pays un service incomparable, et il se fût honoré si, par la spontanéité d'une démarche amicale, il avait rétabli la cordialité de rapports qu'il avait lui-même troublés. — Du reste, observe M. Ollivier, « Werther aurait coupé l'entretien s'il avait eu devant lui un homme préoccupé d'humilier son roi, car il ne cessa de maintenir le point de vue de son gouvernement avec une fierté invincible. »

Dans cette nouvelle édition pas plus que dans la première, M. Welschinger ne pouvait, du reste, pénétrer jusqu'au fond des choses, comme il a essayé de le faire ailleurs. « C'est

Digitized by Google

seulement un portrait de pied en cap » qu'il a voulu tracer. Il suffit de dire à son éloge, que le portrait est vif, brillant, aussi précis qu'il est possible dans un livre de dimensions restreintes. Et souvent, à le lire, nous avons pu penser qu'il est la traduction exacte, dans une prose aisée et énergique, du portrait de Bismarck par Lenbach qu'on admire au seuil du volume.

IV. — BIOGRAPHIES. — Il faudrait plus de place qu'il ne nous en reste pour signaler toutes les biographies dignes d'intérêt qui ont paru naguère. — Celle du *Duc d'Alençon* (1), encore que la couronne d'Espagne lui ait été offerte et qu'il l'ait déclinée, rentre à peine dans le cadre d'un bulletin d'histoire. Et c'est ce que M. Paul Bourget déplore éloquemment dans la préface qu'il a mise au livre de M. d'YSNÉ : « Il y avait là une admirable force française, et elle n'a pas été employée ; un vrai chef, et il n'a pas commandé ; un fier soldat, et on l'a chassé de l'armée ; un sagace homme d'Etat, et il n'a pas été appelé au Conseil ». C'est dans une revue pédagogique qu'il conviendrait de parler des recommandations touchantes écrites par le duc d'Alençon pour l'éducation de ses enfants. « Il faut, dit-il, un peu d'éducation publique pour apprendre à connaître les hommes et pour savoir vivre avec eux ; mais il est indispensable que la vie de famille ait, auparavant, jeté dans l'âme des bases d'élévation de sentiments, de distinction d'esprit, de cœur et de manières qui résistent au choc de la vulgarité, du matérialisme, du sentimentalisme, trop fréquents de nos jours. » A cette très juste observation, nous en pourrions joindre beaucoup d'autres, extraites des notes du prince. Partout éclate la profondeur et la clairvoyance de sa foi. Et c'est aussi dans une revue hagiographique qu'il faudrait louer les vertus toutes franciscaines de ce Fils de France, qui a voulu dormir dans la crypte de la chapelle mortuaire de Dreux, enveloppé de la bure du Tiers-Ordre.

(1) *Un prince contemporain, F. P. d'Orléans, duc d'Alençon*, par Y. d'ISNÉ. 2e édition. In-12 de 270 pp. Paris, Lethielleux, 1912. Prix : 2 fr. 50.

Digitized by Google

— Mgr Baunard, dans une émouvante Préface à la biographie nouvelle qu'il apporte de *Frédéric Ozanam* (1), nous prévient qu'après avoir cru renoncer à la vie littéraire, il lui a été doux de « passer une année, peut-être la dernière de sa vie, avec une telle intelligence, un tel cœur. » Après avoir dressé la liste des principaux ouvrages publiés sur Ozanam et rappelé le mérite de chacun d'eux, Mgr Baunard estime qu'il y a encore une place à faire à « l'homme intime, l'homme moral et religieux, l'homme de Dieu enfin. » A dire vrai, l'âme d'Ozanam — car le nouveau livre est surtout cela : une histoire d'âme — nous était déjà connue par ses écrits et par les fragments considérables qui ont déjà été publiés de sa correspondance. Mais, outre que Mgr Baunard a essayé de fixer dans un portrait vivant la synthèse de tout ce que nous savions déjà, il a pu ajouter quelques traits précis à l'image qui nous était familière, grâce à 200 lettres inédites qui lui ont été communiquées par diverses personnes, au premier rang desquelles il faut compter la fille même d'Ozanam. — Mgr Baunard estime modestement qu'il n'a fourni au « bouquet » que le « fil à lier. » Mais on ne saurait se fier aux apparences : par l'expression enthousiaste et comme débordante de son admiration, il a fait plus qu'il ne dit. Si, l'an prochain, le centenaire de la naissance d'Ozanam est dignement célébrée à Paris et à Rome par la Société de saint Vincent de Paul ou par d'autres groupements catholiques, le vénérable prélat aura vraiment, comme il le souhaite, sonné les premières vêpres de ces fêtes solennelles. L'histoire a quelquefois une manière plus sèche et plus serrée que celle de Mgr Baunard. Mais elle ne saurait être écrite avec plus d'émotion et d'éloquence.

— Dès le lendemain de la mort de Mgr d'Hulst (2), un de ses fils spirituels, qu'il avait amené de l'Université à l'Institut catholique, le P. Baudrillart, promit d'écrire sa vie. Vie aussi

(1) *Frédéric Ozanam, d'après sa correspondance*, par Mgr BAUNARD. In-8 de XX-610 pp. Paris, de Gigord, 1912. Prix : 5 francs.

(2) Mgr BAUDRILLART, *Vie de Mgr d'Hulst*, tome I. In-8 de 582 pp. Paris, 1910, de Gigord. Prix : 6 francs.

Digitized by Google

impatiemment attendue depuis lors, que patiemment préparée. On devine assez que le biographe a dû interrompre plus d'une fois sa tâche depuis qu'il est devenu le second successeur de Mgr d'Hulst. C'est sans doute la meilleure raison qu'il puisse apporter des lenteurs qu'il a mises à satisfaire — non pas la curiosité du public frivole qui a toujours rendu à Mgr d'Hulst la monnaie de son dédain — mais la pieuse et avide reconnaissance de la plus grande partie du clergé et des catholiques français.

On a chuchoté aussi qu'avant de publier son livre, Mgr Baudrillart avait attendu par discrétion quelques années : certaines figures gagnent à être revues après que le bruit des controverses où elles se mêlèrent, est déjà apaisé. Mais je ne crois pas que ce puisse être déjà le cas de Mgr d'Hulst. Sous d'autres noms, toutes les grandes questions, sur lesquelles il a dû prendre parti, subsistent toujours. La plupart de ses collaborateurs vivent encore, ils peuvent parler, écrire, apporter leur témoignage ; ils l'ont déjà apporté et l'apporteront encore. Ce ne sont pas quelques années de plus qui auraient rien changé à la perspective sous laquelle Mgr Baudrillart présente aujourd'hui son prédécesseur. Mgr Baudrillart aura voulu simplement compléter et perfectionner une œuvre qui lui était chère, et qu'il avait à cœur de rendre définitive. Mais ce n'est pas la peur de voir les faits comme ils furent, de les raconter, de les apprécier, qui eût été capable de décourager le biographe et de ralentir sa plume.

On le constate vite en abordant de front les seules parties du volume qui reviennent directement à ce Bulletin, parce qu'elles ont un caractère proprement historique : la fondation de l'Université catholique et particulièrement de la faculté de théologie ; le rectorat de Mgr d'Hulst et son programme de direction générale des études ; les difficultés d'ordre matériel, les difficultés doctrinales ; l'impulsion donnée et la part prise aux Congrès scientifiques internationaux des catholiques. Ce dernier article est un des rares où l'on soupçonne qu'en le traitant, le biographe s'est imposé, non des réticences, mais une grande réserve. Pourquoi le Congrès convoqué à Rome en 1903 ne se réunit-il pas? On s'était

Digitized by Google

séparé à Munich le cœur plein d'espérance : n'avait-on pas obtenu 3367 adhérents, 260 travaux? « Par suite de circonstances encore mal élucidées, le rendez-vous ne fut pas tenu. » Or, nous apprenons par une note, que Mgr Péchenard a réuni sur cette affaire un petit dossier de lettres « fort curieuses ». Mgr Baudrillart qui signale ce dossier, n'en a pas, semble-t-il, épuisé la substance. Et de fait, les lettres peuvent être « fort curieuses » sans que, par elles, soit tout à fait « élucidé » le problème. Du reste, les raisons apportées, pp. 360-361, semblent, à elles seules, suffisantes pour expliquer partiellement l'ajournement *sine die* des Congrès, à la date où cet ajournement se produisit.

Plusieurs se demanderont pourquoi Mgr Baudrillart entre dans un si grand détail au sujet du choix des premiers maîtres de l'Institut catholique, et de la situation matérielle de l'œuvre sous Mgr d'Hulst. Nous ne partagerons pas leur étonnement ou leurs craintes. Il n'y a rien que d'honorable dans les motifs qui dictèrent ses choix, la plupart très heureux, à Mgr d'Hulst. S'il en fut hélas ! qu'il dut regretter, comme celui de M. Loisy, il était bon qu'on sût comment il fut amené à se séparer de ce collaborateur, après l'avoir très malencontreusement défendu dans le *Correspondant* du 25 janvier 1893. Sur cette affaire, la valeur des informations de Mgr Baudrillart n'a d'égale que la franchise avec laquelle il les présente.— De même, nous ne croyons pas qu'il y eût à cacher au public les difficultés financières au milieu desquelles dut se débattre le Recteur pour créer et maintenir l'Institut catholique : il est bon que l'on connaisse ce que peut coûter d'efforts, d'ingéniosité, de désintéressement, la fondation et l'entretien d'une œuvre pareille. Ce n'est, du reste, un secret pour personne qu'elle était gravement compromise à la mort de Mgr d'Hulst. Il était juste que son successeur prît ici sa défense : « Toutes les industries du recteur pour restaurer les finances avaient donc échoué, mais, par leur nombre et leur variété, on peut voir à quel point c'est le calomnier que de prétendre qu'il est resté indifférent ou passif devant le mal ».

En signalant ces chapitres qui fourmillent de détails inédits sur les débuts et la vie des établissements catholiques

Digitized by Google

d'enseignement supérieur, nous ne prétendons pas détourner le lecteur d'aborder les autres : les enfances, l'apprentissage de la vie ecclésiastique, les premiers ministères. Mais le « rectorat » a été la grande fonction de Mgr d'Hulst. Toutes les autres charges qu'il a remplies, il ne les a envisagées que dans la perspective de celle-là. Il s'est laissé porter à Notre-Dame, à la Chambre des députés. Il n'est guère que le rectorat qu'il ait désiré, accepté avec joie, quand il lui fut enfin offert. Auparavant, il avait fait loyalement le sacrifice de ses ambitions scientifiques pour essayer d'utiliser sur d'autres terrains les ardeurs de son zèle et la grâce de son sacerdoce. En particulier, il renonça à certaine formation technique, aux spécialisations, qui lui manquèrent toujours un peu. Mais quand il eut aperçu clairement, après de longues années de prière, de réflexions, de retraite, que le ministère même des âmes pouvait se concilier fructueusement avec une vie dévouée, sacrifiée même à l'enseignement supérieur catholique, il n'hésita plus. Cette heure où il vit clair dans son âme et dans sa vocation finale avait coïncidé avec les premiers travaux de l'Assemblée nationale pour affranchir l'enseignement supérieur, travaux dont il eut connaissance et auxquels il participa, plus d'une fois, indirectement. La loi acquise, l'Université catholique fondée, il put croire et il crut un instant qu'il en aurait la direction. Là encore, la Providence l'attendait. Il fallait vaincre les hésitations du cardinal Guibert. Elles ne furent vaincues qu'en 1880, sur la prière instante des évêques. Alors seulement l'abbé d'Hulst quitta l'archevêché, son domicile particulier, ses fonctions administratives, pour aller occuper dans la maison des Carmes « le sévère appartement où il devait, seize ans plus tard, rendre le dernier soupir ». Nous l'y retrouverons encore (bientôt, espérons-le) dans un second volume, où une part plus grande sera donnée à sa vie intérieure et aux ministères d'apologiste, de prédicateur, de directeur de conscience, qu'il a toujours joints à sa fonction principale de gouvernement dans le haut enseignement catholique.

Digitized by Google

IV. — Disons un mot, pour finir, de quelques bons livres destinés à devenir d'excellents instruments de travail.

Nous avons souvent signalé ici même autrefois la collection des *Manuels de Bibliographie historique*, entreprise par la librairie Picard, sous la direction d'Auguste Molinier. Six fascicules ont été consacrés par ce savant aux *Sources de l'Histoire de France ;* Epoque primitive, Mérovingiens et Carolingiens ; Capétiens jusqu'en 1180 ; Capétiens jusqu'en 1328 ; Valois, de 1328 à 1461 ; Valois, de 1461-1494 et *Introduction générale* très précieuse ; enfin un volume de Table générale des cinq fascicules, par M. Polain.

C'est M. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon, qui s'est chargé de continuer la collection pour le XVIe siècle. A d'assez longs intervalles, il a donné deux fascicules, le premier consacré aux guerres d'Italie et aux règnes de Charles VIII et de Louis XII ; le second, plus récent, consacré à *François Ier et Henri II* (1515-1559) (1). Ce dernier travail, qui seul nous occupera aujourd'hui, offrait encore plus de difficultés que le précédent, car, de plus en plus, à mesure qu'on avance dans le XVIe siècle, « les sources narratives qui sont souvent sur les confins de l'historiographie et de l'histoire littéraire, sont écrasées, étouffées, autant que soutenues, par la masse énorme des sources documentaires ». Le siècle de François Ier est un *saeculum papyreum.* La presse n'est pas périodique, mais déjà encombrante. Quelle place fallait-il faire aux plaquettes de polémique politique ou religieuse? La section des sources étrangères, italiennes, flamandes, allemandes, anglaises, espagnoles, grossit aussi à cette époque d'activité diplomatique intense. Quelles classifications adopter? M. Hauser ne se flatte pas d'avoir résolu partout le problème, d'après une méthode uniforme et inflexible ; il avoue qu'il a multiplié les classifications, même quand il les jugeait arbitraires, et que souvent, il a adopté des solutions particulières, au petit bonheur, la logique n'ayant rien à voir en des matières aussi complexes. « Après tout, dit-il sagement, l'es-

(1) *Sources de l'Hist. de France, XVIe siècle,* par H. HAUSER, fasc. II; 1515-1559. In-8 de 201 pp. Paris, Picard, 1909.

Digitized by Google

sentiel n'est-il pas que, dans un compartiment ou dans un autre, le chercheur trouve la pièce dont il a besoin? » Voici, du reste, dans ses grandes lignes, le plan adopté : d'abord, pour chaque règne, une étude des sources générales (celle du règne de François Ier est précédée d'une excellente historiographie de toute la période 1515-1559, où l'on voit combien le travail minutieux de M. Hauser gagne à être soutenu par de solides considérations de critique générale) ; puis une classification des sources d'après les provinces et les pays, en commençant par les sources françaises (mémoires, chroniques générales ou locales, recueils de documents, sources littéraires), en continuant par les sources étrangères, subdivisées elles-mêmes quand la matière le comporte (comme pour l'Italie) ; enfin, une liste de sources pour les « détails » de chacun des deux règnes, liste dressée d'après l'ordre chronologique.

Souvent les sources littéraires ont été négligées par les érudits. Au XVIe siècle cependant, il est impossible de séparer la « littérature » historique de la littérature proprement dite, et inversement. Ainsi M. Hauser signale justement le profit historique à tirer de l'œuvre de Rabelais, qu'on a trop souvent considéré comme un « auteur simplement plaisant ». Sous l'influence de M. Abel Lefranc, on applique maintenant au texte de Pantagruel une méthode d'interprétation qui se révèle féconde. Sous les inventions bouffonnes, on découvre le fond de vérité, la donnée réelle ; où l'on voyait des symboles, on devine des épisodes de la vie du temps. On voit ce que l'histoire peut gagner à ces recherches, si elles sont prudemment conduites. — L'histoire gagnerait encore davantage, d'après M. Hauser, à utiliser les mémoires du temps, si on pouvait les lire autrement que dans les rééditions inexactes qui en ont été si souvent données. C'est pourquoi M. Hauser souhaite qu'on reprenne « le travail gâché par les Buchon, les Michaud et Poujoulat ; qu'on substitue aux textes imparfaits des textes établis avec le même soin qu'on apporte à éditer les textes classiques ».

— Et justement le texte de Monluc, qui vient d'être édité tout naguère par M. COURTEAULT, professeur à l'Université

Digitized by Google

de Bordeaux (1), répond au désir exprimé par M. Hauser deux ans auparavant. Qui veut simplement lire Monluc, peut encore se contenter des éditions antérieures, surtout de celle de de Ruble. Mais qui veut étudier Monluc, travailler sur Monluc, ne pourra plus se passer des *Commentaires* présentés maintenant avec introduction, variantes, additions et notes, par M. Courteault. Celui-ci avait déjà étudié, dans de précédents travaux, en 1907 et en 1909, la genèse des *Commentaires*, les nombreux remaniements du livre, de 1571, époque de la première rédaction, à 1577, date de la mort de Monluc. M. Courteault était donc prêt à améliorer et même à refaire l'édition donnée à la *Société de l'Histoire de France* par le baron de Ruble, à la suite de la découverte de deux copies manuscrites du fond français de la Bibliothèque Nationale. On s'était aperçu alors que le premier texte imprimé par Florimond de Raemond était, sur certains points, moins complet que celui des manuscrits ; que plusieurs suppressions avaient été intentionnelles ; que Florimond avait infligé aux *Commentaires* certaines corrections dictées par la prudence, les rebelles de 1562 étant devenus, en 1592, de fidèles royalistes. Mais il y a plus : Monluc lui-même avait apporté par la suite des atténuations à certains de ses jugements les plus passionnés sur ses ennemis. C'est de quoi s'est avisé M. Courteault, et il fait passer au compte de Monluc plus d'une correction attribuée abusivement par de Ruble à Florimond Raemond. — De même, il fait honneur à Monluc de certaines retouches de style et de remaniements purement littéraires. « Pourquoi ne pas admettre... qu'il voulut que « le discours de sa vie », puisqu'il était destiné à la postérité, ne fût pas destitué de cette beauté qui seule assure aux livres la renommée? » Du moins, cette révision fut-elle faite avec son assentiment et sous ses yeux, car, pour lui, il était à peu près inculte, et le regrettait.

Ajoutons que l'édition de Ruble avait pour base les éditions antérieures, et non l'édition originale. C'est la méthode

(1) *Commentaires de Monluc*, édition publiée par M. COURTEAULT, tome I, 1521-1553. In-8 de XVIII-424 pp. Paris, Picard, 1911.

Digitized by Google

inverse que suit M. Courteault. Quant aux modifications qu'il fait subir aux textes de Florimond Raemond, elles ne portent pas seulement sur la ponctuation fantaisiste, les fautes d'impression évidentes, les bévues de lecture, les omissions. Il a rétabli les passages que Florimond avait supprimés d'autorité, comblé les lacunes de sa copie, celles qu'il a signalées comme celles qu'il n'a pas soupçonnées, restitué les noms de personnes et de lieux, trop souvent défigurés. — Enfin, de Ruble travaillait il y a plus de quarante ans. On devine le nombre d'ouvrages sur le XVI^e siècle, parus depuis lors, et que M. Courteault a pu utiliser pour son commentaire et ses annotations. Aussi avons-nous, dans son travail, un modèle aussi achevé que possible d'édition critique, et qui fait grand honneur à la *Collection de textes* entreprise par M. Picard.

Cl. BOUVIER.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Leçons de théologie dogmatique, par L. LABAUCHE. Dogmatique spéciale. Tome I : *Dieu.* — Un vol. in-8, de 388 pages. — Paris, Bloud, 1911. — *Prix :* 6 francs.

Dans ses leçons de Théologie dogmatique, M. Labauche a entrepris de mettre à la portée du grand public les enseignements de l'Eglise relatifs aux vérités révélées. Le premier volume, paru il y a quatre ans, avait pour objet l'étude de l'homme : celui-ci est consacré à exposer la doctrine catholique sur Dieu et la vie divine : il se subdivise en trois traités : la Sainte Trinité, l'Incarnation, la Rédemption.

Afin de prévenir toute méprise, l'auteur s'est efforcé dans une introduction de déterminer très nettement le point de vue auquel il s'est placé pour composer cet ouvrage. Son intention n'a pas été de rédiger un manuel de grand séminaire : le terme de leçons vise seulement le caractère didactique de son exposé ; en écrivant ce livre d'apologétique, il songeait avant tout soit aux ecclésiastiques qui ont à combattre les objections formulées au nom de l'histoire contre nos dogmes, soit aux laïques qui se préoccupent d'étudier les fondements de leur foi afin de mieux connaître leurs raisons de croire.

La nature du but poursuivi devait influer sur le choix du plan et de la méthode. Certaines questions fort importantes en elles-mêmes et dont l'omission eût paru étrange dans une étude technique seront ici complètement écartées ou tout au moins réduites à de brèves notes. De plus, l'auteur se proposait surtout de combattre l'erreur des rationalistes ou des modernistes : ceux-ci prétendent que les dogmes chrétiens se sont formés d'une manière toute humaine. Il faut donc s'appuyer sur l'histoire pour montrer

Digitized by Google

que ce développement est inexplicable par le seul jeu des causes contingentes et qu'il requiert une intervention surnaturelle de Dieu. Tels sont les principes qui, d'après ses propres déclarations, ont dirigé M. Labauche dans la composition de cet ouvrage.

Ce sera donc justice de se souvenir pour l'apprécier que ce livre a été écrit avec un dessein de vulgarisation apologétique : l'auteur ne se proposait d'autre but que d'éclairer les intelligences et d'aider les volontés à se déterminer plus nettement dans le sens des vérités chrétiennes : on ne peut que souhaiter qu'une ambition aussi apostolique soit pleinement réalisée.

H. LIGEARD.

The Resurrection Narratives and modern Criticism. A critique mainly of professor Schmiedel's article « Resurrection Narratives », in the Encyclopædia biblica by Thomas J. THORBURN. — in-8°, XX-217 pages. — London, Kegan Paul, Trench, Trübner. — 1911. *Prix :* 7 fr. 60.

L'auteur se propose de réfuter la théorie de P. Schmiedel sur la résurrection du Seigneur. Il examine d'abord les apparitions de Jésus aux femmes et aux disciples, qui sont racontées dans les évangiles, relève les divergences qui existent entre les divers récits et les explique. Il étudie ensuite les récits des Actes sur l'apparition de Jésus à Paul sur le chemin de Damas. Il rapporte le témoignage de l'apôtre sur les apparitions du Seigneur et explique pourquoi il n'a pas parlé de toutes celles qui sont mentionnées dans les évangiles, du tombeau vide et du témoignage des femmes. Il signale ensuite les difficultés qui proviennent du lieu des apparitions. Au fur et à mesure qu'il rencontre les objections de Schmiedel il les réfute.

Il en vient ensuite à la théorie que propose Schmiedel pour expliquer les apparitions de Jésus à ses disciples. Ces apparitions ont été produites par des hallucinations visuelles. Quant aux hallucinations de l'ouïe et du toucher, elles ne sont pas historiques. L'auteur fait remarquer qu'il n'y a pas lieu de distinguer entre ces diverses sortes d'hallucinations et que la distinction entre elles n'a aucun fondement dans les récits évangéliques. Tous les détails des apparitions, qu'ils se rapportent à la vue, à l'ouïe ou au toucher sont bien établis historiquement. Les divergences, qu'on a signalées entre les récits, sont peu nombreuses et de minime importance; la réalité du fait reste établie sur de solides fondements. La résurrection de Jésus Christ est un phénomène réel et objectif.

Digitized by Google

Ce travail de M. Thorburn est excellent et il est conduit d'après les meilleures méthodes critiques. Remarquons que tout en s'attachant à répondre à Schmiedel, il a encore examiné rapidement les autres hypothèses sur la résurrection du Seigneur et en a montré l'insuffisance critique et historique.

E. JACQUIER.

Paroles de Jésus; Entretiens d'un quart d'heure pour les Jeunes Chrétiens de ce temps, par M. l'abbé CHABOT. — Un vol. in-16, de 310 pages. — Paris, Beauchesne, 1911.

Voici enfin une série d'instructions basées sur l'Evangile, sur les paroles mêmes du Maître. Ces trente-deux causeries forment un tout ; elles ont permis aux jeunes auditeurs de M. Chabot d'entendre exposer tous leurs devoirs. Chacune porte un titre très suggestif qui en exprime déjà le sens. Le style toujours simple est cependant facile et agréable ; et les plus hautes vérités sont admirablement mises à la portée des jeunes : jamais la nourriture présentée ne leur paraîtra trop forte. Le succès d'un autre ouvrage de M. Chabot, « Vers les Cimes », et le bon accueil fait à ces entretiens par les élèves de l'Institution Richelieu à Luçon, garantissent le succès aux « Paroles de Jésus ».

B. X.

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par J.-V. BAINVEL. — Un vol. in-12, de X-498 pages. Troisième édition. — Paris, G. Beauchesne, 1911. — *Prix :* 4 francs.

Ce livre n'est point une simple réédition d'un ancien travail. Sans doute, dans la première partie consacrée à l'étude de la dévotion d'après la B. Marguerite-Marie, et dans la seconde qui a pour objet les explications doctrinales, l'auteur s'est borné à quelques retouches de peu d'importance. La troisième partie qui contient l'histoire du développement du culte et de la doctrine a seule en certains points été écrite à nouveau.

Cette étude par son caractère même semble de prime abord ne point constituer un ouvrage de piété. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, elle peut fournir à notre vie spirituelle un très riche aliment, l'auteur lui-même s'en est expliqué avec cette autorité que lui vaut sa compétence particulière en matière de psychologie religieuse. « Je n'avais qu'à présenter la doctrine, les faits, les textes : tout y respire, tout y éveille l'amour. Les prières mêmes

Digitized by Google

et les pratiques n'y manquent pas, exquises et pénétrantes, vraie fleur de la piété traditionnelle pour le Sacré-Cœur : il me semble que situées, comme elles le sont ici, dans leur milieu historique, elles ont un parfum, une fraîcheur, une vie qu'elles n'ont pas quand on les détache pour ainsi dire de leur tige pour les mettre dans un chapitre à part, comme dans un herbier ».

A. B.

La vie chrétienne en général et en particulier dans la famille, par l'abbé SELLIER. — Un vol. in-12, de 392 pages. — Lyon, Vitte, 1910. — *Prix :*

Ce petit livre contient une explication complète de toute la Religion et de la vie chrétienne. Passant successivement en revue les vérités révélées et enseignées par l'Eglise, les commandements, les vertus et les moyens de sanctification, le vénérable auteur, qui a réuni dans cet ouvrage la somme de ses instructions paroissiales d'autrefois, s'attache à bien faire comprendre sur chacun de ces points la doctrine de l'Eglise. « S'il n'y traite pas les questions de spiritualité tout à fait selon le goût du jour, les fidèles qui cherchent avant tout un aliment substantiel pour la vie de leur âme plutôt que des nouveautés devront se déclarer amplement satisfaits. En s'assimilant cette doctrine fondée sur l'Evangile et les maîtres incontestés de la vie spirituelle, ils ne peuvent que se maintenir et progresser dans la voie du salut. »

Je ne sache pas de plus flatteuse appréciation que ce témoignage de l'examinateur canonique.

B. J.

La marque du véritable anneau, par le Dr A. von RUVILLE, traduit de la 7e édition allemande par G. LAPEYRE et P. MAURY. — Un vol. in-16 de XIV-240 pages. — Paris, Beauchesne, 1912. — *Prix :* 2 fr. 50.

Titre mystique : l'anneau dont il s'agit ici est, dans une parabole de Lessing, la vraie religion ; dans la pensée de M. Von Ruville, la vraie Eglise. La marque de cette vraie Eglise, c'est l'humilité. Le converti allemand nous livre dans ces pages le résultat de ses réflexions les plus profondes sur ce qui doit caractériser la vraie religion et la vraie Eglise : avant tout, une disposition joyeuse à se soumettre à Dieu, aux supérieurs, et à servir ses semblables L'ouvrage a eu, en Allemagne, un succès considérable. Il est, en

Digitized by Google

effet, très fortement pensé et écrit. Je n'ose lui promettre, en France, un succès pareil. Malgré leur habileté, les traducteurs n'ont pu faire disparaître ce que la composition allemande a de lourd et parfois d'aride. Mais les esprits sérieux goûteront la solidité du fond. Si l'on ne peut faire de l'humilité une note proprement dite de la véritable Église comparable à l'unité ou à la catholicité, il est bien certain qu'elle en doit être et en est un caractère essentiel et premier.

J. T.

Saint Benoît, sa vie, sa règle, sa doctrine spirituelle, par le P. Bernard MARÉCHAUX, abbé de Sainte-Françoise-Romaine. — Un vol. in-16 de 197 pp., Paris, Beauchesne, 1911. — *Prix :* 2 fr.

Le titre de ce petit volume dit assez son contenu. La première partie raconte simplement la vie de saint Benoît d'après saint Grégoire le Grand dans le deuxième livre de ses *Dialogues*. L'auteur se défend d'avoir voulu faire une œuvre originale et de critique. La deuxième partie résume la règle du saint fondateur, en la mettant en parallèle avec celle de saint Basile, dont saint Benoît s'est manifestement inspiré : cette étude est fort bien faite. Enfin dans la troisième partie, et pour nous donner la quintessence de la doctrine spirituelle de saint Benoît, dom Maréchaux analyse le traité de celui-ci sur les douze degrés de l'humilité, qu'il fait suivre d'un aperçu de celui de saint Bernard sur les douze degrés de l'orgueil. La figure de saint Benoît est ainsi présentée entre celle de saint Basile et de saint Bernard, et l'exposé y gagne en lumière et en intérêt.

J. T.

Saint Charles Borromée (1538-1584), par Léonce CELIER. Un vol. in-16, de XII-207 pages (collection *Les Saints*). — Paris, Gabalda, 1912. — *Prix :* 2 francs.

La vie de saint Charles a été très remplie, et par des événements dont plusieurs ont eu une portée considérable. Cette circonstance a fait que ses premiers historiens, et notamment le plus connu, Giussano, n'ont pas échappé, dans leur récit, à un certain encombrement et à une certaine longueur qui s'embarrasse souvent de détails secondaires, et qui masque ce qu'il aurait fallu surtout mettre en lumière, la figure même du grand archevêque de Milan. Dans le petit volume que nous annonçons ici, M. L. Celier a complète-

Digitized by Google

ment évité cet écueil. Sa narration est vive, rapide, nette et dégagée de ce qui la rendrait languissante : il s'est assez complètement assimilé ses documents et ses sources pour les dominer et n'en être pas l'esclave. La physionomie de son héros se montre bien entière, dans ce qu'elle a de doux et d'austère à la fois, dans ce qu'elle a de surnaturel et d'humain. Ce sont là des qualités précieuses pour une biographie, et qui assureront à cette vie de saint Charles un succès qu'elle aura pleinement mérité.

J. T.

P. Martin von Cochem (1634-1712), *sein Leben und seine Schriften nach den Quellen dargestellt*, von P. Joh. Chrysostomus SCHULTE, O. M. Cap., Lektor der Theologie (*Freiburger theologische Studien*, 1 Heft), XV-207 p., in-8. — Freiburg im Breisgau, Herder, 1910.

Le P. Martin de Cochem n'est guère connu en France que par deux traductions d'un de ses ouvrages, l'une sous ce titre : *Explication du saint sacrifice de la messe*, l'autre sous ce titre plus bref : *La sainte messe*. En Allemagne, il jouit d'une renommée voisine de la gloire.

C'est qu'il a été un des bons ouvriers de la contre-réforme du XVII^e siècle si influente sur les destinées de l'Allemagne. Le P. Martin de Cochem fut un des membres les plus représentatifs de cet ordre des capucins qui apparurent, avec les jésuites, au premier rang de la défense catholique. Religieux, il se distingua par une austérité de vie et une ardeur d'apostolat peu communes. Il fut aussi un écrivain populaire, et c'est pour ce motif principalement que son nom est resté.

Il comprit l'importance d'écrire pour le peuple, et il réussit à réaliser son idéal qui était, d'après son historien (p. 147), d'écrire « comme le peuple pense et parle ». L'érudition ni la critique ne sont aucunement son fait, et ce serait trop dire que de l'appeler un grand écrivain. Au point de vue de la littérature stricte, un moraliste populaire à qui le P. Schulte le compare (p. 147-149), le P. Abraham de Sainte-Claire, l'emporte sur lui. Mais, tandis qu'Abraham de Sainte-Claire n'est lu que par des lettrés qui seuls l'ont en estime (cf., par exemple, A. Bossert, *Histoire de la littérature allemande*, 2^e édition, Paris, 1904, p. 259-260), le P. Martin de Cochem continue de faire les délices du peuple. Il possède, avec la clarté et le talent d'exposition, je ne sais quelle fraîcheur et naï-

Digitized by Google

veté d'accent qui empêchent les livres de vieillir et leur assurent des lecteurs qui ne se lassent pas.

Le P. Schulte a consacré à son illustre confrère une bonne thèse de doctorat, complète et précise. Il retrace les étapes de sa carrière apostolique, et surtout il s'attache à présenter ses œuvres nombreuses, dont aucune n'est insignifiante, dont plusieurs eurent une importance véritable. Signalons les pages de cette monographie le plus riches en renseignements. Ce sont, d'abord, celles qui traitent de la vie *Vie du Christ*, de ses sources, de ses rapports avec les visions de Catherine Emmerich (p. 37-63). Ce sont, ensuite, celles qui concernent le *Petit livre du catéchisme*, *Kinderlehrbüchlein*, rapproché du catéchisme de Canisius (p. 65-71), le recueil de cantiques (p. 71-75) et les divers recueils de prières (p. 93-107), notamment *Le livre des malades ;* ce dernier recueil expose la manière d'en user avec les personnes atteintes de maléfice, ce qui fournit au P. Schulte l'occasion d'un *excursus* intéressant sur la sorcellerie en Allemagne au XVII^e^ siècle (p. 103-106). C'est le chapitre sur les quinze volumes d'histoires, de légendes et d'exemples (p. 117-138) ; à remarquer tout spécialement ce qui est dit (p. 135-138) de « l'extraordinaire tolérance du capucin dans ses relations personnelles avec les protestants » et du « point de vue irénique » où il se plaça dans ses écrits, bien différent en cela des capucins de France, volontiers batailleurs et se laissant aller parfois aux excès de la polémique. C'est enfin le chapitre sur les écrits du P. Martin relatifs à la messe, et sur les efforts du fervent religieux pour entraîner les prêtres à la célébration de la messe quotidienne et au culte de l'Eucharistie (p. 140-145).

L'ouvrage du P. Schulte inaugure une collection d'*Etudes théologiques fribourgeoises* dirigée par les professeurs Hoberg et Pfeilschifter, de la faculté de théologie de Fribourg-en-Brisgau. Ce sont là des débuts heureux et pleins de promesses.

Félix VERNET.

L'Italie contemporaine : Enquêtes sociales, par Henri JOLY, membre de l'Institut, 1 vol. in-16 de VIII-316 pp. Paris, Bloud, 1911. — *Prix :* 3 fr. 50.

M. Henri Joly avait été chargé, par l'Académie des sciences morales d'une mission dont le programme était tracé de la façon suivante : « Etudier les luttes de la grande et de la petite propriété dans la Haute-Italie, les résultats qu'elles semblent avoir produits

Digitized by Google

et les répercussions qu'elles ont pu avoir sur le mouvement de la criminalité du pays ». Les questions proprement politiques et les questions religieuses se trouvaient exclues.

Cependant, il a semblé à l'enquêteur que l'étude de l'esprit public de l'Italie, c'est-à-dire de « la situation que la majorité des Italiens entend prendre à l'égard des puissances étrangères, à l'égard des partis ou des sectes et à l'égard de l'Eglise », ne pouvait qu'aider grandement à bien comprendre l'état social de la péninsule. De plus, l'objet de la mission ne comprenait que l'Italie du Nord. La comparaison avec l'Italie du Midi devait être de nature, pensait M. Joly, à éclairer l'étude de ce qui est imitable par l'étude de ce qui ne l'est pas.

On trouvera donc dans ce volume, avec les principales observations consignées dans le rapport officiel ces compléments indispensables que l'éminent auteur a désiré y ajouter.

Soit au point de vue exclusivement social, soit au point de vue religieux, cet ouvrage est d'un très grand intérêt, et il ne cesse pas d'être suggestif par les rapprochements qui s'imposent entre l'Italie et la France. Et si, chez nous, il y a bien des causes de tristesse, on pourra reprendre espoir en comparant l'état religieux de l'Italie et celui de notre Patrie. Rien de suggestif, par exemple, comme les pages consacrées à l'action du clergé italien dans la lutte sociale. S'il était possible de douter que l'action chrétienne fût inséparable des œuvres sociales actives, il suffirait de considérer l'état pitoyable à tous points de vue, où le clergé a laissé tomber l'Italie du Midi.

Eminemment instructif, cet ouvrage n'a certes besoin d'aucune recommandation.

E. C.

Mémoires d'un Prêtre d'Hier, par E. DESSIAUX. 1 vol. in-8° de 356 pp. Paris, Téqui, 1911. — *Prix :* 3 francs.

Ecrits dans un style simple et alerte, ces mémoires sont d'un intérêt captivant. C'est l'histoire toute simple de la vocation sacerdotale et du ministère d'un prêtre de campagne. L'auteur décrit son milieu : celui des humbles, des ouvriers. Les portraits qu'il trace de son père et de sa mère sont bien campés, sans recherche ni longueur, et il n'y manque pas une pointe d'humour fort agréable. L'auteur est mort et ses papiers sont publiés par les soins d'un ami. Auront-ils tous le succès qu'ils méritent? Il y a tant de mémoires que peut-être on négligera de lire ceux d'un prêtre dont tous

Digitized by Google

ignorent le nom. Présentés sous forme de roman, avec pour titre « une vocation », ou quelque autre analogue, comme peinture de mœurs ecclésiastiques, ces humbles pages, si vivantes, eussent peut-être attiré davantage. Souhaitons-leur bon succès.

B. X.

Griechische Palaeographie, Ier Band. *Das Buchwesen im Altertum und in byzantinischen Mittelalter*, von V. GARDTHAUSEN, mit 38 Figuren ; 2e Auflage. In-8°, XII-243 pp. — Leipzig, Veit, 1911.

Ce volume est la seconde édition d'un travail publié pour la première fois, il y a trente ans, mais c'est en réalité un ouvrage nouveau, car dans ce laps de temps les découvertes se sont multipliées, ainsi que les publications sur le sujet, et l'auteura tout enregistré, renouvelant ainsi son ancien travail. Le chapitre sur les papyrus a été considérablement développé. Outre les notions générales sur la plante, sur la fabrication, la vente, le prix du papyrus, M. Gardthausen passe en revue toutes les collections anciennes et récentes des papyrus et les publications qui en ont été faites.

Il n'est question dans ce volume que du livre. Après une courte introduction sur l'histoire de la paléographie grecque, l'auteur étudie la matière du livre : papyrus, parchemin, papier ; la forme du livre : rouleaux et cahiers, puis les lettres et le sceau, la reliure, le réglage, les encres. Il termine par un chapitre sur les ornements, les initiales et les peintures.

Nous ne pouvons, on le comprend, exposer dans le détail le contenu de ce manuel qui est un recueil de faits. Disons seulement qu'il rendra les plus grands services à l'élève paléographe, lequel devra, avant tout, posséder à fond les données de cet important ouvrage.

E. JACQUIER.

Perles de la poésie française contemporaine, 8e édition, revue et mise à jour, par E.-B. LACOMBLÉ. — In-12, allongé, 832 pp. — Amsterdam, Van Hokelma et Warendorf. — *Prix :* 6 fr.

Cette anthologie, dont le but est de présenter au lecteur hollandais les perles de la poésie française contemporaine, mérite d'être bien accueillie du lecteur français. Le choix des morceaux a été fait avec goût, et il ne nous a pas semblé qu'on y ait introduit au-

Digitized by Google

cune pièce qui puisse choquer les plus délicats. De chaque poète on nous donne ses meilleures poésies, les plus célèbres ; il nous suffira d'en citer quelques-unes pour prouver cette affirmation : LAMARTINE, *Le Vallon, le Lac ;* VICTOR HUGO, *Lorsque l'enfant, Lui ;* de VIGNY, *Le Cor ;* MUSSET, *Lucie, La nuit d'août ;* ARVERS, *Un secret ;* VEUILLOT, *Marie ;* LECONTE DE LISLE, *Midi ;* BAUDELAIRE, *L'homme et la mer ;* SULLY-PRUDHOMME, *Le vase brisé ;* de HÉRÉDIA, *Les conquérants ;* COPPÉE, *La Bénédiction ;* VERLAINE, *O mon Dieu ;* SAMAIN, *Il est d'étranges soirs ;* de RÉGNIER, *La voix.* Il serait facile d'en citer encore d'autres des poètes, au nombre de cent douze, dont on nous donne des extraits. Remarquons que nous avons aussi les œuvres des poètes étrangers d'expression française, tels que Verhaeren, Rodenbach, Moréas, Vacaresco, Viélé-Griffin.

Une courte biographie des auteurs et une bibliographie de leurs œuvres sont placées avant les morceaux cités.

E. C.

Marya KONOPNICKA, *Pages choisies*, traduites par H. C. — In-8°, 187 pp. Paris, Lethielleux.

Nous ne présenterons pas l'auteur dont la célébrité est européenne et dont la mort (8 octobre 1910) fut pour la Pologne un deuil national. Nous n'entreprendrons pas davantage de louer son œuvre, à côté des pages si enthousiastes que lui a consacrées Henri Sienkiewicz. Notre tâche, aussi agréable que modeste, se bornera à présenter aux lecteurs français des morceaux choisis de l'illustre écrivain.

Dès le seuil du volume nous entrons en pleine atmosphère de grand lyrisme. Le drame de *Prométhée et Sisyphe* est une adaptation merveilleuse et originale de l'antique allégorie à la destinée humaine ; je ne pense pas qu'on rencontre en plus grand nombre, chez Eschyle même, de ces traits qui illuminent les profondeurs d'un mythe, d'éclairs formidables et soudains. *Notre vieux cheval* est une nouvelle poignante où une nichée de bambins s'agitent inconscients et joyeux autour d'une mère mourante ; il est difficile de pousser plus loin le pathétique, et cela sans fracas, par le seul détail humble et topique, par la simple évocation des ustensiles familiers qui sont des amis pour les pauvres gens et rappellent des jours meilleurs ; et, à mesure qu'on les vend, nous sentons que c'est de la vie qui s'en va. C'est la même inspiration qui se retrouve dans

Digitized by Google

la Fumée et *le vieux Zapala :* l'amour des humbles et de leurs jours laborieux où tant de poésie fleurit au milieu de tant de tristesses. C'est ce sens aigu du réel et cette ferveur de mysticisme qui, dans l'âme slave, s'allient d'une manière si déconcertante et si prenante à la fois. Nous signalerons enfin une magnifique élégie, *Dans la vallée de la Skawa,* où s'affirme toute la maîtrise de l'écrivain. Ce convoi funèbre qui chemine, tandis que dans le silence de la campagne passe le vol des strophes farouches qui célèbrent le repos de la bonne mort, est un tableau saisissant ; le pessimisme de Job n'a pas exprimé en termes plus terribles la grande poésie de la grande plainte : « Pourquoi suis-je né ? »

Ce livre prendra sa place, dans les bibliothèques exquises, entre les contes d'Andersen et le *Christmas Carol* de Dickens : ce seront, dans les journées grises, des amis qui nous conseilleront l'énergie pour la bonne souffrance et la pitié pour les humbles.

A. ROCHETTE.

Pages scolaires, par A. VAQUETTE. — Un vol. in-12, de 176 pp. — Paris, Bloud, 1910. — *Prix :* 2 fr. 50.

Ces pages, comme le titre lui-même l'indique, ont toutes été écrites sur des sujets relatifs à l'éducation : elles ont été groupées en trois séries : l'Ecole primaire, le Collège, les Etudes supérieures. Avec trop de modestie, l'auteur le déclarait : « J'ai hésité avant de les livrer au public : elles ne sont ni documentaires, ni érudites, ni éloquentes, ni affinées, ni curieuses de choses nouvelles ». Mais elles sont d'un apôtre qui, ayant compris le prix des âmes, a voulu les arracher à la domination du mal, et à ce titre son œuvre fera du bien : nous ne pouvons que la recommander très vivement à nos lecteurs ; aux parents et aux maîtres, elle montrera la gravité de leurs devoirs et l'étendue de leurs responsabilités ; aux enfants, elle révèlera la grandeur de l'œuvre qui se fait pour eux et en eux. Cette œuvre vraiment est d'un apôtre.

H. L.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18, Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 067478733

Digitized by Google

Google

Digitized by Google